

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 59 (1995)
Heft: 233-234

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Speaking in Our Tongues, Proceedings of a Colloquium on Medieval Dialectology and Related Disciplines, édité par Margaret LAING et Keith WILLIAMSON, Cambridge, D.S. Brewer, 1994, 231 pages.

Margaret Laing et Keith Williamson, de l'Institut de dialectologie historique de l'Université d'Edimbourg, publient dans ce volume les conférences (ainsi que les discussions qui ont suivi les conférences) du «Colloque sur la dialectologie médiévale et disciplines apparentées» qui a eu lieu à l'Université d'Edimbourg en avril 1992.

Le but du colloque était d'une part de faire le point sur les études actuelles dans le domaine de la dialectologie médiévale et d'autre part de favoriser l'interdisciplinarité entre les études linguistiques proprement dites et celles qui peuvent contribuer à mieux comprendre les conditions matérielles et sociales pertinentes pour l'étude des langues de l'époque, c'est-à-dire: la codicologie, la paléographie, l'onomastique, l'histoire, l'ethnologie, etc. Les langues discutées sont: l'anglais, le celtique, l'écossais, le français, le latin, le néerlandais et les langues scandinaves.

Les éditeurs ont su réunir dans ce volume des contributions et des mises au point essentielles pour tous ceux qui s'intéressent à l'étude des langues du Moyen Age. Ils insistent, avec raison, sur la formulation des problèmes fondamentaux et sur les méthodes de recherches. Pour ce faire, quatre thèmes sont formulés: (1) *Taxonomie et typologie dans les études de dialectes médiévaux*, (2) *Études de manuscrits et de diffusion littéraire*, (3) *Langues en contact*, et (4) *Géographie lexicale*. Les treize conférences⁽¹⁾ se répartissent entre ces quatre thèmes.

(1) Voici la liste des contributions: Nielsen, H.F.: «On the Origin and Spread of Initial Voiced Fricatives and the Phonemic Split of Fricatives in English and Dutch»; – Reenen, P.Th. van: «The Study of Medieval Language in the Low Countries: the Good, the Bad and the Future»; – Beadle, R.: «Middle English texts and their Transmission, 1350-1500: some Geographical Criteria»; – Doyle, A.I.: «A Palaeographer's View»; – Smith, J.J.: «A Philologist's View»; – Dees, A.: «Historical Dialectology and Literary Text»; – McIntosh, A.: «Codes and Cultures»; – Gillies, W.: «The Celtic Languages: Some Current and some Neglected Questions»; – Gneuss, H.: «Language Contact in Early Medieval England: Latin and Old English»; – Benskin, M.: «Descriptions of Dialect and Areal Distributions»; – Hoad, T.: «Word Geography: Previous Approaches and Achievements»; – Lewis, R.E.: «Sources and Techniques for the Study of Middle English Word Geography»; – Fellows-Jensen, G.: «Place-names and Word Geography: some Words of Warning».

Ce sont là des thèmes qui se recouvrent partiellement et qui ont provoqué d'intéressantes discussions. Il y a lieu d'insister ici sur deux points qui doivent retenir plus particulièrement l'attention des romanistes: le premier concerne les discussions autour de *la notion de dialecte* et le second *les bases matérielles des études médiévales*.

Quel est le statut du dialecte au Moyen Age? Pour les romanistes, pendant de longues années, une tradition tenace a dominé, selon laquelle les dialectes étaient parlés, jamais écrits, alors que la langue écrite refléterait une langue supradialectale, plus ou moins factice, une «*koiné*», une *scripta* (voir, à titre d'exemple, Remacle (1948)). Depuis la publication des deux *Atlas dialectaux* d'Antonij Dees et son groupe de recherche, la conception même de dialecte a été modifiée et les chercheurs suivent avec intérêt les tentatives de reconstruction dialectale de l'ancien français entreprises par Dees. C'est la raison pour laquelle Dees avait été invité à faire l'unique conférence plénière du colloque d'Edimbourg.

Les organisateurs du colloque soulignent le fait que les recherches dialectales sur le français poursuivies à l'Université Libre d'Amsterdam se basent sur les mêmes considérations méthodologiques que celles poursuivies à l'Université d'Edimbourg. Les discussions rapportées dans ce volume reflètent néanmoins une différence: dans l'étude de l'anglais, il est souvent possible de trouver une corrélation entre les faits historiques et les phénomènes linguistiques. Les chercheurs sont ainsi capables d'introduire des perspectives sociolinguistiques intéressantes dans l'étude de l'ancienne langue, ce qui n'a guère été fait dans le domaine du français.

Je renvoie au volume pour d'autres points importants, telle la discussion concernant la définition de la notion de dialecte (voir par exemple la discussion entre Benskin et Dees, pp. 189-194) et la discussion sur le rapport entre langue parlée et langue écrite (pp. 127-132).

Quelles sont les meilleures bases matérielles des études médiévales? Voilà le second point qui est en fait un problème extrêmement complexe et que l'on peut défracter en une multitude de questions – en voici deux:

Sur quel type de documents faut-il se baser? Là encore, une tradition romaniste voulait que les chercheurs se basent sur les textes littéraires, à l'exclusion des chartes, faussement considérées comme sans valeur linguistique, malgré le fait qu'elles seules aient l'avantage d'être localisées et datées. Sur ce point, l'opinion des chercheurs français s'est modifiée, heureusement. Pour ce qui est des études anglaises plus particulièrement, la situation de la recherche semble plus réaliste, étant donné que les chercheurs travaillent depuis longtemps à la fois sur textes juridiques et textes littéraires (voir Benskin (1988)). Pour d'autres langues, voir l'article de van Reenen dans le volume et l'ouvrage consacré à la dialectologie intitulé: *New Methods in Dialectology*.

Faut-il se baser sur les éditions critiques ou sur les manuscrits? Cette question a été posée, il y a quelques années, par Bernard Cerquiglini (1989). Elle a été reprise par Suzanne Fleischman (1990) et a provoqué des discussions assez violentes parmi les romanistes. Discussions brillamment résumées de façon très polémique par Busby (1993). Là encore, il semble que la situation de nos collègues anglais soit plus avancée: depuis quelque temps déjà, ils travaillent non seulement sur la base d'éditions

mais aussi directement sur les manuscrits et ils ont poussé l'étude des manuscrits jusqu'à pouvoir relever les particularités de transcription appartenant à des ateliers identifiés ou même à des scribes anonymes ou nommés (voir l'article de Doyle dans le volume, McIntosh (1974) et Benskin et Laing (1981)). En Angleterre, les études combinant les deux disciplines stemmatologie et dialectologie existent depuis quelque temps déjà, alors que ce type d'étude est rare dans le domaine du français (voir pourtant Mulken (1993) et Schøsler (à paraître)). Pour la langue française, la seule innovation méthodologique dans le domaine de l'étude des textes d'ancien français se rencontre dans les études comparatives des versions successives d'un même texte français (voir Löfstedt et Buridant) ou bien des comparaisons entre l'original latin et une version française (voir Löfstedt et le groupe de recherche à l'Université de Louvain dirigé par van Hoecke).

Voilà un petit échantillon des questions fondamentales pour les études sur les langues anciennes qui sont discutées de façon approfondie dans ce volume très intéressant.

Lene SCHØSLER

RÉFÉRENCES

- Benskin, M. et Laing, M. (1981): «Translations and *Mischsprachen* in Middle English Manuscripts», *...so meny people, longages and tonges. Philological Essays in Scots and Medieval English Presented to Angus McIntosh*, édités par Benskin, M. et Samuels, M.L., Edimbourg.
- Benskin, M. (1988): «The numerical classification of languages, and dialect maps for the past», *Distributions spatiales et temporelles, constellations des manuscrits. Études de variation linguistique offertes à Antonij Dees à l'occasion de son 60^e anniversaire*, éditées par Reenen, P.Th. van et Reenen-Stein, K. van, Benjamins, Amsterdam, pp. 13-38.
- Buridant, C., entre autres (1983): «Translatio Medievalis: théorie et pratique de la traduction médiévale», *Tra-Li-Li, XXI, 1*, pp. 81-136.
- Busby, K. (1993): «Variance and the Politics of Textual Criticism» *Towards a Synthesis? Essays on the New Philology*, édités par Busby, K., Rodopi, Amsterdam, pp. 29-45.
- Busby, K. (1993): «Doin' Philology While the -isms Strut» *Towards a Synthesis? Essays on the New Philology*, édités par Busby, K., Rodopi, Amsterdam, pp. 85-95.
- Cerquiglini, B. (1989): *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Éditions du Seuil, Paris.
- Dees, A. (1980), avec le concours de Reenen, P.Th. van et Vries, J.A. de: *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle*, Max Niemeyer, Tübingen.
- Dees, A. (1987), avec le concours de Dekker, M., Huber, O. et Reenen-Stein, K. van: *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Max Niemeyer, Tübingen.
- Fleischmann, S. (1990): «The Discourse of the Medieval Text», *Speculum*, 65, pp. 19-37.

- McIntosh, A. (1974): «Towards an inventory of Middle English scribes». *Neuphilologische Mitteilungen* 75, pp. 602-624.
- Löfstedt, L. entre autres (1973): «Sur la valeur linguistique des variantes de manuscrits», *Actes du 5^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, pp. 114-119, Turku/Åbo.
- Mulken, M. van (1993): *The Textual Tradition of the 'Perceval' of Chrétien de Troyes*, Amsterdam.
- Remacle, L. (1948): *Le problème de l'ancien wallon*, Liège.
- Schouten, M.E.H. and Reenen, P.Th. van, éd. (1989): *New Methods in Dialectology*, Foris, Dordrecht.
- Schössler, L. (à paraître): «New Methods in Textual Criticism: the Case of the *Charroi de Nîmes*», *Medieval Dialectology*, éd. par J. Fisiak, Mouton de Gruyter, Berlin.

Geolingüística. Trabajos europeos, éd. par Pilar García MOUTON, Biblioteca de filología hispánica, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 1994, 273 pages.

Ce volume réunit une douzaine d'articles rédigés par les responsables ou collaborateurs d'atlas linguistiques en chantier ou en cours de parution. Ces atlas concernent essentiellement le domaine roman, principalement l'ibéro-roman: l'*Atlas Lingüístico del Domini Català* (J. Veny - L. Pons Griera [253-273]), l'*Atlas Lingüístico y Etnográfico de Cantabria* (M. Alvar [41-78]), l'*Atlas Lingüístico y etnográfico de Castilla-La Mancha* (P. García Mouton - F. Moreno Fernández [111-153]), l'*Atlas Lingüístico Galego* (M. González González [169-195]), l'*Atlas Lingüístico - Etnográfico de Portugal e da Galiza* (J. Saramago [225-232]). Les autres domaines romans sont représentés par l'*Atlas Linguistique du Ladin Central* (H. Goebel [155-168]), l'*Atlante Linguistico Italiano* (L. Massobrio [187-198]), l'*Atlante Linguistico della Sicilia* (G. Ruffino - M. D'Agostino [199-224]), et un panorama des atlas linguistiques roumains (N. Saramandu - I. Ionica [233-252]). En contrepoint à ces atlas presque tous régionaux, est présenté l'atlas linguistique basque, *Euskal Herriko Hizkuntz Atlasa* (G. Aurrekoetxea - Ch. Videgain [79-96]) qui couvre l'entier d'un domaine non roman. Enfin des types plus récents sont illustrés par des atlas plurilingues, l'*Atlas Linguistique Roman* (M. Contini [97-110]) qui couvre un groupe linguistique, tandis que l'*Atlas Linguarum Europae* (M. Alinei [1-39]) embrasse tout un continent.

Comme il se doit à propos de travaux en chantier, ce sont surtout les questions organisationnelles et méthodologiques qui sont étudiées dans ces articles. Cependant P. García Mouton et F. Moreno Fernández présentent par le commentaire d'une dizaine de cartes synthétiques [126-153] les résultats obtenus sur quelques réalisations phonétiques (*s* implosif, neutralisation de *l* et *r* en finale absolue, *yeísmo*) dans deux provinces de leur domaine. Les problèmes organisationnels sont surtout importants pour des atlas de grande amplitude réalisés par de nombreux collaborateurs, comme l'*Atlas Linguarum Europae* et l'*Atlas Linguistique Roman*. C'est aussi le cas pour un atlas dont la réalisation, proche désormais, a dû surmonter de nombreuses

et longues vicissitudes comme l'*Atlante Linguistico Italiano*. Les problèmes méthodologiques sont particulièrement évidents pour les atlas plurilingues de troisième et de quatrième générations qui doivent déterminer leurs propres modèles et développer des innovations comme la carte de motivation [24-26], la cartographie synthétique de l'évolution phonétique, de la phonologie et de la morpho-syntaxe [106-107], par exemple. Mais bon nombre d'atlas régionaux en chantier s'efforcent de renouveler le genre. Le recours à l'informatique, qui tend à se généraliser, rend possible désormais une présentation des données beaucoup plus riche que par le passé. L'informatique permet non seulement la cartographie automatique, prévue pour les prochains volumes de l'atlas galicien et pour l'atlas catalan, mais également la réalisation de banques de données qui donnent accès à une plus grande part des matériaux linguistiques recueillis par la transcription des enregistrements: phraséologie, ethno-textes, dans l'atlas basque par exemple. Grâce à la conjonction avec le CD-ROM, une banque de données sonore permet la mise au point d'un «atlas parlant» du ladin central, ce qui résoud les questions de la fiabilité des transcriptions et de l'archivage des enquêtes. Le renouvellement concerne aussi la conception même des atlas linguistiques. Les projets les plus nouveaux visent à intégrer la perspective variationnelle à la géographie linguistique. L'atlas de la Castille et de la Manche réunit les résultats d'enquêtes classiques sur les parlers ruraux à ceux d'enquêtes menées, dans une perspective sociolinguistique, sur les parlers urbains. Les promoteurs de l'atlas de la Sicile veulent en faire l'instrument d'une sociolinguistique de l'espace grâce à plusieurs réseaux d'enquêtes étudiés selon des questionnements spécifiques avec des informateurs multiples pour chaque point (jusqu'à 14). Les programmations chronologiques qui concluent la plupart des présentations de ces projets ou de ces chantiers, les plus innovants comme les plus classiques, laissent bien augurer de leur avenir.

Jean-Paul CHAUVEAU

Bollettino dell' Atlante Linguistico Italiano, III Serie, Dispensa n. 11-16, 1987-1992, Torino, 1993, 283 pages.

Après une interruption de sept années le *Bollettino* reparaît et la présente livraison correspond aux six fascicules attendus. Un avant-propos de L. Massobrio [XI-XXII] expose les raisons de ce retard et les dernières difficultés rencontrées pendant cette période par l'*Atlante Linguistico Italiano*. De ce fait certaines présentations d'atlas linguistiques (Mexique, Catalogne, Ladin central, Val d'Aoste, Toscane, etc. [85-164]) ne fournissent que l'état des travaux il y a quelques années et seraient à actualiser. Les articles concernent la dialectologie et l'onomastique. M. Alinei plaide pour une cartographie onomasiologique de type structural à partir de l'exemple du parrainage dans le domaine italien [5-14]. D. Calleri présente les types lexicaux relevant du *baby-talk* dans les matériaux de l'*Atlante Linguistico Italiano* [15-22]. A. Nesi et M. Paoli [23-30] se proposent d'étudier d'un point de vue linguistique les résultats d'une enquête lancée en 1869 par le gouvernement italien sur les pêches maritime, lacustre et fluviale. C. Cortese présente le lexique de la viticulture dans un village de la région de Molise [31-44]. R. Olivieri étudie les ethniques ligures transmis par les textes latins et grecs de l'époque classique qu'il range en deux catégories: les suffixés et les composés [45-62]. P. Bardelli Plomteux a extrait des nombreux matériaux recueillis par Hugo Plomteux une enquête sur le travail du charbonnier à Osiglia

[63-83]. Comptes rendus [165-192]; thèses soutenues à Turin, L'Aquila, Chieti [193-207]; rapports annuels d'activité des dernières années pour les atlas linguistiques italien et du Piémont occidental [209-275].

Jean-Paul CHAUVEAU

Observatoire linguistique/Language Watch, *Nos langues et l'unité de l'Europe, Actes des colloques de Fleury (Normandie) et Maiáno (Prouvènço)*. Édités par Philippe BLANCHET, Préface de André Martinet, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, Peeters, Louvain-la-Neuve, 1992, 114 pages.

Ce bref volume, édité dans une collection prestigieuse, se signale d'abord par l'extrême diversité des contributions réunies. Certaines, les plus développées, constituent une véritable réflexion sociolinguistique sur des problèmes théoriques difficiles (David Dalby, 22-31; Guy Jucquois, 47-68) et débouchent sur des remises en cause idéologiques intéressantes qu'on aimerait cependant plus approfondies. D'autres (les plus nombreuses) fournissent, sous la plume de leurs auteurs ou par le moyen de résumés proposés par l'éditeur du volume, des données factuelles (généralement un peu trop vagues) sur tel ou tel aspect de l'usage d'une langue donnée.

L'ouvrage, qui se veut bilingue français-provençal, comporte, dans sa seconde partie, des textes qui concernent la pratique et les usages de cette dernière langue. A côté de monographies dont on pourra regretter l'extrême brièveté (Mauron, Moucadel, Venture, Fabre) eu égard à l'intérêt des sujets abordés (l'enseignement de la langue dans les divers degrés, le rôle de l'association pédagogique «Lou Prouvençau à l'Escolo», le Félibrige...) ou le caractère lacunaire (les pages sur l'«ediciooun prouvençalo» par exemple, qui réduisent cette dernière à une seule «école de pensée», confondant ainsi usages graphiques divergents et variétés linguistiques), on y remarque surtout le caractère artificiellement polémique de certaines interventions, en particulier celles de l'éditeur du volume, qui semble avant tout désireux de trier le bon grain (le «provençal») de l'ivraie (l'«occitan» cf. pp. 112 et 113). On en arrive de la sorte à suggérer que le «provençal» est plus proche des «parlers d'Italie», du «francoprovençal», voire du «bourguignon» ou du «français» (p. 110) que... des parlers languedociens avec lesquels on croyait pourtant, jusqu'à nouvel ordre, que...

Mais on remarquera que les autres collaborateurs du volume sont plus circonspects. Qui font de «provençal» un équivalent de «langue d'oc» (Féraud, p. 101, Domènè, p. 79, voire Martinet, p. 7, qui évoque, il est vrai, l'époque révolue des «patois d'oil et d'oc»). Ou qui, curieusement, renvoient le provençal à «cette poésie provençale qui dominait tout le sud de l'Europe au Moyen Age» (Walter, p. 34, sans autre forme de procès). Bref, un analyste des systèmes de nomination des langues et des conflits en ce domaine trouvera ici de quoi alimenter sa réflexion. Et l'auteur de ce compte rendu une confirmation des hypothèses qu'il formulait naguère à ce sujet à propos des «linguistes» confrontés à cette difficulté («Simples réflexions d'ordre sociolinguistique sur la nomination refusée de l'occitan dans le discours des 'militants linguistiques'», Jean-Claude Bouvier - Claude Martel (dirs.), *Les Français et leurs langues*, Publications de l'Université de Provence, 1991, pp. 449-460).

Un peu moins d'acharnement vainement polémique (quel linguiste ignore l'existence de la langue d'oc, ou occitan, et de ses diverses variétés: provençal, languedocien, gascon, etc., diversement «instituées» cf. Pasquini ici même), un effort de définition un peu plus élaboré (un système graphique, celui d'Alibert ou celui de Mistral, voire une langue littéraire plus ou moins étroitement liée à ce système, ne sauraient suffire pour identifier des parlers, qui n'en ont généralement que faire!) et une analyse un peu moins grossière de la conscience linguistique des locuteurs («provençal» ou... «occitan» peuvent supporter plusieurs productions de sens – et plusieurs graphies – souvent contradictoires ou complémentaires: des enquêtes sérieuses remplaceraient avantageusement des pétitions de principe) permettraient sans doute de substituer à ces jugements péremptoires des appréciations à la fois plus nuancées, plus rigoureuses et plus fécondes pour l'avenir de la recherche en ce domaine.

Philippe GARDY

Arras au Moyen Age, Histoire et Littérature, textes réunis par Marie-Madeleine CASTELLANI et Jean-Pierre MARTIN, Arras, Artois Presses Université (Collection «Langue et Littérature Françaises»), 1994, 303 pages.

Actes d'un colloque tenu à Arras en 1992 et regroupant dix-huit communications. Quatre d'entre elles sont consacrées à l'Histoire d'Arras au Moyen Age, en particulier: R. Fossier, *Arras et ses campagnes au Moyen Age* [15-25]; – G. Jehel, *Gênes et Arras au Moyen Age* [27-36]; – A. Derville, *La Finance arrageoise: usure et banque* [37-52]. La littérature arrageoise est représentée par deux communications consacrées au *Jeu de Saint Nicolas*: M. Rousse, *Le Jeu de Saint Nicolas, tradition et innovation* [153-162] et M. Suarez, *L'Autre dans le Jeu de Saint Nicolas de Jehan Bodel* [163-173] et une consacrée au *Jeu de la Feuillée* (on trouvera dans cette communication une nouvelle explication de *canebustin* v. RLiR 57, 556-557); la poésie arrageoise du 13^e s. est le sujet traité par M. Gally, *Poésie en jeu: des jeux-partis aux fatrasies* [71-80] et M. Grossel, *Le Chevalier-ménestrel Andrieu Contredit d'Arras. Une subtile orthodoxie* [81-96]. Mais on oublie trop souvent qu'il y a eu un renouveau théâtral à Arras au 15^e siècle, ce que nous rappelle J.-P. Bordier, *Eustache Marcadé, auteur de la Passion d'Arras et de la Vengeance Nostre Seigneur* [197-218]. La mystérieuse *Belle Hélène de Constantinople* a aussi des liens étroits et parfois obscurs avec Arras, que démèlent avec brio P. Verhuyck, *Et le quart est à Arras. Le roman de la Belle Hélène de Constantinople et la légende du Saint-Cierge d'Arras* [111-124] et J. Koopmans, *Aspects de l'histoire artésienne dans la Belle Hélène de Constantinople* [125-136]. On verra aussi défiler Gautier d'Arras (C. Pierreville, *Le Couple et le double dans les romans de Gautier d'Arras* [97-109]), le *Roman du Comte d'Artois* (D. Queruel, *Le Roman du Comte d'Artois: écriture romanesque et propagande politique* [137-149]) et Gautier de Belleperche que J.-R. Smeets, *Gautier de Belleperche, auteur de la Chevalerie de Judas Macchabee, auteur picard: mais de quelle partie de la Picardie?* [229-238] fait revivre avec toute sa passion et attribue au Ponthieu-Vimeu. L'ouvrage se termine par deux belles éditions de textes: J. Lemaire, *A propos d'un rhétoriqueur arrageois méconnu: Jehan Cawet (évoqué dans une lettre de Nicaise Ladam et dans un rondeau anonyme)* [239-253] et A. Brasseur, *Édition des*

Pastourelles de Jehan Bodel [257-303]. Dans cette édition des cinq pastourelles de Bodel je proposerais deux rectifications: 265, I, 22-23 où je garderais le texte du ms. que je traduirais par «si j'avais la réputation d'être ton ami sans en obtenir les résultats»; – 286, IV, 48 où je suis TL 2, 1020, 44 et comprends: «Jeune homme, selon votre vouloir...». On corrigera donc en conséquence les articles *creant* et *cri* du glossaire. Je dois aussi ajouter que j'ai présenté à ce colloque une communication consacrée à un mot arrageois et à son intérêt pour élucider un passage du *Jeu de la Feuillée*; elle a été jugée trop technique, pour ne pas dire indigne de ce recueil. On me permettra de ne pas partager ce point de vue.

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Henri VERNAY, *Dictionnaire onomasiologique des langues romanes (DOLR)*, volume 3 [Adhésion/refus, vérité/contre-vérité, le domaine causal, états et changements d'états, organisation de l'espace], Tübingen, Niemeyer, 1993, XV+ 178 pages.

Le *Dictionnaire onomasiologique des langues romanes* de Henri Vernay, vaste présentation du vocabulaire roman contemporain⁽¹⁾, paraît à un rythme soutenu: ce troisième volume suit de près les volumes 1 (1991) et 2 (1992)⁽²⁾; un quatrième volume vient de paraître en 1994. Cette entreprise importante, conduite par un seul auteur, relève le défi de la lexicographie pan-romane à un moment où aucune équipe, aussi internationale fût-elle, ne semble plus avoir l'audace de se lancer dans l'élaboration d'un nouveau REW. L'utilité du DOLR pour la linguistique romane est donc incontestée, et on lui réservera une place de choix dans toute bibliothèque universitaire et privée.

Le volume débute par une bibliographie [xi-xiv] et une liste des abréviations [xv]. La bibliographie est souvent vieillie (cf. le nombre des volumes parus de DECat, DRG, FEW, TLF; années de publication du LEI; éditions périmées, par exemple pour le Petit Robert; utilisation du DECast de Corominas, au lieu de la seconde édition de Corominas/Pascual)⁽³⁾. Un important index, subdivisé par langues, clôt le volume [130-178].

-
- (1) Le point de vue n'est cependant pas purement moderne, puisque à l'occasion, H. Vernay cite une forme ancienne (par exemple a. fr. *issir* [120], *veer* [19], *verté* [24]).
 - (2) V. le c. r. de Gérard Gorcy (ici 57, 191-3).
 - (3) En outre, la colonne des sigles a malencontreusement été mélangée avec la colonne des indications bibliographiques, de sorte que certaines abréviations ont été tronquées (<AlcB> au lieu de <AlcBMoll>, <DE> au lieu de <DECat> et <DECast>) ou au contraire élargies (<Littré Emile> au lieu de <Littré>). Dans la liste des abréviations, il manque <étym. inc.> [46], <goth.> [110], <lat. médiév.> [22], <longob.> [124], <lucch.> (= *lucquois*) [79], <onomat.> [34], <tc.> [64] et <v. déf.> [110].

Le modèle de description n'a pas varié. La macrostructure est constituée par les cinq champs noémiques énoncés dans le titre, eux-mêmes subdivisés en sections plus petites (19. Adhésion, 20. Non-adhésion, 21. Vérité, 22. Non-vérité, 23. Les relations causales, 24. États d'existence, 25. Localisation générale, 26. Le champ monstratif, 27. Mouvement). Chaque champ noémique comporte une partie <A. Système noémique>, qui présente de façon schématique les différents noèmes traités; une partie <B. Structures lexicales>, où les réalisations romanes des différents concepts sont énumérés; une partie <C. Vue d'ensemble>, qui synthétise les résultats de <B.>⁽⁴⁾. On pourrait appliquer le terme de microstructure à l'organisation à l'intérieur de <B. Structures lexicales>. Cette partie est en effet subdivisée en paragraphes numérotés de a) à n)⁽⁵⁾, qui correspondent à autant de noèmes se rattachant au champ noémique donné⁽⁶⁾ et qui regroupent les différentes réalisations romanes des concepts, en principe dans l'ordre suivant: français, occitan, gascon, catalan, espagnol, galicien, portugais, italien, sarde, romanche, frioulan⁽⁷⁾, roumain. Mais il faut remarquer qu'à l'intérieur de ces paragraphes, les représentants romans sont en général regroupés par appartenance à un étymon (lointain), de sorte que l'ordre canonique est souvent modifié pour les besoins de l'exposition. L'étymologie apparaît donc comme un principe structurant de la microstructure d'un ouvrage où l'on n'attendrait pas qu'elle joue un rôle. On présente donc quelques observations à ce sujet.

L'intervention de l'étymologie entraîne d'abord certaines incohérences au niveau synchronique contemporain, car les lexèmes des différentes langues romanes qui se rattachent à un même étymon n'ont pas nécessairement la même extension sémantique, ce qui n'est pas mis en évidence par les structures du DOLR⁽⁸⁾. Ainsi on lit sous «(se) déplacer (qqch.) d'un mouvement de bas en haut» [115] fr. *monter*, mais aussi esp. *montar* et it. *montare*, dont le sens est moins général que celui de leur correspondant français, et les lexèmes de base traduisant cette notion en espagnol (*subir* [116]) et en italien (*salire* [115]) ne sont cités que plus loin. Cette particularité du DOLR lui fait de même mettre au même niveau esp. gal. port. *querer*, qui sont les termes centraux pour «vouloir», et roum. *a cere*, dont le sens est «exiger, demander; prier» [47].

-
- (4) Sous A et B, on utilise des chiffres arabes, tandis que sous C, on renvoie à la même classification en chiffres romains, sans que l'on sache trop pourquoi.
 - (5) Certains paragraphes numérotés a) - n) sont subdivisés en alinéas non numérotés, dont le contenu se distingue au niveau grammatical (par exemple 1.0.d: «donner une chose pour réelle, pour vraie [= affirmer]» et «action d'affirmer» [2]) ou étymologique (par exemple 1.0.d: «action d'affirmer» [empr. du lt. *AFFIRMATIO*] et [empr. du lat. *ASSERTIO*] [2]).
 - (6) Un noème peut relever de deux champs lexicaux, et il sera alors répété (ainsi le paragraphe 4.1.a) [87] est presque identique à 2.1.b) [95]).
 - (7) Au niveau de la métalangue, on observe l'emploi du terme de rhéto-frioulan [31], sans que cela semble être une prise de position dans la *questione ladina*.
 - (8) Une ébauche d'une différenciation sémantique se trouve par exemple sous 24.1.2.a, où on distingue les sous-concepts «passer d'un état à un autre» sans spécification, «id. (vers un état relativement définitif)», «id. (vers un état passager)» et «id. (transformation impliquant un effort)» [64].

L'étymologie (au sens de rattachement à un étymon) étant ainsi introduite comme un des principes microstructurels de base du DOLR⁽⁹⁾, ce dernier est donc loin d'être d'essence purement onomasiologique. Et le point de vue devient même franchement sémasiologique quand on lit par exemple: 'Les formes verbales des langues gallo-romanes, du catalan et du romanche ayant une origine onomatopéique du type TROMP désignent le concept «induire qqn en erreur quant aux faits et quant aux intentions, en usant de mensonges, de dissimulations» en fonction transitive et celui de «commettre une erreur» en tant que formes pronominales' [40].

D'autre part, on constate non seulement d'assez nombreuses inconséquences dans la présentation⁽¹⁰⁾, mais les indications étymologiques elles-mêmes ne sont pas aussi soigneuses que l'exigerait la place dévolue à l'aspect diachronique. On est surpris par exemple d'apprendre que les désignations romanes de «partir du lieu où l'on est» proviennent de lat. ALLARE, IRE, VADERE et ANDARE [80]. A d'autres endroits, l'accent est curieusement mis sur l'*etimologia remota*, par exemple quand sd. *taččai* est expliqué par un 'dér. à partir du fr. *tache* par la voie de l'esp.' [16]: le cheminement est sd. *taččai* < esp. *tachar* < esp. *tacha* < fr. *tache* (DES; DECast 5, 370). L'infiniitif «long» substantivé du roumain est presque constamment mal analysé: roum. *interzicere* n.f. «interdiction» serait emprunté à lat. *interdictio* [18]; roum. *reprobare* n.f. «réprobation» serait un emprunt à lat. *reprobatio* [17]; roum. *recuzare* n.f. «fait de récuser» serait emprunté à lat. *recusatio* [14]; etc.

-
- (9) Quelquefois l'ordre géographique strict prime sur les regroupements étymologiques, ce qui pourrait dérouter le lecteur naïf, surtout si le premier étymon n'est pas répété après un groupe de lexèmes dérivant d'un second étymon (ainsi frioul. *no* et roum. *nu* reprennent la série des représentants de NON, tout en étant placés, avec rom. *buca*~, dans l'orbite de lat. BUCCA [12]; c'est seulement esp. gal. port. *lugar* qui proviennent de LOCALIS, et les lexèmes qui suivent se rattachent de nouveau à LOCUS [76]; etc.).
- (10) Ainsi les étymons qui relèvent de la troisième déclinaison latine sont tantôt cités au nominatif (FRONS [97]), tantôt à l'accusatif (MONTEM [96]), tantôt au nominatif et au génitif (PES, PEDIS [102]) ou au nominatif et à l'accusatif dépouillé de la consonne finale (PARS, PARTE [98]). De plus, comme les étymons sont systématiquement donnés en petites capitales, on ne sait pas toujours avec certitude si H. Vernay considère tel lexème comme héréditaire ou emprunté. – La terminologie est parfois déroutante. Par exemple, on distingue mal la sémantique des différentes formules introduisant les étymons: ainsi esp. gal. port. *sitio* sont expliqués 'à partir du lat. SITIO', tandis qu'it. *posto* provient 'du lat. POSITUM' [76]; occ. *tirassar* «traîner» s'expliquerait 'à partir du lat. TIRARE' [108], tandis que fr. *se retirer* et congénères seraient des 'forme[s] comp. à partir de RE + TRAHERE' [110] (v. FEW 6, I, 402-3, MARTYRIUM); it. *scostare* est analysé tantôt comme 'forme comp. à partir du lat. COSTA' [115], tantôt comme 'dér. à partir du lat. COSTA' [115]. D'une manière générale, la dérivation et la composition ne sont pas clairement distinguées (fr. *retirer* serait un 'dér. à partir du lat. RE + TIRARE' [81; étymologie par ailleurs contestable], mais fr. *retrancher* serait une 'forme comp. à partir du lat. RE + *TRINICARE' [81]).

Quelques notes de lecture au sujet des étymologies du DOLR⁽¹¹⁾: 4: occ. *assentir* et congénères sont empruntés à lat. *assentire* (FEW 25, 523a; DECast 5, 209; DECat 7, 805), ce qui peut éventuellement faire douter du caractère héréditaire que LEI 3, 1825a prête à it. *assentire*. – 13: esp. *rechazar* est emprunté à a. fr. *rechacier* (DECast 1, 933). – 20: fr. *mesquin* et congénères peuvent être empruntés à l'espagnol ou à l'italien (FEW 19, 128b, MISKIN); quant à cat. *mesquí*, esp. *mezquino* et port. *mesquinho*, ce sont des emprunts directs à ar. *miskin* (DECat 5, 629; DECast 4, 62; DELP 4, 114). – 29: sd. *reale* «loyal» est emprunté à it. *reale* «loyal, fidèle; sincère» (dp. av. 1412, GDLI 15, 605), v. DES 2, 341; engad. *real/reel* «id.» pourrait être également emprunté à l'italien. – 30: roum. *credință* < lat. *CREDENTIA (Cior 249; FEW 2, 1308b, CRÈDÈRE). – 36: roum. *imaginea* est emprunté à fr. *imagination* (Tiktin² 2, 335). – 43: fr. *causalité* et congénères s'expliquent mieux comme des emprunts à l'italien. *causalitas* «nexus causalis» (hap. 4^e s., ThesLL 3, 701-2; < *causalis*), latméd. «causae vis, efficientia; causarum nexus, ordo» (env. 1243/1248, MltWb 2, 410), v. TLF 5, 317; GDLI 2, 897; DELP 2, 102. – 45: fr. *projeter* et congénères proviennent de *jeter puer* (< PORRO), avec mauvaise latinisation de *por* (forme atone de *puer*) en *pro* (FEW 5, 23a, JÄCTARE; TLF 13, 1294-5). – 48: fr. *raisonner* et congénères sont dérivés du substantif roman (FEW 10, 106a, RATIO I 2 a; DECast 4, 802; DECat 7, 101; DEICZ 1026). – 54: *discussiunar* «discuter» est dérivé de rom. *discussiun* (DRG 5, 287). – 55: occ. *confront* et it. *confronto* sont des dérivés romans (FEW 2, 1045b, CONFRONTARE; DEICZ 268). – 65: roum. *schimbare* < lat. *EXCAMBIARE (Cior 734). – rom. *sviluppar* «évoluer» correspond à it. *sviluppare* (< it. *viluppo* < l'italien. *FALUPPA*, DEICZ 1304; 1439). – 71: frioul. (si) *distindi* «(s')étendre» < lat. DISTENDERE (DESF 624); roum. *a (se) întinde* < IN + *tinde* (< TENDERE) (Pușcariu; Tiktin² 2, 473). – 78: roum. *a aranja* est emprunté à fr. *arranger* (Cior 33; Tiktin² 1, 202). – 79: rom. *schluntanar* (as) «bouger» contient le préfixe résultant de EX- ainsi qu'un suffixe itératif. – 80: occ. gasc. *desbagatjar* «déménager» sont dérivés de *bagage* (FEW 1, 204a, *BAGA). – occ.; *dostar* «ôter» comporte le préfixe *d(e)-* (FEW 7, 288b, OBSTARE I 3). – 81: rom. *schluntanar* «éloigner» doit provenir de EX- + *LONGITANUM. – 83: cat. *apartament* et esp. *apartamento* semblent être de formation indigène (DECat 6, 312; DECast 4, 415). – 84: occ. *desviar* «dévier» et congénères galloromans, ibéroromans et romanche s'expliquent mieux comme des dérivés romans (FEW 14, 374a, vña I b α; DECat 9, 266; DECast 5, 798), malgré DELP 2, 326. – 86: roum. *împrejurimi* provient de *împrejur*, lequel prob. < PERGYRARE (Pușcariu; Tiktin² 2, 521, s.v. *jur*). – sd. *vikínu* < lat. *VÍCNUS* (DES). – 87: it. *altezza* et congénères romanches et frioulans < lat. ALITIA (LEI 2, 370). – rom. *afuns* «profond» est composé de AD + FUNDUS (DRG 1, 116). – fr. *gouffre* et congénères proviennent de gr. κόλπος (FEW 2, 925b; TLF 9, 351). – 95: roum. *picioar* (pl. *picioare*) < lat. PETIOLUS (Cior 620; Tiktin² 3, 70). – 106: esp. gal. port. *andadura* «allure» sont des dérivés de *andar* (DECast 1, 257; DELP 1, 247); it. *andatura* < *andare* (LEI 2, 718); sd. *andadura* pourrait être un emprunt à l'italien, de même que le verbe *andare* (DES 1, 87); frioul. *ande* est sans doute importé (DESF 1, 69). – cat. *rapidesa* et esp. gal. port. *rapidez* sont des dérivés intralinguistiques de l'adjectif (DECat 7, 110; DECast 4, 781; DELP 5, 39). – cat. port. *galopar*, it. *galoppare* et roum. *a galopa* sont des emprunts directs à fr. *galoper* (DECat 4, 310; DELP 3, 120; DEICZ 474; Cior 353), tandis qu'esp. *galopar* semble être dû à une dérivé

(11) Au niveau synchronique, nous avons relevé très peu d'erreurs: 17: occ. *condemnaire* veut dire «celui qui condamne, blâme» (Alibert); «condamnation» se dit *coundanacioun* (TrFél). – 78: «situation» se dit en roumain *situatie* < fr./it., Tiktin² 3, 437) ou *stare* (Tiktin² 3, 496). – «placer» se dit en roumain *a așeza* (Tiktin² 1, 240), *a pune* (Tiktin² 3, 247). – 81: le type *suprimir* «retrancher» existe aussi en galloroman (FEW 12, 450b, SUPPRIMERE I). – 108: esp. *quedarse* ne veut pas dire «aller trop lentement».

vation interne (< esp. *galope* < fr. *galop*, DECast 3, 45); quant à sd. *gallopare* et rom. *galoppar*, ils pourraient bien être empruntés à l'italien. – cat. esp. port. *trotar* sont empruntés au français (ou éventuellement à l'italien; FEW 17, 374a, *TROTTÓN; DECat 5, 666; DELP 5, 345); un emprunt direct du catalan à l'ancien haut allemand (DECat 8, 892) semble peu probable; sd. *trottare* est emprunté à l'italien ou à l'espagnol (DES 2,525). – 109: occ. *esquilhar* «glisser» ne provient pas du néerlandais *kegel* (v. FEW 16, 310b, KEGIL). – 110: roum. *a retrage* est calqué sur fr. *retirer/it. ritirare* (Tiktin² 3, 305). – cat. esp. port. *abandonar*, it. *abbandonare* et frioul. *bandonâ* sont empruntés au français (DECat 1, 5; DECast 1, 6; DELP 1, 28; DEICZ 2; DESF 1, 154), rom. *abandunar* peut provenir du français ou de l'italien (DRG 2, 127). – 111: fr. *quitter* et congénères dérivent d'a. fr. *quite* (FEW 2, 1475a, QUIĒTUS; TLF 14, 179). – it. *sparire* et rom. *sparir* s'expliquent mieux à partir de lat. APPARIRE (avec changement de préfixe, DEICZ 1243), le second étant peut-être emprunté au premier; roum. *a dispărea* semble être un emprunt au français (Cior 603; Tiktin² 2, 71). – 114: it. *retrocedere* est emprunté à lat. *retrocedere* (DEI 3236; GDLI 15, 938), malgré la formulation peu nette de DEICZ 1058 s.v. *retro-*. – it. *arretramento* dérive d'it. *arretrare*, lequel est un dérivé parasynthétique à partir de RETRO (DEICZ 74). – 115: it. *poggiare* «prendre une direction oblique» est dérivé d'it. *poggia* (< lat. PÖDIA, DEICZ 947). – fr. *escalader* dérive de fr. *escalade* (FEW 11, 266b, SCALA I 1 a); occ. *escalar* et congénères sont des dérivés intralinguistiques (FEW 11, 266a; DECat 3, 456; DECast 2, 666; DELP 2, 437; DEICZ 1139); fr. *escalade* est emprunté à l'occitan (FEW 11, 269b, SCALA n. 14; TLF 8, 105-6); port. *escalada* est emprunté au français ou à l'italien (DELP 2, 437); sd. *iskala* < lat. SCALA (DES 1, 116). – fr. *grimper* < abfrq. *GRIPAN, avec influence de *ramper* (FEW 16, 79a). – gasc. *arrapina* «grimper» est à classer FEW 16, 665b, RAPÔN I 2. – occ. *arpar* «gravir» est à classer FEW 4, 387a, HARPE 1 (et v. n. 15). – 117: fr. *tomber* et congénères sont d'origine onomatopéique; le point de départ semble être la Gallo-romania (FEW 13, II, 408b, TUMB-). – frioul. *colâ* provient de lat. CÖLÄRE (DESF 434). – fr. *chuter* «tomber» est dérivé de *chute* (FEW 2, 26a, CADÈRE I 1 a; TLF 5, 790). – occ. *casudo* «chute» dérive d'aocc. *cazer* «tomber», gasc. *cadude*, de gasc. *câde* (FEW 2, 24b, CADÈRE I 1 a); cat. *caiguda*, de *caure* (DECat 2, 643). – 118: roum. *a degringola* «dégringoler», dont l'existence en dehors des dictionnaires resterait à prouver, est sûrement un emprunt au français. – 120: il est difficile d'expliquer occ. *instableta* par un emprunt à lat. *instabilitas*.

Dans ces conditions, on est tenté de se demander s'il ne vaudrait pas mieux renoncer à toute indication d'ordre étymologique dans le DOLR (c'est la solution retenue pour le paragraphe 26.3.0. [98/99]): somme toute, l'étymologie ne constitue nullement l'objectif primordial du dictionnaire. Pourtant, nous devons souligner que la composante étymologique du DOLR est stimulante dans la mesure où elle fait sentir, à un niveau bien plus détaillé que le REW, que l'adoption d'un point de vue roman permet (ou constraint à) une nouvelle vision de bien des faits des différentes langues romanes, et qu'il ne suffit pas de pousser les recherches au niveau des différents langues et parlers romans et d'en faire faire la synthèse par des ordinateurs. Le DOLR a le mérite, face à l'engouement actuel pour les études unilingues et aux visions segmentaires qui en découlent, de nous rappeler cette évidence.

Malheureusement, la présentation matérielle du volume n'honore pas la prestigieuse maison d'édition. On relève non seulement un nombre non négligeable de fautes d'impression⁽¹²⁾, mais aussi des erreurs récurrentes comme la réalisation du

(12) A corriger notamment: – xi: Klopp] Klopp – Galimard] Gallimard – Dic%;;tio-
narul limbii romane] Dictionarul limbii române – științificăși] științifică și –

graphème roumain <t>, qui est rendu une fois sur deux par <t>; dans la partie <C>, nombreuses sont les phrases incomplètes ou inintelligibles⁽¹³⁾. Il nous semble que le DOLR, qui est une entreprise unique en son genre, mériterait une impression plus soignée.

Les remarques que nous avons été amenée à formuler ne sont que le témoignage de l'intérêt que nous avons pris, et que tout romaniste prendra, à la lecture de l'ouvrage. Autant que son auteur, nous sommes convaincu «de la nécessité d'une telle œuvre lexicale qui permettra de faire apparaître comment se sont développés les dif-

xv: gît. gîtan] git. gitan – 8, 11: lat. INTELLIGERE] lat. INTELLEGERE – 12: lat. BUCA] lat. BUCCA – 15: lat. ACCORDARE] lat. *ACCORDARE – roum. vrăjba] roum. vrajbă – 16: it. incom patibilità] it. incompatibilità – fr. tâche] fr. tache – 22: lat. ACORDARE] lat. *ACCORDARE – 35: roum. a dissimula] roum. a dissimula – roum. dissimulare] roum. dissimulare – 40, 123, 127: onomatopoétique] onomatopéique – 46: il. designo] it. disegno – 47: roum. creatie] roum. creatie – 50: roum. tel] roum. tel – 71, 75: roum. scuyla (a se)] roum. scula (a se) – 77: roum. găsiti (a se)] roum. găsi (a se) – 85: roum. depparte] roum. departe – du lat. LOMINTANUS] du lat. LONTANUS – *EXQUARTAREJ] *EXQUARTARE – 88: roum. a se gasiti] roum. a se găsi – sl. GAUSITI] sl. GASITI – 89: le portugais afastar-sue est empruntée à] le portugais afastar-se est emprunté à – 92: roum. împrejurimi] roum. împrejurimi – 95: roum. picioare (in)] roum. picioare (in) – roum. inăltîme] roum. înăltîme – occ. [...] pre foundeur] occ. [...] prefouneur – lat. VALEM] lat. VALLIS, -EM – 97: roum. urmă (in)] roum. urmă (in) – 98: it. sinistra] it. sinistra – 98, 102: roum. stingă] roum. stîngă – 102: roum; in urma] roum. în urmă – 104: esp., gal. circilación] esp., gal. circulatión – 105: frq. MARCÓN] frq. *MARKÓN – lat. vulg. *ROTEOLARE] lat. vulg. *ROTEOLARE – du franc BUT: fr. buter] du francique *BUT: fr. buter – 106, 123: roum. a bura] roum. a zbura – 109: port. des lizamento] port. deslizamento – 111: [du lat. IRE et VADERE selon la forme de conjugaison]] [du lat. AMBULARE, IRE et VADERE selon la forme de conjugaison] – DIS + PARESCERE > DIS- + *PARESCERE – roum. a dis-părea] roum. a dispărea – 112, 113, 125: gr. mod. αύνω] gr. mod. σώνω – 116: roum. inălta (a se)] roum. înălta (a se) – 117: esp. [...] tombar] esp. [...] tumbar – 120: roum. ieși] roum. ieși (a) – 122: roum. miscare] roum. mișcare – a se misca] a se mișca – frq. MARCON] frq. *MARKÓN – *ROTEOLARE] *ROTEOLARE – 121: port. lintidão] port. lentidão – 124: du lat. PARTIR] du lat. PARTIRE – 125: les formes du romanche engadinois et du frioulan restent incertaines] les formes du romanche engadinois et du frioulan restent d'origine incertaine – 127: ibéro-romaines] ibéro-romanes.

- (13) Que l'on en juge par cet échantillon: 'Pour «rendre autre ou différent» et «le fait de changer un état, une chose» venant d'une part du bas lat. CAMBIARE et d'autre part en dérivent' [73]. On apprend par exemple aussi avec étonnement que les 'formes pour «qui manque de rapidité, de vivacité» et ce manque lui-même proviennent ou dérivent du lat. LENTUS dans la plupart des langues romanes' [129]. – En outre, il faut enlever le paragraphe f) de la page 119, qui reprend le paragraphe e) de la même page.

férents vocabulaires des langues romanes, en quoi ils s'accordent et en quoi ils se différencient les uns par rapport aux autres»⁽¹⁴⁾, et nous en attendons la suite avec impatience.

Eva BÜCHI

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les abréviations sont celles du DOLR; en outre:

DESF = Zamboni (Alberto) *et al.*, 1984-. *Dizionario etimologico storico friulano*, Udine, Casamassima.

Pușcariu = Pușcariu (Sextil), 1975². *Etymologisches Wörterbuch der rumänischen Sprache. Lateinisches Element, mit Berücksichtigung aller romanischer Sprachen*, Heidelberg, Winter.

ThesLL = 1900-. *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, Teubner.

Tiktin² = Tiktin (Hariton), 1985-1989². *Rumänisch-Deutsches Wörterbuch* (éd. revue par Paul Miron), Wiesbaden, Harrassowitz.

Reinhard KIESLER, *Kleines vergleichendes Wörterbuch der Arabismen im Iberoromanischen und Italienischen*, Tübingen/Basel, Francke, 1994, XXIII + 404 pages.

Le titre de cet ouvrage qui annonce un ambitieux programme de recherche s'inscrit dans la tradition des 'dictionnaires étymologiques abrégés' comme l'inestimable *Kurzgefaßtes etymologisches Wörterbuch des Altindischen* de Mayrhofer (1956-80, 21982-). L'auteur veut se consacrer aux deux grandes racines de l'élément arabe en Europe, les langues des péninsules ibérique et italienne, considérant à juste titre les autres langues romanes comme secondaires à ce point de vue. Il entend mener une recherche comparative nouvelle et remonter par là aux origines de notre science. Jusqu'ici, les 'Aufmarschstraßen' ou 'Einfallstore' des emprunts orientaux ont trop souvent été considérés dans une seule langue romane donnée [IX]⁽¹⁾. Une étude comparée est donc fort prometteuse puisqu'elle devrait permettre de meilleurs jugements autant sur l'adaptation des mots arabes que sur leur cheminement ultérieur en Europe par le biais des langues italienne et ibériques⁽²⁾.

-
- (14) H. Vernay, «Pour un dictionnaire onomasiologique des langues romanes», in: D. Kremer (éd.), *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, 1989, Tübingen, 7, 457-469 (p. 461).
- (1) Cf. Marco Mancini *L'esotismo nel lessico italiano*, Viterbo, Università degli Studi della Tuscia, 1992, ouvrage qui décrit sur quelque 200 pages de façon fort intelligente et informée la 'voie italienne' des orientalismes, et contient une excellente étude sur les étymons.
- (2) On regrettera la non-utilisation de Jan Fennis, *La «Stolonomie»...*, Amsterdam, 1978, qui pouvait éclairer l'histoire de quelques termes de marine du bassin méditerranéen: ici *qabā'* cf. fr. *caban* ou *dār aṣ-ṣinā'* cf. fr. *arsenal* et congénères ou encore *bazz* cf. fr. *harbage*.

Ce 'petit dictionnaire des arabismes' comprend une partie préliminaire [IX-XXIII], une introduction historique et linguistique [1-84], une bibliographie [85-113] et le dictionnaire proprement dit [137-346], précédé d'un tableau onomasiologique des mots traités [115-135] et suivi d'utiles index [347-404]. Reinhard Kiesler (K.) a de toute évidence mis en œuvre un projet important et sérieux qu'il aurait pu sans difficultés mener à bien s'il avait disposé de plus de temps. Dans son état actuel en effet, l'ouvrage offre des parties de valeur fort inégale.

Un premier point de critique est suscité par la procédure de la recherche telle qu'elle est présentée dans la préface [IX sq.]: choisir chaque fois cent mots d'origine arabe en portugais, espagnol, catalan et italien, les unir dans un même dictionnaire et les analyser, mais «*mehr in die Tiefe als in die Breite*». Le nombre de 357 arabismes traités (dont 43 doublets) aurait dû être doublé pour offrir une base d'interprétation suffisante (si l'on considère que les langues en question connaissent actuellement peut-être deux milliers d'étymons arabes, augmentés d'un nombre non négligeable d'emprunts temporaires dans le passé). La profondeur du traitement lexical proposé ne justifie pas non plus le nombre restreint des entrées, comme l'atteste déjà l'usage insuffisant que fait K. des dictionnaires [XIII-XVII]:

Pour les définitions des mots espagnols, l'auteur s'appuie sur Moliner 1984 et le dictionnaire bilingue de Slaby-Grossmann ³1975, mais non pas sur le DRAE ²1992, toujours fondamental. Pour les premières attestations, manquent à côté du Grand Corominas-Pascual le *Diccionario histórico* de l'Académie et le *Diccionario del español medieval* de Bodo Müller qui contiennent déjà nombre d'arabismes. De même, en catalan le Corominas doit être corrigé par l'Alcover-Moll ²1968-. En italien, le GDLI de Battaglia, le LEI de Max Pfister et le GAVI de Colussi n'ont pas été utilisés à la différence du DELI et du DEI⁽³⁾. En français, le DEAF peut, au moins pour un certain nombre de mots, élargir les données du FEW (p. ex. n° 70 *gāliya*: DEAF 1,94 sq.).

Une telle restriction du choix des dictionnaires ne peut que surprendre tout lecteur lexicologue. L'introduction fait ensuite naître chez lui un fort sentiment d'ambiguïté qui ne se dissipera pas dans la partie lexicale du dictionnaire.

L'aperçu historique [3-21] contient des données essentielles tirées d'une bonne bibliographie à jour mais en reste très souvent au stade de la pure et simple présentation événementielle. Très bonne au contraire est la présentation du plurilinguisme [24-35]. K. a raison: il faut d'abord définir les types de contacts linguistiques possibles pour étudier ensuite les emprunts qui peuvent en découler [35-58]. La typologie des emprunts reprend des notions bien connues, que K. juge trop peu répandues («*die andernorts nicht immer mit der nötigen Sorgfalt beachtet werden*» [35]). Par contre, la part accordée aux emprunts syntagmatiques et syntaxiques [49-57] présente plus d'originalité.

Quelques observations de détail: 'Lehnübersetzungen' et 'Lehnbedeutungen' se distinguent presque toujours par le fait que les premiers traduisent un syntagme, les deuxièmes un mot simple (cf. en français: 'calques formels' opposé à 'emprunts sémantiques'); – l'utilisation d'un mot pour 'pénis' comme interjection n'a en effet «nichts aus-

(3) Un mot en ancien italien, comme *alfenico* «nicht in DELI, DEI, Z» [n° 58] ne peut pas apparaître dans le DELI ou le Zingarelli puisque ces dictionnaires ne traitent que le lexique encore existant aujourd'hui.

schließlich arabisch-spanisches... (Wagner 1923, 23)» [48 n 240], cf. Schweickard, It. *cazzo...*, Festschrift Geckeler (sous presse); – pour les emprunts sémantiques dans les langues techniques («Und das ist sicher kein vereinzelter Fall», [49]), un examen attentif de l'étude fondamentale de Bossong 1979, 106-128 (et aussi 1978, tous deux présents dans la bibliographie de K.) aurait permis une assertion plus nettement affirmative (de même, Bossong 1979 aurait pu être cité dans la note bibliographique sur les influences syntaxiques de l'arabe, [51 n 250]); – pourquoi le port. *falar em* (pour *falar de/sobre*) doit être un emprunt (possible) syntaxique (sur *takallama fi*) et non pas simplement un calque formel?

L'introduction s'achève par une analyse sous différents angles des mots du dictionnaire: K. les rassemble dans une liste [59-69] et les intègre dans des statistiques chiffrées (nombre des arabismes [69-74], genre, accentuation, premières attestations, répartitions onomasiologiques et géographiques [74-84]). C'est ici que la petite taille de son corpus ressort le plus fortement. Les chiffres donnés ne peuvent pas être significatifs, surtout pas ceux des premières attestations [78-80], sur lesquelles je reviendrai plus tard. Si l'auteur admet p. ex. que l'apparition tardive des lusismes s'explique peut-être par l'état de la recherche, pourquoi alors inclure les chiffres correspondants dans les tableaux au risque de fausser les résultats?

Indiscutablement plus utile que les parties chiffrées est le tableau onomasiologique [117-135], même s'il appelle quelques critiques de détail, dans la *materia medica*:

Ni l'*ambre gris*, ni l'*ambre jaune* ne sont des 'matières minérales' [117]; – le cumin (*carvi*, [122]) est autant une 'plante' (et non pas un 'assaisonnement') que p. ex. le *safran* [119, sous 'légumes']; – les trois 'boissons' – *arroke, jarabe, julepe* [122] – appartiennent toutes les trois au monde médicinal; – le *catram* [127] se produisait au Moyen Age à partir de bois et n'a donc rien à voir avec 'l'exploitation du sous-sol': peut-être, l'ensemble de ces termes ainsi que d'autres auraient pu être rangés sous 'sciences' [135] (où le *canfre* apparaît étrangement sous 'chimie'), dans une nouvelle rubrique 'pharmacologie'.

Après les différentes parties introducives, K. expose ses 357 articles lexicaux, ordonnés selon les étymons arabes. La microstructure de chaque article fait place aux formes et dates des emprunts en portugais, espagnol, catalan, italien et sicilien (séparation linguistiquement étrange, mais historiquement acceptable), puis aux synonymes non-arabes les plus usuels. Viennent ensuite les observations sur l'adaptation des arabismes dans la phonétique et la sémantique, des indications sur leur cheminement en Europe et finalement quelques observations d'histoire culturelle et des indications bibliographiques.

C'est précisément la microstructure des articles qui révèle le déséquilibre interne de l'ouvrage: la partie sur les 'formes' est convaincante, de même la bibliographie. Excellent est le traitement de l'adaptation phonétique qui fait avancer l'état actuel de la recherche. Mais la sémantique fait figure de parent pauvre. La partie (facultative) sur l'histoire culturelle («möglichst kurzgefaßt(e)», [XVII]) correspond très souvent à la seule citation du FEW XIX, ce qui surprend pour plusieurs raisons: le FEW est suffisamment connu et accessible pour permettre normalement un simple renvoi; l'histoire matérielle n'a jamais été son point le plus fort; malgré l'apport remarquable d'A. Steiger ou de H. Lüdtke, le volume XIX n'est pas de loin le meilleur du *Thesaurus galloromanicus*.

Si la sémantique et l'histoire culturelle peuvent être acceptées comme des domaines volontairement peu développés, il n'en va pas de même pour la structure chronologique des mots à laquelle l'auteur veut attribuer le poids important qu'elle mérite. On se heurte ici aux importantes défaillances dues à l'état de la recherche (peut-être était-il prématûrément de réaliser un tel dictionnaire), mais aussi à une utilisation insuffisante des sources déjà disponibles et parfois même de traités lexicologiques fondamentaux, comme celui de Neuvonen p. ex. Une étude plus poussée sur une trentaine d'articles⁽⁴⁾ empruntés au monde médico-biologique⁽⁵⁾ imposerait d'apporter au dictionnaire des corrections sur les points suivants:

1. La datation de mots espagnols, italiens et même du latin médiéval peut être améliorée:

– espagnol: 16⁽⁶⁾ *bādingān*, sp. *berenjena* (15. Jh.): ~ (14^e s., SinonMenschling [avec, en plus *berengenilla*])); – 36 *bazr qatūnā*, sp. *zaragatona* 'Plantago sp.' (1495), cf. *azarcatona* (1250, MoaminFradejas), (*a*)*zaragatona* etc. (1386, ms. 1430, AyalaMontadon), *zar(a)gatona* (14^e s., Neuvonen 302), ~ (14^e s., SinonMenschling); – 58 *fānīd*, sp. *alfeñique* (1330-43), cf. *alfennic* (1250, MoaminFradejas [mais aussi (*al*)*fenidio*]) et Vázquez-Herrera⁽⁷⁾ 181 s.; – 96 *ğulğulān*, «sp. *ajonjolí*... (*aljonjolí* 1495 ó 1493; *ajonjolí* 1513)», cf. esp. *ajonjolí* SinonMenschling; – 98 *habaq*, esp. *albahaca* (1495/93), cf. ~SinonMenschling et *alhabaca* ib., *alfavaca* Moamin: les types les plus anciens vont avec le port. *alfavaca* («16. Jh.»); – 122 *hursūf*, «Sp. *alcachofa*... (*carchofa* 1423; *alcarchofa* 1495 ó 1493) stammt nach Corominas wahrscheinlich aus dem Kat....», les doutes de K. basés sur l'agglutination de l'article (cf. cat. *carxofa* 1460 ca.) trouvent une base plus sûre en *alcorchofas* Moamin (1250), deux siècles avant la première attestation catalane; – 131 *karawyā*, sp. *alcaravea* (h. 1400), cf. ~ (Moamin; SinonMenschling); – 135 *kubāba*, sp. *cubeba* (1488), cf. *cubebo* Moamin, lat. méd. esp. *cubebe* (déb. 15^e s., SinonMenschling); – 172 *misk*, sp. *almizcle*... (*almizque* 1406-12), cf. le type *almiscle* (déb. 15^e s., SinonMenschling); – 266 *silq*, sp. *acelga* (1272-79 [= Neuvonen]), aussi dans le Moamin; – 309 *turmus*, sp. *altramuz* (*altarmuz* 1328-35), cf. *atramuz* (Moamin; SinonMenschling);

– italien: 74 *gazāl*, «It. *gazzella*... (*gacella*, *gaçello* 14. Jh.): cf. lat.méd.sic. *gaçalarum* (1145 ca., DeArteWillemsen); – 99 *ħabba ħulwa*, it. *anice* (14. Jh.), cf. venez.a. *anisi* (1233, Statuti Tiepolo, LEI 2, 1377, 46 s.); – 122 *ħuršūf*, «it. *carciofola* av. 1533; *cariofo* 1546», plus exactement it. *carciofola* 1528, *cariofo* 1524/27; du même étymon: lat.méd.sic. *caco-*

(4) Les n^os 4, 10, 16, 36, 58, 63, 70, 74, 90, 96, 98, 99, 122, 130, 131, 135, 141, 145, 163, 172, 191, 192, 203, 208, 246, 266, 273, 274, 280, 309, 310.

(5) Cf. M.-D. Gleßgen, *Die Falkenheilkunde des Moamin im Spiegel ihrer volgarizamenti. Lexikalische Studien zur arabisch-romanischen Übersetzungsliteratur* (Beihefte zur ZRP), 2 vol., Niemeyer (sous presse), avec les indications bibliographiques correspondantes, et G. Mensching, *La sinonima delos nombres delas medecinas griegos e latynos e arauigos. Estudio y edición crítica* (Fuentes de la Medicina española), Madrid, Arcos, 1994; puisque K. ne pouvait pas encore avoir à sa disposition ces deux travaux, il s'agira plus généralement de montrer en guise d'exemple que l'histoire des arabismes en Europe reste à écrire.

(6) Les chiffres se réfèrent aux numéros des articles, non pas aux pages de l'ouvrage.

(7) Lacune importante dans la bibliographie de K.: C. Vázquez de Benito & M^a T. Herrera, *Los arabismos de los textos medicos latinos y castellanos*, Madrid, 1989.

chula (1416, Caracausi 49); – 192 *nilūfar*, «nicht in DELI», mais dans GDLI: *nenufar* (1350 ca., Cresc. volg. [et fin du 14^e s., SerapiomIneichen]), *nenufarre* (ante 1347 ca., Pegolotti), *nenufarro* (1499, RicFior); – 246 *ruzz*, it. *riso* (av. 1320), Cresc. volg. est à citer ‘1350 ca.’ (date de la traduction) et non pas ‘av. 1320’ (mort de l'auteur) [*riso* apparaît déjà dans le Fiore, 13^e-14^e s., GDLI]; de même p. ex. 273 *summāq* [*somaco* est ici antérieur (1310 ca., AldSiena, TestiSchiaffini)];

– latin médiéval: 141 *lakk*, «Mlat. *lacca* wird schon um 1200 erwähnt (Gay)...», citation du FEW: mais les premières attestations remontent au moins au 9^e siècle; – 172 *misk*, mlat. *muscum* (11. Jh.: FEW 135a), MUSCUS apparaît déjà au cours du 4^e siècle (Hiéron.).

2. Il existe au Moyen Age des types lexicaux que l'auteur ne mentionne pas et qui peuvent élargir la vision de l'histoire d'un mot:

– espagnol: 4^e *anbar*, le type avec agglutination (n. 2 «Wohl nur pg.») existe aussi en esp. *alanbar de vallena* ‘ambre gris’ SinonMenschling, *alambar* (Tratado útil, ib.), de même que le type sur *-ra* («Im Port. und Span. Erhalt des auslautenden *-ar* vs. kat. *-re...* il. *-ra*»), cf. *anbra* (*de ballena*) SinonMenschling, *ambra* (*de las cuentas*) ‘ambre jaune (pour le rosaire)’ ib.; «Die Arabismen zeigen die übliche Assimilation *nb* > *mb*», cf. les exemples donnés auparavant; – 96 *ğulgülân*, en Espagne, le type hisp.ar. *al-ğonğolîl* (esp. *ajonjolî*) n'est pas exclusif, cf. *ajujulén* Moamin; – 163 *maşṭakâ*, à côté du type avec agglutination (*almástic*) apparaît comme en cat. le type *mastic* Moamin; 172 *misk*, l'arabisme *almizcle* est concurrencé par les descendants du lat. MUSCU-: *musco* (13^e s., Neuvonen; déb. 15^e s. SinonMenschling), *moscho* (1550, Laguna); – 280 *şandal*, en dehors de *sándal* est attestée la forme avec agglutination *açandal* (13^e s., ms. 15^e s., Neuvonen 238), ce qui peut nuancer l'argumentation étymologique;

– italien: 130 *kāfūr*, l'it. ne connaît pas seulement le type *canfora*, mais de façon sporadique aussi *caffera* (1347 ca., PegolottiEvans); – 203 *qandī*, à côté de *candito* existe *zuchero chandi* (1393, DocMelis 298; 1395, ib. 312), *zuccharo candi* (1433/37, Vitturi, TrattatiLupis-Panunzio), *zucchero candi* (1696, Ric.Fior., TB).

3. Surtout pour l'italien, les indications sur les synonymes pourraient parfois être élargies:

36 *bazr qaṭūnā*, it. *pulicaria* (14. Jh.): aussi *psillo* (1350 ca., Cresc.volg.), *psillio* (1563, Mattioli); – 63 *faṣfaṣa*, «Im Ital. entspricht gelehrtes *erba medica*» qui existe aussi en espagnol, cf. *mozar. mylqa* (1100 ca., Asín^cAbdūn 353, DCECH 4, 68 s.v. *mielga*), Laguna 2, 136 s.v. *medica* (1550); – 70 *ğāliya*, «Im Ital. entspricht ein anderer Arabismus: it. *zibetto*»: *gallia moscata* est fort bien attesté en Italie, au Moyen Age même accidentellement sous la forme simple *gallia* (fin 14^e s., SerapiomIneichen), *galiga* (14^e s., Marco Polo volg., B); pour l'esp. cf. Vázquez-Herrera 226 s.; Maíllo 77 s.; – 90 *ğauchar*, «Im Ital. entspricht *scaramazza* f ‘unregelmäßig geformte Perle’ (1671) < ?»: au Moyen Age, les synonymes usuels de *aljófar* sont it. *perla* et *margherita* (par ailleurs, l'attestation de Redi, 1671, donnée par K. est une forme adjectivale); – 310 *tūtiyā*, un renvoi aux successeurs de SPO-DIUM aurait été utile.

4. Plus rarement, l'étymon proposé appelle des observations:

130 *kāfūr*, les formes romanes sont souvent nées d'interférences entre l'ar. (*al-*) *kāfūr* et le lat.méd. CAMPHORA (tôt attesté et pas nécessairement d'origine arabe); le même raisonnement vaut pour l'it. *muschio* [n^o 172], où les relations étymologiques entre le persan (m.pers. *mušk*), le grec (μόσχος, 6. Jh.) et le latin (MUSCUS, 4. Jh.) auraient mérité un regard plus attentif; – 145 *lāzuward*, «Vg.-ar. *lāzūrd*»: avec astérisque; 266 *silq*, «lat. *BLETA» au contraire est attesté; – 274 *sūsāna*, «Ar. *sūsān* > altit. *susino* m ‘profumo di giglio’»: pourquoi pas du lat. SŪSINUM ‘Madonnenlilie’ (< gr; σούσινον)?

5. Enfin, la définition des étymons arabes doit être celle de l'époque d'emprunt et non pas celle des mots correspondants aujourd'hui; l'auteur se fonde pourtant sur le dictionnaire moderne de Wehr et non pas sur les ouvrages qui traitent de l'arabe médiéval:

10 ²*atrūn*, ar. *naṭrūn* comme le gr. *vītpov* ne désignent pas uniquement le 'Natron', mais aussi la 'potasse'; – 145 *lāzuward* 'Azur': 'Azurit' (et esp. *azul* adj. 'blau'; aussi m 'Lasurstein'); – 191 *nīl* 'Indigo(pflanze)': au Moyen Age surtout 'Waid'; – 208 *qatrān* 'Teer': au Moyen Age 'Holz-Teer', de même esp. *alquitrán*; – 266 *silq* 'Mangoldart, Form der Runkelrübe...': la blette fourragère ('Runkelrübe') est probablement un produit de culture du 17^e/18^e siècle (cf. LEI s.v. B(L)ÉTA); – 310 *tūtiyā* 'Zink': 'Zinkoxid' (ce qui est la même chose que 'Hüttenrauch', séparé de celui-ci dans la définition de l'esp. *atutía*).

Les lacunes indiquées ne mettent pas fondamentalement en cause la valeur de l'ouvrage de K. qui est par ailleurs fort précis. Surtout, la qualité et la force d'innovation de son traitement sur l'adaptation phonétique ne sont pas niables; l'auteur dépasse la *Contribución a la fonética del hispano-árabe* de Steiger. C'est aussi là que ses comparaisons de l'Iter italicum et de l'Iter ibericum donnent les meilleurs résultats.

Ainsi l'on souhaitera à l'auteur qui a prouvé ses capacités dans la partie phonétique, une deuxième édition de son ouvrage qui doublerait le nombre des mots, corrigerait les attestations médiévales et élargirait le traitement sémantique. Le premier pas en vaudrait bien un second.

Martin-Dietrich GLESGEN

Elmar SCHAFROTH, *Zur Entstehung und vergleichenden Typologie der Relativpronomina in den romanischen Sprachen. Mit besonderer Berücksichtigung des Substandards*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, 246), 1993, 428 pages.

Le présent travail donne, sur plus de quatre cents pages, une description tant diachronique que synchronique des pronoms relatifs dans les langues romanes, en mettant l'accent sur les variétés non-standard. Après une introduction théorique [1-58], l'auteur décrit, en partant de la situation en latin et protoroman [59-80], l'histoire et l'état actuel des pronoms relatifs en français [81-248], italien [249-306], espagnol [307-331] et dans les autres langues romanes (portugais, catalan, occitan, sarde, roumain, rhétoroman, auxquels, en tout, ne sont consacrés qu'une trentaine de pages). Une courte discussion théorique des résultats et le résumé de l'analyse [371-383], une liste des abréviations [384] et la bibliographie [385-428] terminent le texte.

Selon l'auteur, le livre ne veut pas appliquer une nouvelle théorie morphosyntaxique, mais contribuer surtout à l'analyse des différentes variantes des langues romanes. Dans cette perspective, la partie introductory sert moins à esquisser une base théorique propre qu'à donner un résumé de certaines théories grammaticales traitant du problème, même si ces théories n'ont par la suite qu'une influence minime sur les analyses. Dans l'introduction, l'auteur se livre à un survol de la théorie variationnelle, une brève description des bases méthodologiques et terminologiques. Elle donne en outre le point de départ typologique, établissant un soi-disant «gemeinromanisches Maximalsystem» [23 sq.], qui, en fait, est moins un système pan-

roman, diachronique ou synchronique qu'une énumération de toutes les possibilités morphosyntaxiques existant dans les différentes langues et variétés romanes. Le chapitre se clôt par le résumé obligatoire de l'état des recherches en matière de pronoms relatifs, surtout en linguistique typologique, transformationnelle et guillau-mienne.

Le point de départ d'un travail conçu historiquement est, bien sûr, la situation en latin. En suivant V. Väänänen, l'évolution est présentée en trois étapes: latin vulgaire (II^e-IV^e s.), latin vulgaire tardif (IV^e-VI^e s.) et protoroman (VI^e-VIII^e s.). Retraçant ainsi la réduction du système classique, causée par les facteurs bien connus tant phonétiques que sémantico-syntaxiques, on aboutit au point de départ des langues romanes naissantes, c'est-à-dire à la généralisation de QUE et à l'utilisation d'un cer-tain nombre de pronoms relatifs nouveaux.

La partie la plus développée du livre est consacrée au français⁽¹⁾. Dans ce chapitre, comme dans les suivants, les analyses sont présentées de façon bien structu-rée: d'abord l'évolution historique, ensuite l'actualité linguistique, le tout ordonné selon les différentes variétés linguistiques et les sources d'information. Pour l'ancien et le moyen français, on y trouvera une synthèse des manuels de base et de certaines monographies, enrichie, pour le XVI^e s., d'un résumé ne comprenant souvent que quelques lignes des grammairiens de l'époque. Ce n'est qu'à partir du XVII^e s., que l'auteur nous donne plus d'informations, notamment en se basant sur les *Remarques* de Vaugelas, dont il extrait une description condensée des catégories de pronoms relatifs et de leur emploi en français standard. Cette «méta-analyse» reflète plutôt l'idéologie normative de Vaugelas et des autres puristes, et on peut d'ailleurs se demander si leur influence n'est pas surestimée, par exemple, en ce qui concerne le «bannissement» de *lequel*, qui semble moins la conséquence de l'œuvre de Vaugelas que le reflet de tendances linguistiques antérieures. Cela est complété par un relevé statistique de l'emploi des pronoms relatifs à partir d'un corpus de textes: des œuvres de Vaugelas (parmi lesquelles il y a une traduction du latin [!]), le *Roman comique* de Scarron et quelques pièces de Corneille, Molière et Racine. Ce dépouillement aurait pu apporter de nouvelles données et contribuer, de cette manière, à une analyse approfondie, mais, malheureusement, l'auteur se borne essen-tiellement à une liste de citations, ordonnées selon son propre «système maximal». On ne trouve que l'ébauche d'une description fonctionnelle ou contextuelle propre-ment dite et, en dernier lieu, le résultat porte moins sur l'emploi des différents pro-noms que sur l'attitude des auteurs, face à la norme. Cette lacune est particuliè-remment manifeste quant au dépouillement de Racine et de Corneille, où les chiffres extraits de six pièces de théâtre sont présentés sur une demi-page, sans aucune inter-pretation! On peut se demander si le choix des textes a été heureux, car il s'agit d'un corpus non seulement assez restreint, mais en plus composé d'auteurs très proches du «bon usage», ce qui explique que leur apport à la description des pro-noms relatifs non-standard est presque nul⁽²⁾. De cette façon, l'utilisation de *que* au

(1) On trouve une introduction dans la matière, que l'auteur ne cite pas, dans J. Walz: «The relative pronouns in French, I. empirical research», in: *The French Review*, 54, 5 (1981), pp. 643-654.

(2) Les quelques exemples non-standard, cités par Schafroth, proviennent d'ou-vrages linguistiques (Damourette-Pichon, Brunot); ils auraient pu amener l'auteur à un choix de textes plus approprié.

lieu de *où*, *dont*, *dans lequel*, etc., pourtant courant en français classique, apparaît comme un phénomène rare, selon l'auteur. Les résultats des recherches sont présentés sous forme de statistiques, qui sont critiquables selon plus d'un point de vue. D'une part, les données sont trop ténues pour permettre une interprétation valable. S'il n'y a, par exemple, dans les ouvrages de Vaugelas que l'auteur a dépouillés, aucune attestation de *dont*, de 1606 à 1621, tandis qu'il y en a sept, de 1630 à 1645 (dans quatre [!] textes), cela ne permet pas d'avancer l'hypothèse que *dont* devient plus fréquent, dans la première moitié du XVII^e s. Que cela soit plutôt dû au hasard du corpus qu'à l'évolution linguistique est confirmé par la comparaison de ces données avec celles de l'analyse des pièces de Molière: dans *L'Étourdi* (1654), on trouve 45 attestations de *dont*, *Le Médecin malgré lui* (1659) n'en a que 8, et dans *Le Malade imaginaire* (1673), on en trouve 19, ce qu'on pourrait justement interpréter dans le sens inverse des affirmations de l'auteur. Ce qui est regrettable, d'autre part, c'est la structure interne trop hétérogène des statistiques: chez Molière, l'auteur ne présente que les cinq pronoms relatifs (*dont*, *où*, *lequel*, *quo*, *qui*), tandis qu'il distingue beaucoup plus de catégories, chez Vaugelas⁽³⁾, pour *lequel*, par contre, il n'établit une synthèse statistique qu'à partir des informations tirées d'un seul des textes. Cela interdit au lecteur de comparer les différentes informations, d'autant plus que certains phénomènes ont été négligés: *qui* (sans prépositions) et *que* sont mentionnés chez Vaugelas, ils manquent, par contre, dans la statistique établie sur Molière. Ces lacunes d'ordre qualitatif se retrouvent dans l'interprétation du troisième type de source, le fameux *Journal* de Héroard, dont l'auteur s'est servi pour obtenir des informations sur la langue parlée (le problème de la représentativité de ce texte est bien vu par l'auteur: langage enfantin, transcription par écrit, etc.). Ici la présentation statistique est beaucoup plus élaborée que pour les textes écrits, il y a des catégories (par exemple l'emploi de phraséologismes présentatifs du type *voici/voilà qui*, *c'est... qui*), qui ne se trouvent que dans ce chapitre. Mais si on compare les différentes sources, on constate un décalage sensible dans l'emploi des pronoms relatifs, fait qui a échappé apparemment à l'auteur, qui du moins n'est pas interprété: chez Vaugelas, les pronoms relatifs sont plus fréquents (3,68% du total des mots), dans le *Journal*, ils sont beaucoup plus rares (1,4% des mots [ou, pour ne pas fausser le calcul de l'auteur, 1,399%]). Est-ce le pur hasard? On peut s'interroger aussi sur la répartition des chiffres à l'intérieur des différentes catégories:

Pronom relatif	Langue écrite (Vaugelas, <i>Lettres</i>)	Langue écrite (Molière, 12 pièces)	Langue parlée (Héroard, <i>Journal</i>)
<i>qui</i> , (prép. +) <i>qui</i>	19 (22,9%)	71 (10,2%)	583 (71,7%)
<i>que</i>	42 (50,6%)	[absent]	187 (23,0%)
<i>où</i>	8 (9,6%)	251 (36,0%)	3 (4,7%)
<i>lequel</i> , (prép. +) <i>lequel</i>	7 (8,4%)	26 (3,7%)	-
(prép. +) <i>quo</i>	-	45 (6,4%)	5 (0,6%)
<i>dont</i>	7 (8,4%)	305 (43,7%)	-

(3) Où les résultats ont été systématisés à partir de l'ouvrage de W. Ayres-Bennett, *Vaugelas and the development of the French language*, London 1987.

Comment s'expliquent les différences fondamentales, ressortant du tableau récapitulatif? Est-ce un fait variationnel (langue écrite/langue parlée), est-ce une distinction fonctionnelle, est-ce un fait stylistique? L'auteur ne nous le dit pas.

Les siècles suivants sont analysés plus sommairement, à l'aide des sources contemporaines (passant en 5 pages du dictionnaire de l'Académie [1694] jusqu'à Littré) et d'un dépouillement arbitraire de quelques textes (deux œuvres de Caylus d'ensemble 46 pages, une pièce de théâtre de Mercier et deux romans de Zola), qui n'apportent que peu de choses à la description du français non-standard. Bien que Caylus soit, selon Schafroth, un auteur qui reflèterait le français populaire du milieu du XVIII^e s., on n'y trouve pas d'attestation; bien que Zola⁽⁴⁾ situe ses romans en milieu populaire, la moisson n'y est pas plus riche, en sorte que l'auteur aboutit moins à une description linguistique qu'à une analyse stylistique, qui prouve le fait bien connu qu'il y a une différence entre l'auto-opinion des écrivains, se prononçant en faveur du non-standard, et leur comportement linguistique réel. La seule conclusion sociolinguistique est qu'on peut en déduire une évaluation négative de ces faits⁽⁵⁾. Pour le XX^e s., l'auteur résume les grands dictionnaires (*GLLF*, *GR*), des ouvrages puristes (Dupré) et les informations de certains dictionnaires d'argot et des monographies sur le français populaire (H. Bauche). Quant à la langue parlée contemporaine, l'auteur se sert de corpus bien connus (*Orléans*, *Crédif*), pour aboutir à une analyse sociolinguistique de type statique, mettant en corrélation les faits linguistiques et sociologiques, ce qui prouve la rareté des pronoms non-standard, en langue parlée, et ce qui fournit des indices sociolinguistiques plus ou moins prévisibles, par exemple la fréquence plus grande des phénomènes non-standard chez les locuteurs dont le niveau d'instruction scolaire est bas. Dans quelle mesure ces résultats relèvent de la méthode d'enregistrement des corpus serait une question à discuter, par exemple, si on regarde de près la structure d'âge: en France, c'est ou bien un facteur négligeable (*Crédif*) ou bien ce sont les locuteurs de plus de 45 ans (*Orléans*) qui sont les plus conservateurs; en français québécois par contre, c'est la génération moyenne (de 31 à 58 ans) qui se sert le moins des pronoms relatifs non-standard, tandis que leur emploi est plus répandu parmi les gens de la vieille génération. Tout cela paraît sujet à caution, quant à une éventuelle systématisation interprétative d'ordre sociolinguistique.

-
- (4) On aurait pu trouver une analyse des particularités syntaxiques, chez Zola, dans le livre de E. Gaufinez, *Études syntaxiques sur la langue de Zola dans «Le Docteur Pascal»*, thèse, Bonn 1894. Il y a toute une série de thèses anciennes, négligées ici, qui ont traité le sujet (cf. entre autres J. Kling, *Nichtakademische Syntax bei Voltaire*, thèse, Marburg 1905).
- (5) Les quelques exceptions ne sont d'ailleurs pas toujours interprétées: l'emploi de *que* au lieu de *dont*, dans le cas suivant («un nom d'maladie que j'me souviens plus» [R. Queneau], p. 174) relève plutôt de la confusion des deux synonymes, *se rappeler qqch.* et *se souvenir de qqch.*; en ce qui concerne «faire ce qu'il a envie» (*ibid.*), il faudrait analyser de près la construction avec pronom démonstratif (*ce dont, ce que*).

Pour finir, ce sont les variétés diatopiques qui sont décrites⁽⁶⁾. Malheureusement, la description se borne à systématiser surtout les informations des atlas régionaux, c'est-à-dire essentiellement à décrire les patois. On s'étonne d'ailleurs quelque peu de voir récapitulées, dans un chapitre consacré au français, les données des atlas occitans. A l'exception du français québécois, les français régionaux sont presque totalement négligés, ce qui est regrettable, même si l'auteur est conscient de cette lacune dans son analyse⁽⁷⁾. On aurait pu s'attendre à une description approfondie quant à leur répartition géographique, leur histoire et leur emploi, de toute une série de phénomènes intéressants, dont voici, à titre exemplaire, une liste (loin d'être exhaustive, notamment en ce qui concerne les localisations):

- 1) l'emploi redondant de *que* («quel nez qu'il a» [Belgique])⁽⁸⁾
- 2) l'emploi de *que* dans certaines constructions temporelles («la saison qu'on brasse la meilleure bière» [Belgique])⁽⁹⁾
- 3) l'emploi de *que* au lieu de prép. + *lequel* («le chemin qu'on va à l'église» [Franche-Comté])⁽¹⁰⁾
- 4) la conservation de *qui*, pronom relatif sujet, et de *que*, pronom relatif objet (Franche-Comté)⁽¹¹⁾
- 5) la confusion de *dont* et de *que* («l'arbre dont je suis monté dessus» [Marseille])⁽¹²⁾
- 6) l'utilisation combinée de *dont* et de *lequel*, au lieu de *où* («c'est la bicoque dont à laquelle je compte habiter» [Suisse: Fribourg])⁽¹³⁾
- 7) l'emploi des pronoms personnels après *c'est lui qui*, *le voici*, etc. («c'est *nous qu'on a gagné*» [Suisse])⁽¹⁴⁾

Dans cette perspective, il aurait été utile de se servir, pour l'établissement du corpus, de la littérature régionale des XIX^e et XX^e siècles, de textes régionaux (ou

-
- (6) A l'intérieur de ce chapitre, l'auteur s'occupe de la situation en français du Maghreb; on peut se demander s'il est utile de traiter une situation où le français est la langue secondaire.
 - (7) «Eine Berücksichtigung aller *français régionaux* [...] würde den Rahmen dieser Arbeit sprengen» (p. 206).
 - (8) I. Dory, *Wallonismes*, Liège 1878, p. 238.
 - (9) Ibid. p. 240.
 - (10) F. Boillot, *Le français régional de la Grand'Combe (Doubs)*, Paris 1929, p. 47, p. 189.
 - (11) Ibid. p. 46.
 - (12) A. Brun, *Le français de Marseille*, Marseille 1931, p. 58; cf. ibid. p. 57 sq. pour les autres particularités du français marseillais.
 - (13) J. Humbert, «Le français au pays de Fribourg», in: *La Langue Française en Terre Romande*, Neuchâtel 1956, p. 130. Cf. en fr. populaire («style noble») *dont auquel* (H. Bauche, *Le langage populaire*, Paris 1929, p. 104).
 - (14) W. Pierrehumbert, *Dictionnaire Historique du Parler Neuchâtelois*, Neuchâtel 1926, p. 468 sq.; cf. ibid. et dans le *Supplément*, p. 719, pour la vieillesse du phénomène (*que* pour *qui*, dans un document de 1280; *que* pour *dont*, en 1502). C'est attesté en Belgique.

même régionalisants) qui auraient pu fournir une gamme plus riche d'exemples. Le résultat, selon l'auteur, se laisse résumer aisément et, à notre avis, non sans une certaine généralisation qui masque la complexité des faits: dans les variétés diatopiques, *que* est dominant, tandis que *dont* et *lequel* sont inconnus. Le français canadien (notamment québécois) est analysé du point de vue sociologique, dans le but d'établir des corrélations entre emploi non-standard et groupes de locuteurs. Là aussi, faute de comparaison, les différences de fréquences d'emploi, dans les diverses catégories de pronoms relatifs, entre la variété parlée de l'hexagone et du Québec, échappent à l'auteur:

Corpus	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
France [Orléans]	96 (44,9 %)	61 (28,5 %)	57 (26,6 %)
France [Crédif]	41 (42,3 %)	30 (30,9 %)	26 (26,8 %)
Québec	46 (61,3 %)	15 (20,0 %)	14 (18,7 %)

Quant à l'italien, la procédure est la même et on pourrait répéter certaines de ces critiques: si en italien parlé de Bologne, ce sont les locuteurs qui ont reçu une instruction moyenne («scuola media inferiore») où qui se situent dans le groupe des jeunes adultes (20-35 ans), qui emploient le plus fréquemment les pronoms relatifs non-standard, est-ce là un résultat intéressant en soi ou uniquement d'un point de vue méthodologique? On peut retenir néanmoins les différences entre l'italien et le français: les pronoms relatifs non-standard sont attestés plus abondamment dès les premiers textes, ils se trouvent dans la littérature et, contrairement à la France, ils sont beaucoup plus répandus dans l'utilisation parlée générale.

Pour l'espagnol, l'auteur a renoncé (comme pour les autres langues romanes), au dépouillement de textes et, de façon générale, la description devient moins substantielle. La partie historique pourrait être élargie; il est notamment impossible de décrire l'évolution, sans tenir compte des études détaillées faites dans ce domaine, dès les années vingt, par Alfonso Par⁽¹⁵⁾. Les informations sur la langue parlée, moins bien développées, doivent rester limitées au résumé de l'analyse de quelques centres urbains (Madrid, Séville), qui prouvent la préférence pour *que* et la rareté des autres pronoms. La lacune la plus grave, à notre avis, se trouve dans les quatre pages et demie qui traitent de l'espagnol d'Amérique et qui se basent presque exclusivement sur le livre méritoire, mais partiellement vieilli, de Ch. Kany, *American Spanish Syntax* (1945, 1951). Même si l'auteur cite quelques études plus récentes, cela est loin d'être complet, et il y a des phénomènes totalement absents, et parfois contradictoires par rapport aux thèses de Schafroth (l'utilisation de *el cual* au lieu de

(15) A. Par: «'Qui' y 'que' en la Península ibérica. I. El castellano», in: *RFE*, 13 (1926), pp. 337-349; id.: «'Qui' y 'que' en la Península ibérica. III. (Conclusión) El aragonés», in: *RFE*, 18 (1931), pp. 225-234, pour la deuxième partie, cf. infra n. 21. Cf. aussi, pour le cadre général, le livre de M. Alonso, *Evolución sintáctica del español*, Madrid 1962, p. 98 sq., p. 106 sq., p. 128, p. 133, etc. La fonction de certains éléments relatifs et de leurs variantes (*onde*, *o*, *do*, *quanto*) serait à approfondir.

que ou *cuyo*, de *quien(es)* au lieu de *que*, etc., le soi-disant *queísmo*, *dequeísmo*, etc.), qui auraient pu être décrits de façon plus extensive⁽¹⁶⁾.

Les autres langues romanes sont présentées assez sommairement. Le portugais doit se contenter, quant à la description historique, de deux pages qui couvrent, à l'aide de quelques citations glanées çà et là, l'évolution du moyen âge jusqu'au XX^e s.⁽¹⁷⁾; l'actualité linguistique se trouve analysée notamment sur la base de trois corpus différents du portugais parlé. Certains problèmes, par exemple la variation entre l'emploi obligatoire et non-obligatoire de *que* ou le remplacement de constructions relatives avec *que* par l'infinitif conjugué, en portugais actuel, n'ont pas été vus⁽¹⁸⁾. Les dialectes ne sont pas décrits du tout (on aurait pu s'attendre au moins à

- (16) Cf. entre autres, pour ne citer que des études spécialisées, P. Bentivoglio: «El dequeísmo en Venezuela. ¿Un caso de ultracorrección?», in: *Boletín de Filología*, 31, 2 (1980-81), pp. 705-719; id.: «Queísmo y dequeísmo en el habla culta de Caracas», in: F.M. Aid/M.C. Resnick/B. Saciuk (edd.), *II Colloquium on Hispanic Linguistics*, Washington 1975, pp. 1-18; P. Bentivoglio/F. D'Introno: «Análisis sociolingüístico del dequeísmo en el español de Caracas», in: *Boletín de la Academia Puertorriqueña de la Lengua Española*, 6 (1977), pp. 58-81; W. Cressey, *A Transformational Analysis of the Relative Clause in Urban Mexican Spanish*, thèse, University of Illinois, Urbana-Champaign 1967; F. D'Introno: «Relativas y pseudo-relativas en el español de Caracas», in: *VIII Simposio de Dialectología del Caribe Hispánico*, Boca Ratón 1984; E.C. García: «El fenómeno (de) queísmo desde una perspectiva dinámica del uso comunicativo de la lengua», in: J.G. Moreno de Alba (ed.), *Actas del II Congreso nacional sobre el Español de América [...]*, México 1986, pp. 46-65; J. McLauchlan: «Dequeísmo y queísmo en el habla culta de Lima», in: *Lexis*, 6 (1982), pp. 11-55; J.F. Mendoza: «Sintaxis de los relativos en el habla popular de la ciudad de México», in: *Anuario de Letras*, 22 (1984), pp. 65-77; G. Mestre Varela: «Uso correlativo del nexivo *que* con otros elementos de enlace en el español actual de la península y de Cuba», in: *Islas*, 77 (1984), pp. 77-96; J.J. Montes Giraldo: «El miedo al *que* galicado», in: *Thesaurus*, 27, 2 (1972), pp. 321-324; N. Olguín: «Los pronombres relativos en el habla culta de Santiago de Chile», in: *Boletín de Filología*, 31 (1980-81), pp. 881-906; A. Rabanales: «Queísmo y dequeísmo en el español de Chile», in: J.M. Lope Blanch (ed.), *Estudios sobre el español hablado en las principales ciudades de América*, México 1977, pp. 541-569; J. Sequera Cardot, *Estudios sobre el 'que'*, Caracas 1950; N.N.: «El 'que' galicado», in: *Boletín de la Academia Nicaragüense de la Lengua*, 4 (1946), pp. 65-74. Cette liste serait à compléter par les nombreux manuels qui mentionnent le phénomène (pour ne donner qu'un exemple: J.M. Lope Blanch, *Observaciones sobre la sintaxis del español hablado en México*, México 1953).
- (17) Il manque le manuel de base, en syntaxe historique du portugais, A.E. da Silva Dias, *Sintaxe histórica portuguesa*, Lisboa 1959, pp. 82-87, etc.
- (18) Cf. J. Andrade Peres: «Estrutura e interpretação das construções relativas», in: *Actas do 3.º Encontro da Asociação Portuguesa de Linguística (Faculdade de Letras de Lisboa, 1 a 3 de Outubro de 1986)*, Lisboa 1987, pp. 327-338; V. Kehdi: «Considerações sobre a partícula *que*. Estudo distribucional», in: *Língua e Literatura*, 5 (1976), pp. 383-391; J. Malaca Casteleiro: «Aspectos da Sintaxe do Português falado no interior do país», in: *Boletim de Filologia*, 24, 1-4 (1975), pp. 57-74 (spécialement p. 59 sq.).

quelques remarques sur le galicien⁽¹⁹⁾), les créoles portugais ont été négligés. Ce n'est que la variante brésilienne qui est mentionnée, afin d'esquisser ses différences avec le portugais européen⁽²⁰⁾. Pour le catalan⁽²¹⁾, l'occitan, le sarde, le roumain et les dialectes rhétoromans, le texte ne résume que les traits essentiels [342-359], et on pourrait multiplier les remarques critiques là-dessus, surtout en ce qui concerne les lacunes de bibliographie. En roumain, on aurait dû se servir non seulement des atlas linguistiques (*ALR*, *NALR*) mais surtout de l'étude de M. Vulpe⁽²²⁾; en ce qui concerne le rhétoroman, l'auteur s'est abstenu de dépouiller les inventaires de langue parlée dont on dispose déjà⁽²³⁾.

Les trois derniers chapitres offrent un résumé du livre, qui porte tout d'abord, d'un point de vue diachronique, sur la discussion théorique du phénomène de la simplification des structures linguistiques [360-365]. En apportant des exemples d'autres langues, Schafroth traite notamment la question des facteurs qui ont favorisé la généralisation de *que/che*, etc., comme pronom relatif universel, dans les variantes non-standard des différentes langues romanes. S'il revient ensuite à la perspective typologique [366-370], c'est pour en donner une classification dans le cadre des notions traditionnelles (analytique/synthétique, postdéterminé/prédéterminé). Le dernier chapitre [371-383] contient un résumé utile du texte.

Le livre met à la disposition du lecteur une description de faits bien structurée et riche en observations de détail en ce qui concerne les pronoms relatifs, leur évolution et leur emploi actuel dans les langues standard et certaines de leurs variétés. Il présente néanmoins des défauts à notre avis assez graves. Si l'auteur parle, dans son titre, des langues romanes dans leur ensemble («in den romanischen Sprachen»), il aurait été préférable de se limiter à l'analyse de quelques-unes, et de laisser de côté toutes celles qui n'ont pu être traitées sur quelques pages que de manière peu substantielle. Une limitation du sujet (par exemple à une étude contrastive fran-

(19) Cf. R. Álvarez/X.L. Regueira/H. Monteagudo, *Gramática Galega*, Vigo 1986, pp. 279-287.

(20) Malgré ses défauts, le livre de E.W. Thomas, *The Syntax of Spoken Brazilian Portuguese*, Nashville 1969, négligé par l'auteur, fournit des informations, qui auraient pu être enrichies par les informations contenues dans quelques ouvrages normatifs ou didactiques: Fr. Gonçalves, *A palavra quê. Observações, concordância, exercícios práticos*, Rio de Janeiro 1942; A. Nunes Pereira, *Estudo da palavra «que»*, Rio de Janeiro 1939; A. de Sousa, *A palavra que. Modos de conhecer a natureza léxica [...]*, Rio de Janeiro 1961; J. Perea Martins, *Funções da palavra que. Comentários de locuções, funções morfológicas, valôres sintáticos, exercícios, análises*, São Paulo [1963].

(21) Pour le catalan médiéval, il est indispensable de consulter A. Par: «'Qui' y 'que' en la Península ibérica. II. En el dominio catalán», in: *RFE*, 16 (1929), pp. 1-34, pp. 113-147, ce que l'auteur ne fait malheureusement pas.

(22) M. Vulpe: *Subordonarea în frază în dacoromâna vorbită*, Bucureşti 1980.

(23) Les volumes de la collection *Schweizer Dialekte in Text und Ton*, série IV: *Romanisch und Deutsch am Hinterrhein*; cf. entre autres: Cl. Solèr, *Romanisch in Schams*, Zürich 1991, qui contient une collection de textes, en langue parlée. Ce chapitre ne décrit que l'essentiel de la syntaxe des pronoms relatifs, leur déclinaison, par exemple, en romanche des Grisons, n'est pas mentionnée.

çais/italien) aurait sans doute davantage pu contribuer à un approfondissement analytique. La description des variétés («mit besonderer Berücksichtigung des Standards») est trop limitée, en ce qui concerne les français régionaux et les variantes diatopiques des autres langues, par exemple de l'espagnol. En matière de sociolinguistique, l'interprétation des faits reste trop statique; l'auteur se contente de statistiques dont d'ailleurs l'interprétation donne lieu à des réserves et dont, ce qui est pire, le côté méthodologique laisse à désirer. Le dépouillement de textes souffre de défauts essentiels, la quantité en est trop réduite pour obtenir des résultats valables et le choix a été désavantageux, pour l'analyse des variétés non-standard. Leur analyse qualitative, c'est-à-dire fonctionnelle et contextuelle, aurait pu être plus élaborée. Ainsi, on a en main un livre certes utile, mais lacunaire par plus d'un aspect.

Joachim LENGERT

Jacques BRES, *La Narrativité*, Louvain-la-Neuve, Duculot (Coll. Champs linguistiques) 1994, 201 pages.

Fort du large succès des études narratologiques depuis un quart de siècle, Jacques Bres nous propose dans cet ouvrage un retour sur les ouvrages fondateurs, un état des lieux en somme, qui précède la question fatidique, question toujours impliquée mais jamais abordée de front: «qu'est-ce donc que la narrativité?». Après une mise au point sur les acquis de la sémantique structurale, de l'herméneutique ricœurienne, et de la sociolinguistique pragmatique, les éléments de réponse annoncés se situent dans le cadre théorique de la praxématique. Mais leur développement doit surtout aux modèles linguistiques de Gustave Guillaume, avec notamment le concept de temps opératif.

Les parcours sont donc tracés. Le premier chapitre, *Du côté de la sémiotique narrative*, rappelle comment les analyses, initiées par Propp et Lévi-Strauss, élaborées et généralisées ensuite par Greimas, tentent d'articuler sens et narrativité selon un modèle transformationnel, qui mobilise des processus de conversion et un «parcours génératif» orienté du niveau profond, logique, abstrait, à la manifestation concrète, anthropomorphe, discursivisée. Cette théorie, minutieusement scrutée, fait ensuite l'objet d'un examen critique: J. B. montre ses limites, et devant une extension abusive du concept de narrativité, dilué jusqu'à se perdre, pose le problème du degré des généralisations opératoires; la discussion qui clôture le chapitre allie la lucidité et le sens de la mesure, une note d'humour aussi pour ponctuer un débat de bonne foi, plus soucieux d'intégrer que d'exclure.

Au chapitre II, *La narrativité et le temps*, l'auteur analyse les apports de la théorie ricœurienne de la narrativité, à partir de l'ouvrage capital du philosophe, *Temps et récit*. Le temps, marginalisé par la sémiotique, est désormais au centre de la problématique, avec les notions de «concordance dans la discordance», l'idée d'une «solution poétique à l'aporétique temporelle», et le rappel de la fonction identitaire du récit, réintroduisant le stade de la réception. La conclusion rend hommage à cette approche anthropologique précieuse pour qui veut «conjoindre le récit à la praxis et au sujet».

Le chapitre III, à son tour, complète la progression de la démarche. *Du côté de la sociolinguistique pragmatique*, J.B. prend en compte les dimensions événementielle

et interactive du récit. Sont ici introduites les productions orales, faisant résolument sortir les études narratives de leur cercle immanentiste. L'évaluation, c'est-à-dire «la part de l'autre dans le récit du sujet» peut alors s'observer en temps réel, même si l'auteur de référence, Labov, n'a que fort peu exploité les marqueurs régulatifs (approbations du type «mm», «bien-sûr», ou indices extralinguistiques). En fait cette dimension pragmatique du récit est transposable aux productions écrites, tant il est vrai que la cohérence textuelle implique un projet sous-jacent, et que ce projet lui-même est traversé par une anticipation sur la réception: on aurait aimé sur ce point un développement plus précis.

Enfin, le chapitre IV envisage *La production de la narrativité du côté de la praxématique*. La théorie, d'inspiration linguistique, proposée par l'auteur se fonde sur l'idée que la narrativité manifeste l'émancipation humaine par le truchement du langage, en somme le pouvoir de dire les choses absentes; partant de là, elle met en jeu le concept de spectacularisation (un «ensemble d'opérations linguistiques [...] par lesquelles le réel est représenté»), la praxématique dérivant les programmes narratifs des programmes de phrase (modèles *en être* et modèles *en faire*). De plus, et c'est la troisième proposition de J.B., la construction du récit, conçue comme le passage du thème en puissance au thème en effet, s'actualise dans un temps raconté: ce temps, l'*in fieri* de la chronogénèse guillaumienne, étiré diachroniquement, est structuré lui-même en actes qui tendent vers leur réalisation (avec ou sans succès). Ainsi, raconter l'agir humain implique «une mise en ascendance du temps». Certes, l'orientation inversée d'une temporalité qui doit faire sens, est depuis longtemps considérée comme une détermination majeure du récit par la linguistique textuelle; mais l'analyse de J. B. se signale par une systématisation du critère, le plus puissant en effet de la narrativité, vérifié à différents niveaux: l'ascendance du temps racontant, l'ascendance phrastique et interphrastique, l'ascendance macrostructurelle, l'ascendance verbo-temporelle. La démonstration, bien conduite, aurait cependant gagné à intégrer son illustration: les exemples, et notamment la preuve *a contrario* fournie par le récit de *La route des Flandres*, méritaient davantage qu'une note. Les *applications* reléguées dans un ultime et rapide chapitre V, laissent également un goût de trop peu. Mais c'est dire aussi que l'ouvrage est intéressant; le lecteur y trouvera une démarche informée et efficace dans la synthèse offerte sur une notion abordée jusqu'ici de façon fragmentaire.

Anna JAUBERT

DOMAINE ITALO-ROMAN

ASIM (Archivio delle Similitudini), vol. I, Ariosto, Boiardo, Marino, Pulci, B. Tasso, T. Tasso, Tassoni, Trissino, a cura di O. BESOMI e N. CASELLA, Hildesheim, Georg Olms Verlag, 1994, X + 476 pages.

Nous avons là un de ces outils que l'abnégation des chercheurs et la puissance des machines permettent de réaliser de nos jours. Il s'agit d'un répertoire des comparaisons rencontrées dans les œuvres des auteurs précités. Ce répertoire enregistre

aussi bien les comparants que les comparés, de sorte de chaque référence se rencontre deux fois. Inutile de dire l'intérêt de tels matériaux, dont la publication n'est que la vitrine d'une banque de données, comme c'était aussi le cas pour l'ATLI (Archivio Tematico della Lirica Italiana). Nul doute que mis en appétit par les nourritures servies ici, les chercheurs auront le désir de consulter les centres qui engrangent tant de faits capables de nourrir les imaginations les plus fertiles.

Gilles ROQUES

Livia GAUDINO-FALLEGGER, *I dimostrativi nell'italiano parlato*, Gottfried Egert Verlag (pro lingua 16), Wilhelmsfeld, 1992, XI + 291 pagine.

1. Ai nostri giorni l'interesse linguistico si è spostato dai problemi del sistema di una lingua «asettica» e astratta di un *native speaker* altrettanto idealizzato, al funzionamento della lingua in società, soprattutto a quello che con una felice coniazione figura nel titolo di un volume miscellaneo pubblicato a Tübingen poco meno di dieci anni fa: *Pragmantax*, dunque, unione di sintassi, semantica e pragmatica. Assieme alla comunicazione, la linguistica del testo e la sociolinguistica, sono questi i domini a cui si dedica il volume qui recensito. È la dissertazione alla Katholische Universität di Eichstätt della studiosa di origine italiana Livia Gaudino-Fallegger, attualmente assistente alla Cattedra di linguistica romanza dell'Ateneo di Giessen (Germania).

2. Il libro si apre con un sommario (pp. VI-XI; in seg. senza p(p)), al quale seguono otto capitoli: 0. *Introduzione* (1-2: dati principali sul tema, contenuto dei capitoli); 1. *I deittici nella linguistica* (3-57: discussione delle relative tendenze, analisi e descrizioni nella linguistica attuale); 2. *Il parlato* (58-83: analisi del concetto di 'italiano parlato', certe sue caratteristiche, criteri della scelta del corpus); 3. *Le grammatiche ed i dimostrativi* (84-114: analisi critica della presentazione dei dimostrativi nelle grammatiche italiane, il concetto di 'lingua italiana', le categorie grammaticali, forme, uso, significato); 4. *Dati empirici e analisi del corpus parlato* (115-162: tabelle e commenti, relazioni fra dimostrativi e tipi di testo, confronti di *questo* e *quello*); 5. *Uso e morfosintassi di quest- e quell-* (163-226: sintassi dei dimostrativi, uso di *questo* e di *quello* nominali e adnominali, catafora, uso enfatico dei dimostrativi, segmentazione e dislocazione); 6. *Codest- i rafforzati e altre forme* (227-271: interessanti constatazioni a proposito di *codesto*, dei dimostrativi rafforzati con *qui*, *qua*, *li*, *là* e certi altri usi); 7. *Uno sguardo d'insieme sul 4^o, 5^o e 6^o capitolo* (272-276: riassunti dei problemi e risultati). Seguono l'*Appendice* (Estratto dalla trasmissione radiofonica diretta da Guerzoni sui «luoghi comuni»; 277-283) e le *Opere citate* (134 titoli; 284-291).

3. Tema del volume è la ricerca sui dimostrativi [in senso lato] nell'italiano parlato attuale. A questo scopo l'autrice si è servita di un corpus (criteri di costituzione: 75-83), consistente di trasmissioni radiofoniche e registrato, è vero, soltanto a Torino (76), ma completato da confronti con un'opera analoga di H. Stammerjohann (per il fiorentino) e con il Lessico Italiano di Frequenza (LIF). È stato adottato anche il procedimento statistico (dati: 117-131; commenti; 131-145). La ricerca si dedica alla

morfosintassi, alla semantica, nonché ovviamente alla pragmatica e alla linguistica del testo. Si insiste sul fatto che i dimostrativi non sono primariamente «dimostrativi», non servono, cioè, a mostrare, a indicare (40-41), bensì rientrano nel campo più ampio della referenza (41). La funzione principale dei dimostrativi è identificativa e, nell'ambito del testo, anche connettiva (54-55). L'autrice distingue la deissi dall'anafora (3; 21-23), ma elimina in seguito questo binomio a favore di un altro, quello che oppone l'endofora all'esofora (seguendo in ciò Halliday e Hasan: 22). Partendo dalla distinzione di J. Petöfi tra co-testo (rapporti di un elemento linguistico con i suoi vicini nel testo) e con-testo (relazioni in senso più generale, anche con elementi fuori testo, nell'*universe of discourse* del parlante), L.G.-F. ritiene che in linea di massima l'endofora si riferisca al co-testo, l'esofora invece al con-testo (22). L'autrice ridimensiona, anzi elimina un'altra delle opposizioni tradizionali, quella tra pronomi e aggettivi dimostrativi. Infatti, i dimostrativi non hanno solo queste due funzioni, bensì possono funzionare anche da articoli determinativi, e non sono sempre e soltanto sostituenti, ma sono soprattutto focalizzatori e tematizzatori (42 sgg.). Ma è vero anche che nell'opera si menziona a più riprese la differenza tra dimostrativi nominali e adnominali, il che ci pare un'altra terminologia per la distinzione fra pronomi ed aggettivi. I dimostrativi svolgono anche funzioni enfatiche (37 agg., 207 sgg.), attirano l'attenzione dell'ascoltatore ed esprimono pure [diremmo, inevitabilmente] il punto di vista egocentrico del parlante (177). In contesti adatti i dimostrativi funzionano anche come pronomi personali (36). Quanto alle varietà della lingua italiana, l'autrice discute le principali denominazioni proposte (66-67), adottando il termine *italiano d'uso* (68). Nell'analisi dei testi parlati si distinguono i fattori dia-topici, diastratici, diafasici e diamesici (73) e si sottolinea, in particolare per la lingua italiana, la distinzione della variante diamesica dalle altre tre (ib.). Nel secondo capitolo si leggono interessanti pagine sulla lingua parlata nella linguistica italiana (58-68), mentre nel terzo capitolo l'autrice discute ampiamente le varie definizioni delle grammatiche italiane (fino alle recenti opere di Renzi, Schwarze e Serianni). L.G.-F. commenta il *boom* della grammaticografia italiana (superato l'influsso di B. Croce, cioè a partire dagli anni 60 circa) e sottolinea l'importanza delle «traduzioni delle opere provenienti dall'area germanofona, fondamentali per la diffusione della linguistica pragmatica e testuale» (63). L'autrice esamina anche i vari fattori di frequenza dei dimostrativi (120 sgg.) e il loro uso enfatico, che non risulta dai dimostrativi in sé, bensì dal loro uso «improprio» (207) e che è un fenomeno complesso (209). Usati per esseri umani, i dimostrativi fanno un'impressione alquanto rozza, perché di solito si adoperano per i concetti dotati del tratto [- umano] (cfr. 39 e 180). Un argomento di notevole importanza è il comportamento dei dimostrativi nella segmentazione della frase e nelle dislocazioni (a destra e a sinistra), sempre in dipendenza dalla situazione comunicativa (209 sgg.). Quanto ai dimostrativi rafforzati (tipo *questo qui*, *quello lì* ecc.; 237 sgg.), si può stabilire una certa preferenza per gli avverbi [su questo termine v. avanti] in -i nel Centro-Nord, in -à invece nel Sud (102, 247). La frequenza delle forme rafforzate aumenta verso la fine dell'Ottocento, in relazione con l'espansione del realismo e del verismo (241). Interessanti sono le constatazioni sulla frequenza di *codesto* (227-237): esso non è popolare nell'italiano regionale nemmeno della Toscana e probabilmente non era popolare neppure nelle epoche anteriori. La diffusione di *codesto*, su per giù dall'unità d'Italia in poi, è dovuta «all'immissione forzata di un 'idealizzato' sistema dimostrativo ternario nei programmi scolastici e a livello burocratico» (236), processo che a sua volta ha

influito sulla lingua scritta e sui «pochi iniziati: i letterati» (ib.). Gli avverbi dimostrativi come *eccolo/la qui* ecc. vengono spesso desemantizzati diventando semplici ‘segnali discorsivi’ (virgolette di L.G.-F.; 263-264).

4. Certe affermazioni non ci trovano del tutto consenzienti.

4.1 Alla pag. 92 l'autrice commenta gli esempi usati da G.C. Lepschy e dice: «Gli esempi utilizzati non provengono sempre da testi autentici ma sono inventati ed hanno quindi un valore esclusivamente giustificativo in quanto servono a esemplificare le regole presentate». A differenza di L.G.-F., siamo del parere che gli esempi di Lepschy, italofono e linguista, anche se «inventati», possano valere come autentici.

4.2 Alla pag. 222 *anche, ancora, solo* sono definiti come avverbi. Per noi è evidente che *anche, solo* e parole o parolette («particelle») simili non hanno nessuna delle funzioni degli avverbi veri e propri: per convincersene – se ce ne fosse bisogno – basta sostituire *anche, solo* al posto degli avverbi in frasi come *Parla bene, ma scrive male; Laura non abita più qui; Mario arriva domani sera* ecc.

4.3 Alla pag. 224 si discute il costrutto tipo *quelli che sono i veri valori, quella che è la mia preoccupazione* ecc., nei quali *quello/-a* ecc. + *che* è ridondante e la sua eliminazione non modifica il significato. Ma fra gli esempi citati (62-69) uno si distingue dagli altri, cioè l'es. 66: *quello che abbiamo in fondo in noi è una spinta fondamentale*. A meno che *quello* sia un errore per *quella*, la mancanza d'accordo fa di questa frase una relativa vera e propria, traducibile così anche in altre lingue (*ce que nous avons, lo que tenemos, was wir haben* ecc.) e in cui l'eliminazione di *quello che* non lascerebbe intatto il significato della frase.

4.4 Alle pagg. 248 e 249 la forma *st-* [cioè *sto, sta, sti, ste*] è denominata forma contratta, il che non è esatto. La riduzione del corpo fonico di queste forme risulta dall'aferesi, non dalla contrazione (la quale darebbe semmai **csto, *cto* ecc.). F. Sabatini, citato alla pag. 249, definisce le forme *'sto, 'sta* correttamente come aferetiche.

4.5 Infine, non siamo del tutto d'accordo con l'affermazione che i dimostrativi non si possono classificare in pronomi e aggettivi, giacché essi principalmente rinviano, il che non implica automaticamente la sostituzione (276). Dice l'autrice: «Spesso la presenza di un ‘pronomo dimostrativo’, implica semplicemente la ‘non verbalizzazione di un sostantivo’ che viene infatti sottinteso dal parlante». Ci chiediamo: se al posto del nome non verbalizzato compare il dimostrativo, questa che cosa è se non appunto sostituzione?

5. L'esposizione della materia abbonda di segnali di articolazione logica (*infatti, da ciò segue, ossia*), di alcuni avverbi (ad es. *decisamente*: 21, 78, 91, 134, 141, 214, 241, 267, 272) o espressioni affini (*ancora una volta*: 47, 218, 237, 239, 245, 270, 275), nonché di determinate strutture (*intanto va + part. pass.*: 131, 132, 134, 180, 194, 227 ecc.). In tutti questi casi una variazione sinonimica contribuirebbe ad alleggerire il testo. La sequenza *vi ci si* (142, 200, 242) e la forma verbale *vi ci siamo ricorsi* (88) non possono essere corrette: essendo l'autrice italofona, a chi sono imputabili queste sviste?

6. Certi errori tipografici richiedono correzioni. 1) Pag. 19: *Es lohnt es* e *Es lohnt sich es* dovrebbero tutti e due suonare *Es lohnt sich*. 2) Pag. 34: *sboccare* nel passo

citato va probabilmente corretto in *sbloccare*. 3) Pag. 37, nota 83: dopo l'inglese *information* ci vorrebbe la preposizione *of* o qualcosa di analogo. 4) Pag. 44: il passo da *Quello a studenti* è stato stampato due volte, con una sola lieve modifica. 5) Pag. 48, nota 107: *Italia nostra* dovrebbe essere *Lingua Nostra* (?). 6) Pag. 104: alla grammatica Battaglia-Pernicone non ci si può riferire con l'anafora *Egli scrive* ma *Essi scrivono* (così infatti si procede con altre opere di due autori). 7) Pag. 138 e 208: *facilitato* riferito a *proiezione* va corretto in *facilitata* risp. *problematica* riferito a *ricorso* va corretto in *problematico*. 8) Pag. 209, nota 355: invece di *Numerazione* si legga *Traduzione* (?). 9) Pag. 230: il testo nel fumetto riprodotto reca l'imperativo *Liberatene!*, nella trascrizione al disotto si legge invece *Liberiamocene!*. 10) Pag. 254: *testi parlanti* andrà corretto in *testi parlati*.

Pavao TEKAVČIĆ

Elisabeth BURR, *Verb und Varietät. Ein Beitrag zur Bestimmung der sprachlichen Variation am Beispiel der italienischen Zeitungssprache*, Hildesheim-Zürich-New York, Georg Olms Verlag (Romanistische Texte und Studien, 5), 1993, 591 pages.

Derrière ce titre prétentieux on trouve, sur près de 600 pages, une réalité assez contradictoire – pour ne pas dire confuse. A l'origine une thèse de doctorat de l'université de Duisbourg, le livre de Mme Burr essaie de résoudre les problèmes énoncés dans le titre et le sous-titre plus d'autres qui ont surgi peu à peu au cours du travail (le grand nombre de pages en est le témoin).

Le premier problème: le *verbe*. Suivant la bonne tradition de la thèse allemande, E. B. nous propose tout d'abord un panorama [19-74] des recherches traitant des notions de *temps*, *d'aspect* et de *mode*. Ceci s'avère peu nécessaire, parce que son point de départ réside dans la théorie du système verbal roman proposée par E. Coseriu et W. Dietrich et détaillée dans le chapitre suivant [75-110].

Deuxième problème: la *variété*. On aura beau chercher dans le chapitre théorique [111-124] une définition claire de la variété, appliquée ou applicable aux données étudiées. A sa place, le lecteur devra se contenter d'un résumé des théories de Coseriu (système, norme, parole, langue historique, langue fonctionnelle, etc.). Il faudra partir des concepts empiriques de variété et de variation; une variété unitaire du point de vue topique, stratique et phasique deviendra ainsi une langue fonctionnelle [119].

Troisième problème: la *recherche proprement dite*. Elle a un objectif bien plus modeste qu'on ne l'a annoncé dans le titre: la variation dans l'emploi des verbes dans quatre grands journaux italiens. Le matériel soumis à l'analyse est représenté par les numéros de *Corriere della Sera*, *Il Mattino*, *La Repubblica* et *La Stampa* parus entre le 15/16.10.1989 et le 21.10.1989. A l'intérieur de ce matériel ont été identifiées les variétés à l'aide de critères formels et thématiques: d'après le «type de présentation», on identifie comme variétés la *citazione*, le *discorso* et la *prosa*; à l'intérieur de celle-ci, d'après le «type de texte», *articolo* et *notizia* et, dans la catégorie «titres», *occhiello*, *titolo*, *sottotitolo* et *sommario*; enfin, d'après le contenu on

identifie chaque rubrique (sous-division de l'*articolo*) en tant que variété (*commenti, economia, estero, cultura, motori, sport*, etc.).

La recherche consiste dans une analyse statistique (le test de Pearson) de la distribution, dans l'ensemble du corpus et à l'intérieur de chaque variété, des verbes par rapport aux autres catégories morphologiques, des diathèses, des modes, et surtout des temps de l'indicatif et du subjonctif, classés d'après la perspective actuelle ou inactuelle qu'ils expriment. Je citerai ici quelques-uns des résultats. La statistique des fonctions verbales dans l'ensemble du corpus indique l'existence d'une norme commune *Il Mattino-La Stampa*, qui représente en même temps la moyenne; de cette moyenne s'écartent *Corriere* et surtout *La Repubblica*. Les mêmes *Il Mattino* et *La Stampa* présentent le pourcentage le plus élevé du *passato remoto*, qui les écarte de la norme littéraire: si la fréquence du *passato remoto* dans *Il Mattino* est justifiée par la réalité dialectale du Sud de l'Italie, le haut pourcentage est tout à fait surprenant dans *La Stampa*, journal du Nord de l'Italie. Une variation assez grande est caractéristique pour les rubriques. Les plus proches de la moyenne de chaque journal sont: *Politica* et *Primo Piano* dans *Corriere*; *Cultura* dans *Il Mattino*; *Politica* dans *La Repubblica* et *Spettacoli* dans *La Stampa*. Deux rubriques ont fait l'objet d'analyses comparées: *Sport*, où l'auteur constate de nouveau la polarisation *Corriere-La Repubblica* et *Il Mattino-La Stampa* et *Motori*, rubrique à réalisation homogène dans les quatre journaux.

On pourrait se demander si le corpus est vraiment suffisant pour une analyse statistique qui se propose d'établir des variétés. D'un côté, parce que les quatre journaux, plus ou moins «nationaux», ne peuvent pas être représentatifs de la totalité de la presse italienne. De l'autre, parce qu'en limitant le matériel à cinq numéros consécutifs de chaque journal, on ne peut pas exclure l'hypothèse qu'au moins une part des faits analysés soit due au style personnel d'un rédacteur.

Mis à part cette réserve, les résultats de l'étude d'E. B. peuvent être considérés comme très intéressants, surtout si on les regarde à rebours: le grand nombre de types de textes qui ne sont pas réalisés au niveau du système verbal d'une manière homogène dans les quatre journaux semble indiquer qu'il est plus difficile d'identifier des styles fonctionnels unitaires (variétés de la langue) que de mettre en évidence les nombreuses différences (variations).

La rédaction du livre laisse malheureusement beaucoup à désirer. Avant tout on pourrait reprocher à l'auteur la structure disproportionnée et redondante du livre: même la lecture la plus généreuse ne trouvera pas plus de 300 pages qui touchent au sujet. E. B. n'a pas su se limiter à un seul ensemble de problèmes et présenter de manière cohérente les résultats obtenus. Le lecteur doit apprendre l'entièvre histoire de ses recherches, le travail sur des fiches (o, tempora!), l'apparition de l'ordinateur sauveur, la difficulté d'obtenir les éditions des journaux sur disquettes, les problèmes avec la poste, etc. On doit aussi apprendre (et pas une seule fois) que son travail a plusieurs résultats, dont un seul ici présent (la variation des verbes dans les quatre journaux); les deux autres seraient le fait d'avoir établi un corpus qui sera mis à la disposition des chercheurs (où, comment, à l'aide de quels logiciels, etc.) et d'avoir réalisé une concordance des verbes contenus dans son corpus, concordance qui sera publiée plus tard... Beaucoup plus que ces imperfections de rédaction, ce qui dérange c'est l'absence d'une liste des abréviations, sans laquelle la lecture des tableaux statistiques devient une énigme.

La conclusion qui s'impose: une synthèse de 200-250 pages avec un titre (proposition!) tel que «La variation du système verbal dans quatre journaux italiens. Étude statistique» aurait été plus appropriée que ce livre trop prétentieux et peu unitaire.

Victoria POPOVICI

DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Theodor EBNETER, *Syntax des gesprochenen Rätoromanischen*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, 259), 1994, XLIX + 989 pages.

Préparée depuis des décennies, annoncée déjà il y a quelques années, la syntaxe romanche de Th. Ebneter vient de paraître: impressionnante par ses dimensions, attristante par son contenu. On attendait une syntaxe, on reçoit un mélange d'études, les unes approfondies, les autres à l'état d'ébauche, concernant des problèmes de syntaxe, de morphologie (formation de mots) et de sémantique du romanche.

La *Syntaxe* contient 63 chapitres groupés en 5 grandes parties:

La 1^{re} partie (chapitres 1-12, pp. 3-224) traite les adverbes, locutions adverbiales, particules et prépositions du romanche. Il s'agit là de réaliser dans chaque cas des inventaires (presque) exhaustifs pour chacun des dialectes envisagés: pour les prépositions dans les chapitres 5-8, pour les adverbes dans les chapitres 9-12. Les problèmes de syntaxe proprement dite occupent ici un espace beaucoup plus réduit que les commentaires sur la sémantique. Outre l'inventaire, M. Ebneter s'est préoccupé avant tout de l'exactitude des représentations spatiales à l'aide des adverbes de lieu, seuls ou combinés avec des prépositions ou particules – un trait bien connu du romanche (chapitre 1-4).

La 2^e partie (chapitres 13-35, pp. 225-750) a comme sujet la morpho-syntaxe et la syntaxe du verbe: les verbes dérivés avec le préfixe *s-* (chapitre 13), le participe présent (14), le géronatif (15), l'expression du factif (16 et 17), les verbes pronominaux (18-19), les verbes construits avec des particules (20) et finalement la syntaxe des verbes (21-35); celle-ci est basée presque entièrement sur les deux dictionnaires des verbes publiés par M. Ebneter: *Wörterbuch der Verben des gesprochenen Unterengadinischen* (= WUeng) et *Wörterbuch der Verben des gesprochenen Surselvischen (Oberländischen)* (= WSurs), Tübingen, 1991. Nouveaux sont les exemples tirés du dialecte de vaz que l'auteur a ajoutés pour chacun des verbes les plus usités.

La 3^e partie (chapitres 36-55, pp. 751-897) s'occupe de quelques aspects de la morpho-syntaxe et de la syntaxe des pronoms (chapitres 36-45), adjectifs (chapitres 46-51) et substantifs (chapitres 52-55): le pronom sujet, le pronom personnel complément indirect et complément direct, les pronoms emphatiques, les démonstratifs, la syntaxe des pronoms personnels et démonstratifs neutres, l'emploi du démonstratif en syntagme partitif, le pronom et l'adjectif interrogatif, les pronoms possessifs et indéfinis; les principaux adjectifs qualificatifs, l'emploi des adjectifs après un verbe copulatif, particularités morphologiques et syntaxiques de quelques adjectifs dans la langue parlée, le comparatif et le superlatif du point de vue morphologique et syn-

taxique. Pour ce qui est du substantif, un seul chapitre (52 «*Elativ*») présente la syntaxe de ces formations nominales à valeur de superlatif; les trois chapitres suivants (53 *Kollektiva auf -a*; 54 *Substantive auf -ada, -eida, -ida, -ieda, -oida, -üda*; 55 *Mit Suffixen gebildete Kollektiva der Umgangssprache*) ne sont ni plus ni moins qu'un petit traité sur la formation des mots – toujours bienvenu, sauf dans une syntaxe.

Enfin la 4^e partie, *Satzsyntax* (chapitres 56-62, seulement 60 pages: 901-959). Y sont traitées la négation, la proposition relative, les propositions interrogatives et exclamatives subordonnées, la position des adverbes et des locutions prépositionnelles, les propositions circonstancielles et la mise en relief.

Derrière le titre très prometteur de la 5^e partie, *Gesprochene Sprache*, se cachent quelques pages (963-976) décevantes de polémique mal placée avec H. Stimm, K.P. Linder et J. Kramer qui ont eu l'audace de critiquer plus ou moins directement la méthodologie de M. Ebneter.

Avant de passer à la critique du livre, il faut dire que son grand et peut-être principal mérite réside dans les matériaux recueillis: lexèmes, syntagmes et phrases de la langue parlée dans 3 dialectes romanches (le bas-engadinois, le sursilvan et, pour le domaine romanche central, le dialecte de vaz, qui a déjà fait l'objet d'un dictionnaire de M. Ebneter). Il est dommage que les autres dialectes ne soient pas représentés, à l'exception de quelques pages isolées, p. ex. les 3 pages sur les propositions circonstancielles en surmiran. A part ce regret, il faut dire que le matériel contenu dans la *Syntaxe* est abondant et qu'il fera sûrement l'objet d'autres analyses de la langue parlée.

On pourrait se demander si cette abondance est synonyme de représentativité. La réponse est très probablement non. Les informateurs n'appartiennent pas à la même génération: pour le dialecte de vaz, l'auteur a interrogé des personnes âgées, nées au XIX^e s.; pour les deux autres dialectes, les informateurs sont jeunes. Le second problème est qu'à l'exception des habitants de vaz, les informateurs sont des intellectuels (étudiants ou licenciés ès Lettres) qui n'habitaient pas constamment dans leurs villages, lors des enquêtes, et qui, semble-t-il, ont apporté en plus leurs propres conceptions sur la langue parlée. Dans la RLiR 56, pp. 538-539 j'ai donné des exemples concernant la sélection différente des verbes, surtout des néologismes dans le WUeng et le WSurs. Chacune des inconséquences signalées alors se retrouve dans la *Syntaxe* et falsifie les résultats des statistiques, dont la présente syntaxe abonde: deux chapitres, les plus longs du livre (pp. 465-750), ne font pas autre chose que de présenter sous forme de statistique le nombre des combinaisons possibles des verbes b.eng. et surs. inclus dans les deux dictionnaires. Le même problème se pose dans le chapitre 12, contenant l'inventaire des adverbes et des locutions adverbiales usuelles. Les trois inventaires comptent respectivement pour le b.eng. «über 219», pour le dialecte de vaz. «ca. 350» et pour le surs. «gegen 400» adverbes et locutions. Le lecteur moins avisé pourrait croire que le b.eng. est beaucoup plus pauvre que les autres dialectes; en vérité il s'agit d'une sélection plus sévère (ou plus superficielle?), de toute façon faite d'après d'autres critères. C'est l'auteur qui aurait dû contrôler les informations pour ne pas falsifier ses propres résultats. Voilà quelques exemples: y manquent b.eng. *propri* (cf. à la p. 196 vaz. *proppi*); *pulit* (vaz. ~); *prezis* (vaz *precis*); *salda* (vaz. ~); *planet* (vaz *plamet*); *plan* (vaz. *plam*); *suvent* (vaz *savenz*); *dintuorn* (p. 205 surs. *dentuorn*); *adascus* (p. 206 surs. *discus*); *adimmaint* (surs. *enda-*

ment); finalmaing (p. 208 surs. *finalmein*); *mez* (p. 210 surs. *~*); *persunalmaing* (p. 213 surs. *persunalmein*); *puschman* (p. 214 surs. *pusmaun*), etc.

Une question plus épineuse que le choix des informateurs et le contrôle de leurs informations est la conception que l'auteur a de la syntaxe. L'inclusion de la formation de mots et la présence de longues listes d'adverbes et prépositions, sans commentaire sur leur emploi syntaxique, paraissent superflues dans un livre qui s'appelle *Syntaxe*: c'est de la «grammaire» dans le sens le plus vaste du mot. Dans les chapitres dont l'objet est vraiment la syntaxe, l'auteur n'essaie pas de choisir un seul type d'analyse syntaxique et de lui rester fidèle. Son «modèle» pour l'analyse des verbes, que j'ai décrit dans la RLiR 56, p. 539, appliqué aussi aux prépositions, est un mélange d'idées traditionnelles, de la théorie des valences et de beaucoup de considérations d'ordre sémantique qui devraient – évidemment – rester en dehors de l'interprétation syntaxique. S'y ajoutent maintenant quelques interprétations générativistes (différents types d'arbres comparés pour la même structure, brèves discussions sur leur portée) pour quelques syntagmes verbaux ou types de propositions. Vu que le livre est conçu de manière traditionnelle, leur apport est nul. Pour nous troubler encore plus, M. Ebneter donne au terme bien connu de *diathèse* une acceptation toute nouvelle, malheureusement sans l'expliquer. On aura ainsi les diathèses suivantes: transitive, intransitive, personnelle-copulative, auxiliaire (p. 447). Plus tard, (pp. 637-639) on pourra apprendre que pour l'analyse syntaxique des verbes b.eng. l'auteur a employé 48 [!] types de diathèses («*Diathesentypen*»), tels que *v. aux.*, *v. aux. asp.*, *v. mit v. fakt. + a*; *v. itr. mit fakt.*; *v. tr. mit doppeltem Akkusativ*, *v. tr. mit v. fakt. refl.*, etc.

Pour donner un seul exemple: le chapitre 28 discute le verbe *star*. Il s'agit d'identifier ses emplois et ses combinaisons syntaxiques, mais, tout comme dans les dictionnaires de verbes, les trois premiers types de constructions sont *sémantiques* (correspondant aux traductions allemandes 1. «*wohnen, leben, sein*», 2. «*bleiben, stehen*», 3. «*stehen, gehen*»); les types ainsi établis se retrouvent dans les catégories suivantes, basées sur des critères *syntaxiques* (b.eng. *star* *coura* appartient, du point de vue sémantique, à la catégorie 1.2. et, du point de vue syntaxique, à 2.4.; *vaz ste bain!* «*bleib gesund*» à 1.3. et 2.4.). Par suite d'une construction mal interprétée, l'auteur introduit une nouvelle catégorie, 4.11. *v. tr. mit N* pour le surs. *star guardia* ou *vaz star dabet*; en vérité ce sont des constructions avec le verbe *star*, comme copulatif (catégorie 3). Sous 6 on trouvera des constructions avec les verbes factitifs *far* (6.15.) et *laschar* (6.16); évidemment c'est le factitif qui exige la présence de *star* et non vice versa, ce qui rend superflue la catégorie 6.

Les deux dictionnaires de verbes abondent en conceptions curieuses et en fautes semblables. Le lecteur peut les corriger (v. mon CR cité plus haut) ou parfois même être indulgent: les combinaisons avec des factitifs dérangent du point de vue de la rigueur de l'analyse, mais constituent une source d'attestations. La situation est différente dans la *Syntaxe*. Chaque catégorie établie plus ou moins correctement dans les dictionnaires représente ici un élément de la statistique «syntaxique»: par un processus de simplification, l'auteur réduit les nombreuses combinaisons possibles des verbes à des catégories majeures (surs. 393 *Feinkategorien*, réduites à 64 *Grobkategorien* et ensuite à 39 *Basiskategorien*, pp. 465-483; b.eng. les mêmes *Feinkategorien*, réduites à 48 *Diathesentypen* plus 5 *Konstruktionstypen*, pp. 636-640). A partir des deux dictionnaires des verbes, deux étudiants ont dressé pour chacun des dialectes

les inventaires suivants: (1) quels sont les verbes qui appartiennent à chaque catégorie et (2) quels sont les verbes avec une catégorie, deux catégories, jusqu'à 43 pour le surs. (verbe *essen*, pp. 628-630) et 40 pour le b.eng. (le même verbe, pp. 739-740). A l'aide des exemples suivants, que j'ai choisis au hasard, on verra que les chiffres sont au moins partiellement faux. Le verbe b.eng. *tegner* est enregistré sous les verbes à 11 catégories (pp. 733-734); parmi celles-ci, la catégorie <9. v. *refl. mit Partikel*> est basée sur un seul syntagme (*as tegner inavo «sich zurückhalten»*), cité ici, mais aussi sous <8. v. *refl.*>, où est sa place adéquate, *inavo* n'étant pas une particule, mais un adverbe (v. WUeng, p. 168 et RLiR 56, p. 545); *tegner* devient ainsi un verbe à 10 catégories, à côté de *savoir* et par conséquent il n'y aura que 4 verbes à 11 catégories. La même chose pour *gnir* (pp. 735-736), le seul verbe comptant 19 catégories; <10. v. *aux. + Partizip Perfekt intransitiver Verben zur Passivbildung*> est une catégorie plus que suspecte (passif des verbes intransitifs!), les deux exemples (*gnir tramurti* et *gnir ufflā*) étant des cas typiques pour <7. v. *präd. + Adj.*> (v. RLiR 56, p. 543); *gnir* sera ainsi un verbe à 18 catégories, à côté de *ir*. Dans le cas de *avoir* (pp. 736-737), verbe à 22 catégories, il faut décider ce qu'on élimine: les deux catégories sémantiques <20. v. *aux. mod. «sollen»*> et <21. v. *aux. mod. «müssen»*> ou la catégorie syntaxique <16. v. *tr. + da + Infinitif +/- X*>, vu qu'il s'agit dans les trois cas de la même construction (p. ex. *avoir da far lezchas*)? Il sera bien sûr préférable de renoncer dans le cadre d'une syntaxe aux catégories sémantiques; le verbe *avoir* n'aura ainsi pas plus de 20 catégories. Les fautes de ce type, qui sont nombreuses dans les inventaires basés sur les dictionnaires de verbes, se répercutent sur les statistiques finales et sur les deux diagrammes et tableaux logarithmiques que l'auteur se propose d'analyser dans l'avenir pour répondre à la question «*Sind die Merkmale der unterengadinischen Kurven im Gegensatz zu den surselvischen ein Zeichen für den schnelleren Zerfall einer Sprache?*» (p. 750).

Dans d'autres cas les inventaires, listes et chiffres sont faux à cause, probablement, du manque de coordination entre les étudiants qui les ont dressés et M. Ebnetter. Surprenante est la liste des types de constructions qui ont été identifiés dans le WUeng, mais que l'on ne peut pas trouver dans le WSurs (pp. 478-479); tous (ou presque tous) les types b. eng. cités se retrouvent quelques pages avant dans la grande liste des 393 catégories du surs. (pp. 467-478). Voilà seulement les premières catégories: b.eng. pp. subst. (surs. 393, en haut de la même page), b.eng. v. aux. temp. (surs. n° 4), b.eng. v. fakt. (surs. n° 5), b.eng. mit v. fakt. refl. ind. (surs. n° 8), etc. Pour conclure, le lecteur de la Syntaxe devrait se méfier des inventaires et statistiques.

Les autres chapitres du livre représentent un panorama assez hétéroclite de la morphologie, sémantique et syntaxe du romanche. Il faut noter avant tout l'exactitude des commentaires sur les représentations spatiales très compliquées du romanche, sur les prépositions et les adverbes composés, le double accusatif, enfin la présentation (parfois trop) succincte des pronoms et des structures syntaxiques propres à la mise en relief. La classification sémantique des verbes construits à l'aide du préfixe *s-* (pp. 234-235, chapitre 13) est intéressante, elle aussi: ils peuvent (1) avoir un sens plus restrictif que la forme de base, ou (2) être l'antonyme de celle-ci ou (3) avoir au contraire un sens plus général que le verbe de base.

Avant de finir je ferai encore quelques observations concernant des questions de détail.

Dans le chapitre 1. le commentaire est restreint au b.eng., haut eng. et surs., malgré l'affirmation de l'auteur (p. V) selon laquelle il a pris en considération le b.eng., le dialecte de vaz. et le surs. P. 8: l'exemple *vi pel di* «au cours de la journée» ne contient aucun sens spatial, c'est un élément temporel, Pp. 12-13: *or da tschaler* apparaît erronément sous fém. *Tschaler* «cave» est un subst. masc. P. 55 (chapitre 2): *el es ieu ill'ova* est un énoncé haut eng., pas b.eng.

Le chapitre 4 réserve une surprise. Avec la permission de la maison d'édition, l'auteur publie ici (par simple commodité?) un article antérieur sur les adverbes et les prépositions de lieu dans le dialecte de vaz. Il répète ainsi beaucoup d'informations qu'on avait reçues déjà dans le chapitre 1 (les principales dimensions de l'espace romanche, etc.), sans apporter en échange un nombre satisfaisant d'informations nouvelles.

Les chapitres 5-7, qui traitent les prépositions, ne sont pas assez unitaires. Les listes et les commentaires concernant le b.eng. sont trop courts par rapport au surs. et surtout au dialecte de vaz.: à comparer b.eng. *giò* (p. 110, un seul exemple) avec le vaz. *schu* (p. 122, plus d'un quart de page). On n'a pas inclus dans la liste de l'eng. *tenor* (mais cf. vaz. *tanor*, p. 124) et *pervi da* (cf. vaz *parvoa da*, p. 122, surs. *pervia da*, p. 134). Dans la liste surs. on trouve deux entrées *giud* et *giu da* (p. 131), tandis que dans les chapitres consacrés au b.eng. et au vaz. les deux combinaisons forment un seul article (b.eng. *giò da/giò d'*, p. 110; vaz. *schu da/schud'*, p. 122). Dans les articles concernant la préposition surs. *per* (p. 133) et vaz *par* (121-122) sont enregistrées aussi les conjonctions qui contiennent ladite préposition (vaz *par tga*, surs. *per che*).

Plein d'inconséquences est le chapitre 14 sur le participe présent. Pour le dialecte de vaz. M. Ebneter cite seulement des formes parlées employées dans le dialecte (pp. 236-239). Pour le b.eng. (pp. 239-241) il donne la liste complète des formes en *-ant*, *-aint*, *-ent* enregistrées par le dictionnaire de O. Peer, un tas de néologismes qui ne sont pas des participes eng. y inclus (p. ex. *andante*, *assistent*, *cliaint*, *fosorescent*, *frequaint*, *innozaint*, *insolent*, *insufficiant*, *permanent*, etc.). Enfin, pour le surs. (pp. 241-242) la liste établie d'après le dictionnaire de R. Vieli et A. Decurtins est accompagnée par une autre, beaucoup plus réduite, qui contient les participes «connus [?] aujourd'hui». De même que dans le cas de l'eng., les listes surs. et vaz. incluent des formes qu'on ne peut pas identifier comme participes (surs. *constant*, *consequent*, *impurtont*, *intelligent*, etc., vaz *galant*, *guschent*, *prasaint*, *stravagant*). Je me demande à quoi servent ces listes.

C'est un problème – l'impossibilité de reconnaître l'objet même de son étude – qui revient dans le chapitre 16 sur les verbes factitifs (all. *synthetische Faktitiva*, pour les différencier de l'expression analytique à l'aide d'un autre verbe). Je me limiterai à un seul exemple, «représenter»: p. 251 b.eng. *rapreschantar* (avec la mention *Nur in gehobener Sprache gebräuchlich*, c.-à-d. ce n'est pas un verbe de la langue parlée!), p. 259 surs. *representar*. A la fin du chapitre l'auteur compare l'inventaire romanche avec celui de l'espagnol, qui s'avère être moins riche; le verbe *representar*, qui n'est pourtant pas un factif, trouve également sa place dans ce dernier inventaire (p. 263).

Un problème déjà familier dans les dictionnaires de verbes est la distinction entre verbe + adverbe et verbe construit avec une particule. Les listes et les chiffres qui composent le 20^e chapitre, *Partikelverben*, sont de ce point de vue problématiques. Est-ce que (toutes) les combinaisons eng. avec *davent, inaint, ingiò, inoura, insü, intuorn* (pp. 296-297) sont des verbes avec particules (*ir davent* «*weggehen*»; *gnir, ir, marchar inaint; ir intuorn*, etc.)? Comment faut-il interpréter l'absence sous § 4 (*Resultat der Abfrage der Partikelverben im gesprochenen Unterengadinischen*, pp. 294-295) des adverbes (particules?) suivant(e)s de l'eng.: *davo* (p. ex. *far ~*), *insemel* (*crodar ~*), *suot* (*metter ~*), *tras* (*sfögliar, strichar ~*)? Mes exemples proviennent de la liste des verbes avec particule (pp. 291-294), établie par l'auteur en partant du WUeng. Un autre problème est celui des chiffres. L'auteur calcule dans ses dictionnaires avec combien de verbes se combine chaque particule, oubliant peut-être qu'il n'a pas cité dans ses dictionnaires toutes les combinaisons possibles. Le caractère plutôt relatif de ses comptes devient évident si on regarde les «chiffres» suivants (p. 300): pour le dialecte de vaz on trouve 55 combinaisons avec la particule *aint*, plusieurs (all. *mehrere*) pour *anavant* et *annà*, de nombreuses (all. *zahlreiche*) pour *anavos* et *anzemmen*. A la p. 312 on trouve la «particule» surs. *ordadora* «par cœur», absente de la liste eng., parce que dans le WUeng elle a été considérée, à la différence du WSurs, comme adverbe. Si on veut utiliser pour d'autres analyses ces listes de particules verbales, il faut être conscient qu'elles n'offrent qu'une première orientation et ne sont pas définitives.

Les chapitres sur les pronoms et les adjectifs sont trop courts (16 chapitres sur cent pages!) mais leur présentation dans la table des matières est d'autant plus ample (onze pages et demi!). Il s'agit dans la plupart des cas des inventaires schématiques des formes suivis d'un nombre variable d'exemples, un mélange de morphologie, lexicologie, sémantique et syntaxe à frontières très floues. Les commentaires et les listes sont souvent plus riches pour le dialecte de vaz, étudié par M. Ebneter personnellement, que pour le b.eng. Un seul exemple suffira: *grev* «lourd» est analysé uniquement pour le vaz (pp. 837-838). En d'autres endroits le schéma n'est pas complet: dans le chapitre 50 *Synthetischer und analytischer Komparativ und Superlativ* on peut trouver à la p. 835 la forme surs. *pign* «petit», à la place d'un comparatif ou superlatif quelconque. D'autres fois c'est probablement l'abondance du matériel qui a fait oublier à l'auteur que son point de vue aurait dû être syntaxique, non lexicologique et étymologique: dans la liste des emplois du vaz *beun/bien/bain* (pp. 822-824) apparaît aussi sous <17> un dérivé (*Quigl e in buntat carstgam*); la même chose pour le surs. (p. 826, deux exemples avec *buontad*). Le problème se retrouve à la p. 824, dans le commentaire sur la forme *bun*, dont l'usage est limité à la position attributive: à côté de *bun de, buna saira* «bonjour, bonsoir» on trouve *roba da bunmartgo* «bon marché» et le substantif *bunascha* «bien-être».

Étonnantes sont aussi les 40 pages (3 chapitres) sur les dérivés nominaux: des listes et des commentaires étymologiques sur les dérivés avec le suffixe collectif *-a* (chapitre 53), une présentation systématique des suffixes collectifs dans les trois dialectes (chapitre 55) et des inventaires (exhaustifs?) suivis d'un tableau statistique des dérivés en *-ada, -eida, -ida, -ieda, -oida, -üda* (chapitre 54). Ce qui surprend avant tout est bien sûr la présence de la formation des mots dans un livre qui traite la syntaxe. S'y ajoute le fait que les inventaires (chapitre 54) sont, comme partout dans le livre, une source inépuisable de fautes: on pourrait être tenté de croire aux chiffres

quand l'auteur dit (p. 864) «Das Wörterbuch von Vieli und Decurtins (1981) enthält ca. 610 Bildungen auf *-ada...*» sans faire suivre cette affirmation de la liste correspondante. Malheureusement, quelques pages plus loin (pp. 878-879) le lecteur méfiant aura l'occasion de vérifier l'exactitude de son arithmétique: «Peers Wörterbuch (1962) enthält für das Unterengadinische die folgenden 489 Substantive auf *-ada...*»; j'ai eu la curiosité de vérifier la lettre B et j'ai trouvé dans le dictionnaire indiqué pas mal de dérivés qui ont échappé à la statistique: *baccunada, barschunada, baselgiada, bastunada, blastemmada, braünada*. Les seules formations qui peuvent être intéressantes sont celles employées couramment dans la langue parlée, dont le nombre s'élève à 227 en surs., 206 en vaz et seulement 86 en b.eng. (p. 882). Avant d'accepter le commentaire de l'auteur (même page) selon lequel «Auffallend ist die starke Abnahme des Gebrauchs im gesprochenen Unterengadinischen», il faut voir s'il n'y a pas d'autres raisons pour l'inventaire réduit de l'eng. Le motif principal est que les informateurs engadinois ont indiqué seulement les déverbaux avec le suffixe collectif *-ada*, etc. qui désignent une action et qui entrent dans les syntagmes du type *dar üna risada, dar üna chantada*, tandis que pour le dialecte de vaz et surtout pour le surs. ont été indiqués tous les mots qui finissent par *-ada*, etc., sans tenir compte de leur origine: à côté des déverbaux on trouve des dérivés à base substantive (surs. *annada, vaz. anadas*; surs. *vallada, vaz. valada*) et de nombreux emprunts, surtout dans les listes pour le surs. (surs. *armada, barricada, cascada, illustrada, limonada, parada, partida, tirada; parada et partida* se retrouvent aussi dans la liste des dérivés du vaz.).

Quelques mots sur la bibliographie (6 pages et demi, dont deux rien que pour les titres de M. Ebneter). L'auteur nous prévient (p. 983) qu'elle ne contient que les titres cités dans le livre et le lecteur aura le droit de se demander si Cappuccini, Giulio, *Vocabolario della lingua italiana*, Torino, 1916; *Vocabolario dei Accademici della Crusca*, vol. 5, Firenze, 1905; *Novo vocabolario della lingua italiana secondo l'uso di Firenze*, vol. 3, Firenze, 1897; les dictionnaires de Battaglia et Devoto/Oli ou le *Dictionnaire du français contemporain*, Paris, 1966 ont apporté des informations fondamentales pour cette syntaxe du romanche parlé. La réponse se trouve aux pp. 838-839: les dictionnaires cités représentent pour M. Ebneter l'autorité en matière d'analyse syntaxique des adjectifs. Sous le titre *Vergleich mit anderen syntaktischen Analysen* on trouve des banalités telles que «Für die 'Crusca' [...] ist *male* Substantiv in *cose di male* [...]. Es ist Adverb [...] in Verbindung mit *andare, capitare...*» (p. 838). Le fait que le *Dicziunari rumantsch ladin tudais-ch* de O. Peer est cité dans la bibliographie dans sa 3^e édition (1989) mais partout dans le texte dans sa 2^e (1962) ou que *Duden. Grammatik der deutschen Gegenwartssprache* apparaît dans la bibliographie dans sa 2^e édition (1966), remplacée depuis 1973 par la 3^e, ne nous étonnera plus.

Pour conclure: la Syntaxe s'impose comme un titre important dans le paysage des études rhéto-romanes plus par la quantité impressionnante des matériaux de langue parlée qu'elle contient que par la qualité de l'analyse syntaxique. La description cohérente de la syntaxe du romanche, qu'on avait cru trouver dans ces mille pages, attend encore son auteur.

Victoria POPOVICI

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL), herausgegeben von Günter HOLTUS, Michael METZELTIN, Christian SCHMITT, Bänd/Volume VI, 2 (Galeisch, Portugiesisch / Gallego, Português), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1994, XLII + 692 pages, avec une carte hors texte.

Ce serait porter de l'eau à la rivière (ou plus exactement à la Moselle, au Danube et au Rhin) que de vanter les mérites du *LRL*⁽¹⁾; qu'il soit néanmoins permis aux amateurs du galicien et du portugais d'exprimer la joie de posséder enfin «leur» tome – dernier parmi ceux consacrés aux différents domaines linguistiques. Ce tome comprend 51 articles, dont 43 portant sur le portugais et 8 sur le galicien que les éditeurs désignent avec un néologisme allemand («galeisch» au lieu du terme traditionnel «galicisch»), dont on ne comprend pas trop la justification et que les galiciens germanophones eux-mêmes ne semblent pas aimer⁽²⁾. La majorité (relative) de ces articles (= 19) est rédigée en allemand – ce qui malheureusement en rend l'accès difficile aux romanistes non germanisants; en deuxième position suit le portugais (17 articles), avant – *ex aequo* avec 7 articles – le français et le galicien, ce dernier étant la seule parmi les langues «minoritaires» de la Romania à avoir obtenu la consécration quasi-officielle que constitue l'emploi dans le *LRL*: félicitations aux éditeurs courageux⁽³⁾ comme aux auteurs combatifs et fiers de leur langue! Un seul article est écrit en italien.

Le plan de l'ouvrage est celui que l'on connaît des autres volumes: après les différents aspects de la description et de l'histoire («de la Renaissance à nos jours») de la structure interne de chaque langue (phonétique, morphologie, syntaxe, lexique, onomastique), suivent – *grosso modo* – les articles consacrés aux variétés diaphasiques, diastratiques et diatopiques de la langue donnée ainsi qu'aux méthodes employées lors de leur analyse; en dernier viennent les études des travaux métalinguistiques (grammaires et dictionnaires). Il est inévitable que de tels articles, visant à couvrir d'une manière exhaustive le domaine de la langue à analyser, se recoupent souvent; les suffixes diminutifs galiciens, pour ne citer que quelques exemples, sont traités dans les articles *Grammaire* (pp. 5 s.) et *Lexique* (pp. 30 s.), l'histoire du

-
- (1) Je renvoie aux comptes rendus des autres tomes parus dans cette revue; cf., en dernier, André Thibault qui loue «este *Opus magnum* de la lingüística románica» et qui donne la liste complète des C. R. précédents; 57 (1993), pp. 536-539.
- (2) Ramón Lorenzo m'a écrit à ce propos: «Eu non utilizaría a forma *galeisch*. Tampouco dicimos **portugesch* ou **portugesisch*».
- (3) La seule incohérence consiste à accepter le galicien comme langue de rédaction, mais de donner, au tome entier («gallego!») comme aux différents articles, des sous-titres castillans; les titres sont toujours en allemand, les sous-titres normalement dans la langue de rédaction (ou bien, lorsque celle-ci est encore l'allemand, dans la langue-objet de l'article; quand celle-ci est considérée comme étant une langue «minoritaire» – entre guillemets, parce qu'elle n'est pas forcément minoritaire dans le domaine où elle est parlée – c'est la langue nationale correspondante qui la remplace).

«rexurdimento» galicien dans l'article *Norme et standard* (pp. 67 s.) ainsi que dans celui sur *l'Histoire externe* (pp. 89-91), l'histoire de la lexicographie galicienne encore sous *Norme et standard* (pp. 75 s.) comme dans l'article *Grammaticographie et lexicographie* (pp. 110-129, *passim*), et ainsi de suite: pour l'orthographe du 16^e siècle, cf. *Graphétique et graphémique* (pp. 152-155) et *Langue et écriture* (pp. 478-485); pour les réformes de l'orthographe au 20^e siècle *ibid.* (pp. 157-159) et *ibid.* (pp. 494-497), ainsi que *Le portugais du Brésil* (pp. 571 s.); pour le développement de normes du portugais brésilien et africain, cf. *Norme et standard* (pp. 391-397), aussi bien que les différents articles sur *Diglossie et polyglossie* et les variétés du Brésil et de l'Afrique; pour quelques traits syntaxiques du portugais parlé, cf. *Sociolinguistique* (p. 324) et *Dialectes et variétés régionales* (pp. 552 s.) – rien par contre ne se trouve dans l'article *Langue parlée et langue écrite* (pp. 308-313)! –; pour les données socio-linguistiques concernant les pays lusophones africains, cf. *Diglossie et polyglossie* (pp. 373-377), *La langue portugaise en Afrique a)* (pp. 581-583), et *b)* (pp. 588-590). Dans l'article *Langue et écriture* (dans un volume, bien entendu, dont le sous-titre précise qu'il est consacré aux langues romanes «de la Renaissance à nos jours»), on trouve un inventaire des graphèmes de la scripta de l'ancien portugais (pp. 473-478) – sujet que j'ai traité moi-même dans l'article *Les scriptae galiciennes et portugaises* prévu pour le futur tome II, 2 du *LRL*. Avant de passer à la présentation – nécessairement très sommaire – des différents articles, il sera donc permis de recommander au lecteur désireux de s'informer sur un point précis, de chercher, moyennant un peu d'imagination, dans plusieurs articles qui pourraient toucher au domaine intéressant, voire de consulter les index qui constitueront le dernier volume du *LRL*.

Le premier article, celui de Rosario ÁLVAREZ BLANCO et Henrique MONTEAGUDO ROMERO, consacré à *l'Histoire interne du galicien I. Grammaire*⁽⁴⁾ (pp. 1-21, en gal.), est un abrégé synchronique de la grammaire (orthographe, phonétique/phonologie, morphosyntaxe), un résumé donc, si l'on veut, du manuel fondamental des mêmes auteurs⁽⁵⁾. L'orientation diachronique, exigée par le titre, devient plus sensible dans l'article de Constantino GARCÍA: *Histoire interne du galicien II. Lexique* (pp. 22-34; en gal.). L'auteur analyse un vocabulaire de base d'environ 1.800 unités selon des critères étymologiques et onomasiologiques, en essayant de mettre en relief le caractère conservateur du vocabulaire galicien⁽⁶⁾. Pour ce qui est du classement étymologique, il faudrait séparer les bases non-autochtones des

-
- (4) Pour éviter de citer les titres allemands et les sous-titres qui n'indiquent pas non plus toujours la langue de rédaction, je traduis le titre en français et je donne entre parenthèse une indication quant à la langue employée par l'auteur.
 - (5) Cf. Álvarez, Rosario / Monteagudo, Henrique / Regueira, Xosé Luís: *Gramática Galega*, Vigo 1986. Un détail quant à l'article: la présentation des graphèmes <nh> et <ñ> et des sons correspondants (pp. 2 s.) est peu claire – il s'agit d'une opposition pertinente au niveau phonologique (*unha: uña*)! A corriger: «ch /ts/» (p. 3; au lieu de: *ch /tʃ/*).
 - (6) On se demande cependant si des mots comme *pena*, *xordo*, *fermoso*, *risa* (pp. 22-24) illustrent vraiment des différences d'ordre lexical (vs. pg. *penha*, *surdo*, *formoso*, *riso*); il aurait mieux valu se limiter aux types étymologiques divergents et négliger des différences purement formelles.

dérivés parfaitement galiciens⁽⁷⁾, et on est hautement surpris de voir figurer des formations romanes comme *ainda* ou *empezar* parmi les «palabras de orixe prerromana» (p. 26). Dieter KREMER clôt la série des articles sur l'*Histoire interne du galicien* avec la partie *III. Onomastique* (pp. 34-46; en all.); il fournit une synthèse très riche en informations, avec des statistiques concernant les modes anthroponymiques médiévales et modernes, et pose des jalons d'un classement étymologique des quelque 40.000 noms de lieux habités qui font de la Galice la région espagnole la plus approvisionnée en la matière (un tiers de la «toponímia mayor» de l'Espagne). Typiques de l'histoire de la Galice sont les problèmes du passage des toponymes autochtones à une forme officielle castillane et de leur restitution plus ou moins réussie à l'époque contemporaine.

La mention de la «recuperación toponímica» constitue une transition vers les problèmes de la *Sociolinguistique*, traités par Manuel GONZÁLEZ GONZÁLEZ (pp. 46-66; en gal.). L'auteur rassemble, d'une façon très claire et illustrée par de nombreux tableaux statistiques, les résultats de la recherche des deux dernières décennies concernant l'évolution de la situation diglossique; il constate de plus en plus de conflits, résultant de la mise en question des rôles traditionnels des langues A et B, avec un renversement paradoxal à l'heure actuelle: par moments, le galicien semble, suivant l'analyse bien optimiste de l'auteur, devenir la langue A de certains journalistes et hommes politiques, p. ex., qui dans des contextes plus familiers emploient le castillan. Le renouveau du galicien se manifeste également par le développement d'une norme qu'Antón SANTAMARINA retrace dans l'article *Norme et standard* (pp. 66-79; en gal.). Après avoir appris l'histoire de la naissance du galicien standard moderne, toujours combattu par les tendances «réintégrationnistes» et lusophiles, mais exemplaire pour mainte langue «minoritaire» en Europe, on est curieux de savoir comment se résoudront dans l'avenir les problèmes, non mentionnés par l'auteur, de la nouvelle triglossie castillan – galicien local – galicien standard. *L'Histoire externe du galicien*, très bien résumée par Mercedes BREA (pp. 80-97; en gal.), constitue la toile de fond devant laquelle se dessinent toutes ces évolutions⁽⁸⁾. Les variétés régionales du galicien – les *Aires linguísticas* (pp. 98-110; en gal.) – sont présentées par Francisco FERNÁNDEZ REI, auteur de l'ouvrage standard de dialectologie galicienne⁽⁹⁾ et l'un des responsables de l'atlas linguistique (*ALGa*); il refuse, pour une langue en état de «*Ausbau*», la notion traditionnelle de dialecte et préfère subdiviser le domaine linguistique en trois «bloques»⁽¹⁰⁾ et plusieurs

(7) Cf. p. ex. *zapateiro* (p. 25) «de orixe descoñecida», *carballeira*, *enganchar*, *arrandeadoiro* (p. 26) «de orixe prerromana», *roupeiro*, *tapón*, *tapadeira* (p. 27) «de orixe xermánica», etc. etc. Des latinismes comme *abundancia*, *confianza*, *felicidade*, *liberdade*, *facultade* (p. 32), etc., par contre, ne devraient pas être cités comme exemples de la suffixation galicienne. *Escurecer* (p. 33) n'est pas du tout un dérivé parasynthétique, et *uni- / multilateral* ne sont guère interprétables comme composés du type pronom + substantifs. A corriger: suffixe ethnique «'-es» (p. 33; au lieu de: -és). On remarquera également la bibliographie extrêmement modeste (neuf titres).

(8) On corrigera la date «1835» (p. 86) en 1385.

(9) Cf. *Dialectoloxía da lingua galega*, Vigo 1990.

(10) On corrigera la faute, assez fâcheuse, dans le tableau récapitulatif: «*BLOQUE OCCIDENTAL (II)*» (p. 103; au lieu de: *BLOQUE CENTRAL (II)*).

«(micro)(sub-)áreas», dont il donne, sous forme de listes détaillées, les phénomènes phonétiques et morphologiques caractéristiques. Le dernier article concernant le galicien est celui de Mercedes BREA sur la *Grammaticographie et lexicographie* (pp. 110-129; en gal.), avec un panorama historique et un état des projets actuels dans ce domaine, concentrés autour de l'*Instituto da Lingua Galega* à Saint-Jacques de Compostelle.

La partie portugaise du volume commence avec les deux articles de Jorge MORAIS BARBOSA sur la *Phonétique et phonémique* (pp. 130-142; en pg.) et sur l'*Intonation et prosodie* (pp. 143-148; en pg.), avec, entre autres, une présentation des différents schémas syllabiques possibles⁽¹¹⁾, une discussion circonstanciée autour du statut phonologique des voyelles nasalisées, des diphtongues et des consonnes dans les différentes positions ainsi qu'une analyse subtile des unités prosodiques, de fonction distinctive («tonemas») ou non. Paul TEYSSIER étudie, d'une manière aussi sobre que souveraine, la *Graphétique et graphémique* (pp. 148-160; en fr.), c'est-à-dire «l'histoire de l'orthographe portugaise de 1500 à nos jours» (p. 148), une histoire⁽¹²⁾ qui est caractérisée, contrairement à celle de l'espagnol, par la longue survie des tendances étymologisantes et centrifuges. L'article de Jaromír TLÁSKAL sur la *Flexion* (pp. 160-172; en fr.), donc sur les principes de la morphologie des différentes parties du discours, est intéressant, mais ne paraît pas tout à fait exempt de petits détails critiquables⁽¹³⁾; la contribution de Mário VILELA, par contre, à l'étude de la *Formation des mots* (pp. 173-199; en pg.), fourmille d'éléments discutables voire incorrects: l'auteur – comme beaucoup de représentants de la méthode synchronique – ne fait pas la distinction entre formations portugaises et emprunts⁽¹⁴⁾, il décrit cer-

-
- (11) J'avoue ne pas comprendre certaines analyses de syllabes, comme celle des *mãos* qui comporterait cinq phonèmes (CVCCC) ou *trens* qui en comporterait six (CCVCCC; p. 134).
- (12) Une des sources de renseignements qui nous éclairent sur cette histoire est «la norme des dictionnaires» (p. 152); peut-être que le grand projet de Dieter Messner qui consiste à élaborer une compilation des dictionnaires du 18^e et 19^e siècles pourra-t-il rendre de bons services aux futurs chercheurs dans ce domaine; cf. Messner, D.: *Ein «Dicionário dos dicionários portugueses»*, in: id. / Schönberger, Axel (edd.): *Studien zur portugiesischen Lexikologie*, Frankfurt 1993, pp. 61-174.
- (13) Les variantes féminines *a ministro*, *a modelo* (p. 161) ne me paraissent guère acceptables; il n'est pas judicieux de citer une transcription visiblement brésilienne ([kázazatrózis] «casas atrozes»; p. 162) pour illustrer la non-palatalisation de *-s* devant voyelle. Quelques phrases sont difficiles à comprendre voire peu transcendantes: «[...] la terminaison *-ona* ajoutée comme un suffixe complexe [?] aux mots créés en portugais» (p. 161), «à la différence du *n* intervocalique, le *-l* reste conservé au singulier» (p. 162).
- (14) Et ceci non seulement dans le cas de latinismes ou d'emprunts modernes encore transparents (*embalagem*, *lavagem*, p. 177, *felicidade*, *amabilidade*, p. 180, etc. etc.), mais même pour des mots savants impossibles à analyser en portugais (*cirurgião*, *dicionário*, p. 181, *prefácio*, *incúria*, p. 184, *clássico*, *técnico*, p. 191). *Pronto-a-vestir* ne représente pas un type de composition très rare (p. 187), mais est un calque du français *prêt-à-porter*. *BBC* n'est pas un sigle portugais (p. 189).

tains mécanismes d'une façon très insatisfaisante⁽¹⁵⁾ et allègue des exemples peu convaincants⁽¹⁶⁾. Même si l'étude a le mérite d'être la première synthèse globale de la formation des mots en portugais⁽¹⁷⁾, il est recommandé de l'utiliser avec une certaine prudence⁽¹⁸⁾.

L'article suivant, de Jürgen SCHMIDT-RADEFELDT, constitue un bref résumé de la recherche sur *Particules et modalité* (pp. 199-203; en all.); la question des critères qui permettent la distinction de la particule des parties du discours avoisinantes – l'auteur considère *unicamente, precisamente, primeiro, segundo* comme particules (p. 201) – reste toujours ouverte. Christine HUNDT brosse un tableau, très riche en exemples, de la *Phraséologie* (pp. 204-216; en all.); elle propose une classification suivant des paramètres sémantiques et morpho-syntactiques et essaie de délimiter les locutions («phraséologismes») par rapport aux formules conventionnelles, proverbes, etc. Mário VILELA traite dans un second article (*Lexicologie et sémantique*, pp. 216-232; en pg.) les couches historiques dont se compose le vocabulaire portugais ainsi que les structures sémantiques de celui-ci (suivant la méthode structurale, en se basant sur Coseriu, Geckeler, Lyons, etc.); mis à part quelques incohérences⁽¹⁹⁾, l'ar-

-
- (15) La différence des genres lors des dérivés instrumentaux ne se laisse pas expliquer par des paraphrases: pourquoi *aspirador* serait-il ressenti comme *um instrumento* et *calculadora* comme *uma máquina* (p. 179)? Les dérivés du type *batedela* ne sont pas formés avec un suffixe *-ela* (p. 183). Les substantifs formés avec le préfixe *des-* ne sont pas «deverbais, na maior parte dos casos» (p. 184). Certains éléments sont interprétés des fois comme préfixes (*sem-abrigo, sem-partido*, p. 185), des fois comme éléments de composition (*sem-número, sem-vergonha*, p. 189). Pourquoi interpréter *ministeriável* comme dérivé déverbal «sem existir o verbo correspondente» (p. 190)? Même si *florescer* était un dérivé portugais, il ne contiendrait pas une «base deverbal» (p. 195). Le type *anoitecer*, etc. apparaît d'abord sous la catégorie «sufixação», après sous celle des «parassintéticos» (p. 195).
- (16) *Introspecção* n'est pas un dérivé parasynthétique (p. 175). Pourquoi *vice-ministro* illustre-t-il la signification «abaixo do normal» du préfixe, et *vice-presidente* une autre signification «no lugar de» (p. 184)? *Guarda-costas* et *guarda-freio* ne sont pas des composés V-N (p. 185), mais bien des composés nominaux. Un *boina verde* n'est pas un «soldado da ONU» (p. 187); Vilela a confondu les «green berets» américains et les «casques bleus», en pg.: *capacetes azuis. Científico* ne représente pas le suffixe *-ico* (p. 191).
- (17) Mis à part les chapitres correspondants dans les grammaires, p. ex. dans celle de Cunha, Celso / Cintra, Luís Filipe Lindley: *Nova Gramática do Português Contemporâneo*, Lisboa 1984, pp. 82-117.
- (18) En plus, à la page 196 (1^{re} colonne), le texte à partir de la ligne 11 («Os verbos factitivos [...]») ne se trouve pas à sa place: il ne traite pas des verbes parasynthétiques dont il est question ici (chapitre 3.1.3.), mais constitue la suite du chapitre 3.1.2. (verbes préfixés).
- (19) On notera quelques formules surprenantes: «a reconquista das monarquias neogóticas» (p. 219; au lieu de: «visigóticas»); «a marca deixada pelo moçárabe, sobretudo a partir do século XIV» (ibid.; l'auteur veut-il suggérer une longévité spectaculaire du mozárabe ou constater tout banalement qu'avec un nombre croissant de textes portugais le nombre de ces traces augmente aussi?):

ticle satisfera le lecteur davantage que celui sur la formation des mots – un lecteur qui, par moments, restera quelque peu déconcerté par le discours hautement technique et formalisé de l'article d'Ana Maria BRITO sur la *Morphosyntaxe* (pp. 233-240; en pg.) ainsi que de celui d'Eberhard GÄRTNER sur la *Syntaxe* (pp. 241-270; en all.). Le premier traite de propositions et de constituants immédiats, le second de phrases; il constitue l'esquisse – très détaillée et bien fournie pourtant – d'une *Grammaire de la langue portugaise* (en all.) que Gärtner prépare, en réunissant des éléments théoriques de la grammaire des valences aussi bien que de la pragmatique.

Avec l'article d'Elisabeth RUDOLPH (*Linguistique textuelle*, pp. 270-281; en all.), on passe de la description des faits grammaticaux et lexicaux au domaine de la méthodologie; on y trouve, à côté des notions de base de la linguistique textuelle⁽²⁰⁾, de nombreux exemples portugais illustrant les phénomènes de la cohésion, cohérence, référence, etc. Wolfgang ROTH donne un abrégé des méthodes et de l'histoire de la *Stylistique* (pp. 281-287; en all.) qui, liée étroitement à la rhétorique, a une tradition considérable au Portugal comme au Brésil. L'article de Helmut SIEPMANN sur la *Typologie textuelle* (pp. 287-304; en all.) prend son départ dans l'analyse textuelle, mentionnée ci-dessus, que l'auteur applique surtout aux genres littéraires; le résultat de ce procédé ressemble fort à un résumé – brillant, certes – de l'histoire littéraire portugaise mais dont la pertinence, pour l'analyse proprement linguistique, serait à discuter. L'introduction à la *Pragmatique linguistique* de Jürgen SCHMIDT-RADEFELDT (pp. 304-308; en all.) est extrêmement concise (trois pages + bibliographie), plus courte encore que celle de Michael SCOTTI-ROGIN aux problèmes de la *Langue parlée et langue écrite* (pp. 308-313; en all.); les différences entre les deux niveaux sont plus importants au Brésil qu'au Portugal⁽²¹⁾, raison pour laquelle l'auteur cite très peu d'exemples du portugais (européen) parlé (pour plus de matériaux, on se reportera aux articles d'orientation sociolinguistique). Le même auteur s'occupe également de la *Langue et des mass médias* (pp. 313-321; en all.); après une brève histoire de ceux-ci⁽²²⁾, il analyse quelques phénomènes de la langue journalistique (syntaxe des titres, formation des sigles).

La *Sociolinguistique* portugaise, telle que la décrit Maria Fátima de REZENDE MATIAS (pp. 321-326; en pg.), est relativement peu développée à cause du manque complet, au Portugal, de situations diglossiques qui, ailleurs, ont inspiré beaucoup de

«os germanismos e arabismos, posteriores à romanização [...], são substrato [sic!] em sentido amplo» (ibid.). Quant à la bibliographie, il faudrait citer l'*Historia* de R. Lapesa d'après une édition autre que celle de 1959⁴.

- (20) Sachant qu'il est aisément d'ironiser sur n'importe quelle citation isolée du contexte, je ne résiste quand même pas à la tentation de citer une des assertions de base de la linguistique textuelle: «Alle Texte haben einen Anfang und ein Ende, und alle Texte haben mindestens ein Thema» (p. 278: «Tous les textes ont un commencement et une fin et tous les textes ont au moins un sujet»).
- (21) Je n'ai pas compris la phrase suivante: «Für das gesprochene Portugiesisch bleibt festzuhalten, dass dieses in Europa auf der Basis des Gesprochenen linguistisch gut beschreibbar ist» (p. 312).
- (22) L'affirmation selon laquelle au Portugal, la télévision privée n'existe pas encore (p. 316), illustre un des problèmes liés au mode de publication du *RL*: le laps de temps, souvent considérable, entre la rédaction des articles et la parution du tome correspondant.

recherches en ce domaine; l'auteur donne, par contre, un certain nombre de phénomènes concrets, surtout d'ordre phonétique et morphologique, qui témoignent d'une variation linguistique suivant l'appartenance des locuteurs à une couche sociale donnée. Delmira MAÇĀS traite, d'une façon plus abstraite et sur ton parfois quelque peu sentencieux⁽²³⁾, un autre paramètre dont il faut tenir compte lors de l'analyse sociolinguistique: *Langue et générations* (pp. 327-332; en pg.). Dans son article *Langue et sexes* (pp. 332-338; en pg.), Maria Fátima de REZENDE MATIAS étudie, à l'appui de quelques phénomènes peu nombreux, un troisième facteur de variation; la coexistence, dans la «langue des femmes», de traits conservateurs comme de traits progressistes, interdit toute caractérisation schématisante et l'auteur réussit à démontrer de manière empirique des stéréotypes encore bien ancrés dans la linguistique portugaise («a preferência [das mulheres] pelo uso dos diminutivos», «a associação entre mulher e tagarelice [<bavardage>]»; p. 335).

On lira également avec beaucoup d'intérêt l'article de Telmo VERDELHO sur les *Langues de spécialité* (pp. 339-355; en pg.) dont l'auteur retrace l'histoire, du *Leal Conselheiro* jusqu'aux terminologies modernes et dont il décrit l'influence sur la langue commune (en citant surtout des exemples provenant de la formation des mots). On notera aussi la législation portugaise en matière de normalisation des terminologies: la loi de 1986 stipulant l'utilisation de termes portugais dans la rédaction des modes d'emploi, etc., nous rappelle les discussions animées en France à ce sujet – qui furent apparemment moins typiques de la France qu'on ne le croyait. Heinz KRÖLL nous dépeint, de façon minutieuse, l'histoire des *Jargons* (pp. 355-366; en pg.), de quelques-uns de leurs éléments caractéristiques⁽²⁴⁾ et des sources, littéraires et lexicographiques, qui nous renseignent sur ce qu'on appelle «gíria» ou (surtout depuis le 19^e siècle) «calão». L'excellent article de Helmut BERSCHIN sur *Diglosie et polyglossie* (pp. 367-381; en all.) contient un grand nombre d'informations précises, synthétisées en plusieurs cartes et tableaux statistiques, concernant les données sociolinguistiques des pays lusophones (nombre de locuteurs, situation des pays plurilingues, langue et alphabétisation, etc.). Il est évident que l'hétérogénéité linguistique des quelque 170 millions de lusophones (pp. 368 s.) pose de nombreux problèmes au niveau de la *Norme et du standard*, traités par Dieter WOLL (pp. 382-398; en all.). Il constate, à travers les différentes époques de l'histoire de la langue, l'absence presque totale (mis à part le domaine de l'orthographe) d'une création consciente voire institutionnalisée de normes linguistiques dont l'existence s'explique par la coïncidence de facteurs secondaires.

Un autre aspect de l'histoire externe de la langue voire de l'histoire tout court est celui du rapport entre *Langue et législation*⁽²⁵⁾, traité par Maria Virgínia

(23) On ne peut s'empêcher de sourire un tout petit peu lors de la lecture de phrases comme celles-ci: «A adolescência caracteriza-se pelo egotismo e pelo erotismo» (p. 329); «a adolescência é uma idade instável, onde domina o sonho, o desejo, a incerteza» (p. 330).

(24) On se demande pourtant si on peut parler de suffixes «característicos das gírias» (p. 357; p. ex.: *-ão*, *-ito*, *-oso*), si quelques-uns parmi les dérivés correspondants (dont la plupart sont absolument neutres!) font partie de l'argot.

(25) Je traduis le titre allemand et portugais en français; le titre de l'article correspondant dans le tome français *RL* (*Législation linguistique*) ne serait pas du tout conforme à l'intention de notre auteur.

MACHADO REGO METZELTIN (pp. 399-429; en pg.). L'auteur brosse un tableau minutieux et extrêmement riche en détails de l'histoire judiciaire portugaise et de certains comportements linguistiques réglés par la loi (parjure, insulte, blasphémie, formules de salutations, enseignement et alphabétisation, etc.); la perspective de l'article est donc celle de l'historien ou du juriste plutôt que celle du linguiste (la législation linguistique, en matière d'orthographe, p. ex., n'est touchée que marginalement; pp. 427 s.). D'autres aspects de l'histoire externe constituent l'objet des recherches de Miguel (= Michael) METZELTIN: *Conscience et évaluation de la langue* (pp. 430-440; en pg.); il y est question, entre autres, des genres textuels de l'ancien portugais, de l'émancipation de la langue vulgaire par rapport au latin et de la «défense et illustration» du portugais du 16^e au 18^e siècle. Avec Elisabeth RUDOLPH (*Langue et littérature*, pp. 440-461; en all.), nous quittons le terrain de la linguistique proprement dite; l'auteur ne propose guère l'analyse, considérée pourtant comme une lacune regrettable dans ce domaine (cf. p. 441), des multiples rapports entre langue et littérature portugaises, mais s'arrête à une étude des théories littéraires et surtout des courants rhétoriques dont la présentation manque parfois d'élégance⁽²⁶⁾. On admirera, par contre, le style précis et sobre de Paul TEYSSIER qui, dans son article sur l'*Histoire externe de la langue* (pp. 461-472; en fr.), approfondit quelques sujets qu'il n'a traités que marginalement dans son fameux manuel d'histoire de la langue portugaise⁽²⁷⁾: les tendances latinisantes entre le 16^e et le 18^e siècles, l'expansion outre-mer, le bilinguisme luso-espagnol et les effets de l'influence française aux 18^e et 19^e siècles.

On retourne à l'évolution interne de la langue avec l'article d'Otto WINKELMANN (*Langue et écriture*, pp. 472-498; en all.) – une histoire extrêmement bien fournie du graphisme voire de l'orthographe du portugais, du Moyen Age⁽²⁸⁾ jusqu'à l'époque moderne – et celui de Timo RIIHO sur l'*Histoire interne de la langue* (pp. 498-511; en pg.), une grammaire historique en miniature (surtout concernant la phonétique et la morphologie; la syntaxe est, comme dans toutes les grammaires historiques, sous-développée, le petit chapitre sur le lexique superflu puisque traité par d'autres auteurs); il est évident que, vu la foule de détails apportés, on y trouve tou-

-
- (26) Le germanophone éprouvera une certaine gêne lors de la lecture de phrases telles que: «Trotz der Ähnlichkeiten zum provenzalischen Vorbild [...] gibt es bei den galicisch-portugiesischen Troubadouren ein besonderes Merkmal vor allem in den lyrischen Gattungen» (p. 441); [Sur Camões:] «Der grösste portugiesische Dichter, der zugleich zu den grössten europäischen Dichtern zählt, stützte sich in seiner Kunst nicht auf Theorien, wohl aber strebte er grössten Vorbildern nach» (p. 442).
- (27) Néanmoins constatera-t-on quelques coïncidences textuelles entre l'article (surtout aux pp. 463 s.) et la version française du manuel (*Histoire de la langue portugaise*, Paris 1980, Que Sais-Je 1864, surtout aux pp. 87-90).
- (28) Deux détails concernant le portugais médiéval (pour l'étude duquel il aurait fallu, de toute façon, citer les travaux de R. Lorenzo et de C. de Azevedo Maia): PL, FL intérieurs («inlautend», p. 474) ne se transforment pas toujours en [tʃ], mais seulement en début de syllabe. La confusion des sibilantes apicales et dentales se manifeste déjà bien avant «la moitié du 16^es.» (p. 475); cf. – à côté des travaux de Lorenzo et de Maia – mon article 162 d'un futur tome du *RL*.

jours à redire⁽²⁹⁾. Dieter MESSNER donne un bref aperçu de l'*Etymologie et de l'histoire du lexique* (pp. 511-517; en fr.), en présentant les dictionnaires étymologiques du portugais et en analysant, à titre d'exemple, le vocabulaire des *Cantigas d'escarnho* et des *Lusiades*⁽³⁰⁾. L'onomastique portugaise est le domaine de Dieter KREMER; ses deux synthèses, aussi denses que riches, de l'*Anthroponymie* (pp. 518-533; en all.) et de la *Toponymie* (pp. 534-544; en all.) contiennent des renseignements quant aux conditions extérieures de la vie des noms (cadre juridique, goûts et modes anthroponymiques; répartition géographique des toponymes), mais également des informations sur la structure interne des corpus onomastiques gigantesques qui sont à la base des recherches de l'auteur (différentes couches étymologiques dont proviennent les noms de personnes et de lieux; fréquence de certains noms / types de noms / éléments formateurs de noms, etc.). Quelques faits anecdotiques mettent en relief des particularités de l'onomastique portugaise⁽³¹⁾.

La série des articles consacrés aux variétés diatopiques commence avec Heinz KRÖLL (*Dialectologie et variétés régionales au Portugal*, pp. 545-559; en pg.) qui donne des listes très détaillées de phénomènes phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux, subdivisées suivant les dialectes⁽³²⁾ qui présentent telle ou telle variante du phénomène en question. L'auteur s'appuie essentiellement sur le schéma classificatoire proposé par Paiva Boléo et Santos Silva dont les faiblesses furent démontrées – de manière convaincantes, à mon avis – par Lindley Cintra; la classification de Lindley Cintra, par contre, est refusée par Kröll (pp. 555-557). L'article de Sílvio ELIA sur le *Portugais du Brésil* (pp. 559-575; en pg.) contient de nombreuses informations quant à l'histoire externe de la langue (colonisation; «questione della lingua» aux 19^e et 20^e siècles: existence d'une langue brésilienne?; politique lin-

-
- (29) P. ex.: L'hypothèse d'une origine médiévale du passage de *-s* à *-ʃ* (p. 501) n'est plus guère soutenable; la modification du système des sibilantes ne date pas du 16^e siècle (ibid.; cf. ci-dessus, n. 28); *vinho* < *vinu* n'est pas un exemple de la palatalisation de *n* sous influence d'un yod (ibid.). Quelques coquilles: lat. «*sūsu*» (p. 499; au lieu de: *sūsu*), *mebro* (p. 500; au lieu de: *membro*), *dayo* (ibid.; au lieu de: *daðo*).
- (30) Les résultats quantitatifs de l'analyse des couches étymologiques sont faussés par le fait que l'auteur ne fait pas la distinction, à l'intérieur des 50% voire 70% des mots «d'origine latine» (p. 512), entre les mots populaires et les mots savants.
- (31) Le lecteur apprend qu'il est parfois difficile de faire admettre un prénom par la bureaucratie, celle-ci le jugeant «contrário à índole da língua portuguesa, e [...] até bastante estrangeirado» (p. 521); ceci ne vaut évidemment pas pour les noms de la Vierge («Portugal é a terra das Marias»; p. 525) qui est représentée même par des combinaisons du type *Natividade da Conceição* ou *Amador da Conceição Fraqueza* (ibid.). Pour ce qui est des noms de lieux, on retiendra la fréquence de (micro-) toponymes «parlants» du type *Deixa-o-Resto*, *Salada Verde* (p. 535). On imagine des habitants de ce dernier endroit, nommés *Coelho* (nom de famille n'existant qu'au Portugal; p. 521)...
- (32) L'auteur distingue, avec Paiva Boléo, entre «dialectos» non-portugais (p. ex. le *mirandês*) et «falares» portugais (p. ex. le *beirão*, l'*algarvio*, etc.). Or, on comprend mal pourquoi l'auteur traite, parmi les «dialectos», à côté du *mirandês* également les parlers des Açores et de Madère (cf. pp. 554 s.).

guistique contemporaine⁽³³⁾) et quant aux influences – souvent surestimées – des langues indigènes et africaines. La présentation (moins riche en détails) des particularités phonétiques du portugais du Brésil⁽³⁴⁾ et de la subdivision «dialectale» souffre d'une disposition peu heureuse du texte qui n'est pas organisé suivant la logique des choses, mais selon les progrès historiques de la recherche. Les deux articles de Jean-Michel MASSA et de Matthias PERL sur *La langue portugaise en Afrique* (*a*) *Expansion et diffusion du portugais*, pp. 575-584; en fr.; *b) Variétés linguistiques*, pp. 585-591; en all.) se recoupent en partie, lorsqu'il est question des données sociolinguistiques et de l'histoire de la colonisation. On retiendra quelques bizarreries stylistiques dans le premier article⁽³⁵⁾ et quelques points discutables quant à la description des phénomènes linguistiques dans le second⁽³⁶⁾. *La langue portugaise en Asie* a droit à trois études, toutes les trois aussi riches que solides, qui réunissent, chacune à sa façon, la présentation de l'histoire externe avec la description des particularités linguistiques et des phénomènes de contact (Giorgio Raimondo CARDONA: *a) Expansion et diffusion du portugais*, pp. 591-596; en ital.; Jean CAUDMONT: *b) Le portugais dans le sud-est de l'Asie*, pp. 597-609; en fr.; Christian SCHMITT: *c) Le portugais au Sri Lanka (Ceylan)*, pp. 610-618; en all.).

Les derniers articles portent sur des aspects métathéoriques et métalinguistiques; Dieter MESSNER, par exemple, réfléchit sur la *Périodisation* de l'histoire de la langue (pp. 618-623; en fr.) et propose un schéma (1.: av. 1300; 2.: 1300-1500; 3.: 1550-1800; 4.: 1800-1950) qui se veut indépendant de la périodisation de l'histoire littéraire ou politique, mais on pourrait se demander bien évidemment, comme pour toutes les tentatives de classification, pourquoi l'auteur a choisi tel ou tel paramètre linguistique au lieu de tel ou tel autre – la question reste ouverte. L'article de Günter HOLTUS sur la *Linguistique des variétés* (pp. 623-649; en pg.) résume les autres articles du *LRL* sur les variétés diatopiques, diastratiques, etc. ainsi qu'un nombre impressionnant de travaux cités dans la bibliographie et offre une longue liste de phénomènes (classés suivant les domaines de la phonétique, morphologie, (morpho)syntaxe et du lexique) qui témoignent d'une variation diasystématique; ensuite l'a-

-
- (33) La liste des langues les plus parlées au monde avec l'arabe en tête (p. 571) serait à revoir; on corrigera également la date de l'occupation de Bahia par les Hollandais: «1624-1925» (sic; p. 561).
- (34) On n'apprend rien par contre sur la morphologie ni sur le vocabulaire sauf dans le contexte de l'influence des adstrats.
- (35) Sur une seule page (p. 582) on peut relever les phrases suivantes (je renonce à mettre des *sic*): «Cette permanence [...] a été relayée tout récemment par une activité très grand écrivain angolais»; «Les trois autres nations ont comme langue nationale (de fait ou de droit) comme langue majoritaire un créole»; «La diffusion du portugais a deux visages: l'un quantitatif» [on n'apprend rien sur l'autre].
- (36) *Combinado* «équipe» n'est pas un «néosémantisme» africain (p. 588), mais existe bel et bien au Portugal. Pourquoi *desconseguir* et *roubador* seraient-ils dus à une «fausse analogie» (*ibid.*)? *Des-* a bien, parmi d'autres, la signification «não» (cf. *desconfiar*), et *-ador* ne produit pas seulement des noms d'instruments (ce que Perl semble suggérer!), mais aussi des noms d'agents. *Desconocer* que l'auteur cite comme exemple du portugais standard (*ibid.*), est un verbe espagnol.

teur analyse quelques grammaires et dictionnaires du portugais, en classant les remarques pertinentes employées dans ces œuvres suivant les différents niveaux de variation⁽³⁷⁾. Les grammaires et dictionnaires du portugais sont analysés encore sous d'autres points de vue par Dieter WOLL (*Grammaticographie*, pp. 649-672; en all.) et par Telmo VERDELHO (*Lexicographie*, pp. 673-692; en pg.). Woll brosse un tableau historique de la grammaticographie portugaise et brésilienne, de la Renaissance jusqu'à l'heure actuelle, et, pour chaque grammaire, il se livre à une enquête approfondie de quelques problèmes cruciaux que le portugais pose aux grammairiens (différences par rapport au latin: l'article, les cas; différences par rapport aux autres langues romanes: la fonction du passé composé, l'infinitif conjugué). Verdelho se limite à l'histoire de la lexicographie portugaise au sens strict et renonce donc malheureusement à l'analyse de l'importante production dictionnairique brésilienne; le panorama des différents types de dictionnaires portugais, à l'intérieur de ces limites, impressionne par la documentation bien fournie dont témoigne une bibliographie de quatre pages⁽³⁸⁾.

Après avoir fait le détail des contributions, importantes toutes dans leur domaine respectif, il ne reste plus qu'à féliciter, une fois de plus, les éditeurs de cette encyclopédie: la parution du tome galicien et portugais du *LRL* est un événement qu'il convient de marquer – ne serait-ce que par un compte rendu, même trop long; son auteur demande qu'on veuille bien l'en excuser: la lecture du *LRL* l'a entraîné et il ne serait pas surpris que cela arrive à d'autres lecteurs.

Alf MONJOUR

Christine HUNDT, *Untersuchungen zur portugiesischen Phraseologie*, Wilhelmsthal, Gottfried Egert Verlag (pro lingua 18), 1994, XI + 195 pages.

Rares sont les ouvrages consacrés à la phraséologie portugaise: depuis la «Estilística da Língua Portuguesa» (1945) de Manuel Rodrigues Lapa qui, s'inspirant de Bally, avait envisagé la phraséologie sous un angle stylistique, rien de substantiel n'a paru. Il a fallu attendre la thèse de Mme Hundt (soutenue à Leipzig en 1991) pour avoir en main un travail ambitieux qui se propose de présenter une vue générale de l'inventaire phraséologique du portugais et de ses variantes extra-européennes.

Le premier des quatre chapitres principaux [4-70] traite des problèmes généraux des études phraséologiques: terminologie, classification, critères qui permettent de

-
- (37) Il est évident que le classement subtil des différents types de remarques n'est pas exempt d'arbitraire: pourquoi la remarque «nos séculos XII e XIII» figure-t-elle sous les «marcas diatextuais» (p. 638), «no século XVI», par contre, sous les «marcas diacrónicas» (p. 639), pourquoi trouve-t-on «afetivo», «soar artificial» et «malsoante» sous les «marcas diafásicas/diasituativas» (pp. 637 s.), «matiz/valor (afetivo)», «artificial» et «desagradável», par contre, sous les «marcas diavalorativas/diaconotativas» (p. 638)?
- (38) On ajoutera le nouveau dictionnaire inverse de D'Andrade, Ernesto: *Dicionário inverso do Português*, Lisboa 1993, ainsi que l'article (qui tient compte aussi des dictionnaires brésiliens!) de Woll, Dieter: *Portugiesische Lexikographie*, in: Hausmann, Franz Josef et al. (edd.): *Wörterbücher. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie*, vol. II, Berlin / New York 1990, pp. 1723-1735.

dégager de l'ensemble des unités de la langue les «phraséologismes», etc., le tout précédé par un bref survol de la recherche réalisée en la matière. Notons que, sans pécher par un brièveté excessive, l'auteur se contente – et pour cause, croyons-nous – de parcourir les grandes étapes de la recherche. (Qui cherche des détails se rapportera volontiers aux «Probleme des Phraseologie» (1978) de H. Thun.)

Selon une théorie bâtie par des savants russes et allemands (ex-RDA) la phraséologie reposerait sur trois caractéristiques, à savoir la stabilité, l'idiomaticité et la lexicalisation. Suivant la constatation de toutes les trois, de deux ou d'une seule de ces qualités, on distinguera entre un centre et une périphérie de la phraséologie⁽¹⁾. C'est dans ce cadre théorique que se situe aussi le travail en question. Idiomatiques, lexicalisées et (relativement) stables, les «phraséolexèmes» constituent par suite le centre d'intérêt. Sont exclus du champ de recherche: les proverbes (pour ne pas faire part de la langue en tant qu'ensemble des unités dénominatives), les formules communicatives (id.), les dits «Nominationsstereotype» (groupes dont la fixité est due à de raisons non-linguistiques), et les constructions à verbe support («Funktionsverb-gefüge»).

Quelques remarques à propos des fonctions textuelles et pragmatiques des locutions idiomatiques, qui sont particulièrement abondantes dans des textes journalistiques, closent le premier chapitre.

C'est avant tout aux modèles structurels auxquels obéissent les phraséolexèmes portugais qu'est consacré le deuxième chapitre [71-101]. A partir d'une classification selon l'appartenance aux catégories grammaticales traditionnelles, parfaitement justifiée par le comportement syntaxique des phraséolexèmes (lois d'ordre syntagmatique qui déterminent l'intégration dans le discours; régime, etc.) l'auteur nous présente les modèles les plus fréquents des phraséolexèmes verbaux, adverbiaux, nominaux et adjetivaux pour terminer avec un sous-chapitre sur la perspective contrastive dans le domaine des recherches phraséologiques. Des réflexions d'ordre lexicographique notamment aboutissent à une classification des équivalences possibles: équivalence totale (au niveau des composantes et du sens), équivalence partielle (divergence au niveau de la morphosyntaxe ou du lexique, conjuguée avec des nuances sémantiques différentes) et non-équivalence (manque d'équivalents structurellement semblables; équivalents sémantiques et pragmatiques sans correspondance au niveau des formats).

Les problèmes des variantes phraséologiques occuperont le chapitre suivant [102-129]. Ici, on insiste sur la distinction entre les variantes phraséologiques et les phraséolexèmes qui subissent des modifications en fonction du contexte. Alors que les premières sont des groupes lexicalisés qui présentent des composantes ou une structure morphosyntaxique différentes – par exemple: *esticar o pernil/a canela* «crever (mourir)» ou en français *c'est du chinois/de l'algèbre pour moi* – les dernières sont des produits de la parole où un auteur/locuteur modifie une locution existante selon ses propres besoins communicatifs.

(1) L'idée n'est pas mauvaise, mais la référence à Thun (1978) et, par là, à l'École de Prague nous paraît abusive. La question de la position des locutions idiomatiques – au centre ou à la périphérie de la langue en tant que système – n'a rien à voir avec la classification telle qu'elle a été appliquée à l'allemand (Fleischer) et au français (Thiele).

Le dernier chapitre, finalement, attire l'attention du lecteur sur les différences (au niveau de la phraséologie) entre le portugais et ses variantes brésilienne et mozambicaine. Le portugais brésilien possède un grand nombre de phraséolexèmes propres, inconnus de l'autre côté de l'Atlantique. La réalité spécifiquement brésilienne y a laissé ses traces; on pouvait se douter que – comme dans le lexique proprement dit – les langues indigènes influeraient aussi sur la phraséologie. Pour ce qui est des locutions matériellement identiques, on peut constater que les variantes brésiliennes sont aussi un reflet des différences (morpho)syntaxiques entre le portugais européen et le brésilien: relever la préférence pour le géronatif (au lieu de l'infinitif, comme dans: pt. *de mãos a abanar* vs. br. *de mãos abanando*) ou l'absence d'article défini, phénomènes typiques du portugais brésilien, apportent des arguments en faveur d'une théorie selon laquelle la phraséologie refléterait la nature ou l'architecture de la langue en question. La situation du portugais du Mozambique est tout autre: le portugais a beau être la langue officielle, il n'y est pas enraciné au point de se dégager de l'idiome original et de subir de considérables évolutions indépendantes.

Étant donné le déplorable manque de travaux de recherche en la matière, il revient à Mme Hundt le mérite d'avoir ouvert le chemin, en présentant un livre bien structuré et richement illustré d'exemples authentiques, tirés de textes journalistiques et littéraires. On devine les recherches, effectuées parallèlement à Leipzig, en vue d'un dictionnaire des locutions idiomatiques.

Toujours est-il que, tout au long de la lecture, quelques petits défauts se font jour et certaines objections s'imposent:

1) Bien que l'école transformationnaliste n'ait pas fait ses plus belles trouvailles en phraséologie, il est inadmissible de passer sous silence quelques articles importants, notamment Weinreich 1969, Chafe 1968 et Fraser 1970⁽²⁾. Peut-on sérieusement aborder la stabilité des locutions idiomatiques sans avoir lu ces quelques travaux facilement accessibles?

2) Quant aux locutions identiques dans plusieurs langues, il ne faut pas surestimer un soi-disant fond civilisationnel commun. Il a été clairement démontré, dans les années 30 déjà, que la grande majorité de ces correspondances est due à des emprunts. (Oserait-on expliquer une locution portugaise comme *falar [uma língua] como uma vaca galega* autrement que par un emprunt au français?).

3) «C'est la classification qui crée l'objet»: le choix des phraséolexèmes comme champ de recherche n'est pertinent que dans le cadre théorique esquisse plus haut. Surtout en vue d'une utilité didactique, dont l'auteur se réclame dans la postface (p. 161), on aurait tout aussi bien pu se pencher sur les *collocations* (cela se fait actuellement à l'Université de Salzbourg, dans un projet de recherche qui vise la compilation d'un Dictionnaire des collocations portugaises, basé sur un vaste corpus de textes).

(2) Chafe, Wallace L.: Idiomaticity as an Anomaly of the Chomskyan Paradigm. In: Foundations of Language 4 (1968), 109-127; Fraser, Bruce: Idioms within a Transformational Grammar. In: Foundations of Language 6 (1970), 22-42; Weinreich, Uriel: Problems in the Analysis of Idioms. In: Puhvel, J. (éd.): Substance and Structure of Language. Berkeley 1969, 23-81.

Malgré les petites objections que nous venons d'élever, le travail de Mme Hundt est un livre incontournable pour tout lusitaniste désireux d'en savoir plus long en phraséologie portugaise.

Bernhard PÖLL

DOMAINE GALLO-ROMAN

GOYENS, Michèle, *Émergence et évolution du syntagme nominal en français*, Berne, Peter Lang (Sciences pour la communication n° 43), 1994, 309 pages.

Cette thèse constitue la première application systématique d'un renouvellement méthodologique des études diachroniques du français pratiquée depuis quelques années à l'Université Catholique de Louvain (K.U.L.). Grâce à l'initiative de W. van Hoecke, l'Université dispose d'une banque de données constituée des versions parallèles de deux textes latins, le *De Inventione* de Cicéron et la *Rhetorica ad Herennium* et de leurs traductions, en ancien français (1282) par Jean d'Antioche et en français moderne, par Bornecque (1932). Ces versions permettent une comparaison systématique des trois états de langue, étant donné que le texte en ancien français se signale par une très grande fidélité envers l'original latin, ce qui est peu commun à son époque. En effet, Jean d'Antioche allie son respect pour l'autorité latine à un sens très développé des différences entre les deux langues. Il fait des réflexions sur les techniques de la traduction et sur les rapports entre le latin et le français qu'il expose dans la postface de sa traduction. En plus, des sondages effectués sur son lexique et sur sa morphosyntaxe permettent de considérer sa langue comme représentative de l'ancien français [187]. On comprendra immédiatement les possibilités précieuses que nous offre cette double traduction en ancien français et en français moderne si l'on désire échapper aux anachronismes et aux interprétations hâtives. Michèle Goyens (MG) nous cite [183-184] un exemple fort simple pour illustrer les avantages que nous offre une consultation comparative des trois sources. L'adjectif *certain*, en français moderne, a deux sens selon sa position; antéposé, c'est l'équivalent de *divers*, *quelque*, postposé, c'est le synonyme de *sûr*. En ancien français, où la position de l'adjectif vis-à-vis de son nom semble plus libre, quel est le sens de: *certain filz*? Est-ce *quelques fils* ou *fils sûrs*? En consultant les correspondants latin et français moderne de *certain filz* du texte de Jean d'Antioche, on trouve respectivement: *certos liberos* et *des enfants appartenant en propre*, ce qui permet de conclure que le sens de l'adjectif *certain*, en ancien français, ne semble pas dépendre de sa position.

MG se propose de se servir du corpus privilégié que constituent ces trois versions pour étudier l'évolution du syntagme nominal et plus particulièrement le développement de la détermination du nom en français. Pour y parvenir, elle procède en deux temps. D'abord une étude du syntagme nominal pour chacun des trois états de langue: le français moderne, le latin et l'ancien français, qui donne lieu à une hypothèse sur la structure du syntagme nominal de chaque langue. En un second temps, les trois hypothèses sont vérifiées au cours d'une étude minutieuse du corpus privilégié.

Le premier chapitre [5-58] présente un résumé des diverses théories concernant la définition du nom, du syntagme nominal et des déterminants du nom. L'auteur, bien au courant des nombreuses études consacrées à ce sujet, confesse son scepticisme envers les théories sémantiques ou logico-sémantiques [12] et opte pour une méthode distributionnelle. Pour définir le syntagme nominal du français moderne de façon non circulaire, elle se base sur le principe de la proportionnalité pronominale, emprunté à l'Approche Pronominale. Elle procède à une analyse distributionnelle du syntagme nominal et parvient à en établir une structure topologique, comprenant neuf zones autour du nom: (1) le prédéterminant *tout*, (2) les articles et un premier groupe d'indéfinis, (3) un deuxième et (4) un troisième groupe d'indéfinis, (5) les cardinaux, (6) les ordinaux; (7) les «prépostédéterminants», c'est-à-dire les adjectifs qualificatifs, les «postédéterminants», c'est-à-dire (8) les participes et (9) les propositions complétives ou relatives et les syntagmes prépositionnels. Finalement, (10), il existe la possibilité d'insérer un adverbe déterminant un adjectif qualificatif. Les membres de chaque zone se combinent librement entre eux dans la succession indiquée, (1) à (9), sauf quelques-uns qui s'excluent pour des raisons sémantiques (par exemple *tout* ne se laisse pas combiner avec un indéfini comme *quelques*, *différents* [55]). MG analyse les syntagmes nominaux du latin et de l'ancien français de façon parallèle pour faciliter ensuite la comparaison des trois états de langue.

Dans le chapitre 2 [59-114] MG discute le nom et ses déterminants en latin. Pour délimiter le syntagme nominal en latin, MG a recours à l'analyse valentielle (Tessière, Pinkster). On pourrait se demander pourquoi l'auteur n'applique pas au latin l'Approche Pronominale qui lui servait à l'identification du syntagme nominal du français moderne. Nous reviendrons sur cette question méthodologique plus loin. Le nom est défini grâce à sa fonction par rapport au noyau prédictif (verbe, adjectif...) et grâce à certaines caractéristiques morphologiques: genre, nombre, cas. Au nom s'attachent dix types de déterminants, divisés en trois groupes [91], d'abord déterminants grammaticaux: (1) interrogatifs, (2) démonstratifs, (3) possessifs, (4) approximatifs qualifiants, (5) approximatifs quantifiants; ensuite les déterminants mi-grammaticaux, mi-lexicaux que sont (6) les numéraux; finalement les déterminants lexicaux: (7) expansions adverbiales, (8) adjectifs qualificatifs, (9) participes et (10) propositions subordonnées. On voit que la structure proposée pour le latin n'est que très partiellement topologique, contrairement à celle proposée pour le français moderne; elle reflète plutôt une division traditionnelle des parties du discours.

Le chapitre 3 [115-164] présente le syntagme nominal et la détermination nominale en ancien français. Comme c'était le cas pour le latin, le syntagme nominal de l'ancien français est identifié au moyen de ses propriétés morphologiques, telles que le genre, le nombre et le cas. La structure interne du syntagme nominal est analysée de façon distributionnelle, comme c'était le cas pour le français moderne. L'auteur parvient à établir une structure topologique fort semblable à celle du français moderne, comprenant neuf zones: (1) le prédéterminant *tot*, (2) les articles et un premier groupe d'indéfinis, (3) un deuxième et (4) un troisième groupe d'indéfinis, (5) les cardinaux, (6) les ordinaux, (7) les «prépostédéterminants», c'est-à-dire les adjectifs qualificatifs, les «postédéterminants», c'est-à-dire (8) les participes – qui, après l'examen du corpus, sont intégrés dans le groupe des «prépostédéterminants», (9) les propositions complétives ou relatives et les syntagmes prépositionnels. Finalement, comme pour le français moderne, (10) il existe la possibilité d'insérer un adverbe déterminant un adjectif qualificatif.

Avant de procéder à une vérification des trois structures nominales sur le corpus des traductions, MG décrit, dans le chapitre 4, son corpus et sa méthode comparative. Elle y discute, de façon très compétente, les deux premières versions du texte, et souligne en particulier les qualités exceptionnelles de la traduction de Jean d'Antioche, évoquées plus haut.

Le chapitre 5 [191-221] est consacré à une analyse détaillée des structures du syntagme nominal dans les trois versions, qui sont comparées à partir des 2.500 premiers syntagmes en ancien français. Le résultat de cette analyse est que, dans chacune des versions, c'est le syntagme le plus simple, composé d'une ou de deux unités qui constituent les trois quarts des cas: en ancien français, les syntagmes composés de deux éléments constituent 72,64 % des cas; en latin, les syntagmes composés d'un seul élément constituent 71,63 % des cas; en français moderne, les syntagmes composés de deux éléments constituent 78,81 % des cas, alors que les syntagmes comprenant cinq éléments ou plus sont rarissimes ou inexistants. Sont comptés comme deux éléments en ancien français et en français moderne l'article zéro plus le nom, alors qu'en latin, l'absence d'un déterminant n'est jamais compté comme un élément du syntagme, malgré le fait que cela semble justifié dans les cas où un nom sans déterminant est référentiel.

Le dernier chapitre est consacré à l'étude des actualisateurs. Dans les trois versions, les différences et similitudes dans le choix des actualisateurs les plus importants – article zéro, article indéfini, articles défini, démonstratif et possessif – sont quantifiées et discutées en détail.

La conclusion qui se dégage de l'étude comparée des trois versions est que l'absence de déterminant grammatical domine en latin et recule fortement à partir de l'ancien français, en faveur des articles défini, démonstratif et possessif. Le système de référence implicite du latin, basé essentiellement sur des données contextuelles, est remplacé par un système plus explicite qui se manifeste en ancien français pour finir par s'imposer en français moderne.

La thèse de MG marque un renouvellement méthodologique dans la mesure où la vérification des hypothèses de départ – concernant la structure du syntagme nominal – est faite sur trois états de langue qui sont véritablement comparables et qui sont comparés avec soin jusque dans les plus petits détails. Voici pourtant quelques petites réserves d'un point de vue méthodologique.

Il a été dit plus haut que MG ne suit pas partout les mêmes principes pour définir le syntagme nominal. En effet, en français moderne, le syntagme nominal est défini uniquement de façon fonctionnelle, alors que la définition du syntagme nominal en latin et en ancien français est fonctionnelle ET morphologique. Ceci n'est pas logique, d'autant plus que l'Approche Pronominale, base de la définition en français moderne, aurait très bien pu être appliquée aux deux autres états de langue également. Si MG a refusé de se servir de l'Approche Pronominale pour les époques antérieures, elle l'a fait probablement, encore une fois, pour éviter des anachronismes. De plus, en français moderne, une définition morphologique du syntagme nominal est naturelle, voire tout aussi nécessaire que pour les deux autres états de langue. Si MG n'a pas défini le syntagme nominal en français moderne de façon morphologique aussi, cela est probablement dû au fait que MG semble considérer le syntagme nominal en français moderne comme plus ou moins indéclinable (voir p.

ex. [123]), ce qui n'est pas correct: le syntagme nominal se laisse caractériser par sa fonction ET par sa flexion en genre et en nombre – les marques en sont simplement modifiées: ce sont les déterminants qui portent la flexion et non plus le nom. Ainsi, la différence entre les trois états de langue se laisse-t-elle décrire non pas par sa fonction externe, qui est la même, mais par la structure interne, comme l'a bien vu MG, mais que l'on pourrait peut-être mieux résumer ainsi: en latin le syntagme nominal est discontinu, chaque membre possédant ses marques flexionnelles qui permettent de l'identifier comme une unité; en ancien français, le syntagme forme une unité, chaque membre est moins clairement marqué. Ici, on voit déjà émerger le système du français moderne, où seules les marques antéposées, celles des déterminants, renseignent sur le syntagme entier (voir aussi Berschin et alii. *Französische Sprachgeschichte* [117 ss.], Schøsler: Les causes externes et internes des changements morpho-syntactiques).

MG a le grand mérite de baser ses conclusions sur des observations personnelles faites sur des sources primaires d'une qualité exceptionnelle. Elle ne tire aucune conclusion qui ne se laisse justifier dans son corpus. En bonne logique, les considérations d'ordre typologique font défaut. En cela, cette thèse se distingue des études récentes faites dans le même domaine, notamment celles de Gabriele Eckert et de Maria Selig. Que l'on ne s'étonne pas de l'absence de discussions approfondies avec ce type d'études: les bases méthodologiques sont probablement trop différentes pour qu'une telle discussion soit vraiment fructueuse. Avec cette thèse, qui est d'ailleurs d'une lecture très facile et agréable, nous disposons dorénavant, sur un sujet important de la linguistique historique, d'une étude qui marque un renouvellement méthodologique et pour qui la solidité de la documentation est plus importante que des généralisations souvent trop faciles.

Lene SCHØSLER

RÉFÉRENCES

- Berschin, H., Felixberger, J. et Goebl, H. (1978): *Französische Sprachgeschichte*, Max Hueber.
- Gabriele Eckert (1986): *Sprachtypus und Geschichte, Untersuchungen zum Typologischen Wandel des Französischen*, Gunter Narr, Tübingen.
- Maria Selig (1992): *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätslatein. Romanischer Sprachwandel und lateinische Schriftlichkeit*, Gunter Narr, Tübingen.
- Schøsler, L. (1991): Les causes externes et internes des changements morphosyntaxiques, *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. 23, pp. 83-112.

Joachim LENGERT, *Regionalfranzösisch in der Literatur: Studien zu lexikalischen und grammatischen Regionalismen des Französischen der Westschweiz*, Basel-Tübingen, Francke Verlag (Romanica Helvetica, 111), 1994, 546 pages.

Les publications sérieuses concernant les particularités lexicales et grammaticales du français en Suisse romande se distinguent par leur rareté; on accueillera donc avec beaucoup d'intérêt cette contribution d'un romaniste allemand, qui nous pré-

sente ici la version publiée et remaniée de sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Cologne en 1990. L'auteur a dépouillé exhaustivement une cinquantaine d'œuvres représentatives de la littérature romande d'après-guerre; il a aussi eu recours au fichier du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel (désormais CD). Les résultats de ses recherches se présentent sous la forme d'un dictionnaire onomasiologique contenant plus d'un millier d'articles. Nous allons examiner ici d'une manière détaillée les différentes composantes de l'ouvrage, en commençant par des remarques d'ordre général sur la microstructure et la macrostructure, pour enchaîner par la suite avec des observations plus ponctuelles sur la bibliographie et les différents articles.

1. Microstructure.

La microstructure est assez riche. On trouvera, dans l'ordre: l'entrée, une courte définition, une ou deux citations d'auteur, l'extension géographique du mot, sa fréquence dans le corpus, un commentaire historique avec premières attestations et renvois aux ouvrages de référence, et deux rubriques facultatives portant sur les caractéristiques phonétiques et graphiques d'une part, morphologiques et syntaxiques d'autre part. Une rubrique bibliographique clôt l'article. On ne peut reprocher dans l'ensemble à cette microstructure que l'absence (ou la rareté) de données portant sur la syntagmatique (les collocations, la phraséologie), la paradigmatische (renvois synonymiques et antonymiques) et la formation des mots (renvois à des mots de la même famille ou présentant des caractéristiques morphologiques apparentées); ces lacunes structurelles sont partiellement compensées, il est vrai, par l'orientation onomasiologique de la macrostructure, un index alphabétique de toutes les formes traitées [517-526], et une section en fin d'ouvrage portant sur la formation des mots («Regional-französische Wortbildung», 468-483). Lorsqu'une forme donnée est aussi connue en français de référence, il aurait été intéressant, en particulier pour le lecteur romand, de spécifier son sens; quant au lecteur non romand, il gagnerait à savoir si le sens du français de référence est aussi connu en Suisse romande. Cette façon de faire permettrait de corriger les défauts inhérents à l'approche différentielle. Sous *giclée* par exemple [53], l'auteur nous signale que «*Giclée* ist überregional bekannt, allerdings nicht in dieser Bedeutung»; avec quel sens alors, et ce dernier est-il aussi connu en Suisse?

1.1. Entrée.

L'entrée, en capitales grasses, est accompagnée d'une indication de la catégorie grammaticale mais apparaît sans transcription phonétique (dans les rares cas où l'auteur a jugé pertinent de faire des remarques sur la prononciation, celles-ci sont prises en charge dans une rubrique spéciale). Dans certains cas, des composés avec trait d'union ont été réduits à une seule de leurs composantes par une lemmatisation quelque peu inhabituelle: cf. *croix* pour *Croix-Bleue* [127], *mère* pour *mère-grand* [228], *pension* pour *pension-famille* [314].

1.2. Définition.

La définition, en général assez succincte, est le plus souvent inspirée des ouvrages de référence (ou exceptionnellement empruntée à l'un d'entre eux, qui est alors explicitement cité). Une description sémantique fine et originale des unités lexicales traitées ne semble pas faire partie des objectifs poursuivis par l'auteur.

Quelques remarques de détail: s.v. *boucle* [123], corriger «qualité de saucisse [...]» par «sorte de saucisse [...]». – s.v. *brigander* [180], corriger «brutaliser un homme» par «brutaliser une personne». – s.v. *café (complet)* [125], on corrigerai «repas léger [...]» par «repas du soir, léger [...]». – s.v. *course (de montagne)* [362], corriger «excursion [...] aux Alpes» par «excursion [...] dans les Alpes». – s.v. *crocher* [162], corriger «pièce de vêtement» par «vêtement». – s.v. *ventre* [158], on voit mal comment la locution *tout ce qui entre, fait ventre* peut être définie par «(fig.; rarement) devenir enceinte» (on ne peut définir une locution par un syntagme verbal). Il aurait fallu introduire dans la métalingue définitionnelle un élément intermédiaire de nature pragmatique mettant en relief la situation illocutoire; l'on pourrait suggérer par ex.: «(expr. plaisante ou euphémique employée lorsqu'une femme devient enceinte)».

1.3. Citations.

Le nombre restreint de citations (normalement une, exceptionnellement deux) ne permet pas vraiment de se faire une idée de toutes les nuances d'emploi des mots traités; mais il est vrai que l'ouvrage aurait atteint des proportions peu réalistes si l'auteur avait fourni à chaque fois la totalité des attestations relevées dans son corpus. Chaque citation est correctement identifiée (auteur, ouvrage, année, page).

1.4. Extension géographique.

Cette rubrique renseigne sur l'aire couverte par le mot, en Suisse romande mais aussi dans les autres pays francophones, en particulier dans les provinces françaises limitrophes. Les données provenant de sources antérieures à 1945 sont transcris entre crochets carrés, afin de mettre l'accent sur les matériaux récents; on ne précise pas systématiquement, en revanche, si l'on a affaire à des matériaux dialectaux ou relevant du français régional.

Le français nord-américain n'est que très rarement cité; si l'importance des données québécoises, acadiennes (y compris Saint-Pierre et Miquelon) ou louisianaises est bien sûr négligeable dans le cas des dialectalismes, elle est en revanche capitale en ce qui concerne les archaïsmes (et, éventuellement, les faux germanismes: cf. *bloc*, *case postale*, *chambre de bain*, *plus catholique que le pape*). On complètera donc:

s.v. *bec* [178], aj. *bec* n. m. «baiser» (MassignonAcad⁽¹⁾; DFPlus⁽²⁾; DQA⁽³⁾; BrassChauvSPM⁽⁴⁾ – s.v. *bourrée* [100], aj. *bourrée* n. f. «travail forcé et rapide; réprimande,

-
- (1) MassignonAcad: MASSIGNON, Geneviève. *Les parlers français d'Acadie*, Enquête linguistique. Paris, Klincksieck, [1962]. 2 tomes.
 - (2) DFPlus: POIRIER, Claude (rédacteur principal). *Dictionnaire du français plus*, À l'usage des francophones d'Amérique, Montréal, Centre éducatif et culturel Inc., 1988.
 - (3) DQA: BOULANGER, Jean-Claude. *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, langue française, histoire, géographie / culture générale, Montréal, Dicorobert, 1992. Ajoutons à la décharge de l'auteur que cet ouvrage n'était pas encore publié lorsqu'il fit ses recherches.
 - (4) BrassChauvSPM: BRASSEUR, Patrice; CHAUVEAU, Jean-Paul. *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1990.

remontrance; grande quantité; espace de temps (*travailler par bourrées*)» (GPFC⁽⁵⁾; ALEC⁽⁶⁾; DQA), «moment; ondée» (MassignonAcad; cf. encore *bourrée de vent* n. f. «bourrasque» (GPFC; DitchyLouisiane⁽⁷⁾). – s.v. *brasser* [100-101], aj. *brasser la salade* (DQA); v. encore infra sous 4. – s.v. *cadre* [406], aj. *cadre* n. m. «tableau» (DQA; DitchyLouisiane). – s.v. *camisole* [160], aj. *camisole* n. f. «maillot de corps» (DFPlus; DQA). – s.v. *catholique* [204], aj. *plus catholique que le pape* loc. fam. «très minutieux, attentif au moindre détail jusqu'à la maniaquerie; d'une honnêteté sans faille, scrupuleuse» (DQA); v. encore infra 1.6. – s.v. *chambre de bain* [328], aj. *chambre de bain* n. f. «salle de bain» (DFPlus; DQA). – s.v. *cicler* [235], aj. *siler* v. intr. «produire, faire entendre un son aigu» (DQA). – s.v. *commerce* [429], aj. *commerce* n. m. «désordre, tapage, embarras» (GPFC). – s.v. *déjeuner* [130] et *dîner* [131], il est vraiment étonnant de constater que l'auteur néglige de citer le Canada, à plus forte raison lorsque l'on constate qu'il a été cité s.v. *souper* [154]: ces mots constituent des cas tout à fait classiques de conservation d'archaïsmes en périphérie, que l'on peut relever dans d'innombrables sources et qui sont généralement traités en bloc ou avec des renvois réciproques dans la plupart des ouvrages. – s.v. *jeunesse* [115], aj. *jeunesse* n. f. pl. «jeunes garçons» (BergeronQuéb⁽⁸⁾), si tant est qu'il faille maintenir ce mot à la nomenclature, v. infra sous 2. – s.v. *marbre* [255], aj. *marbe* n. m. «bille à jouer» (GPFC). – s.v. *nom* [190], aj. *crier des noms à qqn* loc. «l'injurier, l'affubler de sobriquets» (DQA). – s.v. *plaqué* [56], aj. *plaqué de glace, plaque de verglas* (DQA). – s.v. *poison* [117], aj. *poison* adj. m. et f. «vénéneux» (GPFC). – s.v. *pousse-pousse* [118], aj. *pousse-pousse* n. m. «voiture d'enfant» (ALEC, q. 1813 A; BergeronQuéb). – s.v. *serrer* [447], cf. *serrer* v. tr. «ranger» (DFPlus; DQA).

1.5. Fréquence.

La fréquence absolue du mot dans les ouvrages dépouillés est fournie, ainsi que la fréquence (approximative) dans le fichier du Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel (désormais: FichCD). L'auteur a bien fait d'utiliser ce fichier; il arrive souvent qu'un hapax (ou un mot plutôt rare) dans le corpus étudié soit en fait très fréquent dans l'ensemble des sources dépouillées par l'équipe du Centre, qui comprennent en plus de la littérature des journaux, des magazines, des textes de loi, de la publicité, etc.

1.6. Premières attestations et commentaire historique.

Il est tout à fait louable, et pertinent, de donner pour chaque mot traité la première attestation. Il est toutefois éminemment regrettable que l'auteur n'ait pas fourni, dans la très grande majorité des cas, la source des premières attestations que

-
- (5) GPFC: Société du parler français au Canada. *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968 (reprint de l'original de 1930).
 - (6) ALEC: DULONG, Gaston; BERGERON, Gaston. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*. Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, 1980, 10 vol.
 - (7) DitchyLouisiane: DITCHY, Jay K. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz, 1932 [reprint Genève, Slatkine, 1977].
 - (8) BergeronQuéb: BERGERON, Léandre. *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB Éditeur, 1980.

ses dépouillements complémentaires lui ont permis de relever, à contre-courant de tout ce qui est usuel en lexicologie historique. Les informations mises à la disposition du lecteur se résument à une année, suivie d'une parenthèse «(Mat.)» ou «(FichCD)», ce qui est à lire, respectivement, «Materialien aus unserem Gesamtkorpus» et «Materialien aus dem Fichier des 'Centre de dialectologie'» [10]. Dans un cas comme dans l'autre, des précisions auraient été bienvenues. Telles quelles, ces indications chronologiques n'ont malheureusement aucune valeur scientifique. C'est pourquoi nous encourageons vivement l'auteur à mettre à la disposition de la communauté des chercheurs la liste des références exactes et précises de chacune des premières attestations de son ouvrage, afin que tous ses efforts n'aient pas été déployés en vain. Comme tel, son dictionnaire ne peut pas, on le regrette, faire autorité en matière de datations. Certains exemples montrent que la première attestation vise parfois un autre sens ou une autre forme; cf. *boucherie* n. f. «abattage et préparation d'un porc pour la consommation à domicile» [268]: la date de 1568 qui est donnée provient du FichCD; or, vérification faite, il s'agit du sens de «local où l'on abat les animaux de boucherie», qui est en fait un des sens du français général; cette datation n'est donc pas valable pour le sens qui nous intéresse. S.v. *arvine* [292], la première attestation est datée «1812 (FichCD)». Cette attestation se présente en fait sous la forme *arvina*, ce qu'il aurait fallu spécifier. Quelle est la valeur d'une référence comme «1854 (Mat. [Bedeutung?])», s.v. *conseil (administratif)* [373]? Il aurait à tout le moins fallu restituer le contexte.

La rubrique mentionne également, entre crochets carrés, la première attestation du mot (ou, plus précisément, de la forme) à l'extérieur de la Suisse romande, ce qui dans la plupart des cas n'ajoute pas grand-chose à ce que l'on sait déjà (les grands dictionnaires français fournissant également ce genre de renseignements). On consulte rarement un dictionnaire de français régional pour savoir que le mot *chambre* est attesté en français général depuis le 12^e siècle [327].

L'auteur a tendance à avoir recours à l'explication par le substrat dialectal d'une façon un peu trop systématique. L'emprunt peut aussi parfois avoir lieu du français régional vers le patois. Dans le cas de *beau* n. m. «beau temps» [51], l'auteur conclut sur la base d'un hapax fribourgeois (v. GPSR 2, 301) que «die Substantivierung entspricht den dialektalen Gegebenheiten und ist daher wohl als Entlehnung zu interpretieren». La base documentaire dialectale étant très mince, une telle conclusion s'avère un peu risquée; il aurait fallu à tout le moins suggérer que cet emploi pourrait aussi être dû au dynamisme interne de la langue française. En outre, la locution *être au beau*, donnée par l'auteur comme régionale, appartient au français général (v. TLF 4, 326a). Pour *vieille neige* [55-56], l'auteur cite tout à la fois le substrat dialectal et l'adstrat germanique; pourtant, parler de *vieille neige* pour désigner de la neige glacée qui subsiste en des endroits ombragés et ne fond que relativement tard nous semble assez banal en français québécois. Ne pourrait-on pas au moins émettre l'hypothèse que cet emploi ait pu naître des ressources expressives de la langue française, indépendamment de toute influence externe? Cf. encore *tenir* v. intr. «adhérer, rester collé au sol (en parlant de la neige)» [58], qui est commenté «Vermutlich unter dialektalem Einfluss, als Lehnbedeutung», sans aucun renvoi à une source dialectale. L'emploi de *plaque* n. f. pour «tache rouge sur la peau» [95] ne gagne rien à être expliqué comme «Dialektentlehnung», puisqu'il appartient en fait au français de référence (v. infra sous 2). Il est vrai que l'auteur suggère qu'il peut aussi s'agir d'une «eigenständige Bedeutungsentwicklung im Regionalfranzösischen». Faut-il vrai-

ment expliquer *boire un verre* «prendre un verre» [159], très courant en France, comme une «Lehnbildung» sur substrat dialectal? L'hapax dialectal relevé par l'auteur n'autorise pas à rejeter d'office la possibilité d'une (très) banale métonymie issue du français lui-même. La locution *être plus catholique que le pape* [204] est tout à fait courante en France (cf. L. Bloy, *Exégèse des lieux communs*, 1902, pp. 42, 43, 54) tout comme au Québec (v. supra sous 1.4); n'ayant trouvé trace de cette locution dans la lexicographie française (qui nous révèle encore une fois une de ses nombreuses lacunes), l'auteur suppose pour la Suisse romande un emprunt à l'allemand (*päpstlicher als der Papst sein*), passé au français régional par l'entremise des dialectes. Le mot *poutraison* [335-336], auquel nous reviendrons (v. infra sous 1.9), est expliqué comme «eventuell dem Dialekt nachgebildet, wo dieselbe Suffigierung auch auftritt»; le mot, bien que rare, fait pourtant partie du français général. S.v. *boursier* n. m. «receveur, caissier, fonctionnaire municipal qui est responsable de la caisse communale et qui perçoit les impôts» [370], on nous assure que le mot est «wohl aus dem Dialekt entlehnt». Il pourrait toutefois s'agir d'un archaïsme du français central; cf. par ex. Larousse 1928: «personne qui tient la bourse commune (on dit plus souvent *caissier*)»; v. encore TLF s.v. Lorsqu'on a affaire à une particularité de la langue administrative, un archaïsme est de toute façon plus probable qu'un dialectalisme.

1.7. Phonétique et graphie.

Cette rubrique est facultative et ne se présente que dans des cas exceptionnels. Elle appelle peu de commentaires.

s.v. *atriau* [121]: *adriaau* est plus qu'une graphie, c'est une forme distincte (et plutôt rare); on aurait pu ajouter qu'elle s'explique par emprunt à la prononciation du mot par les Suisses alémaniques.

1.8. Morphologie et syntaxe.

Cette rubrique fournissant des informations de nature grammaticale n'apparaît elle aussi que lorsqu'il y a quelque chose de particulier à signaler. Quelques notes:

s.v. *hydrant* [333], l'auteur affirme que «feminines *hydrante* ist noch in den vierziger Jahren gebräuchlich, scheint aber in der Gegenwart weitestgehend durch die anderen Formen verdrängt zu sein»; nous avons pourtant au fichier CD des attestations de 1971, 1976, 1977, 1983 et 1993. Quant à la forme *hydrante* au masculin, il s'agit d'un hapax relevé par Pierreh⁽⁹⁾, et dont la graphie cherchait à rendre la prononciation du mot allemand; cette forme est tout à fait inexistante de nos jours, contrairement à ce que semble laisser entendre la remarque. – s.v. *syndic* [384], aj. (au moins en note) la forme *syndique*, seule employée pour référer à une femme occupant cette fonction.

1.9. Rubrique bibliographique.

Cette rubrique donne la liste des ouvrages lexicologiques et lexicographiques dans lesquels le mot à l'étude a été relevé, avec renvois précis au tome et à la page, ce qui permet (contrairement à ce qui est le cas avec les premières attestations) une utilisation critique de l'ouvrage. Les sources sont présentées dans un ordre conven-

(9) Pierreh: PIERREHUMBERT, William. *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger, 1926 (l'ouvrage a d'abord paru en fascicules, de 1921 à 1925).

tionnel plutôt confus⁽¹⁰⁾ dont on ne voit guère l'utilité; une présentation chronologique des sources aurait peut-être été préférable, à tout le moins d'un point de vue métalexicographique: une telle présentation permet de voir en un coup d'œil la représentation lexicographique du mot dans le temps, et met en évidence les phénomènes de plagiat entre dictionnaires, en faisant ressortir du même coup les têtes de série. On découvrirait ainsi que IttCons 1970⁽¹¹⁾ (qui figure à la bibliographie mais n'est malheureusement presque jamais cité) est la source principale de la liste d'helvétismes de DFV 1972⁽¹²⁾ (qui est cité systématiquement). Ceci n'est pas sans conséquence: l'article *poutraison* [335-336], par exemple, est à biffer. Ce mot rare n'est donné que par certains dictionnaires, mais sans marque régionale – à bon droit. Seul le DFV le donne dans sa liste d'helvétismes. Or, les rédacteurs du DFV le tiennent de IttCons, qui le donne comme helvétisme pour ne pas l'avoir trouvé dans le premier dictionnaire français consulté.

L'auteur signale que deux ouvrages lui tiennent lieu de «Referenzwörterbücher» [51]: le FEW, ce qui va de soi, et le Grand Robert 1985 (désormais GR), ce qui est plus surprenant. Le TLF, bien que la publication n'en soit pas encore achevée, est évidemment supérieur au GR dans cette fonction, et il aurait mérité la priorité; quant au traitement accordé aux helvétismes, il est un peu plus étayé dans le TLF, mais dans un cas comme dans l'autre les rédacteurs ont travaillé à partir des dossiers élaborés par l'équipe du CD, sous la direction du regretté Ernest Schulé. Les erreurs de retranscription et les raccourcis excessifs n'étant pas rares dans les pages du GR, sa valeur d'ouvrage de référence est toute relative. Quand cet ouvrage date *boc* n. m. «bouc, barbiche en pointe» du «déb. XX^e s.», datation reprise par J. Lengert, il ne fait qu'arrondir grossièrement à partir d'une citation de 1919 qui lui a été transmise par le CD. Les formes *brante* et *brande* citées en page 295, et provenant du GR, n'existent pas; le manuscrit du CD donnait en fait les formes *brente* et *brende*. De plus, la date de 1549 n'est pas valable pour les deux formes, mais bien seulement pour la première; la deuxième est de 1569. Cette fois-ci, la faute n'en est pas imputable au GR; c'est l'auteur qui a mal recopié cette source. Quant à la forme *brente* qui daterait de 1333/43, et marquée «unsichere Form, FichCD», l'incertitude concerne en fait la base dérivationnelle à astérisque que l'on a reconstruite pour expliquer le dérivé *brentaye*. On retiendra une chose de tous ces dérapages: en ce qui concerne la Suisse romande, le dictionnaire de W. Pierrehumbert et le GPSR constituent des références infiniment plus sûres que le GR, le TLF et le FEW (qui n'est lui-même, ne l'oublions pas, qu'une source de seconde main dans la plupart des cas).

-
- (10) «Die Nennung geschieht in möglichst knapper Form in der Reihenfolge: FEW, Standardwörterbücher, GPSR und andere Quellen zur französischen Schweiz, Quellen zum Regionalfranzösischen außerhalb der Schweiz. Unter den beiden letztgenannten Publikationstypen erscheinen zuerst Wörterbücher und Glossare, dann die übrigen Sekundärwerke (Monographien, etc.).» [50].
- (11) IttCons 1970: ITTEN, Albert; BASTIAN, Roger. *Santé! Conservation.....* Lutry, Ed. Bastian, 1970.
- (12) DFV 1972: DAVAU, Maurice (et al.), *Dictionnaire du français vivant*. Paris, Bordas, 1972.

Des ouvrages sont souvent cités alors que le mot à l'étude ne s'y trouve pas; cf. par ex. *beau* n. m. «beau temps» [51], où l'on renvoie à FEW 1, 321b. C'est effectivement là qu'il faudrait classer l'attestation si l'on voulait tenir à jour le FEW, mais on ne trouve rien de tel à l'emplacement désigné. De la même façon, on ne trouvera *amuse-bouche* [120] ni dans FEW 6, II, 281b, ni dans GR 1, 339; ces renvois ne valent que pour *amuse-gueule*, dont il est bien sûr question dans l'article. S.v. *café* [125] (en fait *café complet*), on cite FEW 19, 78b sq., où le syntagme ne se trouve pas, mais on néglige de renvoyer à TLF et GR s.v. *café*, où le syntagme est donné. Cette façon de faire, trop peu explicite, pourrait donner à certains utilisateurs l'impression trompeuse que la source citée a recensé l'unité lexicale étudiée, ce qui très souvent ne se vérifie pas (la liste des cas de ce genre serait trop longue pour que nous les énumérions tous ici). L'auteur a probablement voulu nous signifier par là qu'il avait bel et bien consulté les ouvrages cités, mais lorsqu'il ne s'y trouve rien d'intéressant il ne sert pas à grand-chose de les mentionner en bibliographie. Le problème se pose systématiquement avec les syntagmes et les composés: l'auteur renvoie aux articles du FEW où l'on trouvera chaque élément individuel, mais justement pas le composé lui-même; cf. par ex. (*passage*) *sous-voie* [365-366], où l'on nous renvoie aux articles du FEW qui recensent *passage* et *voie*, mais pas *passage sous-voie*. Quel est l'intérêt de telles références? Pour plus de clarté, on pourrait suggérer que les renvois à des ouvrages où le mot étudié ne se trouve pas soient accompagnés d'une marque «Ø», «manque à» ou «à ajouter à», ce qui aurait l'avantage de désambiguer la situation.

On remarque, mais cela n'est pas bien grave, de petites maladresses dans les renvois au FEW: s'il est superflu de renvoyer à la deuxième partie du tome 2 («FEW 2/2», par ex.), la pagination étant continue, il fallait en revanche préciser dans le cas du tome 13 que nous avons affaire au volume II, les différentes subdivisions étant à numérotation discontinue (il faut donc, s.v. *cuchaulé* [129], corriger «13, 375b» en «13, II, 375b»). La même situation se présente avec le tome 22: s.v. *cayon* [271-272], corriger «22, la» en «22, II, 1a». Au lieu de citer les articles de la refonte, l'auteur renvoie parfois à ceux du tome 1: s.v. *benzine* [358], citer FEW 19, 109b-110a et non 1, 329b; s.v. *assemblée (communale)* [367], citer FEW 25, 546a et non 1, 159b (encore que le syntagme ne se trouve à aucun de ces deux emplacements, mais ceci est une autre histoire; v. le paragraphe précédent).

L'utilisation des sources laisse parfois à désirer. S.v. *cuchaulé* [128-129], Pierreh (1926) est cité comme première attestation; or, il cite lui-même deux textes de 1902. De même s.v. *cupesse* [183], la première attestation ne date pas de 1810 (où l'auteur renvoie à Dumaine, absent de la bibliographie; v. *infra* 3), mais bien de 1802, dans un texte cité par Pierreh, p. 688 (référence pourtant donnée dans la rubrique bibliographique); *crocher* [205] est attesté depuis 1699, comme on peut le lire dans Pierreh (et non depuis 1926, qui est la date de publication de Pierreh); *cadre* [406] est attesté depuis 1906 (date du texte cité par Pierreh) et non 1926, etc. En outre, même dans les cas où Pierreh constitue bel et bien la première attestation, on peut faire reculer celle-ci de quelques années en citant la date de parution du fascicule: c'est ainsi que *crocheur* [205] est attesté pour la première fois en 1922 et non en 1926; *beuglée* [234] en 1921. Contrairement à ce que l'on peut lire en page 252, *courat(t)e*

est bel et bien attesté dans BoillotGrCombe⁽¹³⁾, p. 198, 2^e ligne (mais il fallait le chercher dans les *k* et non dans les *c*, ce dictionnaire donnant les mots dans leur transcription phonétique). De même, l'auteur se plaint de ne pas avoir trouvé *musique-à-bouche* [408] dans Clapin⁽¹⁴⁾, p. 224, source citée par le FEW; le mot se trouve en fait dans l'Appendice, p. 362. S.v. *marbre*, J. Lengert donne comme première attestation 1827, et renvoie à Nicollier⁽¹⁵⁾. Cette source (qui, soit dit en passant, est certainement l'un des ouvrages les moins fiables qui ait jamais été publié sur les helvétismes) cite en fait GaudyGen 1827⁽¹⁶⁾; or, vérification faite, on n'y trouve que la forme *marbron*, qui figure aussi dans l'article de Nicollier. S.v. *cacolet* [270], l'auteur cite encore une fois Nicollier pour une première attestation; ce dernier l'aurait trouvé dans *Le Village dans la montagne*, de C. F. Ramuz. Nous avons lu attentivement les 163 pages de cet ouvrage; la forme *cacolet* ne s'y trouve pas. Le référent, peut-être; mais c'est d'une hotte que l'on parle alors, ou d'autres équivalents approximatifs, et jamais d'un *cacolet*. S.v. *armailli* [264-265], l'auteur donne comme première attestation 1559 *maistre armalier* (GPSR); or, cette source donne aussi 1497 *armallie* et 1538 *armallier*. S.v. *bisse* [266], la forme attestée en 1808 dans Eichenberger⁽¹⁷⁾ n'est pas *bisse*, mais bien *biß*. L'attestation de 1829 pour la locution *mettre en cannelle «briser»* [427], tirée de GuilleNeuch 1829-32⁽¹⁸⁾, ne vaut pas pour la Suisse romande; en lisant attentivement l'article, on se rend compte que Guillebert ne fait que citer l'Académie, pour suggérer à ses lecteurs un équivalent à *casser en briques*, considéré comme fautif. S.v. *commerce* [429], la première attestation (tirée de Pierreh) est de 1864 et non 1867.

Dans certains cas, l'auteur aurait pu se montrer un peu plus critique envers ses sources: si Meijer⁽¹⁹⁾ est le seul auteur à définir *cuissettes* [163] comme une «sorte de vêtement pour bébés», c'est simplement qu'il n'a pas bien compris de quoi il s'agissait à partir de son micro-contexte. Il n'était vraiment pas nécessaire de citer une hypothèse restée sans postérité voulant que *cicler* v. intr. «crier de façon perçante»

-
- (13) BoillotGrCombe: F. BOILLOT, *Le français régional de la Grand'Combe (Doubs)*, Paris, 1929.
 - (14) Clapin: CLAPIN, Sylva. *Dictionnaire canadien-français ou lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974 (reprint de l'original de 1894).
 - (15) NICOLIER, Alain. *Dictionnaire des mots suisses de la langue française. Mille mots inconnus en France usités par les Suisses*, Genève, GVA, 1990.
 - (16) GaudyGen 1827: GAUDY, Jean-Amé. *Glossaire genevois*, ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville. Deuxième édition, corrigée et considérablement augmentée, Genève, 1827.
 - (17) EICHENBERGER, Ewald. *Beitrag zur Terminologie der Walliser «bisses»*, Aarau, 1940.
 - (18) GuilleNeuch 1829-32: GUILLEBERT, Alphonse. *Fautes de langage corrigées, ou Dialogue entre Mr P. et Mlle R., précédé d'un dialogue entre le critique et l'auteur*, Neuchâtel, J. Gerster, 1829-1832.
 - (19) MEIJER, M. Ph. *Enquête sur le français d'enfants lausannois*, thèse, Amsterdam, Meppel, 1962.

[235], issu de *CISCULARÉ et appartenant à une famille du reste très bien connue, soit une création onomatopéique; on ne comprend pas pourquoi une hypothèse aussi fantaisiste est placée sur le même pied que la mention de l'étymon normalement accepté par la communauté scientifique, et ce, sans la moindre observation critique. S.v. *chambre de bain* [328] (syntagme également attesté au Québec, v. supra), il n'est pas vraiment essentiel de renvoyer à l'opinion de C. Hadacek⁽²⁰⁾ voulant qu'il s'agisse d'un germanisme: son ouvrage est presque aussi mauvais que celui d'A. Nicollier. Ce dernier est cité à nouveau s.v. *case (postale)* [359]; en effet, «Nicollier hält *case postale* für eine Lehnbildung nach dem Muster des deutschen *Postfach*». Ce syntagme existe en français de référence ainsi qu'au Canada, où une influence de l'allemand s'avère plutôt improbable.

2. Macrostructure.

Le choix d'une orientation onomasiologique pour la macrostructure (le classement est inspiré du *Begriffssystem* de R. Hallig et W. von Wartburg) est très original dans le domaine de la lexicographie des français régionaux (mais cf. R. Rouffiange, *Le patois et le français rural de Magny-lès-Aubigny*, Dijon 1983). Regrouper les articles apparentés conceptuellement permet de donner à l'utilisateur une meilleure idée d'un champ sémantique donné, dans l'usage régional différentiel. Cela dit, le procédé oblige à écarteler les entrées polysémiques, ce qui peut entraîner une certaine redondance, et rend nécessaire la consultation d'un index alphabétique.

Le problème de l'équilibre interne de la structure de la nomenclature ne se pose pas de la même façon dans un dictionnaire de langue générale et dans un ouvrage comme celui de J. Lengert, qui s'est donné comme objectif de relever et de traiter exhaustivement tous les régionalismes d'un corpus strictement délimité. Des problèmes d'inclusion se posent tout de même; ce sont les problèmes inhérents à l'établissement de la nomenclature d'un ouvrage différentiel. Nous avons relevé les cas de figure suivants: 1. syntagmes descriptifs plus ou moins lexicalisés, dont l'existence est toujours potentielle en français général, mais qui n'ont pas été recensés par les grands ouvrages de référence; 2. mots ne se distinguant que par des nuances sémantiques qu'il est plutôt ardu d'évaluer avec précision; 3. mots vieillis ou populaires en France, mais éventuellement tout aussi vieillis ou populaires en Suisse romande. Nous avons classé infra sous 4 (remarques ponctuelles) les articles qui n'ont pas leur raison d'être pour la simple et bonne raison qu'ils font partie du français de référence (ne serait-ce que dans une source très récente, comme NPR 1993⁽²¹⁾); il s'agit, outre *plus catholique que le pape* cité supra sous 1.6 et *poutraison* cité supra sous 1.9, de *grand-maman*, *grand-papa*, *bloc*, *crocheter*, *tapisserie*.

2.1. L'on rencontre parfois dans l'ouvrage de simples syntagmes descriptifs qui ne nous éloignent pas beaucoup du français général et dont on peut vraiment se demander s'il convient de les considérer comme des régionalismes. Les *vieille neige* (v. ci-

(20) HADACEK, Catherine. *Le Suisse romand tel qu'on le parle / lexique romand-français*, Lausanne, P.-M. Favre, 1983.

(21) NPR 1993: REY-DEBOVE, Josette; REY, Alain. *Le nouveau Petit Robert*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 1993.

dessus 1.6), *plaque de neige*, *plaque de glace* et *plaque de verglas* [55-56] sont certainement plutôt rares dans le français de la Côte d'Azur, mais dans les régions francophones au climat plus rigoureux, on peut supposer qu'ils sont d'apparition assez probable, même si la lexicographie générale n'en rend pas compte (à l'exception de *plaque de verglas*, qui apparaît dans NPR 1993 s.v. *verglas*). Quoi qu'il en soit, ces syntagmes nous semblent tout à fait courants ou à tout le moins possibles en français québécois (pour *plaque de verglas* et *plaque de glace*, v. DQA). Cela dit, le fait de les accueillir dans la nomenclature a au moins une vertu: celle de leur donner une existence lexicographique, ce qui aura peut-être un jour comme conséquence leur prise en charge par les dictionnaires faits à Paris (ou à Nancy). Que dire de *plaque* «tache rouge sur la peau» [95], et du syntagme *plaque rouge* présent dans l'un des exemples? En français de référence, *plaque* est donné avec le sens de «lésion à surface bien délimitée» (v. par ex. NPR 1993, qui donne le syntagme *plaques d'eczéma*); c'est bien de cela qu'il s'agit dans les deux citations. La loc. *ça ne va pas (très) fort* «ça ne va pas (très) bien» [113-114] est elle aussi tout à fait courante en français général, dans le registre familier ou populaire. L'auteur n'a pas trouvé la moindre trace dans la lexicographie générale de l'emploi suivant du verbe *aller* [199], qui nous semble tout à fait courant: «Cette encre je l'ai gaspillée peut-être à écrire le plaisir, allez savoir»; «Allez résister à cette amazone»; «Va savoir ce qui est vrai». Nous avons trouvé dans NPR 1993 s.v. *donc* l'exemple *Allez donc savoir ce qui s'est passé réellement*. Il aurait peut-être été avisé de consulter des locuteurs natifs originaires des autres pays francophones afin de vérifier si certains des emplois recensés dans ce dictionnaire sont vraiment des helvétismes; la lexicographie française, bien que très riche, ne peut pas rendre compte de toute la pragmatique d'un verbe tel que *aller*. Le verbe *prendre* dans le contexte «Mais pas d'argent, hein! Alors il a pris dans la caisse au patron» [217], défini par «*voler*», n'a rien de régional; cet emploi que l'on pourrait analyser comme euphémique relève de la stylistique de la langue familiale ou populaire et il n'y a vraiment pas lieu d'y voir un archaïsme ou un dialectalisme.

2.2. Dans d'autres cas, la définition qui est proposée pour le mot suisse romand s'écarte si peu de la définition standard que l'on peut se demander, à nouveau, s'il a sa place dans la nomenclature. Le mot *training* n. m. est défini par l'auteur comme un «survêtement, vêtement porté pendant l'entraînement sportif» dans l'usage suisse romand [168]; les dictionnaires français le définissent comme un «survêtement muni d'une capuche» (GR), un «survêtement porté à l'entraînement (PLi 1989)⁽²²⁾, un «pull-over à cagoule en coton molletonné, porté par les sportifs à l'entraînement (Lexis 1992)⁽²³⁾, si ce n'est même un simple «survêtement» (NPR 1993). La différence entre l'usage romand et français n'est pas très claire, si différence il y a.

2.3. Un autre cas de figure se présente avec les unités lexicales vieillies ou limitées au registre populaire en France, mais qui se seraient maintenues en Suisse romande: encore faudrait-il s'assurer qu'elles ne sont pas tout aussi vieillies ou populaires dans l'usage suisse romand. Le cas échéant, ce ne sont évidemment plus des régionalismes. Faut-il vraiment maintenir à la nomenclature *jeunesse* n. f. «jeune fille; jeune homme» [115], hapax chez G. Haldas, Genevois né en 1918? Si on trouvait le

(22) *Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1989.

(23) *Dictionnaire de la langue française / Lexis*, Paris, Larousse, 1992.

mot sous la plume d'un écrivain parisien contemporain, s'agirait-il d'un archaïsme qui se serait maintenu à Paris, ou d'un phénomène idiolectal? Cf. encore *caraco* n. m. «(vieilli) sorte de blouse [...]» [161-162]; la lexicographie française donne aussi le mot, en général, comme vieilli. L'article est toutefois racheté par la remarque suivante: «Eher 'français rural' als wirklich regional begrenzt.»⁽²⁴⁾ Le cas est particulièrement flagrant en ce qui concerne le mot *menterie* [215], un hapax qui apparaît dans ce contexte: «Son vocabulaire non plus n'était pas le nôtre: je devais parfois en deviner le sens. Jamais elle ne prononça le mot «mensonge»: elle disait: des mengeries». Encore une fois, si le mot est aussi vieilli en Suisse romande qu'en France, en quoi avons-nous affaire à un helvétisme? La Suisse romande participe simplement au mouvement général d'évolution du lexique commun. Le mot *marier* v. tr. «épouser» [228] appartient à la langue populaire en Suisse romande, tout comme à Paris⁽²⁵⁾ et dans pratiquement tout l'Hexagone (il serait plus court d'énumérer les sources de français régional qui ne le donnent pas que celles qui le donnent). Le phénomène n'est pas diatopique, mais bien diastratique. Cela dit, au Québec et en Belgique cet emploi est courant et n'est pas limité à l'usage populaire⁽²⁶⁾; on peut donc alors parler de régionalisme de statut. Ce ne semble pas être le cas pour la Suisse romande.

3. Bibliographie.

La bibliographie [527-546] est subdivisée en plusieurs sections; le résultat est très structuré, très ordonné, mais pas pratique du tout. En général, lorsque l'on cherche à vérifier une abréviation dans une bibliographie, c'est qu'on ne sait pas au juste de quoi il s'agit. Dans l'ouvrage recensé, il faut chercher à sept endroits différents, selon qu'il s'agisse de «dialektologisch ausgerichtete Arbeiten», de «lexikographische Arbeiten zum Regionalfranzösischen bei Autoren», de «Sonstiges», etc. Le va-et-vient auquel le lecteur doit s'astreindre s'avère particulièrement irritant lorsqu'il s'agit de retrouver une référence... qui manque à la bibliographie. C'est le cas de DUMAINE (cité s.v. *cupesse*)⁽²⁷⁾, Puitspelu (cité s.v. *commerce*)⁽²⁸⁾, Gaudy (cité par ex. s.v. *atriau*; v. note 16), Graf (cité s.v. *brinque*)⁽²⁹⁾ et Chapuis (cité s.v. *bringuer*)⁽³⁰⁾. Les

-
- (24) On notera que ce mot a été remis à la mode récemment, avec le sens de «sous-vêtement féminin droit et court, à bretelles, couvrant le buste» (qui n'apparaît que dans NPR 1993).
- (25) V. BAUCHE, H. *Le langage populaire*, Paris 1928.
- (26) 'cour.; attribué à tort à l'angl. *to marry*' DFPlus 1988; 'cour.' DQA 1992; 'en Belgique, il est normal chez les bourgeois' Grevisse₁₃, § 13 b Rem.
- (27) DUMAINE, A. H. *Cours complet de langue françoise, ou Nouvelle méthode pour apprendre à prononcer, à parler et à écrire correctement cette langue*, Lausanne, Grasset, 1810.
- (28) NIZIER DU PUITSPELU. *Le Littré de la Grand'Côte*, Jean Honoré Éditeur, 1980 (reprint de l'original de 1894).
- (29) GRAF, Jean-Roland. *Dans le Jura bernois. Le parler de nos gens*, Bienne, W. Gassmann SA, 1987.
- (30) CHAPUIS, Bernard. *Mots et sobriquets. Terroir vivant*, Delémont, Éd. du Démocrate SA, 1988.

ouvrages de A. Peter⁽³¹⁾ et de E. Steiner⁽³²⁾ manquent aussi à la bibliographie, mais l'auteur ne semble pas les avoir consultés.

4. Remarques ponctuelles.

s.v. *aller* [113]: la loc. *ne pas aller* ne serait régionale, d'après l'auteur, qu'en référence à des animés, puisqu'en référence à des objets elle est connue en français standard (*les affaires ne vont pas*, etc.). La deuxième citation n'illustre donc pas l'emploi régional («quelque chose, en effet, chez cette femme n'allait pas»), mais un emploi tout à fait courant en français général, *quelque chose* étant un sujet inanimé. Quant à la première citation («j'ai dû monter chez Bérivet pour sa femme qui ne va pas»), elle illustre un tour tout à fait général dans la langue parlée. – s.v. *assez* [495], corriger la première attestation: au lieu de 1841, plutôt 1834 (R. Töpffer, *L'Héritage*, dans *Nouvelles*, éd. 1974, p. 85: «– Je cherche ma fille. [...] – Elle se veut, lui ai-je fait, *assez* retrouver [on la retrouvera bien]. Une fille ne se perd pas comme une épingle, bonne dame.»). – s.v. *autre* (qui aurait dû se lire *sans autre*) [200]: la première attestation en Suisse romande est désormais 1785, FrêneJournal⁽³³⁾. – s.v. *batoiller* [233-234]: comme première attestation, au lieu de 1824, plutôt 1808 (DeveleyVaud 1808, n° 304). – s.v. *bec* [178], aj. WisslerVolk⁽³⁴⁾ et IttCons à la rubrique bibliographique. – s.v. *biscôme* [121-122]: la forme alémanique **Lebeskuhe* citée par TLF est improbable; il s'agit d'une coquille pour ce qui aurait vraisemblablement dû être quelque chose comme **Lebeskueche*. Cette coquille se trouvait déjà dans le dossier manuscrit envoyé par l'équipe de E. Schulé au TLF et au GR; ces derniers l'ont reprise, avec tout le contenu du dossier, sans consulter les ouvrages de référence, en particulier le GPSR. La consultation de l'article *biscôme* du GPSR leur aurait montré que ses auteurs, E. Tappolet et J. Jeanjaquet, expliquent le mot avec vraisemblance par EPISCOPUS (et non par le suisse alémanique); J. Lengert a bien raison de remettre les montres à l'heure en mentionnant cet étymon, mais il ne pouvait savoir que les errements du TLF et du GR reposent sur un dossier de rédaction plutôt mal préparé par l'équipe du Centre de Neuchâtel. On se référera donc de toute façon à l'article du GPSR. – s.v. *bizingue* [444], l'auteur cite GR qui veut rattacher ce mot à *brindezingue*. Cette hypothèse est due à Sainéan⁽³⁵⁾ (Sainéan > Pierreh, p. 669 > GPSR > dossier de rédaction du CD > GR > Lengert). Ce mot (attesté pour la première fois dans Gandy-Gen 1820, et non en 1844, d'après GR) serait plutôt pour nous une forme apocopée du

-
- (31) PETER, A. *Corrigé de la nouvelle cacologie et de la phraséologie, ou dictionnaire des locutions vicieuses et des difficultés de la langue française [...]*, Genève/Paris, Hachette, 1842.
- (32) STEINER, E. *Die französischen Lehnwörter in den alemannischen Mundarten der Schweiz*. Kulturhistorisch-linguistische Untersuchungen mit etymologischem Wörterbuch, Wien/Basel, 1921.
- (33) FrêneJournal: FRÊNE, Théophile Rémy [1727-1804]. *Journal de ma vie*, édition établie sous la direction d'André Bodelier, Société jurassienne d'Émulation, Porrentruy, Éditions Intervalles, Bienné, 1993, 5 vol. [Cf. en particulier l'*Index linguistique*, rédigé par Violaine Spichiger, vol. 5, pp. 135-275.]
- (34) WisslerVolk: WISSLER, Gustav. *Das schweizerische Volksfranzösisch*, thèse de doctorat (Berne 1908), Erlangen, K.B. Hof- und Universitäts-Buchdruckerei von Junge & Sohn, 1909.
- (35) SAINÉAN, Lazare. *Le langage parisien au XIX^e siècle*, Paris. E. de Boccard, 1920.

type de *bisingoin* «de travers, irrégulièrement», attesté en Franche-Comté (FEW 2, 1537a, où l'on trouvera également Auberson *də bezagwē*, Pailly *də bətsəgwēgwe*). Cf. encore dans le patois de la Broye la forme de *bisingoué* (GPSR 2, 407a s.v. *bisingue*). En français régional de France, on relève: Haut-Doubs de *bisengois* «de travers, obliquement»⁽³⁶⁾, Morbier de *bizingois* «de guingois»⁽³⁷⁾, Mure de *bisangoïn* «de travers»⁽³⁸⁾, Savoie de *bizingue* «en biais, de travers»⁽³⁹⁾, Meyrieu de *bisangoïn* «de travers»⁽⁴⁰⁾, Lyon id.⁽⁴¹⁾, Poncins de *bisengouin* «de travers»⁽⁴²⁾, Saint-Étienne de *bizangoïn* «de travers»⁽⁴³⁾, de *bisangoïn*⁽⁴⁴⁾, Pilat de *bisangoïn* «de travers»⁽⁴⁵⁾, Beaujolais en *bisangoïn* «de travers»⁽⁴⁶⁾. – s.v. *bloc* n. m. «immeuble, maison locative à plusieurs étages» [324]: ce mot ne constitue pas vraiment un particularisme. En effet, ce sens est très courant en France (v. Frantext pour de nombreux exemples); le TLF donne d'ailleurs sans marque (avec raison) le sens de «immeuble groupant plusieurs appartements». Il n'y a pas lieu d'expliquer l'existence de ce mot en Suisse romande par l'influence de l'allemand; cette langue ne fait que l'emprunter, tout comme le français, à l'anglais. Cela dit, la présence de cet article à la nomenclature encouragera peut-être la lexicographie générale à mieux rendre compte de ce sens. – s.v. *boc* [91]: Pierreh manque dans la rubrique bibliographique. – s.v. *bon, bonne* [497], corriger la première attestation: au lieu de 1864, Grangier, plutôt 1842, PeterCacol. On ajoutera que *bon dernier* appartient au français général, et pas seulement *bon premier*. – s.v. *bourgeois* [369]: la forme *burgensem*, datée de 1243, n'est pas dans Pierreh (ni du reste dans son supplément), malgré la référence indiquée. – s.v. *bramée* [234-235]: «In der Bedeutung 'cri du cerf' ist das Substantiv in die Standardsprache eingegangen»; ce n'est pas tout à fait exact. Le mot est marqué «rég.» dans GR, il n'apparaît pas du tout dans NPR 1993; quant au TLF, il le donne sans marque dans la partie synchronique mais parle d'un «terme de Suisse romande» dans la partie diachronique. – s.v. *Brandons* [241], aj. Pierreh à la rubrique bibliographique. – s.v. *brasser* [100-101]:

-
- (36) COLIN, Jean-Paul. *Trésors des parlers comtois*, [Besançon], Éd. Cêtre, [1992]. V. le compte rendu de Mme C. Dondaine, ici 57 (1993), 284-285.
- (37) DURAFFOURG, Paul (et al.). *Glossaire du parler Haut-Jurassien*, Saint-Claude, Éd. des Amis du Vieux Saint-Claude, 1986.
- (38) DUC, Alain. *Les régionalismes du canton de La Mure (Isère)*, Paris, Klincksieck, 1990. (Coll. *Matériaux pour l'étude des régionalismes du français* n° 5).
- (39) GUICHONNET, Paul. *Le parler savoyard. Mots et expressions du terroir*, Paris, Rivages, 1986.
- (40) MARTIN, Jean-Baptiste; PELLET, Jean. *Les richesses du français régional. Mots du Nord-Dauphiné recueillis à Meyrieu-les-Étangs*, Paris, Éd. du CNRS, 1987.
- (41) VURPAS, Anne-Marie. *Le parler lyonnais*, Paris, Rivages, 1993.
- (42) GONON, Marguerite. «Le français local parlé à Poncins en 1984», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, 23/I (1985), pp. 139-248.
- (43) ESCOFFIER, S. «Aspects du français régional stéphanois», ici 40 (1976), p. 370.
- (44) Exbrayat cité dans RÉZEAU, Pierre, *Bibliographie des régionalismes du français et extraits d'un corpus d'exemples*, Paris, Klincksieck, 1986. (Coll. *Matériaux pour l'étude des régionalismes du français* n° 2).
- (45) MARTIN, Jean-Baptiste. *Dictionnaire du français régional du Pilat*, Paris, Éd. Bonneton, 1989.
- (46) VURPAS, Anne-Marie; MICHEL, Claude. *Dictionnaire du français régional du Beaujolais*, Paris, Éd. Bonneton, [1992].

aj. un renvoi à la communication d'H. Walter, «Un sondage lexical en marge de l'enquête phonologique sur les français régionaux», parue dans les *Actes du XVII^e congrès de linguistique et philologie romanes*, Université d'Aix-en-Provence, 1986, vol. VI, pp. 261-268, et dont les résultats ont été partiellement repris dans *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988, p. 166 sqq. On y apprend que *brasser la salade* est attesté sur une aire continue que relie le domaine francoprovençal au grand Ouest (on peut y ajouter le Canada, v. supra sous 1.4) en passant par le Centre et le Limousin (avec en plus un isolat en Roussillon). La localisation du GR («Sud-Est de la France, Suisse») est donc beaucoup trop limitative. – s.v. *bringue* [180], un certain nombre de remarques s'impose. La première attestation donnée, 1611, ne concerne pas la Suisse romande et devrait donc se trouver, selon les conventions de l'auteur, entre crochets carrés; de plus, il n'est pas très avisé de renvoyer au GR pour cette datation, ce dictionnaire ne constituant dans ce cas que l'aboutissement d'une longue série (Cotgrave 1611 > FEW > GPSR > TLF > GR). Il ne s'agit de toute façon pas de la première attestation, car le GPSR fournit une attestation de 1609 (sous la graphie *bringe*). La seconde attestation citée par l'auteur (1820 *mettre en bringue* «casser, briser») n'a rien à voir ici car il s'agit en fait d'un autre mot (v. TLF 4, 972ab s.v. *bringue*¹). J. Lengert met en doute l'étymologie proposée par le FEW («Das FEW stellt diese Übernahme aus dem Dialekt zu dt. *bring dir's* «Zuruf beim Trinken», was wohl mit Vorsicht zu genießen ist. Zurückhaltender ist Tappolet, der diese Etymologisierung mit einem im FEW fehlenden 'vielleicht' versieht.»). Il est bien sûr permis, et parfois tout à fait pertinent, de mettre en doute les étymologies proposées par le FEW. Cela dit, l'article BRING DIRS du FEW n'est pas l'un des plus controversés qui soient, et cette source n'est pas la seule à proposer cet étymon pour expliquer l'existence de cette famille de délocutifs: le GPSR et le TLF s'y rallient, tout comme Corominas pour l'esp. *brindis* et Cortelazzo et Zolli pour l'it. *brindisi*. – s.v. *bringuer* [181], citer GPSR plutôt que GR pour la première attestation (1542); GR donne à tort cette datation avec les sens de «insister exagérément; chicaner, rabâcher», alors qu'il s'agit en fait du sens de «porter un toast». – s.v. *brique* [437-438], aj. à la rubrique bibliographique GaudyGen 1820, 1827; DeveleyVaud 1824⁽⁴⁷⁾; GuilleNeuch 1829-32; PeterCacol 1842; BonNeuch 1867⁽⁴⁸⁾. On ne comprend pas bien pourquoi certaines cacologies du dix-neuvième siècle sont citées alors que d'autres sont laissées de côté. – s.v. *café (complet)* [125], le syntagme n'est pas une «eigenständige regionalfranzösische Bildung»; on le trouve dans TLF et GR (non mentionnés dans la rubrique bibliographique) s.v. *café* et *complet*, sans marque régionale, avec le sens de «petit déjeuner où la boisson est le café». La spécificité suisse romande consiste à désigner de ce nom un repas léger pris le soir et non le matin. – s.v. *canton* [370-371], aj. TLF et DudenSchweiz à la rubrique bibliographique, et supprimer Hadacek. – s.v. *cantonal* [371], aj. TLF à la rubrique bibliographique. – s.v. *capet* [161], l'auteur émet des doutes sur la fréquence du mot («recht frequent kann er nicht mehr sein»); or, le mot est encore très bien connu dans l'usage contemporain, comme l'atteste le FichCD, mais principalement comme terme folklorique. – s.v. *caquelon* [340-341]: dans la rubrique bibliographique, «FEW, 2/1 22a und 2/2, 292b, 1456b» est à lire «FEW 2, 22a und 1456b; 16, 292b». L'auteur semble confondre les représentants de CUCUMA et ceux de KACHEL; s'il tient absolument à citer l'article CUCUMA (FEW 2, 1456b-1457b), il faudrait alors citer le commentaire de Wartburg s.v. KACHEL (FEW 16, 293a): «Die hier vereinigten formen schliessen geographisch und

(47) DeveleyVaud 1824: DEVELEY, Emmanuel. *Observations sur le langage du Pays de Vaud*, Lausanne, 1824 (édition augmentée de DeveleyVaud 1808).

(48) BonNeuch 1867: BONHÔTE, J.-H. *Glossaire neuchâtelois*, Neuchâtel, S. Delachaux, 1867.

semantisch unmittelbar an schweizd. els. *kachel* [...] «ofenkachel; art schüssel» an. Sie sind wohl zu scheiden von den gallorom. vertretern von CUCUMA.» La forme de Nancy *caquelon* n. m. «petit poêlon à queue, destiné à aller au four», citée par l'auteur, est vraisemblablement à rapprocher de Moselle *kɔklɔ* n. m. «marmite» (FEW s.v. CUCUMA), et ne se rattache pas au même étymon que le mot suisse romand. – s.v. *case (postale)* [359], au lieu de «FEW, 2/1, 415b», lire «FEW 2, 451b». Cela dit, le renvoi est inutile, le syntagme ne s'y trouvant pas. – s.v. *catelle* [326]: cet article serait à réécrire. L'auteur a entièrement confondu le type issu de l'all. KACHEL (FEW 16, 292b-293a et 23, 49b – et non 149b, coquille dans l'ouvrage recensé), désignant des carreaux de faïence, et celui qui se rattache à Katabole (FEW 2, 484 et 22, II, 99b-100a) et qui signifie «poulie». Cette confusion se perçoit déjà dans la définition, qui se lit comme suit: «Carreau de faïence vernissée destinée à recouvrir les poêles; (par extension) carreau de faïence pour le revêtement du sol et des murs, poulie». Le sens de «poulie» (aussi attesté dans les patois romands et en français régional de Blonay, canton de Vaud) n'ayant rien à voir avec celui de «carreau de faïence», on aurait attendu à tout le moins un point-virgule dans la définition. En outre, les deux citations n'illustrent que le sens de «carreau de faïence». Il semble que l'auteur n'ait pas bien compris le sens du mot *poulie*. Son commentaire étymologique souffre évidemment de cette confusion. Il faut ajouter pour sa défense que l'article des «inconnus» du FEW (22, II, 99b-100a) qui rattache le type *catelle* «poulie» à Katabole n'était pas encore publié au moment où il a rédigé. – s.v. *charrette* [181-182], l'auteur cite le GPSR dans la rubrique bibliographique mais ne semble pas avoir tenu compte du commentaire, selon lequel *charrette* en emploi interjectif est un simple euphémisme pour *charogne* (cette interprétation correspond d'ailleurs au sentiment linguistique des locuteurs natifs). Le commentaire historique de J. Lengert, qui tente d'établir des parallèles avec des emplois de *charrette* qui n'ont rien à voir avec l'interjection, n'est pas convaincant. Enfin, on aurait pu ajouter ConstDésSav⁽⁴⁹⁾ à la rubrique bibliographique. – s.v. *cheneau* n. f. [488], il n'y a pas que le genre qui distingue ce mot de celui du français de référence, mais aussi la forme (SR *cheneau* pour standard *chéneau*). – s.v. *contre* 2 [504], corriger la première attestation: au lieu de 1552, Pierreh, plutôt 1475, GPSR. En outre, il faudrait ajouter à la rubrique bibliographique Meijer, et toutes les cacologies du dix-neuvième siècle (celles-ci, comme nous l'avons déjà mentionné, ne sont citées qu'irrégulièrement; il vaudrait mieux les citer systématiquement, ou alors jamais). – s.v. *crocheter* [342]: article à biffer. Le verbe *crocheter* avec le sens de «confectionner (un ouvrage) au crochet» apparaît pour la première fois dans la lexicographie française en 1993 (NPR), du reste sans aucune marque. – s.v. *cuire* 2 [129], corriger la première attestation «1852, Humbert» par «1829-32, Guillebert». – s.v. *cuissettes* [163], aj. TLF 6, 588b à la rubrique bibliographique. – s.v. *cupesse* [183], aj. à la rubrique bibliographique DeveleyVaud 1808, n° 430⁽⁵⁰⁾; GaudyGen 1820⁽⁵¹⁾; IttCons 1970. – s.v. *désalpe* [274-275], pourquoi citer une source de troisième main comme GR pour la première datation, et non Pierreh? (Pierreh > dossiers de rédaction du CD > GR). – s.v. *dîner* v. intr., n. m.

-
- (49) ConstDésSav: CONSTANTIN, A.; DÉSORMAUX, J. *Dictionnaire savoyard*, Annecy, 1902. (Reprint Marseille, Lafitte Reprints, 1984.)
- (50) DeveleyVaud 1808: DEVELEY, Emmanuel. *Observations sur le langage du Pays de Vaud*. Lausanne, 1808 [paru pour la première fois en 1807 dans *Notices d'utilité publique, particulièrement destinées à faire connaître les travaux de la Société d'Émulation du Canton de Vaud*, Lausanne, t. II, pp. 217-250].
- (51) GaudyGen 1820: GAUDY, Jean-Amé. *Glossaire genevois, ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville*, Genève, 1820.

[131-132], aj. GPSR à la rubrique bibliographique. – s.v. *grand-maman* et *grand-papa* [226]: ces deux mots appartiennent au français de référence. Tous les dictionnaires français récents, à l'exception du GR, les donnent sans marque régionale mais signalent qu'ils appartiennent au langage enfantin ou hypocoristique. Le GR est le seul à les donner avec la marque «vieilli ou rég. Suisse»; cette marque n'a pas été reprise dans NPR 1993. C'est le Centre de Neuchâtel qui avait fourni un dossier de rédaction au GR pour ces deux mots, croyant qu'il s'agissait d'helvétismes; les rédacteurs du GR ont repris la chose, sans autre vérification. Cela dit, si l'on voulait absolument garder ces articles, on pourrait toujours arguer qu'il s'agit d'helvétismes de fréquence, les équivalents hexagonaux *mamie*, *mémé* et *papi*, *pépé* étant plus rares en Suisse. La base Frantext fournit pour le XX^e s. douze attestations de *grand-papa*, bien réparties dans le temps (et dont une seule est due à un auteur romand, Cendrars); *grand-maman* est pour sa part beaucoup plus rare (trois att. seulement). Une véritable étude de ce champ sémantique reste à faire. – s.v. *marier* v. tr. «épouser» [228]: «In Frankreich dürfte es wohl eher im Süden verbreitet sein». Or, les données relevées dans d'innombrables dictionnaires de français régional montrent que le mot est attesté dans tout l'Hexagone, avec une densité particulièrement élevée en Franche-Comté et en Savoie. – s.v. *piquet* [210], aj. que cet emploi est aussi connu en all. de Suisse (cf. DudenSchweiz s.v. *Pikett*)⁽⁵²⁾. – s.v. *poison* adj. «vénéneux» [117], le renvoi à Désormeaux pour la Savoie est trompeur: cette source ne le donne que pour préciser que l'usage local connaît *poison* comme s. f., et non comme adj. – s.v. *serrer* v. tr., le renvoi à Meijer 138 est trompeur; il s'agit dans cette source du sens «serrer», alors que l'article traite du sens «ranger». – s.v. *tapisserie* [356]: article à biffrer; *tapisserie* n. f. «papier peint» est attesté en français de référence depuis Hachette 1987⁽⁵³⁾; cf. aussi NPR 1993, ainsi que DFPlus et DQA pour le Québec. – s.v. *yisseur* [258], la variante graphique *jisseur* est présentée comme plus rare; en fait, selon les données du FichCD, elle est tout aussi fréquente dans l'ensemble du corpus, mais c'est dans les journaux et les textes émanant des associations officielles qu'on la rencontre le plus fréquemment, alors que la forme *yisseur* domine dans les textes littéraires.

5. Conclusion.

L'ouvrage de J. Lengert n'est pas une de ces plaquettes rédigées à la légère, comme on en trouve tant sur le marché. Il s'agit d'un ouvrage scientifique qui a demandé, on s'en rend bien compte, des années de travail assidu. Sans pouvoir prétendre au titre d'ouvrage de référence, en raison des trop nombreuses imperfections dont il souffre, le *Regionalfranzösisch in der Literatur* de Joachim Lengert réussit tout de même à se hisser au niveau de publications telles que le *Dictionnaire de belgicismes* de François Massion⁽⁵⁴⁾ ou les *Untersuchungen zu Belgizismen* de Heinz Fuchs (d'ailleurs absent de la bibliographie). On devra désormais en tenir compte – mais avec prudence – dans le panorama des ouvrages qui traitent des particularités du français en Suisse romande.

André THIBAULT

(52) DudenSchweiz: MEYER, Kurt. *Wie sagt man in der Schweiz?* Wörterbuch der schweizerischen Besonderheiten, (Die Duden-Taschenbücher, Bd. 22), Mannheim, Wien, Zürich, Dudenverlag, 1989.

(53) Hachette 1987: *Dictionnaire du français*, préface de Claude Hagège. Paris, Hachette, 1987.

(54) V. notre compte rendu ici 53 (1989), pp. 170-171.

Willy GYR, *Le Val d'Anniviers*, Vie traditionnelle et culture matérielle basées sur le patois de Saint-Luc, remanié et édité par R.-M. SCHÜLE, Bâle et Tübingen, Francke Verlag (Romanica Helvetica, 112), 1994, 1035 pages.

La *Bibliographie des Dictionnaires Patois Galloromans* enregistre sous le n° 2.3.2.5.19., une petite partie de cet «immense matériel encyclopédique et lexicologique», limitée alors à XLIV-51 pages. Cet ouvrage posthume est un monument élevé à la vie rurale de cette partie du Valais. On y trouve un abondant matériel de mots, de phrases et de dictons dans une transcription phonétique précise. Une liste des toponymes locaux [991-993] complète la description. Ce serait rendre un grand service que de confectionner un index des mots de l'ouvrage qui n'est pas vraiment d'utilisation commode pour les linguistes: on pourra y lire par exemple des phrases pour indiquer l'état de grossesse [731-732], des prénoms et des sobriquets [735-738], des périphrases pour signifier la mort [746], et partout des expressions imagées *rester [immobile] comme un fondeur de cloches* [694], *avoir la bouche [grande] comme une porte de grange* [694], *sourd comme un dali* (comme un pin de montagne) [691]. *Encore une sans sifflet* (expression qui désigne une fille à sa naissance) [734] vient opportunément compléter l'article *sifflet* «pénis» de LengertRegionalfr. Relevons aussi *klüñé de l wéz* prop. «cligner de l'œil» se prend aussi au sens de «faire le malin» [693].

Gilles ROQUES

Karl REICHEL, «L'Auvergne lexicale», *Bizà Neirà* [Cercle Terre d'Auvergne, 11 rue des Saulées, 63400 Chamalières] 78 (1993), 30-35; 79 (1993), 19-23; 80 (1993), 25-29; 81 (1993), 28-31; 82 (1994), 22-26; 83 (1994), 22-27.

On signale cet important travail en cours, publié dans la revue que dirige Pierre Bonnaud. K. Reichel, dont on connaît la thèse d'Erlangen sur *Les Parlers du Puy-de-Dôme* (Clermont-Ferrand, Cercle Terre d'Auvergne, 1991), reprend courageusement la tâche consistant à établir la géographie lexicale de la Basse Auvergne là où l'avait laissée Albert Dauzat. On confrontera utilement la richesse des matériaux qu'il a recueillis avec les données de l'ALAL (dont le réseau est assez lâche dans un domaine très diversifié). Les commentaires sont de bon aloi, avec des renvois systématiques au FEW; l'auteur emploie aussi l'ALAL et l'ALMC, et à l'occasion l'ALLY (mais pas, semble-t-il, le précieux volume 5); signalons que, pour l'ancien français, le *Greimas* n'est pas recommandable. Nul doute en tout cas que ce travail sera d'un grand secours dans la rédaction du volume de commentaire de l'ALAL.

On regrette pourtant que les matériaux ne soient pas donnés en transcription phonétique comme il est d'usage dans les travaux de dialectologie (pour avoir une idée de la phonie, se reporter à la page 2 de couverture de la revue); on regrette aussi que les cartes ne fassent pas apparaître les points d'enquête. Dans ces conditions, les données restent nimbées d'une imprécision déplorable: il devrait être facile d'apporter des améliorations, au moins sur le second point.

Voici la liste des notions traitées jusqu'ici (avec le numéro du fascicule de la revue): aulne 83, boule de neige 78, brouillard 79, chaton (végétal) 83, éblouit (ça

m'–) 80, éclairs (il fait des –) 79, été 80, glisse (ça –) 79, gros flocons (il neige à –) 78, haie 81, midi 80, neige 78, neige (il –) 78, nœud de bois 82, noisetier 82, noisette 82, nuage 79, osier 83, peuplier 82, pin 81, sapin 81, saule 83, sieste 80, soir 80, tertre 81, tourmente de neige (il fait une –) 78.

On n'entrera pas dans une critique de détail. Notons pourtant que le type *aiâ* «peuplier» (BN 82, 23) n'a rien à voir avec *gaul.* *ALISIA, v. à ce sujet Chauveau RLiR 46, 109-119.

Jean-Pierre CHAMBON

Pierre PASQUINI, *Les Pays des parlers perdus*, Préface de Robert Lafont, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1994, 192 pp.

Les études sociolinguistiques concernant la situation de l'occitan qui se sont développées depuis un quart de siècle constituent, chacun le reconnaît, un ensemble assez considérable, malgré les lacunes importantes que l'on peut y relever et plus encore peut-être les critiques, de méthode ou de fond, qui peuvent être adressées à ces recherches. Curieusement, cependant, ces études, ni pour leur totalité, ni pour partie, n'ont pas fait l'objet ces dernières années d'une présentation globale et encore moins d'une ou de plusieurs mises au point critiques. Il faut se reporter, à cet effet, à l'ouvrage toujours intéressant mais aujourd'hui très daté de Georg Kremnitz (*Entfremdung, Selbstbefreiung und Norm. Texte aus der okzitanischen Soziolinguistik*, Tübingen, Gunter Narr, 1982, 180 pp.), essentiellement descriptif et documentaire; ou encore à la somme d'articles plus récemment réunie par Henri Boyer (*Langues en conflit. Études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan, 1991, 274 pp.; concerne également la «sociolinguistique catalane»), qui rend de grands services, mais n'accompagne pas ses vues synthétiques ou ses descriptions partielles de la mise en perspective ni de l'examen approfondi des concepts et des méthodes d'analyse que l'on serait en droit d'attendre. Sauf à considérer ce que l'on a pu appeler, de façon à mon sens un peu rapide et partant simplificatrice, la «sociolinguistique occitane», comme un corps d'études désarticulé et qui plus est sans pertinence, y compris pour le sociolinguiste. Seuls émergent au milieu de ce relatif désert les essais d'appréciation «par la bande» (par exemple dans le très intéressant ouvrage dirigé par Jakob Th. Wüest et Andres M. Kristol, *Aqueras montanhas. Études de linguistique occitane: le Couserans (Gascogne pyrénéenne)*, Tübingen, Francke, 1993, VIII-440 pp.)⁽¹⁾, quelques articles à valeur épistémologique (je songe ici, parmi d'autres, à deux trop brèves mises au point de G. Kremnitz, «Diglossie: possibilités et limites d'un terme», *Lengas revue de sociolinguistique*, 22, 1987, pp. 199-213; «Sur l'auto-odi (Selbsthass)», *Per Robert Lafont*, Nîmes-Montpellier, CEO/Ville de Nîmes, 1990, pp. 197-208) ou les citations à l'emporte-pièce («occitanum est non legitur», cf. par exemple Ph. Blanquet, v. ci-dessus p. 196), qui ne sauraient suffire à épouser la question...

L'ouvrage de Pierre Pasquini ne vient pas combler ce vide. Mais il représente une importante pièce à verser au dossier. En cela, et aussi (surtout) parce qu'il est l'œuvre (thèse de doctorat revue pour la publication) d'un philosophe doublé d'un

(1) Voir mon compte rendu, *RLR* 97, 1993/2, 465-473, ainsi que celui paru dans *RLiR* 57, 581-585.

historien (c'est Philippe Joutard qui en a été le directeur de recherche) qui s'est efforcé de réfléchir sur un matériau dispersé mais disponible et plus encore de soumettre les résultats identifiables à l'épreuve de leur pertinence et de leur rendement explicatif.

Toute la réflexion de Pasquini est fondée sur le thème langues (nationales)/parlers, considéré dans la longue durée de son histoire, à partir de l'exemple de l'occitan, à la fois cas exemplaire et cas limite pour tenter de lire et d'interpréter cette histoire. Pour ce faire, l'auteur, qui s'appuie également sur d'autres situations (le chapitre de conclusion s'intitule de façon significative «Entre Naples et Barcelone»), propose pour commencer un modèle en quatre temps, qui lui paraît rendre compte de l'évolution sociolinguistique de l'occitan, entre la période médiévale et le début de la période contemporaine. Quatre temps, ou plutôt «quatre types d'institution de la langue» (p. 29): une langue de culture (les troubadours) à vocation internationale; une langue administrative, dont l'usage ne s'est jamais véritablement stabilisé, et encore moins établi de façon solide; une langue perdue, dont l'existence renvoie bien entendu aux deux institutions précédemment mentionnées: celle qui affleure, par exemple, au XVI^e siècle, dans les fameuses *Vies* de Jean de Nostredame «dont le seul lien avec le présent est d'en montrer la vulgarité et d'en souligner la décadence» (p. 29) et qui a pu donner naissance à des œuvres littéraires de grande qualité mais presque totalement dépourvues d'écho dans la société. A cette troisième institution, qualifiée par l'auteur de «restreinte et symbolique», répond une quatrième variante, «qui prend forme au XVII^e siècle et continue à fonctionner de nos jours»: celle qui définit une «langue complémentaire du français, qui est peut-être la seule ayant un rapport avec les parlers» (pp. 29-30). L'évocation de cette quatrième forme d'institution, qui «est à sa manière partie prenante du processus de francisation» (p. 30), permet à P. Pasquini d'entamer l'analyse de ce qui constitue en fait la première, mais probablement pas la plus novatrice, des deux parties véritablement consistantes (en volume et en richesse documentaire) de son ouvrage: celle des «Parlers refoulés» (pp. 31-91).

Trois champs principaux ordonnent ici le raisonnement: «La période révolutionnaire»; «L'action paradoxale des dictionnaires»; «Le rôle de l'école». L'information de ce chapitre n'est pas nouvelle; mais à la sûreté des connaissances rassemblées s'ajoute ici l'intérêt des conclusions qui en résultent. Prenant ses exemples dans le seul domaine provençal, dont il faut avec lui reconnaître l'exemplarité historique et la (relative) singularité, l'auteur montre la complexité des situations que l'on peut observer entre la période révolutionnaire et les dernières années du XIX^e siècle. S'agissant par exemple des dictionnaires, il étudie avec finesse la question de leur finalité explicite et de leur construction implicite face à la question des parlers et de la «langue». Les pages consacrées au grand ouvrage du docteur Honorat sont assez exemplaires, qui mettent bien en relief la contradiction profonde qui a présidé à son élaboration, contradiction qui renvoyait aux domaines du «pensable» et de l'«impensable» à son époque, en France, par rapport au champ qu'il avait choisi, après d'autres, mais avec des visées quelque peu différentes, d'illustrer (le rapport provençal-français, dans un ouvrage dont le principe était l'établissement d'«équivalences» lexicales). De ces analyses, l'auteur conclut à l'institution, dans la première moitié du XIX^e siècle, d'un «provençal cultivé» (p. 74). La question étant alors celle des parlers proprement dits, que cette institution en voie d'émergence ne prend

guère (ou pas du tout) en compte: «Langue et parlers coexistent en des lieux sociaux et intellectuels différents et portent pourtant le même nom.» (p. 75).

Le cœur battant de l'analyse de P. Pasquini me paraît en réalité constitué par sa dernière partie: «Les parlers sublimés» (pp. 93-146). On y trouve en effet, résumé en une cinquantaine de pages d'une belle densité, l'essentiel des recherches les plus innovatrices de l'auteur et l'on y saisit mieux, par comparaison, la logique qui se déploie dans les chapitres antérieurs. En effet, l'élément autour duquel paraît bien s'organiser l'ensemble de la réflexion est cette forme d'institution pensée et mise en place par Mistral et le Félibrige et que l'auteur définit comme une «langue-nostalgie». Ce qui surgit dans la seconde moitié du XIX^e siècle, nourri des héritages antérieurs (et en particulier, mais pas uniquement, de ce «provençal cultivé» dont il a été question), c'est le «provençal félibréen». P. Pasquini, après avoir rappelé les principales étapes de cette institution-création et en avoir repéré les caractéristiques majeures (tout spécialement les points d'ancrages, les solidités mais aussi les absences, les évitements, pp. 93-119), s'interroge sur la qualité des rapports que cette institution entretient avec «les parlers», objet fondamental de l'analyse. Le résultat de cette interrogation est que l'institution linguistique félibréenne aboutit très tôt à une sorte de rupture: «L'institution félibréenne instaure une coupure définitive, dans son cadre propre, entre langue et parlers, mais aussi entre langue mère, langue du berceau, langue des ancêtres, et langue de la nation, susceptible de se détacher des différences originelles, de les recouvrir et d'occuper de nouveaux terrains» (pp. 135-136). Et cette rupture, à son tour, permet de séparer radicalement la langue ainsi insitituée des parlers, en leur assignant des places et des fonctions clairement différenciées: «La langue ainsi fixée est la langue définitivement authentique, langue-nostalgie d'un passé révolu, qu'on continue rituellement à dire vivante tout en la surveillant de façon à ce qu'elle ne retombe pas dans le siècle.» (p. 144)

Les dernières pages de l'ouvrage, en guise de conclusion, proposent une série de réflexions sur les divers modèles rencontrés au cours de l'itinéraire parcouru et, tout particulièrement, sur les significations possibles de la «querelle provençal/occitan, provençal ou occitan» (p. 161). Le sujet pourrait paraître minuscule, ou dérisoire. Il est cependant important, si l'on prend en considération sa valeur propre (un conflit de désignants désormais inscrit dans la moyenne durée) et ses implications théoriques. Pour P. Pasquini, en effet, sous les disputes d'écoles (ou de linguistes: les plus éminents, depuis un siècle, n'ont pas cessé de «prendre parti» et de justifier leurs choix, parfois au prix d'arguments que leur propre engagement scientifique aurait dû condamner sans appel!), demeure posée la question qui parcourt ces *Pays des parlers perdus*: «qu'est-ce qu'une langue?». La question, on ne le sait que trop, est complexe. Les réponses qu'il est possible d'apporter, qu'elles se réclament de la linguistique historique, de la description synchronique, de la sociolinguistique et d'autres disciplines encore (dont les conclusions peuvent être contradictoires...) exigent sans aucun doute, pour être recevables, d'être fondées sur une définition claire et rigoureusement contrôlée des présupposés mis en jeu et des critères retenus. L'ouvrage de P. Pasquini tente avec minutie – ce qui n'exclut pas une certaine audace – de penser la situation de l'occitan à partir de l'exemple du provençal et, singulièrement, du provençal félibréen. L'accent est mis sur une histoire des usages de la langue, et, plus encore peut-être, sur les discours de diverses sortes qui ont accompagné ces usages (en particulier à partir du XVI^e siècle et de façon plus approfondie au XIX^e siècle avec la naissance et le développement du Félibrige mistralien). Cette réflexion

débouche, chemin faisant, sur un certain nombre de constatations et de propositions. Parmi celles-ci, on peut retenir l'extrême complexité des rapports entre les «langues en présence» (assez loin en tout cas de certaines vues un peu simplificatrices auxquelles la préface de Robert Lafont ne me paraît pas échapper, elle qui, par trop grand souci d'établir des limites et des «camps», efface finalement les intérêts profonds de l'analyse); et, plus encore, le fait que, entre «langue(s)» et «parlers», des institutions nombreuses et de contenus différents ont émergé puis ont pu disparaître dans la longue ou la moyenne durée.

Philippe GARDY

Jean-Pierre SEGUIN, *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle*, Peeters, Louvain-Paris, 1993, 480 pages.

Dans son ouvrage, J.-P. Seguin a choisi de se pencher sur le vocable *phrase*, banal en apparence dans son usage quotidien mais foncièrement polysémique. Empiriquement, intuitivement, le Français du XX^e siècle sait ce qu'est une phrase. Qu'il lise Proust, *l'Équipe*, *Libération* ou François Bon, une recette de cuisine ou un tract politique, il lit des phrases. Mais quels sont les critères qui lui permettent de réunir la diversité de ces pratiques scripturaires? Bref, qu'est-ce qu'une phrase: un énoncé clos par la typographie, le centre de la prédication, un segment caractérisé par un mouvement intonatif...? Si la notion de phrase paraît attachée à celle d'unité (*unité psychologique*, *unité formelle*, *unité phonologique*, *unité stylistique*, *unité syntaxique* pour reprendre les termes de G. Antoine dans son ouvrage *La coordination en français*, t. 1, pp. 410-411), elle se caractérise paradoxalement par la diversité de ses définitions.

La démarche adoptée par Seguin est résumée page 11: il s'agit d'«éclaircir le processus par lequel le discours et la langue des Français ont trouvé dans ce signe une expression particulièrement symbolique de ce qu'ils sont». En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement de suivre le parcours sémantique de la phrase, comme objet grammatical désincarné mais également de s'attacher à la constitution d'un objet *fictif* – au sens de Balibar (dont on note la curieuse absence en bibliographie alors que le propos des *Français fictifs* n'est pas sans rappeler la présente étude) –, signe discursif de l'identité nationale illustrée pleinement par la définition qu'en donnait Brumot:

Une phrase française, c'est l'assemblage autour d'une idée essentielle et d'une proposition principale (...) d'un nombre indéterminé d'idées exprimées dans des compléments ou des propositions (*La pensée et la langue*; c'est nous qui soulignons).

Mêlant dimension sociologique et archéologique (au sens de Foucault), Seguin ne néglige pas pour autant l'approche lexicologique: de type paradigmique en retranchant la cohabitation métalinguistique des termes proches du vocable étudié comme *proposition*, marqué par le discours logicielle, *période* et *expression*, davantage usités dans l'art de bien parler ou rhétorique; de type syntagmatique en envisageant le cotexte/contexte d'apparition du terme.

La difficulté à résumer cet ouvrage est intimement liée au projet même de Seguin: en effet, travaillant les discours en creux, dans l'explicite et l'implicite, entre grands grammairiens (comme Beauzée) et épigones révélateurs d'un habitus discursif.

sif commun, «observant les indices précis de grammaticalisation dispersés dans les discours successifs» (58), il cherche à tout prix à éviter anachronismes, gauchissements de pensées, fléchissements diachroniques. C'est la raison pour laquelle, tout en suivant l'itinéraire du signe *phrase* et son évolution dans un double mouvement de grammaticalisation et de symbolisation, il n'omet jamais de rappeler la profonde polysémie du terme et les enchevêtrements permanents des variantes coexistantes. Comme lorsqu'il étudie la position tranchée de Dumarsais:

En même temps qu'il proclame que la phrase ne doit être rien d'autre que ce qu'en disait Furetière, Dumarsais se révèle, dans d'imperceptibles failles, le témoin malgré lui de ce que tend à devenir la phrase dans le discours de son temps, discours auquel il participe obscurément. (277)

A son corps défendant de grammairien, Dumarsais, qui veut, en raison de la polysémie du terme *phrase*, l'écartier de l'analyse syntaxique, en use cependant à la mode du temps comme unité de sens, comme arrangement de mots, bref dans l'exploitation de ses multiples facettes sémiotiques.

Entre cette phrase-là, dont la définition polysémique prolonge l'ambivalence du XVII^e siècle – aux limbes du concept –, où la phrase représente avant tout l'idéal de l'honnête homme, le bien parler au-delà de la grammaire (celle-ci étant dominée par la théorie port-royalienne où règne la proposition) et la prégnance du terme après 1800 dans la nomenclature grammaticale pour articuler les propositions en phrases dans un champ d'études neuf, *la grammaire scolaire* qui «doit feindre de représenter mathématiquement la combinaison de ses mots dans des entités à la fois objectives et théoriques» (13), entre une acception du terme *phrase* de type stylistique, manière de bien dire à atteindre comme idéal rhétorique, et l'acception grammaticale du vocable, c'est la naissance du mot métalinguistique *phrase*. C'est à un voyage en *Phrasie* – si on nous permet cette boutade néologique –, pays imaginaire, carte du tendre grammaticale que nous invite Seguin.

Sortie de l'âge de l'éloquence, donc d'une pratique orale de la langue, la phrase devient une réalité graphique, modèle structurel d'une pratique écrite, la prose, tout en s'acheminant vers la constitution d'une syntaxe délimitée typographiquement. Ce double processus que Seguin nomme *grammaticalisation* versus *symbolisation* a connu des ratés théoriques (nous avons évoqué Dumarsais; on citera encore Beauzée) et pratiques. En effet, s'il privilégie le discours métalinguistique grammatical (et littéraire en annexe) dans l'usage du terme, Seguin consacre un chapitre entier à un texte *sans phrase* de la fin du XVIII^e siècle: *Le journal de ma vie* (1764-1800) de J.-L. Menetra, où s'abolit *pratiquement* la nouvelle phrase en train de naître au fil des grammaires et ouvrages traitant de la langue.

L'impact du discours scolaire, héritier du latin et du grec, amène à saisir dans toute sa complexité l'équivalence entre la phrase latine, la phrase grecque comme modèles rhétoriques et la naissance de la phrase française dont Seguin situe les débuts de la conceptualisation plus tôt que Chervel, chez les grammairiens du latin, de Lancelot à l'abbé Pluche. En effet, «l'omniprésence de la didactique du latin a joué un rôle de familiarisation avec l'envahissante notion de phrase» (148) dans une pratique scolaire axée sur des exercices de thèmes et de versions, où la phrase est l'unité de traduction.

De Buffier à Rivarol, en passant par la «frase» de l'abbé Girard, prémisses d'une véritable linguistique de la parole orientée autour du terme *frase* (concept-phare

dont l'abbé se dispense de donner une définition précise), c'est un itinéraire passionnant et passionné que retrace Seguin dans cette contribution linguistique à l'histoire des mentalités. De plus, il ouvre des perspectives de travail très alléchantes en donnant en annexe des relevés de l'usage du mot chez les écrivains, ce qui lui permet de quafilier de «roman de phrases» *Les Liaisons dangereuses* de Laclos et de constater au contraire l'absence du vocable dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire* de Rousseau. On se plaît à imaginer la suite, celle qui confrontera le discours métalinguistique des grammairiens avec celui des écrivains, de la grammaire au style, par un itinéraire inversé de celui du mot *phrase*. Bref, une approche du linguistique comme on aimerait en voir plus souvent, de celles qui n'hésitent pas à confronter le monde du langage et du métalangage à celui de l'histoire des pratiques sociales.

Laurence ROSIER

Anne LECOMTE-HILMY, *La formation du vocabulaire de la peinture impressionniste*, Canadian Scholars' Press Inc., Toronto, 1993, 227 pages.

Cet intéressant ouvrage se compose de deux parties distinctes qui se complètent, et plus précisément d'un corps de texte de quelque 115 pages, suivi d'un lexique qui, par plus de 1.600 extraits de textes, illustre l'emploi de quelque 790 termes que l'auteur présente comme typiques du vocabulaire relatif à l'impressionnisme. Il s'agit pour la plus grande part d'extraits de journaux et de périodiques datant de la période comprise entre 1874 et 1886. Constatation importante: ce vocabulaire est attesté par des renvois à des hommes de lettres, et non pas aux peintres impressionnistes eux-mêmes, comme pourrait le faire croire le titre du livre. La raison en est simple: comme le précise l'auteur, ces artistes n'ont guère laissé de témoignages écrits. Aucun d'entre eux n'a, à l'exemple d'Eugène Delacroix, transmis à la postérité un journal intime nous renseignant sur les procédés professionnels. C'est par le biais de propos recueillis par certains de leurs critiques que leur vocabulaire nous est parvenu, et ce qui est incontestable, c'est que la documentation ainsi réunie ne couvre pas tout leur vocabulaire de métier; témoin la liste de *termes de couleur* constituant le *Tableau I* du chapitre 2 de l'ouvrage. On y constate en effet l'absence d'un nombre tout à fait considérable de désignations relatives à la palette: *terre d'ombre*, – *jaune de cadmium*, *orange* et *rouge de cadmium*, – toutes les couleurs dites *de Mars*, les trois principaux types de blanc: celui dit «*d'argent*», ceux de *titane* et de *zinc* (tous les trois avec des propriétés chromatiques particulières, notamment pour le rendu de l'atmosphère), le *rouge anglais*, dit aussi *rouge brun*, etc. D'autres désignations de couleur, également tout à fait courantes parmi les peintres: *azur*, *brun*, *cinabre*, *cobalt*, *garance*, *jaune de Naples*, *noir d'ivoire*, *pourpre*, (vert) *véronèse*, sont signalées comme des hapax par rapport aux corpus dépouillés. Consciente sans doute du problème, l'auteur s'en justifie (p. 54) en rappelant que «le Dictionnaire des fréquences du TFL (1971) indique un emploi restreint» pour certains de ces mots. Mais voilà le dilemme: leur emploi s'avère peut-être restreint dans les sources écrites, mais il était assurément pour ainsi dire quotidien parmi les artistes. Suffisantes pour l'étude linguistique du vocabulaire de la *critique* dans le secteur considéré, les données réunies seraient insuffisantes pour un historien d'art désireux d'amorcer l'étude de la palette impressionniste par le biais des termes de couleur. C'est ce qui fait que l'auteur aurait peut-être gagné à intituler son ouvrage, non pas «la formation du *vocabulaire de l'impressionnisme*», mais bien la formation du *voca-*

bulaire des critiques qui, à l'époque considérée, ont écrit sur cette tendance, que ce soit comme partisans ou comme adversaires. Étant données les nombreuses lacunes qu'offre le corpus en ce qui concerne les termes de couleur, ce n'est en tout cas que sous réserve qu'on saurait admettre l'assertion (p. 48) que les partisans de l'impressionnisme «procèdent à une description analytique des couleurs employées par le peintre». Ce qu'ils analysent, – et là-dessus le lexique nous fournit un nombre de termes considérable – c'est l'effet psychologique, interprétatif, de telle ou telle tonalité prise à part, ou de tel ou tel coloris considéré dans son ensemble.

Quoi qu'il en soit, composé de plus de 1.600 extraits de textes dépistés dans quelque 300 articles épars dans 86 journaux et périodiques différents, le corpus qu'a établi notre auteur est substantiel. Ce fonds de documentation est encore augmenté de renseignements relevés dans une trentaine d'ouvrages isolés. La gamme de ces nombreuses sources s'étend depuis les quotidiens à grande diffusion jusqu'aux revues éphémères de certains cercles restreints, et on ne peut qu'admirer le travail de documentaliste qu'a accompli notre auteur. Ce qu'on peut regretter, c'est qu'elle ne nous situe pas un peu plus en détail tout cet ensemble d'hommes de plume. Compte non tenu de certains anonymes, on y énumère quelque 130 auteurs, auxquels s'ajoutent ceux dont les noms ne figurent que dans la bibliographie générale. Nous ne parlerons ici que du premier de ces deux groupes. Il se subdivise d'ailleurs. D'un côté il y a les partisans des peintres impressionnistes, et de l'autre, il y a leurs adversaires (ou leurs «détracteurs»; c'est ainsi que notre auteur préfère les nommer). Puis il y a bien entendu le cas de tous ceux qui ne sont que modérément engagés dans l'un ou l'autre sens. L'ensemble est fort hétérogène. Côte à côte avec des auteurs qui se sont plus ou moins exclusivement consacrés à la critique et aux études de l'art: les *Philippe Burty*, les *Charles Clément*, les *Jules-Antoine Castagnary*, côte à côte avec d'éminents historiens de l'art comme *Louis Gonse* et *Paul Mantz*, côte à côte avec un documentaliste de la taille d'*Anatole de Montaiglon*, côte à côte avec des personnalités qui, comme *Octave Mirbeau*, ont excellé tant en critique d'art qu'en divers autres genres littéraires, on trouve un nombre considérable d'hommes de lettres qui, remarquables auteurs de romans, de pièces de théâtre, de récits de voyage, de vaudevilles, d'opéra bouffe, ne se sont occupés de la critique d'art que de manière tout à fait contingente. Cela corrobore bien l'affirmation de l'auteur (p. 114) que les années faisant l'objet du sondage «s'inscrivent dans une période où tout ce qui touche à l'art est objet de mode» et où «le discours des critiques est aussi un discours social», mais justement à cause de cela on aurait pu s'attendre à un peu plus de renseignements sur le profil des personnalités citées, sur l'ampleur de leur engagement en matière de peinture, et sur la tendance des divers périodiques. Cela aurait peut-être nécessité la rédaction d'un chapitre de plus, mais l'impact de l'ouvrage y aurait gagné.

La liste énumérative des articles dépouillés fait apparaître que la grande majorité des auteurs cités n'ont contribué à la documentation retenue qu'avec un seul article. 33 autres ont fourni 2, 3 ou 4 articles – pour une seule et même revue ou éventuellement pour plusieurs. Seuls 20 auteurs ont contribué avec 5 articles ou plus. Ceux qui arrivent en tête, ce sont *Philippe Burty*, *Armand Sylvestre* et *Émile Zola*, avec – respectivement – 15, 15 et 14 articles répartis sur 5, 2 ou 6 périodiques. Puis, on note *Félix Fénéon*, *Louis Leroy* et *Georges Rivière*, tous les trois avec 7 articles répartis sur plusieurs périodiques. Bien que de valeur toute relative, une évaluation quantitative de ce genre n'aurait pas été sans intérêt pour la première approche de

la problématique. Ce qui ensuite compte davantage, c'est de positionner les uns et les autres par rapport à la tendance impressionniste, et de voir dans quelle mesure leurs voix ont fait autorité.

Parmi les hommes les plus célèbres cités dans le lexique, on note *Charles Baudelaire*, *Théophile Gautier* et *Stéphane Mallarmé* (les deux premiers y sont d'ailleurs cités pour des propos datant d'avant la période considérée). Les lecteurs sont bien entendu censés connaître ces trois personnalités, et aucune précision d'ordre général ne s'impose donc à leur sujet. Mais grand nombre d'autres qui y figurent risquent fort de paraître inconnus à la plupart des lecteurs. Il n'aurait donc pas été superflu de les situer par rapport à leur époque. Comme les peintres impressionnistes n'ont donc pas, eux-mêmes, laissé des écrits, il n'aurait notamment pas été hors de propos de signaler que – du moins parmi les critiques – il y en avait qui ne maniaient pas seulement la plume, mais encore le pinceau ou/et le burin. Notre auteur ne précise pas que *Gonzague-Privat*, *Paul Leroy* et *Louis Leroy* furent des peintres, *Henri Rivière* peintre et graveur, *Charles Blanc*, *Frédéric Chevalier* et *Alexandre Pothéy* graveurs, et *Ch. A. d'Arnoux* graveur et dessinateur. Or ces détails concourent tout de même à mettre le sujet en relief.

Se basant sur la documentation qu'elle a le mérite d'avoir réunie, l'auteur organise son travail comme suit:

Après avoir, à travers trois chapitres d'égale importance,

- 1) fait le point de la critique négative à laquelle les artistes impressionnistes furent en butte à leurs débuts,
- 2) évoqué les traits communs de ces artistes et même quelques traits individuels caractérisant les plus importants d'entre eux,
- 3) analysé le discours critique sur l'impressionnisme dans la période allant de 1874 à 1886,

elle arrive aux conclusions que voici:

I. Ces critiques ont «hérité de la tradition un vocabulaire technique et un vocabulaire argotique», cependant que le vocabulaire relatif à l'appréciation des œuvres résulte d'emprunts faits «à d'autres vocabulaires, notamment au vocabulaire de la musique et à la langue commune».

(A cela on pourrait rétorquer – d'une part – qu'il est souvent difficile de faire la distinction entre ce qui est «vocabulaire argotique» et ce qui est tout simplement vocabulaire spécifique d'un métier, et – d'autre part – que la tendance à emprunter des termes à la musique remonte assez haut; voir par exemple certains passages chez Roger de Piles et chez l'Abbé de Marsy.)

II. S'inscrivant «dans une période où tout ce qui touche à l'art est objet de mode, le discours des critiques est aussi un discours social».

(Cela est incontestable, et notre auteur a peut-être raison d'envisager les deux choses à la fois, car le fait est qu'elles s'entremêlent dans les textes analysés. Toujours est-il que – même si on les trouve dans tel ou tel compte rendu d'une exposition – des désignations comme «garibaldien de la peinture» sont sans avenir comme termes d'art (si tant est qu'elles aient jamais été considérées comme tels). Quant à la référence stylistique d'un terme comme «contemporain», l'auteur ne se dissimule pas qu'elle varie au gré des époques.)

III. Il arrive que certains critiques fassent de l'analyse de l'œuvre d'art une fin en soi, mais il s'agit là plutôt d'un phénomène littéraire qui demeure individuel, et qui ne concerne donc pas la critique de l'époque globalement.

(Le problème qui se pose ici, est de savoir si on peut vraiment considérer comme un acquis du vocabulaire général de l'impressionnisme ce qui n'est qu'une incidence personnelle. Certes, comme l'auteur le souligne d'ailleurs, la recherche du mot rare mais évocateur compte parmi les traits caractéristiques de certains critiques d'alors, et doit à ce titre être prise en considération. Pourtant, une seule attestation relevée pour tel ou tel mot ne suffit guère pour affirmer que celui-ci appartienne au vocabulaire spécifique de l'impressionnisme. Il y a du moins un distinguo à faire.)

C'est ici qu'on arrive au problème de la *fréquence*. Nonobstant le nombre élevé d'extraits de textes, la plupart des mots constituant le lexique – même ceux qui ont dû être d'emploi relativement courant – n'y sont attestés que par une occurrence ou deux, et seuls certains mots-clés y sont présentés avec un nombre réellement considérable d'attestations. Ce n'est que pour quelques-uns de ces derniers mots (ainsi que pour l'emploi de la voix passive; voir ci-dessous) que l'auteur aborde la question de la *fréquence* – et ce encore, le plus souvent, sans véritable estimation quantitative. Touchant cette problématique, on peut presque dire que l'auteur n'a pas tiré le plein profit de son impressionnante documentation, car beaucoup de ses extraits de textes, bien que n'évoqués qu'à un seul article, contiennent plusieurs termes d'art. Dans la première partie du livre, on trouve même des extraits qui n'ont pas été repris pour alimenter le lexique. Citons-en le suivant (p. 98):

La même figure nous montre à quel degré l'artiste possède la relation et l'opposition des tons, leurs déductions logiques, la pénétration d'une couleur par l'autre: la robe de chambre bleue s'enlève sur une allée de jardin en perspective que bordent des feuilles rouge-marron au pied des massifs verts, et ces contrastes se résolvent en une ingénieuse harmonie.

Il y a dans cet extrait neuf ou dix termes d'art dont *deux* seulement: *harmonie* et *ton*, figurent dans le lexique. On s'étonne notamment de ne pas y trouver ni *relation et opposition de couleur*, ni *perspective*, ni *contraste*.

En plus de l'étude purement terminologique, l'ouvrage contient des observations d'ordre grammatical, notamment sur l'emploi de la voix passive dans les textes analysés. Sa fréquence et celle de la voix pronominale s'y avèrent sensiblement plus élevées que dans la langue en général. Reste toutefois à déterminer s'il s'agit vraiment là d'un phénomène spécifique de la période considérée et non pas d'un phénomène qui est tout simplement attribuable au caractère descriptif que prend facilement le discours en matière d'art. Il n'est pas toujours facile de démêler ce qui relève de la tradition et ce qui est innovation. Cela vaut pour les structures comme pour les termes isolés. C'est à ce propos que nous nous permettons de nous arrêter à une assertion qu'on trouve à la page 54 du livre: «Les critiques (de l'impressionnisme) ont apporté leurs propres créations individuelles dont les deux suivantes sont aujourd'hui entrées dans les dictionnaires: *framboisé* (...), *rouge brique*». Qu'il nous soit permis de faire remarquer que le mot *brique* comme terme de couleur figure chez Littré, qui en atteste l'emploi en renvoyant à une lettre que Voltaire a adressée à Diderot.

Pour conclure, félicitons notre collègue canadienne d'avoir donné à la lexicographie d'un secteur très spécial et très difficile à explorer cet apport intéressant et susceptible d'alimenter la discussion.

René VERBRAEKEN

Uta HELFRICH, *Neologismen auf dem Prüfstand. Ein Modell zur Ermittlung der Akzeptanz französischer Neologismen* (Les néologismes au banc d'essai. Modèle destiné à tester la recevabilité des néologismes en français), Thèse de doctorat soutenue devant la Katholische Universität d'Eichstätt, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag (pro lingua, vol. 17), 1993, X + 356 pages.

La discussion que suscite l'admission de mots nouveaux dans le lexique général est, en France, comme on sait, une tradition ancienne qui, de nos jours encore, est capable de diviser l'opinion entre partisans et adversaires acharnés de ces néologismes. Cette observation amène donc tout naturellement à se demander pourquoi les mots nouveaux sont ou ne sont pas acceptés par le public, d'autant plus que la production, dans ce domaine, a connu une extension tout à fait exceptionnelle au cours des dernières années. Ayant brièvement exposé l'histoire de ce problème particulier du lexique français, Uta Helfrich commence son étude en dressant un bilan des différents efforts entrepris sur le plan de la lexicologie et sur celui de la formation des mots, en vue d'une définition du phénomène du *néologisme*. D'après l'auteur, les résultats obtenus jusqu'à maintenant ne sont pas satisfaisants et il s'impose alors de réfléchir de nouveau à une redéfinition du néologisme, qui prendrait pour point de départ la conscience linguistique du sujet parlant («Alles bisher Gesagte muß notwendigerweise zu einer Neudefinition des Neologismus-Begriffs führen, die vom Sprecher ausgeht und sein Sprachbewußtsein in den Mittelpunkt stellt», p. 45). C'est le *sentiment néologique* des locuteurs (selon Pierre Gilbert) qui a autorité pour décider si un mot présente une anomalie par rapport au vocabulaire établi, anomalie qui permettra de le déceler comme un néologisme. Malheureusement Helfrich omet ici d'envisager que la constatation d'une anomalie lexicale ou textuelle n'indique pas forcément un néologisme⁽¹⁾; la faculté subjective de reconnaître une telle irrégularité linguistique dépend de toute une série de facteurs sociaux différents suivant la personne qui fait l'évaluation. En vue de son étude, qui repose sur des procédés empiriques l'auteur a dressé une liste de 88 néologismes qu'elle a choisi sur un total de 1.700 éléments (p. 54 ss.). Ce corpus résulte d'un dépouillement exhaustif de l'année 1990 des deux hebdomadaires *L'Express* et *Le Nouvel Observateur*. Pour compléter ces informations, Helfrich a consulté encore des volumes d'autres périodiques et utilise de surcroît les renseignements des dictionnaires monolingues français. L'importance qu'elle attribue aux dictionnaires nous étonne d'ailleurs, étant

(1) En principe, chaque mot inconnu pris individuellement – archaïsme, emprunt établi ou terme technique – peut être regardé comme irrégulier ou anormal, et la question est de savoir comment la nouveauté, le caractère spécifiquement nouveau d'un néologisme, dont on veut tester la recevabilité parmi les sujets parlants, se laisse découvrir synchroniquement.

donné que la réception de mots nouveaux ou leur marquage comme néologismes ne s'y fait pas toujours selon des critères clairs ou homogènes, ce que Helfrich observe aussi elle-même [47]. De même on est frappé que p. ex. *baby-boom* figure ici comme néologisme, bien que ce mot existe dans des textes français depuis 1954 (et 1975 dans les dictionnaires⁽²⁾; c'est le cas également pour *hooliganisme*, 1958, et *diaporama*, 1965).

Ce corpus de néologismes fut remis, en vue d'une enquête sur place, à vingt élèves de terminale du Lycée Stanislas à Wissembourg / Alsace, à vingt personnes âgées de plus de 50 ans et à deux rédacteurs publicitaires. Le questionnaire, dont le texte se trouve à la fin du livre (pp. 331-350), était conçu conformément aux trois niveaux de l'énoncé linguistique. Dans le questionnaire les informateurs étaient priés de marquer, 1. au niveau du texte «tout ce qui vous semble un peu bizarre, étrange, qui vous gêne» [63], 2. au niveau de la phrase, les questions visent à une identification et à la compréhension de néologismes chez les informateurs et à une préférence possible pour des alternatives, c.-à-d. pour d'autres mots déjà établis dans le vocabulaire (p. ex. *patronné* vs. *sponsoriisé*; *diversifier* vs. *pluraliser*). 3. au niveau du mot, les informateurs étaient priés d'évaluer toute une série de néologismes selon un catalogue de caractéristiques formelles ou esthétiques fournies par le questionnaire, comme CONNU, BEAU, UTILE, ADÉQUAT, CORRECT, etc. allant, par gradation, jusqu'à INCONNU, LAID, SUPERFLU, INAPPROPRIÉ, PEU CORRECT, etc. A la fin du test, les informateurs étaient invités à citer d'autres néologismes dont ils se souvenaient spontanément.

La conception du questionnaire ainsi que l'interprétation des réponses se réfèrent aux méthodes de la sociologie empirique. L'auteur examine d'abord les jugements reçus en vue de tester la recevabilité des néologismes dans l'usage courant, en essayant d'y discerner trois aspects de prédilection: prédilection pour une partie déterminée du discours; pour un procédé de formation des mots nouveaux; enfin pour des critères de jugement bien précis tels que: BEAU, UTILE, CORRECT, etc.

Au dernier chapitre de son étude Helfrich essaie de dégager les motivations et les principes qui contribuent à porter un jugement en faveur de la réception d'un néologisme. L'examen du questionnaire permet de déceler des rapports d'interdépendance entre les différentes catégories d'évaluation, comme p. ex. entre BEAU et UTILE ou CORRECT et ADÉQUAT, rapports qui sont mis en évidence par des calculs statistiques. Et on peut constater de plus que ces corrélations symptomatiques du procédé d'admission ou de refus d'un mot nouveau correspondent d'une manière significative aux paramètres de possibilité d'emploi (Benutzbarkeit) et de possibilité de compréhension (Zugriffsmöglichkeit) d'un mot.

En somme, on ne peut s'empêcher de penser, bien que Helfrich ait adopté une méthode sûre et intéressante pour son examen des néologismes, que les résultats ne sont souvent que la confirmation de lieux communs, ainsi p. ex. l'observation que la production des néologismes est plus importante que leur utilisation, que la maîtrise passive est plus fréquente que l'emploi actif ou que les jeunes gens sont plutôt dis-

(2) Cf. Manfred Höfler, *Dictionnaire des anglicismes*, Paris 1982; *baby-boom* se trouve dans LEXIS (*Dictionnaire de la langue française*), Paris 1975 sans marque de néologisme.

posés à utiliser des mots nouveaux que les personnes plus âgées [293]. Un peu plus satisfaisantes apparaissent des conclusions comme la reconnaissance du dictionnaire comme autorité incontestée pour décider de l'usage linguistique en cas de doute ou la constatation que l'autorégulation du «marché langagier» fonctionne mieux qu'on ne le croit [295].

Barbara von GEMMINGEN

Marie-Guy BOUTIER (édité par), *Atlas linguistique de la Wallonie, tome 8, La terre, les plantes et les animaux (3^e partie)*, Université de Liège, 1994, 445 pages.

Voici le septième volume paru de l'ALW après ceux réalisés ou édités par L. Remacle, E. Legros, J. Lechanteur et M.-Th. Counet. Il comporte 194 notices dont 100 donnent matière à une carte et qui concernent le vocabulaire descriptif général de la faune (not. 1 et 21), les noms des animaux sauvages: mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, poissons, insectes, arachnides, crustacés, mollusques, vers (not. 22 à 167), et le vocabulaire relatif aux techniques traditionnelles de chasse et de pêche (not. 168 à 194). Le volume est complété par un index des formes romanes [415-434] et, innovation dans la collection, un index étymologique [435-440].

Sur les cent cartes de ce volume, près d'une trentaine illustrent essentiellement ou exclusivement des traitements d'évolution phonétique caractéristiques de ce domaine. Dans un certain nombre de cas, ces cartes apportent de nouveaux exemples qui complètent les faits généraux présentés et analysés par L. Remacle dans ALW 1: diptongaison de *ē* entravé par *r* et *s* + consonne (c. 6 arête, c. 11 cerf; c. 53 perdrix; c. 55 serpent); conservation de *kw-* (c. 54 caille); conservation du timbre *ē* pour *-en-* + consonne (c. 12 sanglier; c. 55 serpent; c. 93 tendre; c. 152 lente); résultat de *-ky-* appuyé (c. 35 pinson); conservation de la consonne labiale devant *yod* (c. 66 goujon); évolution de *ū* + *yod* (c. 69 truite; on corrigera à ce propos en: *o* ouvert + *yod* le point de départ du vocalisme de *cuir* et *huit*, dans le commentaire [253b n. 1]; non antériorisation de *ū* (c. 77 puce) et son résultat en hiatus devant voyelle atone finale (c. 90 sangsue); résultats tout à fait particuliers de *-ūcūlu* (c. 82 pou) en comparaison avec ceux de *genuculu* (ALW 1, 46), la voyelle initiale en hiatus ayant pu se combiner avec la voyelle tonique (ce sont les types II à IV du tableau, et non III à V comme il est dit [239a], qui supposent un changement d'accent); absence de consonne épenthétique (c. 91 poudre); résultat de *-sca* (c. 98 pêcher); diptongaison de *o* ouvert entravé par *r* + consonne (c. 100 amorce). Dans quelques cas il a été jugé que la cartographie donnée par ALW 1 était suffisante et le tableau des formes n'est pas représenté cartographiquement (not. 1 bête; not. 17 chanter; not. 25 chevreuil; not. 27 loup; not. 41 lièvre; not. 115 saumon; not. 167 ver de terre, qui illustre notamment la diptongaison de *e* ouvert devant *r* + consonne, corriger sur ce point la première ligne du commentaire). Ce peut être aussi dans l'attente d'une cartographie synthétique dans un prochain volume (not. 33 fouine). Mais ces cartes analysent aussi des faits nouveaux par rapport à ALW 1: palatalisation d'une consonne par un *s* implosif antécédent qui s'amuit (c. 1 mâle, dont le traitement se distingue nettement de celui de la carte 88 moule); résultats de *ō* initial (c. 18 souris); résultats de la finale *-īce* tant en ce qui concerne la voyelle tonique que la consonne devenue finale (c. 18 souris; c. 53 perdrix, où il faut inverser dans la légende de la

carte les symboles des types *piètrih* et *piètri*; c. 71 fourmi); chute de la voyelle pré-tonique interne devant consonne palatale (c. 5 aiguillon; c. 24 hérisson; c. 89 limace); influence de *n* palatal sur un *a* antécédent (c. 84 araignée). Pour ces cartes et notices phonétiques dont les formes sont classées en fonction des résultats distincts d'un point de départ unique, il aurait été intéressant de présenter d'entrée, comme dans ALW 1, ce point de départ. On le trouve ici soit dans le commentaire introductif, soit dans les notes, soit dans la bibliographie, mais le lemme du FEW n'est pas toujours suffisant (cf. le cas de *tructa*).

Le principal intérêt de ce volume est d'ordre lexical. Il peut se mesurer par les notices et cartes que les autres atlas du domaine galloroman ignorent (not. 22 singe; not. 48 piquant de hérisson; c. 37 tarin; c. 39 sizerin flammé; c. 63 crapaud accoucheur; not. 142 écheniller; not. 155 éphémère; c. 93 tendre aux grives, aux oiseaux) ou bien qui y sont rarement représentées (not. 24 biche; c. 26 choucas; c. 33 cochevis; not. 73 traquet; not. 79 martin-pêcheur; c. 68 hotu; not. 113 alose; not. 115 saumon; not. 117 et 118 lamproies; not. 142 carabe doré; not. 141 nid de chenilles; not. 144 puceron; not. 153 morpion; c. 88 moule; not. 172 braconnier; not. 181 filets de tenderie; c. 96 glu; not. 193 amorcer). Ces cartes et notices montrent que Haust, en continuité avec ses autres travaux, avait orienté son enquête vers la recherche de riches données lexicales, bien avant que de tels projets aient germé en France et par la suite dans les autres pays romans, et cela sans sacrifier, bien au contraire, la densité du réseau d'enquêtes. La vigueur du dialecte à cette époque favorisait cette orientation et nous vaut des matériaux que des enquêtes plus tardives auraient été bien en peine de repêcher, ne serait-ce que parce que les réalités dénommées ont depuis disparu localement ou régionalement (not. 105 chabot; not. 113 alose; not. 117 lamproie de mer, par exemple), ou sont aujourd'hui peu connues (not. 32 martre). Certaines notices manifestent par leur simple titre le caractère ouvert de l'enquête: autres rapaces (not. 87), autres oiseaux (not. 92), autres poissons (not. 119), autres insectes (not. 156). Mais ce caractère se révèle aussi par des additions, à l'intérieur de certaines notices, où sont classées les dénominations d'espèces de bergeronnettes (not. 56), de moineaux (not. 59), d'hirondelles (not. 68), de mésanges (not. 69), de grives (not. 71), de traquets (not. 73), de fauvettes (not. 78), pour ne parler que des oiseaux. L'ouverture du questionnaire était redoublée par celle de l'enquête elle-même qui se montrait attentive au discours sur les choses, les usages, les croyances et à la phraséologie dialectale. Les additions à un certain nombre de notices rapportent ainsi des coutumes comme celle dite *chasser le putois* (not. 35 avec carte), des comparaisons: *gras comme...* (not. 30), *dormir comme...* (not. 36), des locutions comme les correspondants de fr. *langue de vipère* (not. 93), des proverbes comme ceux où entre le nom du loup (not. 27). Par une heureuse initiative l'index des formes romanes inclut aussi une série de rubriques qui signalent les données de ce volume relatives au blason populaire [417b], aux comparaisons et locutions [419b], aux croyances [420b], aux formulettes enfantines [421c], à la météorologie [426b] et aux mimologismes [426c]. Il y a là tout un ensemble de matériaux dont l'intérêt n'est pas qu'étroitement ethnographique. Le commentaire montre à de multiples reprises la nécessité de prendre en considération de telles données pour expliquer un certain nombre de formes linguistiques. Les mimologismes sont particulièrement mis à contribution ici, de façon tout à fait convaincante, à propos de formes très particulières (par exemple not. 91 caille) ou plus globalement (par exemple not. 54 loriot, où sont renouvelées, dans le prolongement d'un article de L. Remacle, les données d'un problème débattu depuis Gilliéron).

L'enquête de Haust s'est efforcée de recueillir le trésor lexical de la Belgique romane. MGB, poursuivant brillamment la tradition instaurée par ses devanciers, a veillé à n'en rien laisser perdre et à organiser les matériaux pour éviter que l'atlas ne reste un répertoire inerte, le mausolée de ce trésor. Chaque notice tend à devenir une petite monographie linguistique et ethnographique où les données sont non seulement présentées mais analysées. Les types lexicaux sont rigoureusement cernés, au minimum par une référence au FEW, et, si besoin, établis au terme d'une argumentation après confrontation avec les données accumulées par la lexicographie dialectale. Ils sont insérés dans un tableau qui les interclasse, tandis que dans plus de la moitié des cas une carte visualise la situation. Cette carte, le plus souvent onomasiologique, peut être à l'occasion sémasiologique ou comporter un élément sémasiologique (*rate* c. 19; *corneille* c. 26). Un classement motivationnel est adopté lorsque cela permet de mieux éclairer des données apparemment disparates (not. 16 dénicheur; not. 71 espèces de grives, par exemple). Pour que la carte devienne explicative on ne craint pas de lui adjoindre un élément de comparaison. La représentation cartographique du traitement régulier de *o* fermé entravé sur la carte 13 «loutre» montre que la variation vocalique du type *loutre* s'intègre dans un modèle régulier et présuppose une même forme ancienne [lɔtrɛ]. Mais cela permet-il de trancher le débat sur l'origine de celle-ci: un croisement de *lt.* *lūtra* avec *aha. ottar* ou bien des réflections en **lūtrū* et **lūttrā?* L'ordonnancement des matériaux paraît relativement aisément à réaliser lorsqu'ils opposent essentiellement un type ancien à un plus récent: *oiseau/mo(u)chon* (c. 3), *aile/pennas* (c. 4), *taisson/blaireau* (c. 14), *écureuil/bo(s)ket* (c. 20), *aloue/alouette* (c. 32), *merle/mauvis* (c. 44). Mais cela suppose de ramener toute la variation à l'unité du type et d'en rendre compte rigoureusement. La richesse des matériaux et les exigences de la collection imposent plus qu'une simple référence aux travaux antérieurs. Il n'est pas rare qu'il faille argumenter pour justifier une position non universellement reçue, par exemple le rattachement de *wall. spirou* (devenu par ailleurs si fameux) au type *écureuil* malgré le FEW [80] ou de tous le noms wallons de la taupe à **fodiculare* (c. 22). Les problèmes se compliquent évidemment lorsque les matériaux se diversifient: onze types pour «gîte» (not. 42), douze pour «gésier» (not. 13), treize pour «bourdonner» (not. 20), dix-neuf pour «taupinière» (not. 45), vingt pour «hurler» (not. 19). Plus les types sont particulièrement et plus leur explication exige de l'éditeur une parfaite connaissance du domaine et des recherches qui lui ont été consacrées et la capacité de maîtriser cet ensemble. On en jugera notamment par les quelques dizaines de rectifications apportées au FEW (signalées dans l'index étymologique), soit que le classement proposé par celui-ci soit faux, soit que le même type y ait été classé sous plusieurs étymons, soit qu'aucune étymologie n'y ait été proposée. Ces corrections ponctuelles complètent les révisions plus globales entraînées par la rédaction de quelques notices et dont MGB a fait la matière d'articles de revues. La notice 72 «loir» a provoqué une réanalyse du type wallon *sous-dormant* (DialWall 18, 130-8), tandis que c'est à une révision du problème à l'échelle galloromane qu'ont conduit l'auteure les notices consacrées aux dénominations de la chauve-souris (TraLiPhi 30, 7-36), de l'alouette huppée (DialWall 17, 17-49) et du bouvreuil (DialWall 18, 65-110). Toutes les propositions nouvelles n'emporteront sans doute pas au même degré la conviction. Le classement des correspondants de *foie* (c. 7) en deux catégories, selon qu'ils représenteraient **fek(i)tu* ou **fékatu* [25a; 28a] est original et simple, mais il ne paraît pas rendre compte de toutes les données. La comparaison avec les cartes «froid» (ALW

1, 45) et «toit» (ALW 4, 12) montre seulement une coïncidence partielle du vocabulisme et n'explique pas le maintien de la consonne finale dans le type *feûte/fête*. D'autre part le rattachement à **fékatu* des formes picardes de type *fie* néglige la vénérable ancienneté de ce type de formes. L'explication de formes étroitement localisées par des prototypes spécifiques va probablement trop loin dans le cas de la proposition de faire remonter liég. *alôye* «alouette» à un gaulois **alaudia*. Il est sûr en tout cas que le français *aloyau*, dans lequel la syllabe finale est une variante du suffixe *-eau* au contact d'une voyelle comme dans *boyau*, *tuyau*, etc., ne peut confirmer cet étymon [123ab].

Au total, ce nouveau volume de l'ALW, que nous devons à Marie-Guy Boutier, prouve une fois de plus que le domaine dialectal d'où le plus complexe est paradoxalement le mieux expliqué.

Jean-Paul CHAUVEAU

Pierre RÉZEAU, *Le «Vocabulaire poitevin» (1808-1825) de Lubin MAUDUYT*, édition critique d'après Poitiers, Bibl. mun., ms. 837, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie no 256), 1994, 368 pages.

Avec ce nouvel ouvrage P.R. continue l'édition de glossaires régionaux ou dialectaux restés manuscrits qu'il a commencée avec le *Dictionnaire angevin et français (1746-1748) de Gabriel-Joseph Du Pineau* (v. RLiR 54, 316-322) et dont il annonce la poursuite [19] avec une étude sur les parlers du Marais vendéen rédigée entre 1842 et 1847. L'édition du manuscrit de Mauduyt est précédée d'une longue introduction qui replace ce travail au sein des études consacrées aux parlers poitevins par les érudits locaux au cours du 19^e siècle [1-27]. Les parlers dialectaux qui ont été abandonnés par les citadins à la fin du 18^e siècle [2-3] restent alors bien vivants dans les campagnes, quoique déjà en perte de vitesse [4-5]. La situation linguistique qui s'est ainsi installée à la fin du 18^e siècle a perduré jusqu'après le milieu du 20^e siècle, comme en témoignent les remarques de Cohen à propos de la Gâtine poitevine (cf. par exemple Marcel Cohen, *Une fois de plus des regards sur la langue française*, Paris, 1972, pp. 29-31). Les érudits qui s'intéressent au dialecte partagent le jugement de la bonne société de l'époque à son endroit: les parlers dialectaux, dont la variation est devenue intolérable, représentent un état linguistique médiéval figé qui n'a pas connu l'évolution du français vers une langue unifiée, policée, élégante, etc. Son étude est réservée aux seuls savants à des fins historiques. On peut penser cependant que le dialecte bénéficie alors d'un attrait autre que purement érudit, à voir la floraison de travaux qu'il suscite. Les quelques études publiées ne rendent pas un compte juste de l'intérêt porté aux parlers dialectaux, car beaucoup sont restées manuscrites. Une exploration systématique des archives poitevines permet à P.R. de signaler 9 traductions de la parabole de l'Enfant prodigue [14, 15, 21], une *Grammaire poitevine* [15], un *Vocabulaire poitevin* [22], un *Glossaire poitevin* tiré des documents d'archives [22], des compléments au *Glossaire du patois poitevin* de l'abbé Lalanne [26], un *Vocabulaire gâtinois* [22], des *Mots particuliers à la Gâtine* [22], un *Vocabulaire vendéen* [19], des fragments d'un *Dictionnaire saintongeais* [21], outre l'étude sur les parlers du Marais vendéen déjà signalée. Et ce ne sont là que les travaux dont la teneur a été confiée à des archives. Leur nombre signifie que, malgré

le discrédit qui les frappe, les parlers dialectaux restent encore à cette époque l'objet d'une curiosité affectueuse. La valeur et l'ampleur de ces études sont bien sûr très inégales. Seules les meilleures et les plus développées méritent probablement une édition complète.

Le *Vocabulaire poitevin* de Mauduyt est de celles-là. Son auteur, Lubin Mauduyt (1782-1870), était un naturaliste qui fut le conservateur du Musée d'histoire naturelle de la ville de Poitiers de 1832 à 1865 et à qui l'on doit divers ouvrages et articles de botanique et de zoologie, dans lesquels le naturaliste s'est montré attentif aux usages, croyances et coutumes populaires et aux dénominations vulgaires [29-35]. Ces dernières sont exploitées dans l'Annexe 1 [325-362] qui complète les données du *Vocabulaire poitevin*. Pour faire court, P.R. n'a retenu que la datation, malheureusement, du sous-titre donné par Mauduyt: «Vocabulaire poitevin ou Recueil de mots patois usités dans l'arrondissement de Sivray [sic], et particulièrement dans le canton de Gençay et communes limitrophes, commancé [sic] en 1808, continué jusqu'en 1825» [38]. Ce sous-titre indique bien que l'essentiel de la collecte a été fait à Marignay, où Mauduyt avait son château, et dans les environs, donc dans le sud-ouest du département de la Vienne, à une vingtaine de kilomètres de Poitiers. Cette petite région se situe entre les points 43, 44 et 46 de l'ALO, ou entre les points 508 et 514 de l'ALF. Les données du *Vocabulaire* ne s'y limitent pas, mais les localisations autres qui sont mentionnées explicitement réfèrent presque toutes au sud-est du Poitou, Vienne et Deux-Sèvres [45-46]. Une comparaison des données de la lettre A avec les cartes correspondantes de l'ALO montre que les types lexicaux recueillis par Mauduyt sont soit répandus à travers l'ensemble des parlers poitevins (16 cas) soit attestés seulement dans le sud-est du Poitou (17 cas). Des variantes phonétiques comme *aigue* [65] et *aive* [66] «eau» indiquent bien qu'on n'a pas affaire à une monographie sur un parler, mais la comparaison avec les données localisées prouve que Mauduyt n'a pas compilé des matériaux d'origine diverse, mais qu'il a fait une authentique collecte à l'intérieur de la région qui lui était familière. P.R. qualifie le *Vocabulaire* comme «un merveilleux alphabet des choses» [39]. De fait, les quelque 3.000 entrées de ce glossaire constituent une description riche et très précise du monde rural. Le naturaliste qu'était Mauduyt a concentré son attention sur le lexique de la faune et de la flore. Ainsi le *Vocabulaire* contient plus de 350 dénominations d'espèces botaniques. On peut douter du caractère populaire de quelques-unes d'entre elles, comme *polypode du châgne* «*Polypodium murale*» [260]. Mais l'ensemble est convaincant et la profession de Mauduyt nous garantit l'exactitude des identifications. L'auteur du *Vocabulaire* s'est également attaché à rapporter de façon détaillée le lexique de l'outillage agricole, des façons culturelles, etc., bref de l'ensemble de la vie rurale. Il s'est même intéressé à des domaines souvent mal représentés dans les collectes dialectales. Le *Vocabulaire* contient ainsi une quarantaine d'entrées relatives au moulin; l'Annexe 3 rapporte le texte de trois chansons populaires en dialecte, tandis que des fragments d'une dizaine d'autres sont cités en exemples. Son intérêt peut se juger d'après son originalité: sous la lettre C, par exemple, Mauduyt a enregistré une quarantaine de types lexicaux que les autres sources sur les parlers de la Vienne ne mentionnent pas. Du fait que «Mauduyt semble fâché avec l'orthographe» [49], l'éditeur a estimé à bon droit «sage de rectifier systématiquement le texte français selon les normes actuelles de l'orthographe» [49], mais, s.v. *sellerot*, a échappé à cette rectification *escabot* (l. *escabeau*). Le texte dialectal des exemples a été respecté, à l'exception de quelques graphies inutilement

déroutantes qui ont été systématiquement corrigées [50]. Les doublons et les variantes phonétiques ont été regroupés, avec maintien d'une vedette de renvoi si nécessaire. Les mots cachés ont été intercalés entre crochets à leur rang alphabétique, mais on aurait pu ajouter: *au jour d'aneu* «à l'époque actuelle» (s.v. *vivature*), *bigarnois* «?» (s.v. *parlange*), *couverture* «couvercle» (s.v. *abriure*), *flu* «fallu» (s.v. *noumer*), *sillon* «billon» (s.v. *rège*). Le commentaire donné pour chaque article vise à «offrir une approche historique rudimentaire et une indication sur l'étymologie du mot» [52]. L'ampleur de la nomenclature a obligé P.R. à limiter la plupart du temps cette notice à la mention des occurrences du même type dans les autres glossaires poitevins et à la référence au FEW. Il ne s'agit cependant pas de purs renvois, car l'apport du *Vocabulaire* est à chaque fois apprécié: ajout aux données du FEW ou première attestation actuellement connue. L'analyse du FEW est en outre corrigée dans 121 cas, référencés dans l'Annexe 2, soit qu'une étymologisation assurée a pu être proposée pour un type lexical rangé dans les inconnus, soit qu'une étymologie double a pu être ramenée à l'unité.

A ce propos, voici quelques compléments ou rectifications: – le rapprochement d'*ajonc bâtarde* avec *baste* «ajonc» des parlers du sud-ouest [67] est superflu au vu des types *ajau franc*, *ajau bâtarde* qui doivent distinguer *Ulex europeus* et *Ulex nanus* dans quelques parlers du sud de la Vienne et de l'Angoumois (ALO 354); – *anger* v.intr. «aller» [70], v. FEW 24, 402a. AMBITARE n. 3 pour les formes dialectales du subjonctif telles que *angez* «allez» à partir desquelles est expliqué ce type original; – *casse* n.f. «motte de terre» n'est pas à rattacher à QUASSARE [110], mais à *COACTIARE (FEW 2, 806a), de même que *cassoux*, -ouse adj. «qui a beaucoup de casses» [111], *écassouner* v.tr. «écraser les mottes», *écassounné*, -ée part. passé/adj. «(endroit) où les *casses*, les mottes ont été écrasées» [150], v. sur cette famille lexicale B. Horiot, *Marche armoricaine* 7 (1989), 27-29, et *ibid.* 50-52 pour Chatell. *casson* m. «partie de terrain qui n'est pas de niveau» (mal classé FEW 2, 1430b, QUASSARE), centr. *casson* «dépression du sol» (mal classé FEW 2, 1436b, QUASSUS) qui se rattachent au même étymon par une autre voie; – *couton*² n.m. «plaque en fer que l'on met de chaque côté et en-dessous du sep d'une charrue» n'est pas à rattacher à CULTER [134], mais à COSTA, de même que *couton'* n.m. «tige et nervure de feuilles de chou et autres, lorsqu'elles sont un peu grosses»; – *entéyer* v.intr. «enfoncer dans la bourbe», *s'entéyer* v. pron. «s'embourber», etc. [158-159] représentent bien le même type lexical que *loch*. *enteiller* v. pron. «enfoncer dans un sol humide, s'enlisir», Méry *entayer*, mais ceux-ci sont mal classés FEW 13/1, 48a, TALIARE, et sont à joindre aux représentants modernes de afr. *entaiier* v.a. «couvrir de boue; enfoncer qch de sale (dans un corps)» (FEW 17, 391a, *THAHI); – *freliner* v.intr. «son clair rendu par des corps sonores qui se heurtent» [175] dont d'autres attestations poitevines sont effectivement rangées FEW 23, 201a, mais aussi 15/2, 121a, FEORDELING et n. 1; – *gâche* n.f. «dépression dans un chemin, dans laquelle tient l'eau» [179], de même que *poit*. *gachiae* n.f. «étendue d'eau dormante», n'est pas, malgré DSèvres *guache* f. «flaque d'eau bourbeuse, croupissante», à rapporter à *WATTJA (FEW 17, 549b), mais à *WASKON (FEW 17, 541b pour le déverbal de *gâcher* et 542a pour *gachiae*); – *gasse* n.f. «dépression du sol dans laquelle se rend l'eau» [181] est bien à ajouter FEW 17, 549b avec les formes identiques de la même région mal classées FEW 2, 1436b, QUASSUS, mais *casse* signalé comme attestation ancienne (1725) de ce type est à ranger sous *COACTIARE; – *gassou*, -ouse adj. «(terrain) où il y a beaucoup de gasses» n'est pas à ajouter FEW 2, 1436b, QUASSUS [182],

mais, comme le type précédent, FEW 17, 550a, *WATTJA; – *liappeau* n.m. «chien courant» n'est pas à rattacher à *LAPPARE (FEW 4, 175a) [211], mais à mfr. *claper* v.n. «clabauder» (FEW 2, 732b, KLAPP-) parallèlement à mfr. frm. *clabaud* m. «chien courant à oreilles pendantes, qui aboie fortement», etc. (2, 733a); – *néger* v.intr. «nager» [235] est sûrement une erreur pour *néger* v.tr. «noyer» étant donné le rattachement proposé à FEW 7, 74b, NECARE et *néger (se)* v. pron. «se noyer» du même article; – *parivoler* v.intr. «voler, s'en aller au vent» [244] est à rapprocher de ang. *pirvolver* v.n. «être projeté très loin, en tournoyant», Jonzac «voler en cercle» (FEW 8, 566a, *PIR-); – *piger* v.tr. «creuser, piquer. *Pige le moulin brin*» [253] a certes des équivalents sous *PEDICUS (FEW 8, 124b) et *PINSIARE (8, 539b), mais il en a aussi d'autres tels que SeudreS. *pigher* «rhabiller (une meule)» (8, 468b, *PIKKARE) au milieu de formes moins étroitement localisées en Poitou-Saintonge, v. la note 94 de cet article; – *pluet* m. «trèfle des champs» [258], «luzerne lupuline», «scabieuse des champs» [354] se trouve bien, malgré ce qui est dit, FEW 21, 141b, mais sous *luzerne* et non sous *trèfle*, de même que FEW 21, 159b, et il correspond exactement pour la forme à centr. *peluet* m. «cynosurus cristatus» situé à juste titre au milieu d'un certain nombre de phytonymes apparentés (FEW 8, 513a, PILUS); – *prasse breute* n.f. «oiseau: la soucie» [265] dont le second élément, non identifié, correspond probablement à celui d'Elle *wa bret* f. «oie sauvage» (FEW 1, 539a, BRIT-TUS); – *reneau* m. «portion du sillon à droite du moissonneur; terre relevée entre deux raies» [281], v. *Marche armoricaine* 7, 40-42 pour une proposition de rattachement à *RINO- (FEW 10, 410a); – *sabaron* m. «espèce de chaussure» [289], type propre au sud-ouest du domaine d'oil où il dénomme des guêtres de cuir portées autrefois avec des sabots (FEW 21, 533b-534a), représente probablement le même type que *chambeiroun* m. «chaussure dont les paysans se couvrent le bas de la jambe» attesté en Provence depuis 1646 (FEW 2, 112b, CAMBA), sans doute après croisement avec un type tel que pr. *sabatoun* m. «soulier» (FEW 21, 536b).

La qualité des matériaux et du traitement qui leur est accordé font de ce travail une source indispensable pour toute étude sur le lexique de l'Ouest galloroman.

Jean-Paul CHAUVEAU

François LEFEBVRE, *Lexique du parler de Rieux*, Centre d'études médiévales et dialectales, Université de Lille III, 1994, 422 pages.

Étant donné qu'il existe en France une dizaine de lieux-dits du type *Rieux*, le titre choisi doit être complété par la mention des parlers du Cambrésis du nord-est [5] et des communes voisines de ce *Rieux* [24]. Il s'agit donc de la commune de Rieux-en-Cambrésis, département du Nord, canton de Carnières, situé entre les points ALF 271 et 272 et ALPic 51 et 62. Cette publication ne retient que la partie lexicale d'un travail plus large consacré à l'étude des parlers dialectaux de cette petite région. Il subsiste d'ailleurs dans le texte des renvois à ces parties non publiées [19, 130 s.v. *cwatir*, 401 s.v. *urchona*, par exemple]. Au départ ce lexique était un dictionnaire patois-français de 12.000 entrées. Celui-ci a été réduit et aménagé pour la publication. N'ont pas été retenues les unités qui ne présentaient, par rapport au français, qu'une faible variation formelle relevant de correspondances phonétiques régulières, détaillées dans l'introduction [22-23]. La matière restante, soit

70 % des unités de départ, comprend «les mots sauvages, ceux qui n'existent pas en français» [7], les formes dialectales très nettement distinctes de leurs correspondants français (ex. *kér* adj. «cher», *chiaw* n.m. «scion»), les mots dont le sens est particulier (ex. *péruc* n.f. «chevelure»), ou bien lorsque l'équivalent français est technique et peu connu (ex. *frêt* n.f. «frette»). Le dictionnaire primitif a été complètement refait pour déférer aux recommandations des examinateurs du travail qui souhaitaient faciliter l'accès aux données pour les lecteurs [14]. Ainsi l'ordre alphabétique amalgame quatre types de vedettes qu'on peut illustrer à l'aide des exemples suivants [239-240]: **-labour**/er: *labeùr, fèr o l.* **.labour:** *labeùr, binocâch, bracfor, déchomâch, pleumâch, pleumèt.* **.lacheu:** cf. lacer, lâcher. **.lacheû:** lacet. Le romain distingue les vedettes françaises (70 % du total) et l'italique les vedettes dialectales. Un tiret précède les vedettes d'un dictionnaire bilingue, du français vers le dialecte ou inversement, tandis que les vedettes précédées d'un point renvoient, à la manière d'un dictionnaire analogique, à une série de types lexicaux en relation plus ou moins directe avec l'entrée. Mais le choix préférentiel des vedettes françaises ne rend pas toujours aisément le maniement de ce lexique. Ainsi l'entrée analogique **.délicat** renvoie à *doreu* et *plukeu* qui ont droit chacun à une entrée où ils sont définis, mais aussi à *douyeû* et *dolic*, qu'on ne trouve que sous une autre entrée analogique **.douillet**, et à **.délicâ** qui ne fait la matière d'aucun article et dont on ignore auquel des sens du français *délicat* il correspond. Les exemples ne sont généralement pas traduits, de sorte que leur compréhension nécessite parfois une bonne connaissance du picard ou, à défaut, une recherche plus ou moins longue par approximations. Ainsi, parmi les exemples illustrant l'emploi de la préposition *a*, *alé a pisouli* s'éclaire sous **-pis-senlit**, *alé a l'vyén* sous **-viande**, *marché a bataw* sous **-bâton**, *porté a déw* sous **-dos**, *mié a mouc, a puch* sous **-manger**. Les paronymes sont cités à côté des formes dont ils sont voisins sans faire obligatoirement l'objet d'un article; seule une lecture continue permet de trouver *tréyâch* «action de traire» sous **-treillage**, par exemple. Beaucoup trop de cas illustrent le principe: «nous confions au lecteur le soin de s'y reconnaître lui-même» [13]. Les références au FEW sont données, mais de façon non systématique. La référence est à chercher tantôt sous l'entrée française, tantôt sous l'entrée dialectale, tantôt elle n'est donnée que pour un seul mot d'une famille lexicale. Sur trois pages [397-399], la référence manque dans 11 cas, la mention de la colonne est oubliée dans 11 cas et elle est erronée dans 1 cas, la référence à la page est fausse dans 12 cas, la référence ne tient pas compte de la réfection au tome 15 des étymons germaniques des trois premiers tomes dans 1 cas. Cela fait beaucoup d'approximations pour une cinquantaine de références attendues. Il serait dommage que la présentation donnée à cette très riche collecte ne lui attire pas l'attention qu'elle mérite, car on manquait jusqu'ici pour cette région du Cambrésis d'études lexicales aisément disponibles.

Jean-Paul CHAUVEAU

Jean-François FÉRAUD, *Dictionnaire critique de la Langue Française* (1787), Marseille, reproduction fac-similé avec une préface de Ph. Caron et T.R. Wooldridge, Tübingen, Niemeyer (Lexicographica, Series Major, 53), 1994, 3 tomes, 840 + 755 + 852 pages.

Couronnement du Colloque Féraud de 1984 (voir ici 56, 595) voici enfin une réédition en fac-similé du fameux *Dictionnaire critique* de Féraud, dont nous avons

déjà le Supplément (voir ici 56, 599). La publication ne déçoit pas. Il s'agit d'une sorte de Petit Robert de la seconde moitié du 18^e s., dont les caractéristiques principales sont l'accent mis sur la prononciation, une organisation systématique des articles et une attention soutenue aux nuances grammaticales et stylistiques; B. von Gemmingen en a donné une excellente présentation dans les TraLiPhi 26, 113-131. En raison de ses qualités Fér 1787 (tel est le sigle qu'il porte dans le FEW) a été souvent utilisé dans la lexicographie de ce siècle tant par le FEW que par le TLF; ce dernier en fait un usage très abondant dans sa rubrique «orthographe et prononciation», parfois même il lui a prêté des mots qu'il n'avait pas comme *charbouille*. Il me semble que pour rendre fructueux l'usage du dictionnaire, il faut orienter la recherche dans deux directions, l'amont et l'aval. Qu'est-ce qui dans Fér 1787 appartient à des prédecesseurs? Dans quelle mesure les dictionnaires de la fin du 18^e s. et du début du 19^e s. se sont-ils inspirés de Fér 1787? Dans l'attente de ces deux piliers indispensables, je livrerai quelques remarques à propos de certains traits de ce dictionnaire. On a souligné son actualité et son désir de tenir compte des néologismes. On pourra citer dans cette ligne: *calembourg* (qui est daté de 1768, TLF) dont Féraud dit: «l'orthographe de ce mot n'est pas encore fixée; et peut-être disparaîtra-t-il avant qu'elle le soit»; – *cantatrice* (1762, TLF) que Féraud a lu dans plusieurs ouvrages modernes; – *capitaliste* (1759, TLF) dont Féraud cite deux attestations; – *capteur* (1783, TLF) que Féraud qualifie de «mot très nouveau», en ajoutant: «Il faut attendre ce que l'usage décidera sur le sort de ce mot». Une première attestation, reconnue, est celle de *canapé* (art culinaire) pour lequel TLF donne en effet Fér 1787; la consultation de ce dernier indique qu'il tient le mot de RicheletPortatif. Une autre, méconnue, se lit s.v. *canule*: «On dit proverbialement et bassement, *entrant comme une canule*, d'un homme hardi à se présenter et à se fourrer partout». Or cette évolution sémantique n'est datée que de 1907 ds TLF 5, 128b. De même *caviste* (av. 1790 (Année Littéraire ds Boiste 1808), TLF) est donné comme «un mot forgé» avec une référence qui est probablement la source de Boiste 1808. Cf. encore *costumé* (1^{re} att. ds Fér 1787, TLF; mais Féraud cite Mercier).

Fér 1787 enregistre aussi des noms propres, et pas seulement ceux du type *Caton* dans *c'est un Caton*, mais même les noms propres qui sont le second élément d'un groupe, comme *figures à Calot* «figures ridicules» (du nom du graveur Jacques Calot et notons que notre réformateur de l'orthographe n'hésite pas à étendre aux noms propres sa chasse aux géminées) ou *la barque de Caron* «le tombeau». Son origine marseillaise ne fait pas pour autant de lui un défenseur des particularités du français de Provence. Utilisateur de Desgrouais, l'auteur des *Gasconismes corrigés*, il lui arrive fréquemment de blâmer l'usage local cf. *charpie* «En Provence plusieurs disent *de l'écharpie* pour *de la charpie*: c'est un grossier barbarisme» ou *chatouille* «Mot barbare qu'on dit en Provence pour chatouillement». Si dans ce dernier cas la postérité lui a donné tort, la lexicographie a enregistré son témoignage, mais de façon fautive ou incomplète: Nfr. *faire la chatouille* à qn «chatouiller» (provinz., seit Fér 1787), Paris *chatouille* «chatouillement;...» ds FEW 2, 510b où il faudrait lire pr. *faire des chatouilles* à qn «chatouiller», *chatouilles* f. pl. «chatouillements» (tous deux, Fér 1787); le TLF de son côté ne mentionne pas davantage le caractère provençal (vrai ou faux) du mot. Inversement Fér 1787 peut se borner à enregistrer, sans critique, un sens particulier en Provence d'un mot véhiculé par les dictionnaires. Ainsi *chapon* «morceau de pain qu'on trempe dans le potage» (sens connu dep. Fur 1690) est continué par «en Provence, morceau de pain qu'on frotte d'ail et qu'on met dans

la salade». Encore une fois la lexicographie a bien enregistré son témoignage mais l'a attribué au norm. (FEW 2, 267b) ou bien a tu sa localisation (TLF). Dictionnaire Critique, Fér 1787 l'est aussi dans le domaine des régionalismes à propos de *carréger*. «L'Acad. dit que c'est un terme de marine, usité dans la Méditerranée, pour signifier louvoyer. Je ne crois pas que dans ces mers les Marins emploient ce mot, même en Provençal; et j'oserais presque assurer qu'aucun d'entr'eux ne s'en sert en français». Pourtant le mot a continué sa carrière ds Li, Lar encore Lar 1899 et DG v. aussi FEW 2, 430 a et n. 36 et maintenant FennisGalères 502. On verra aussi les articles *cassine* (cf. FEW 2, 316b) ou *courtier* (cf. FEW 2, 1569a).

A l'occasion, la consultation de Fér 1787 permet de nuancer ce qui est dit dans le TLF. L'expression *conter des fagots* est expliquée (TLF 8, 583a) comme issue par jeu de mots de *compter des fagots pour des cotrets* «compter une chose pour une autre»; le TLF suit ici DG qui suit lui-même Quitard (cf. encore Rey-Chantreau). Or si *conter des fagots* «dire des balivernes» est bien attesté (dep. env. 1630, TLF), cf. encore «dire des sornettes» (Fér 1787), la prétendue expression originelle ne semble pas se rencontrer. On peut supposer que l'expression proverbiale *il y a fagots et fagots* «il y a différence entre choses de la même espèce», jointe à la connaissance que *compter* et *conter* ont la même origine a pu faire naître, chez un érudit, l'invention de cette pseudo-locution originelle. De même *le vol du chapon* est donné dans le TLF (5, 530a) comme un terme de dr. anc. désignant le «préciput donné à l'aîné des familles nobles...», définition qu'illustre un exemple de Chateaubriand dont le «père se promenait dans l'étendue du vol du chapon». Fér 1787 ramène ce terme juridique à ses justes proportions en disant: «*Vol du Chapon*, le voisinage». S'il peut avoir encore chez Chateaubriand une coloration juridique, la valeur précise du terme de droit coutumier paraît avoir disparu.

On voit par ces quelques commentaires qu'il reste encore beaucoup à extraire d'une lecture attentive, à l'ancienne, du *Dictionnaire* de Féraud, mis ainsi à la portée non de toutes les bourses mais des institutions aux reins solides.

Gilles ROQUES

Nina CATCH (sous la dir. de), *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse, 1995, XL + 1327 pages.

L'orthographe est en France un sujet épineux. Des linguistes éminents qui s'y étaient frottés avec une belle inconscience, en ont fait la cruelle expérience, il y a peu; un premier ministre, pourtant populaire à ses débuts, dut à une imprudente tentative de réformette en la matière le début d'un désamour cruel. Le fait est que les Français sont sentimentalement attachés à une orthographe dont l'origine est mythifiée et les efforts qu'ils doivent déployer en leur enfance pour essayer d'en acquérir la connaissance expliquent cette passion sur laquelle est venue se greffer la dictée télévisée, épreuve ridicule mais marquée d'une touchante dévotion. Depuis le 16^e siècle les grammairiens se sont passionnés pour les questions d'orthographe et de prononciation, qui sont liées. Deux grands travaux scientifiques volumineux, ceux de Thurot 1881-1883 et de Beaulieu 1927, séparant prononciation et orthographe et établissant une césure au 16^e siècle, ont longtemps fait autorité. Mais entre eux la balance n'était pas égale: Thurot la faisait pencher vers la prononciation, appuyé

qu'il fut ensuite par l'excellent ouvrage de Rosset 1911, d'autant plus que la phonétique paraissait plus scientifique que l'orthographe. En ce sens l'ouvrage de Buben, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, 1935 constituait un contrepoids salutaire mais il n'eut pas pendant longtemps l'audience qu'il méritait. Il revint à N. Catach, dans ses travaux depuis 1968 et dans ceux qu'elle a dirigés ensuite, de remettre en lumière l'importance de l'étude historique de l'orthographe. C'est l'équipe qu'elle dirige au C.N.R.S. qui a confectionné sous sa direction ce dictionnaire, fruit de trente ans de travail. Que contient-il? On n'y trouvera pas toutes les graphies de tous les mots. La nomenclature est constituée des 18.000 mots du Dictionnaire de l'Académie 1694 dont la graphie est donnée d'après la dernière édition complète du Dictionnaire de l'Académie qui contient chacun. On ne trouvera donc pas un mot comme *oignon* puisqu'il n'est pas enregistré ds Ac 1694. Il y a cependant des oubliés étonnantes: en vérifiant sommairement quelques pages des mots commençant par *pa-*, j'ai vu que manquaient *parcelle*, *parterre*, *parure* qui sont tous dans Ac 1694; il est vrai que les deux derniers ne figurent pas dans la table d'Ac 1694 mais ils sont traités sous *terre* et *parer*. Le présent dictionnaire décrit les variations graphiques des mots de sa nomenclature à l'intérieur d'un corpus de dictionnaires (Estienne 1549, Thierry 1564, Nicot 1606, Académie 1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878 et 1932-35). De ces 18.000 mots la vedette de quelques-uns est mise entre parenthèse; il s'agit des mots qui n'étaient plus dans Ac 1932-35. Certains ne sont attestés que brièvement à l'intérieur du corpus: *phénisseau* est dans Ac 1694-1718, *philavtie* dans Ac 1694 (mais pour ce dernier la consultation de FEW 8, 379a élargit le panorama). Deux mille de ces mots ont reçu un traitement de faveur; ce sont les mots jugés particulièrement intéressants: ceux qui avant d'entrer dans Académie 1694 ont souvent plusieurs siècles d'histoire et ont subi par conséquent de nombreuses modifications. Dans ce cas l'article du dictionnaire est beaucoup plus nourri. La présentation des données du corpus des onze dictionnaires est suivie d'une rubrique étymologique résumant les données des ouvrages antérieurs (le FEW, auquel on renvoie systématiquement, mais aussi le TLF souvent utilisé mais silencieusement) puis par un commentaire détaillé des faits marquants avec renvoi à l'intérieur du dictionnaire à un mot type pour chaque changement et à partir de là à une synthèse [1099-1187].

Il faut indiquer au lecteur les limites du travail, en particulier dans les deux premières parties. L'inventaire fondé sur le corpus est strictement limité aux mots vedettes et à leurs graphies dans les dictionnaires consultés. L'utilisation de la concordance de Nicot 1606 confectionnée par T.R. Wooldridge eût permis de retrouver dans toute la série Estienne-Nicot des mots cachés: *abjection*, *ablatif*, *absolu*, *absolu(e)ment*, *academiques*, *acclamation*, *accoiser*, *acquoiser*, *acomodable*, *acteur*, *adapter*, *adherence*, *adjacent*, *adjectif*, *adverbe*, *adverbial(ement)*, *adversatif*, *affairer*, *affermative(ment)*, etc.; des graphies cachées: *abboys*, *abreger*, *accariastre*, *accès*, *accez*, *accoinct*, *accoster*, *accouldoir*, *accoustrement*, *accoustumance*, *accravante*, *acerée*, *achapt*, *achept*, *acquerre*, *active*, *activement*, *adition*, *admonester*, *adonner*, *addosser*, *adroit*, *avenir*, *affiquet*, etc.; inversement je ne trouve pas *affebli* dans Nicot. Notons que ces compléments ne concernent que 23 pages seulement du dictionnaire. Il restera aussi à examiner plus finement les variations orthographiques de la série Estienne-Nicot, ce qui peut être fait commodément à partir de la concordance citée. Un exemple simple pour montrer la complexité des faits. Pour *adosser* le dictionnaire donne: *adosser* (1549), *addosser* (1564), *adosser* (1606-1935). Voilà qui est clair.

Cependant il ne s'agit que des graphies des vedettes des dictionnaires en question. Nicot donne comme vedette *adosser* mais écrit *addosser* dans l'exemple qu'il cite. On pourrait dire qu'il a volontairement modifié la graphie de la vedette et omis de toucher à celle de l'exemple. Mais si nous nous intéressons aux emplois d'*adosser* dans le corps du dictionnaire, nous voyons qu'il est attesté trois autres fois, deux fois écrit *addoss-*, une fois écrit *adoss-*, et que, dans les deux ajouts qui lui sont propres, Nicot écrit une fois *addoss-* (s.v. *espaulière*) et une fois *adoss-* (s.v. *angar*). Difficile donc d'en faire un tenant absolu d'une des deux graphies, même s'il est vrai que pour le substantif il écrit *adossement*.

Le recours aux concordances dont l'on dispose pour les auteurs du 16^e siècle (Marguerite de Navarre, Rabelais, Du Bellay, Ronsard, Montaigne, etc.) permettrait aussi de compléter le panorama. Ainsi à partir de quelques sondages: *labyrinthe* est donné comme inchangé dep. Ac 1694 (il manque dans les dictionnaires de 1549 à 1606); or Rabelais présente trois graphies pour le mot, *labyrinthe*, *labirynte* et *labyrinte*; – *laboureur* a un pluriel *laboureux* ds Rabelais; – *laquais* connaît 2 graphies: *laquay* (1549-1606) et *laquais* (1694-1935); en fait Rabelais connaît au sing. les formes *lacquais* et *lacquays* et Nicot au sing. les formes *la(c)quay* et au plur. les formes *la(c)quais*; – *langage* est donné comme forme unique depuis 1549, or les formes dominantes dans Rabelais sont *lang(u)aige* et on trouve *language* aussi bien dans Marguerite de Navarre que dans Nicot; – pour *langoureux*, inchangé depuis 1549, Rabelais ne connaît que *langoreux* et *languoureux*; – pour *litanie* il ne connaît que *letanie*; – *lutrin* n'aurait qu'une forme et ce depuis Ac 1694; or Nicot connaît la forme ancienne *letrin* et une variante *lectrin* à côté de *lutrin* et Rabelais utilise *letrain* (cf. aussi FEW 5, 235b); – *lèchefrite*, on lit *lèchefrete* deux fois au moins dans Rabelais; – *lapereau*, Rabelais a déjà un pluriel *lappereaux*; – *loi*, on aurait *loy* sing./*loix* plur. (1549-1718), *loi* / *loix* (1740), *loi* / *lois* (1762-1935); or un pluriel *loys* est bien représenté dans Marguerite de Navarre, Rabelais et Nicot et Rabelais a quelques formes *loig* / *loigs*; – pour *lion* des formes *lyon* sont bien attestées dans Rabelais, Marguerite de Navarre et Nicot. Là aussi des analyses plus fines seraient souhaitables. Un cas simple, *pindariser* est décrit ainsi: *pindarizer* (1549-1606); *pindariser* (1694-1935). Or s'il est exact que la vedette est écrite *pindarizer* de 1549 à 1606, le syntagme contenu dans l'article s'écrit *pindariser* de 1564 à 1606. En fait *pindariser* est la forme la plus normale et la plus ancienne; elle signifie «faire des vers à la manière de Pindare sur (un sujet)» (dep. 1494) puis «employer le haut style» (dep. Pantagruel). Le mot se charge alors d'une valeur péjorative qui l'amènera au sens de «user d'un langage affecté». Pour la forme la graphie *pindarizer* paraît avoir été prônée par la famille Estienne qui s'est inspirée du grec, comme on le voit dans la citation faite ds Hu. Mais cette graphie est toujours restée marginale, n'étant employée, hors de la famille Estienne⁽¹⁾, qu'une fois par Ronsard, au sens de «imiter Pindare» puis dans la seconde moitié du 17^e s. par le latiniste Danet, au témoignage de Féraud 1787. On eût aussi aimé que l'utilisateur du dictionnaire trouvât des indications sur les modifications des graphies dans les éditions successives des œuvres et pût savoir que les formes *pouure*, *meillieu*, *voluntiers*, *medecin* de RabPant 1532 sont devenues *pauvre*, *mylieu*, *vourentiers*, *medicin* ds RabPant 1542.

(1) J'ai relevé un ex. ds JLéryBrésilL 96 de *mots nouveaux et bien pindarizez* (texte d'un pasteur calviniste imprimé à Genève en 1580).

La rubrique «étymologie» n'est qu'une compilation, plus ou moins fautive selon la qualité des sources utilisées. On a l'impression que la dénomination commode et peu scientifique d'*Étymologie* sert désormais à masquer les lacunes de l'enquête historique. Je ne prendrai qu'un exemple qu'on pourrait multiplier aisément, la notice d'etymologie de *rognon*. *Rognon* comme la majorité des mots français ne pose aucun problème étymologique: on se fonde sur un type *RĒNO ou *RŌNIO, selon les formes du radical, mais en général on ne se soucie guère d'analyser précisément ce que recouvrent ces formes. Les graphies médiévales sont variées. Le présent dictionnaire donne au 12^e s. *renon* et *reignon*: *renon* se lit ds BenTroieC16116var (c'est une graphie de Jean Madot datable de 1288 et localisable à Arras. Quant à dire ce qu'elle représente, je ne m'y risquerai pas); *reignon* ds EstFougL 1018 (= ms. de l'Ouest du 1^{er} t. 13^e s.); on peut ajouter une autre attestation de cette forme *reignon* ds BenTroieJ 16061 (= ms. du mil. 13^e s. qui présente des traits de l'Ouest). En afr. les formes en *re-* sont limitées à l'Ouest et presque toutes attestées en anglo-normand. Cela ne me paraît guère favoriser la thèse d'un type *RĒNIO en français. Au 13^e s. nous aurions *roignon*, ce qui est vrai, car c'est la forme la plus usuelle pendant le Moyen Age. Au 14^e s. nous aurions *rongnon*; en soit la forme n'a rien d'in-vraisemblable, elle peut se trouver au même titre que *roingnon* ou que *rougnon* qui ne sont pas citées. Mais au 14^e s. on commence à rencontrer aussi la forme moderne *rognon* (Aalma) qui méritait d'être citée. Au 16^e s. on rencontrerait *reignon* (là je m'interroge: pourquoi faire revenir ici la forme attestée au 12^e s.? Est-ce parce qu'on a recopié le doublet erroné du FEW qui attribue la seconde forme au 14^e s.? Pour ma part, j'ai encore rencontré *reignon* dans des glossaires du 15^e s. où le *e* paraît devoir davantage au latin *renes* qu'à un type étymologique). *Rignon* est daté du 14^e s. par le FEW, qui le donne comme hapax; il est même plus sûr de dire 15^e s. Mais l'indication ici de 16^e s. m'est incompréhensible. Autre cas étymologique *rognonner* «grommeler». Là l'étymologie est originale, dans la mesure où je n'en ai pas retrouvé la source. L'idée de dériver ce verbe de *rogne* «gale» (en passant on harmonisera les notices consacrées à *rogne* et *rognonner*) paraît pour le moins hardie. On se demande ce que ce développement étymologique parfaitement oiseux vient faire ici.

Mais en réalité la véritable question est celle du rapport qui pourrait exister entre «l'étymologie scientifique» et la graphie des mots. Voilà qui méritait au moins une réflexion. En tout cas l'utilisation des graphies données par le FEW est extrêmement sujette à caution. Il faudrait dans chaque cas ne dater les graphies que d'après le ms. ou l'impression qui contient le mot. Quelques remarques: s.v. *abrever* les formes d'inf. *abeivre* et *aboivre* sont des inventions du TLF; – s.v. *acariâtre* l'occasion était bonne de corriger aisément tous les dictionnaires: le syntagme *mal acariastre* qui se lit (vers 1461-1465) dans MeschinotLunettesM 1494, signifie «mauvais fou», ce qui est le sens normal du mot, bien attesté dans l'Ouest-Sud-Ouest du domaine d'oïl dès la fin du 15^e s.; – *accès*, la graphie *accez* ne me paraît pas exister avant le 16^e (les graphies en *-z* que je connais à époque plus ancienne sont *assez* et *acez*); – *aiguille*, ce qui est dit du passage de *a-/ai-* méconnaît complètement l'usage d'une forme *esguille* dès le 14^e siècle; – *aiguillon*, au lieu de lat. pop. *aculeus* il faut lire **aculēo*; – *aiguillonner* la graphie *aiguillonne* (13^e s.) cueillie ds TL, correspond à *aguillone* Coincy II10N, 237 (var *aguillonne*, *aguilloune*, *esguillone*); – *aguiser*, les indications *aguiser* (12^e s.), *aguisier* (13^e s.) sont aussi trompeuses que fausses; par ailleurs la graphie *aiguisier* est attribuée au 13^e s. d'après un unique exemple de VMortAnW cité ds TL (leçon à critiquer); la graphie *aiguisier* (1393) ds FEW 24, 125b se lit *aguisier* ds MenagB; – *alcôve* contient une cascade d'erreurs: ce qui est

attesté au 13^e s. (et déjà au 12^e s.) c'est *aucube* «tente» qui a suivi un autre cheminement; le sens de «endroit où l'on fait le pesage public» concerne l'esp. *alcoba* (cf. TLF); – *allecher*, d'après la phonétique historique un **allectiare* ne pourrait pas donner *allechier*! – *allier*² les seules graphies connues au 14^e s. sont *aillier* et *alier*: *allier* n'apparaît qu'en 1416. Notons aussi que Thierry 1564 – Nicot 1606 donnent *aller*; – *allouer* donne un bel exemple de la façon dont on recopie le TLF en renvoyant au FEW. Dans le cas précis on ne voit pas ce qu'apportent l'agn. *alower*, où le sens de «louer» prête à confusion, et un *alouer* «attribuer...», qui n'est intéressant ni par son sens ni par sa forme; – *amonceler*, il est curieux d'attribuer à un phénomène d'hypercorrection un *amunceler* visiblement de l'Ouest et la forme *amoncheler* évidemment picarde n'a pas grand intérêt; – *ampoule*, la forme *ampule* régulière en agn. n'a pas grand intérêt; – *anchois*, le fait que Nicot introduise le fém. sing. *anchoye* n'est sans doute pas étranger à son origine nîmoise dont j'ai eu maintes fois l'occasion de parler; – *annuler*, il est facile de se rendre compte que le fameux *anuler* «mépriser» de Gdf > FEW 7, 233b (ce qui vaut aussi pour FEW 24, 619a où le «env. 1220» ne doit pas faire illusion) > TLF > ReyHistorique doit être lu *avuler* «aveugler».

On pourra aussi se servir du DEAF pour donner une vue plus juste et mesurer la distance qui sépare l'étymologie de la philologie. Prenons *grogner* où l'on aurait au 12^e s. les formes *gronir*, *grugnir*, *grognier*. Le DEAF (G8, 1443) atteste bien *grognier* et *groignier* et ajoute quelques menues variantes que l'on peut négliger ici sauf *grongnier* qui annonce *grongner* (1549-1606), mais il montre surtout (G8, 1446) que *gru(n)gnir* est une forme marginale attestée seulement dans la première moitié du 14^e s. et il annonce que *gronir* doit en être séparé. On pourra faire la même expérience avec *grêle*² «mince» cf. DEAF G7, 1188 *graisle*: on y constatera qu'à part la forme moderne *grêle*, l'afr. a connu toutes les autres graphies citées: *graisle* (dep. Roland), *graille* (dep. le 12^e/13^e s.), *grelle* (dep. le 13^e s.), *gresle* (id.).

Finalement la part la plus solide de ce dictionnaire réside dans l'analyse des différents phénomènes spécifiques de chacun des mots du 16^e s. à nos jours. On trouvera là d'excellentes mises au point avec de larges citations, en particulier de Féraud, utilisant un système de renvois très commode, qui permet de se reporter aux paragraphes de synthèse [1099-1187] et aux listes de mots par types de modifications [1188-1226]. Malgré les mérites de l'informatique certains renvois n'ont pas été faits. Ainsi ce qui est dit de la variation *an/en* dans *aventure* 111b gagnerait à tenir compte de l'article *par* *aventure* 755b. L'ouvrage se termine par un index général des mots et formes citées [1227-1327]. On y notera que *aar* devrait être *Aar*.

Au total un ouvrage utile qui devrait stimuler les travaux sur les graphies et placer les questions orthographiques sur le terrain où elles peuvent être discutées intelligemment. Mais à ce titre on ne pourra que regretter que ne soit pas mis en lumière le fait que ce sont les écrivains et non les professeurs qui font l'orthographe; le jour où les professeurs établiront l'orthographe du français on pourra dire qu'il sera devenu complètement une langue morte. Répétons que notre graphie a été constituée dans ses grandes lignes par les scribes du Moyen Age et qu'il n'y a eu depuis que des aménagements successifs. Un dictionnaire historique des graphies du français, qui prendrait pour tâche, en utilisant les méthodes de la philologie, de dresser l'inventaire des graphies de chaque mot tout au long de son histoire, serait une entreprise peut-être fastidieuse mais intéressante, qui tordrait le cou à quelques vérités assénées dans les manuels.

Gilles ROQUES

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 42. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français réunis par Pierre ENCKELL, Paris 1994, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., in-8°, XXXVIII + 324 pages.

La belle érudition de M. Enckell nous livre cette fois des documents datés de la fin du XV^e siècle (Commynes) à nos jours. La Renaissance tient ici une large place. Ont été particulièrement sollicités R. Estienne et son fameux *Dictionarium* de 1531 (*amadouer, sobriquet, tomber en ruine*, etc.). Ronsard (*crétois* adj., 1555; *idolatrie* 'amour excessif', 1550; *redorer*, 1553; etc.), J. Martin, traducteur de F. Colonna, *Discours du songe de Poliphile*, 1546 (*eau de senteur, la perle de...*, traduction 'texte traduit', etc.). Parmi les auteurs du XVII^e siècle, on remarque Ch. Sorel (*interrompre* employé absolument, 1623), P. Nicole (*jansénisme*, 1664), R. de Lucinge (*raison d'État*, 1601). Le XVIII^e siècle est relativement peu représenté. Pour les XIX^e et XX^e siècles, l'auteur, à son habitude, a dépouillé quantité de périodiques, parfois peu connus. Citons *Petite Chronique de Paris* (*sabotière 'danse'*, 1818), *Le Catholique* (*ergotage*, 1829), *Le Père Peinard* (*journée de huit heures*, 1900), *Le Mois* (*hitlérisme*, 1932). Les dictionnaires des diverses époques ont été une fois de plus passés au crible. On a retenu par exemple, chez Nicot (1606), *adverbe de lieu, futur simple, en voûte*; chez Antonini (1769), *buffetier, ingratissime, lambinerie*; chez Marguery (1818), *heptamètre, lunel, troupier*; chez Bescherelle (1846), *lépaste*, et dans le supplément du dictionnaire de Guérin (1895), *fléchette, hendiadyin, maharanée*. Les divers niveaux de langue ont trouvé leur place, de l'argot (*auxi*, 1932; *momiche*, 1886; *verlan*, var. *verlen*, 1970) au français littéraire (*kyrie*, 1558; *occitanien*, 1750; *les neuf Sœurs*, 1549). Mais, pour le plus grand bonheur de l'historien de la langue, un bon nombre d'expressions communes ont reçu ici une nouvelle date d'apparition: *frais émoulu*, 1548; *en un mot*, 1531; *toute réflexion faite*, 1746; *trembler comme une feuille*, 1542; *par le trou de la serrure*, 1584; etc. Point de détail: on s'est intéressé au moment où les adjectifs de forme cardinale ont été employés comme ordinaux dans la notation des dates, ainsi *le dix*, 1649; *le quinze*, 1659; *le vingt*, 1650. Parmi les termes techniques, on a relevé en particulier ceux qui concernent les peuples (*Assyriens*, 1534; *Galliciens*, 1593; *Thébains*, 1531), leur langage (*laconien*, 1876; *libyen*, 1828; *lombard*, 1579), les couleurs (*bleu marine*, var. *bleu marin*, 1837; *marengo*, var. *maringo*, 1829; *tête de nègre*, 1818), les vins (*château margaux*, 1800; *jurançon*, 1807; *pouilly*, 1818). Les hapax sont rares, tels *helvético-louis-philippard*, 1903; *national-mollétisme*, 1958; *polichinellien*, 1864. Il s'agit de fantaisies sans lendemain. On citera pour terminer quelques-unes des plus belles trouvailles du recueil: *frénétiquement* (1845), 1615; *incapable*, s.m., pour une personne (1821), 1641; *jurer ses grands dieux* (1678), 1544; *marcher*, pour une pièce, 'avoir du succès' (1866), 1785; *nouveau venu* loc. adj. (1632), 1531⁽¹⁾.

(1) [On ne me permettra d'ajouter pour *nouveau venu*: 1) part. passé mil. 13^e s. *ert noviaus venus* (PercB 3203varP cf. TL 6, 853,3 sqq), env. 1440 *sont nouveaux venuz* CleriadusZ 8,318; 2), adj. fin 15^e s. *nouveau venu* TurpinIW 16,4varC; 3), subst. 1492-93 [texte]-déb. 16^e s. [ms.] *les nouveaulx venuz* (ds TraLiPhi 32,120) - G.R.].

Quelques remarques, doutes et ajouts. Les abréviations sont celles du *FEW*. AFGHAN, s.m. (n. de peuple), *Afghan* 1813, var. *Afgane* 1804, var. *Aghwan* 1762. Nous avons signalé, dans un compte rendu des *DDL* 31: *Afganes* pl. 1779 et *Afghâns* pl. 1802; v. *RLiR* 53, 1989, 241. – BENGALI, s.m. (ling.), 1835. 1808: «Le bengali vulgaire», J. Marchena, traducteur de l'italien du P. Paulin de Saint-Barthélemy, *Voyage aux Indes Orientales*, Paris, II, 205. – BORDJ, 1846, Var. 1743: «le *Burgh Twil*, c'est-à-dire la grande Tour», traduction anonyme de l'anglais de Th. Shaw, *Voyages... dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, La Haye, I, 154, in F. Nasser, *Emprunts lexicologiques du français à l'arabe*, Beyrouth 1966, 560, n. 2. Citation. Forme francisée de 1829: «vient ensuite plus au Sud-Ouest le *Bourge Tahon Tarria*, qui est le plus élevé», L. Filippi, *Fragmens historiques et statistiques sur la régence de Tunis*, in Ch. Monchicourt, *Documents historiques sur la Tunisie*, Paris 1929, 91. – COLLATÉRAUX (VENTS), 1567. 1559: «Et Vägece [...] dist que les vents collatéraux soufflent à dextre ou à senestre», Cl. Valgelas, traducteur du latin de H. de Monteux, *Commentaire de la conservation de santé*, Lyon, 17⁽²⁾. – DEGRÉ (géogr.: unité de latitude ou longitude), 1557. Relevé dans le *Brief recit* de J. Cartier, 1545, par *JalN*. – ÉCHELLE (mar.: port d'escale), 1654. 1569: «Auparavant en l'eschelle d'Alexandrie [...], les grandz gallions et aultres navires qui estoient pour venir pour marchandise, leur aller et venir a esté pour telle cause entretenu», traité franco-turc, in *Nég Lev*, III, 65, note; «Alexandrie, Tripoly de Syrie et aultres eschelles», id., ib., 66, note. – ÉCOLE (t. arts), 1699. 1690: «On dit aussi en Peinture, l'*Escole* de Raphaël, de Titien & autres grands Maistres», *Fur.* – ÉPIROTE, s.m. (antiq., n. de peuple), 1576. L'exemple de 1576 ne concerne pas l'antiquité, mais s'applique à Scanderbeg (1414-1467). De même en 1544: «Mahumetbeg [...] A l'excellent Scanderbeg Prince des Epirotes donne salut», G. Gaulteron, traducteur de l'italien de P. Giovio, *Scanderbeg. Commentaire d'aucunes choses des Turcs, & du Seigneur George Scanderbeg*, Paris, G vj r^o. – ÉPOUSABLE. Notez que les deux textes cités présentent des sens différents, soit 'où il est permis de se marier', v. 1520, et 'qui peut être épousé', 1790. – FANTASIA (ar., civil. Afr., équit.), GR 1833, var. *fantazzia*, 1841. Comme 'fête brillante', *fantaisies* pl., 1800; 'joyeux défilé', *phantasia*, 1840; au sens actuel, *fantasia*, 1838. L'attestation de 1833 est très douteuse. V. *RLiR* 49, 1985, 123-128. – GROGGY, 1911, T. Bernard. Signalé à la même date, dans un texte du même, par le *Robert des Sports*. – HEIDUQUE, 1605, P. Cayet, *Chronologie septenaire*. Déjà relevé dans cet ouvrage, avec sa var. *heiduc*, dans les *Mélanges A. Dauzat*, Paris 1951, 26. Autre var. en 1611: *heiducques* pl., *Le Mercure françois*, I, 32 r^o et I, 163 v^o. – HOUBLONNÉ, 1837. 1671: «De la Biere houblonnée», titre de chapitre, *Du Four de La Crespelière. Commentaire en vers françois sur l'Ecole de Salerne*, Paris, 64. – IMPEC (abrég., pop.: *impeccable*), 1953. Le terme était courant chez nos camarades, pour la plupart étudiants en médecine, à la Maison des Étudiants de Lyon en 1937-1939. – IOTACISME, 1818. Dans *Boiste* 1803, avec une définition vague, soit 'difficulté de prononcer certaine lettre'. – JÈSE (arg. scol.: *jésuite*), 1953, var. *Jèze*, 1949. *Chez les Jèses* 'dans un collège de Jésuites' était usuel chez les étudiants lyonnais en 1937-1939. – KSAR (t. berbère: village fortifié), 1849, var. *ksaur*, 1844. Var. 1826: «En sortant du Qasr, nous passâmes dans le vil-

(2) [Pour *vens collateraus* ds ChaceOisI²H cf. Holmer ds SMS n.s. 8 (1987), 126 et ajouter 1517 JBouchetTempleB 745 - G.R.].

lage d'el-Bâoueyt», F. Caillaud et E.-F. Jomard, *Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc...*, Paris, I, 147-148; «Le Qasr, principal village de la petite oasis», I, 171; «dans le Qasr ou château», I, 205. – LÉMURIES, 1818. 1689: «LEMURIES, Fêtes que les Romains celebroient le neuvième jour de May, à l'honneur des Dieux Lemures», abbé de Saint-Ussan, *Supplement ou troisième volume du Grand Dictionnaire historique*, Paris. – LÉONARD (habitant de la région de Léon, en Bretagne), 1831. Attestation de 1752 dans notre compte rendu des *DDL* 40, *RLiR* 57, 1993, 245. – LIBANOMAN-CIE, au XIX^e siècle, 1809, 1818, 1867. Aussi dans *Boiste* 1803, *Landais* 1836, *Bescherelle* 1846; etc. – MAKHZEN (t. ar.: armée du sultan du Maroc), 1931, var. *makzen*, 1844. *Tribus du makhzen* 'tribus algériennes utilisées comme milice auxiliaire par le gouvernement turc', var. *tribus du Marhzen*, 1838: *tribus du Makhzen*, 1839; etc. *Makhzen* 'cavaliers de certaines tribus algériennes utilisées en particulier pour la rentrée des impôts', var. 1840, *maqrzens* pl.; 1842, *Maghzen*; etc. V. *ZrP* 101, 1985, 238-239. – MÉCÈNE, 1559. 1555: «Car desormais voz vertuz serviront D'exemple, à ceux qui mes œuvres liront, D'estre Mecene & patron des poëtes En leur païs», Ronsard, *Les Hymnes*, éd. P. Laumonier, VIII, 104; var.: «Garde donc bien, & ne l'oublie pas, Grant Amiral, frere à mon MECENAS», ib., 112. – MODE DE BRETAGNE (À LA) (pour un parent éloigné). Notez que le sens moderne de l'expression *oncle à la mode de Bretagne* 'cousin germain du père ou de la mère' est très précisément indiqué dans *Fur* 1690. – MOUJIK (hist. Russie), var. *mougik*, Lignac, 1773. Le texte que cite Lignac se lit chez N.G. Clerc, *Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie*, Paris 1767, II, 56. – NORD 'pluie du nord', 1817. Même texte signé A. Parmentier, dans la première édition de l'ouvrage, *NDHN*, Paris 1803, XII, 25. – PHOCÉEN, s.m., forme moderne, 1713. 1674: «les Phocéens étant passés à Ephèse», «Le nom de Phocéens leur resta toujours [sc. aux Marseillais]», L. Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique*, Lyon, sous *Marseille*. – RAJPOUTE (n. de peuple), div. var. de 1746 à 1846. Plus anciennement, au pluriel, *Rebuti*, 1575; *Resbuti*, 1581; *Rasboutes*, 1659, 1663; *Rasbouts*, *Raspoutes*, 1663; etc. V. notre *Contribution à l'étude des termes de voyage en français*, Paris 1963, 424-425. – RAZZIA (ar.), 1838. Avant cette date, *gazes* pl., 1725; *gazia*, 1808; *ghrazzie*, 1826; *Rozia*, *razia*, 1836. V. notre étude dans les *Mélanges P. Lathomas*, Paris 1985, 18-21. – RÉDACTEUR (journ.), 1777, et RÉDACTEUR EN CHEF (journ.), 1802. M. Å. Grafström a signalé plusieurs exemples de *rédacteur* à la date de 1775, chez L.F. Mettra, *RLiR* 52, 1988, 564. Le même savant a relevé *rédacteur en chef* dans un texte de 1793 rédigé par N. Ruault, *TraLiLi* 20, 1982, 182. – RÉTIVIEN, adj., 1968, Var. 1958: «l'Honorable J. Rives Childs, qui a bien voulu nous ouvrir tout grands les trésors d'une bibliothèque restivienne unique au monde», M. Chadourne, *Restif de la Bretonne, ou le Siècle prophétique*, Paris, IX. – SCRUPULE (SANS), loc., 1633. 1549: «*Esprit sans scrupule*, Animus religione liber. B.», *Est.* – SEBKHA (ar., géogr.), 1833, var. *shebkah*, 1837. F. Nasser a relevé *Sibkah* et *Shibkah* en 1743, *Sébaca* en 1766, *op. cit.*, 562, n. 1. – SEREIN, s. m. (méd.), avec renvoi à un texte: «il est bon d'antidoter l'estomac de syrop vignolat contre le serein», paroles prêtées à un grand buveur. *Serein* n'a-t-il pas ici, tout simplement, le sens courant et ancien de 'fraîcheur humide du soir', contre laquelle, selon le personnage, il convient de se pré-munir par une bonne lampée de «syrop vignolat»? – SUCRE D'ÉRABLE, 1755. 1730, v. *ZrP* 107, 1991, 370. – SYNCHELLE (relig.), 1773. 1678: «Les Syncelles estoient ceux qui demeuroient dans la même chambre, ou dans la même cellule avec les Evesques, pour estre les temoins de toutes leurs actions même dans le particu-

lier», L. Thomassin, *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Eglise*, Paris, I, 1^{re} partie, livre I, 202a. – TAHITIEN, adj. (géopolit.), 1830. Var. 1771: *taitien*, chez Bougainville, v. *TLF*. – TAMOUL s.m. (ling.), forme mod., 1809; var. *tamul*, 1825. Var. 1613: «ceste langue s'appelle en Indien Tamul», Cl. Duret, *Thresor des langues de cest univers*, Cologny, 887. Citation. 1808: «Le fumier s'appelle [...] en Malabar et Tamoul, *dchanagam*», J. Marchena, *op. cit.*, I, 36. Comme adj., var. 1808: «en langue malabare et tamoulique», ib., I, 35. – TCHÈQUES, s.m.pl. (géopolit.), var. de 1762 et 1788. Var. 1721: «CHÉQUE. s.m. & f. Bohême, qui est de Bohême», *Trév.* – TOURON (esp. confis.: nougat), 1715, var. *turron*, av. 1648. Var. 1595: *torron*, *RLiR* 49, 1985, 130. – TURQUESSE, s.f. (femme turque), 1803, 1818. Dans *Fur* 1701, v. *RLiR* 51, 1987, 219. – UNITAIRE, s. (d'ap. angl., relig.), 1803-1831. Le mot, au pluriel, dans les textes cités, désigne bien des Anglais et des Américains, mais les unitaires ont développé leurs croyances en Pologne dans la première moitié du XVII^e siècle et leurs idées ne parviennent en Angleterre qu'après 1750. Le terme qui les désigne se lit déjà chez Bossuet en 1688, v. *FEW XIV*, 49a. – V, s.m. (t. couture: forme de la lettre v). C'est un terme de couture dans le second texte, non dans le premier. – ZAOUIA (ar., enseign., relig.), 1843. Var. 1675 (15 oct.): «en une zeui ou esglize de cette ville nommé Sidi Belguier», in P. Grandchamp, *La France en Tunisie*, Tunis-Paris 1920-1933, VII, 255. Var. 1698 (21 juil.): «il s'est rettiré dans une des Zauvis [à lire probablement: Zauuis], qui est un endroit qui sert dans ce pays d'azile et retraitte», ib., VIII, 288. Forme mod., 1835: «C'est dans les lieux dits zaouias (espèce d'ermitage), et où réside la famille d'un marabout renommé, qu'elles [sc. les écoles] sont établies», P. Genty de Bussy, *De l'Etablissement des Français dans la Régence d'Alger*, Paris, I, 90; «L'enceinte de la zaouia est sacrée», I, 91. Var. 1838: à Ben-Abd-el-Rahman «se trouve une zaouya ou école religieuse», L.A. Berbrugger, «Voyage au camp d'Adb-el-Kader», in *Revue des deux mondes*, n° du 15 août 1838, 452. Var. 1843: «les revenus de la zaouyah ne suffisaient pas toujours à nourrir ses nombreux visiteurs», id., *Algérie historique, pittoresque et monumentale*, Paris, I, 80. Nous est-il permis, pour terminer, d'exprimer un vœu? Que ces ajouts et ces corrections, dans la mesure où ils seront jugés valables, soient enregistrés dans une livraison ultérieure des *DDL*.

En complément, voici quelques nouvelles dates (lettre N). NAEVUS 'malformation congénitale de la peau ayant la forme d'une tache ou d'une tumeur', *TLF*: *neve*, attestation isolée, 1611; à nouveau *naevus maternus*, 1819; *naevus*, 1832. Var. 1542: nous ne dirons pas que tel médicament convient «Ou pour absterger, et mondifier les macules, et tasches, appellees neui, & ephelides», J. Canappe, *Deux Livres des Simples de Galien ... Nouuellement traduictz de Latin en Francoys*, Lyon, 15. Notez au passage EPHELIDES (*TLF*: éphélide, 1752). Var. 1548: les lambruches «ont terriue vertu suffisante aguerir [sic] neues, et autres macules d'extime peau», E. Fayard, *Galen sur la faculté dez simples medicamans*, Limoges, VI, 24. – NARCISSE, plante, *TLF*: 1538. Var. XV^e s.: «De Narscis. Narcisce, c'est une herbe chaude qui a feulles a maniere d'oignon», *Le Grand Herbier en Francoys*, éd. G. Camus, Modena 1886, n° 325. Var. ca 1500: «Ilz sont deux genres de narciscus qui sont mis en lusage de medecine», [J. de Cuba?] *Ortus sanitatis, translaté de latin en françois*, Paris, I, 154 r^o a; le fu «est par dedans concaue & nodeux ayant fleur en figure semblable a narcissus», I, 254 r^o b. – NECTARIFÈRE 'qui secrète du nectar', *TLF*: 1827. 1747: «ces derniers [filets] ont, suivant l'observation de M. Linnaeus, trois petits corps *nectarifères* [sic] dont il sort une liqueur miellée», J.E. Guettard, *Observations sur les*

Plantes, Paris, I, 121. – NÈGRE ‘homme de race noire’, *TLF*: 1529. 1511: «Quant à ma part, je pauvre esclave et negre Tres humblement, de cuer gay et alegre, Vers toy je viens», *Epistre presentee au roy Loys, XII^e de ce nom*, anonyme, in Ph. A. Becker, *Zu romanischen Literaturgeschichte, Ausgewählte Studien und Aufsätze*, Munich 1967, 576. Fiche aimablement communiquée par M. G. Roques. – NÉGRIER ‘variété de vigne noire’, forme mod., *FEW* VII, 132b: ‘vigne sauvage qui donne du raisin noir’, 1570. 1544: «Des complants de la vigne noire, sont le morillon, le sang-moreau, le negeier [sic] & le nerault», *Mrust* 108 v^o. La table porte, correctement: «negrier». – NÉO-ZÉLANDAIS ‘Polynésien de la Nouvelle-Zélande’. Type 1, *Zélandois*, *DDL* 28: 1782. Type 2, *nouveau Zélandais*, *DDL* 20: 1801. Type 1, 1774: «Les Zélandois ont les cheveux & la barbe noire», traduction anonyme de l’anglais de J. Hawkesworth, *Relation des voyages entrepris par ordre de Sa Majesté britannique*, Paris, III, 262. 1778: «Ils ressemblaient aux Zélandois de la baie Dusky», traduction anonyme de l’anglais, J. Cook, *Voyage au pôle austral et autour du monde*, Paris, I, 281; etc. Type 2, 1777: «Si cet usage abominable des nouveaux Zélandois n’étoit pas déjà avéré...», traduction anonyme de l’anglais, J. Cook, *Journal du second voyage*, Amsterdam-Paris, 158; «aux Nouveaux-Zélandois», 221; «des Nouveaux Zélandois», 506; «les Nouveaux-Zélandois», 541. – NÉPHRÉTIQUE. – 1. s.m. ‘celui qui souffre de coliques néphrétiques’, *FEW* VII, 94a: forme mod., 1741; *TLF*: var. *nefretique*, XV^e s. Var. 1542: la pierre judaïque est «efficace, à ceulx, qui ont pierres aux rongnons, que les Grecz appellent nephriticques», J. Canappe, *op. cit.*, 121. Forme mod., 1550: «si les nephretiques en mangent [sc. des figues], ilz iettent vne grande quantité de grauelle», G. Guérault (?), traducteur du latin de L. Fuchs, *L’Histoire des Plantes mis en commentaires*, Lyon, 515a. Var. 1588: «pour guerir les Neufretiques: c’est à dire ceux qui ont douleur aux reins», L. Tremblay, traducteur du latin de Macer Floridus, *Les Fleurs du livre des vertus des herbes*, Rouen, 50 r^o. 2. adj. ‘atteint de coliques néphrétiques’, manque *FEW*, *TLF*. 1565: «les vieilles gens sont subiectz ha [sic] estre nephritiques, c’est a dire, mallades de ce mal des reins», *Vallamb* 370. 3. adj. ‘propre à guérir les maladies des reins’, *FEW* VII, 94a: 1787. Var. 1542: «estimant qu’il n’y a nul medicament hepaticque, nephriticque, ou pleuriticque», J. Canappe, *op. cit.*, 48-49. Var. 1549: «On mesle la graine d’iceluy [poireau] avec medecines, nephritiques ou renales», *Fousch* 244F. – NÉPHRITE. 1. ‘inflammation du rein’, *TLF*: 1802. Var. 1548: «Decoction de racine d’Asparge retenue, profite contre ischurie, iaunisse, nefrite, ischie», E. Fayard, *op. cit.*, VI, 47; ce vin «profite contre vices de foye, nefrite, iaunisse», VI, 52. 2. ‘première vertèbre lombaire’, *FEW* VII, 94a: avant 1718. Var. 1690: «La premiere de ces vertebres est nommée nephrites, ou renale», P. Dionis, *L’Anatomie de l’homme*, Paris, 83. Forme mod. dans l’éd. de 1698, 86. – NÉRAUT ‘variété de vigne noire’, *FEW* VII, 132a: 1570. 1544, v. supra sous NÉGRIER. Var., dans le même ouvrage: «Le nerault nommé Bourguignon noir, ha la nature du Bourguignon blanc», 109 r^o. – NÉRION ‘laurier-rose’, *FEW* VII, 99b: 1555. 1548: «Nerion. Oleander. Rododaphne [en latin]. Vulgayre. Nerion. Rosage. Rosagine», E. Fayard, *op. cit.*, VIII, 2. Var. 1559: «qu’il enuironne son col de la racine de nerium autrement rododaphne», Cl. Valgelas, *op. cit.*, 142. Var. 1567: «La Rosagine est vn petit arbrisseau que les Grecs & Latins ont nommé Nirie ou Nerie, & Rhododende», J. Grevin, *Deux Livres des venins*, Anvers 1568 (achevé d’imprimer: 1567), 177. – NERVIAL, -ALE adj., *FEW* VII, 101b: ‘qui a rapport aux nerfs (p. ex. lypmhe)’, 1771. Var. 1726: «l’étude & la connoissance des alterations qui arrivent en maladie à la lypmhe nervale», Ph. Hecquet, *Reflexions sur l’usage de l’opium*, Paris, 25. – NESTORIEN ‘partisan de la doctrine de Nestorius’,

TLF: 1489. 2^e moitié du XIII^e s.: «et sunt apielé Nestorien, d'un herite qui ot nom Nestor, qui par sa malvaise doctrine en grant partie la relegion d'Orient envenima», traduction anonyme du latin, in Cl. Buridant, *La traduction de l'Historia orientalis de Jacques de Vitry*, Paris 1986, 123. – NÉVROLOGISTE ‘celui qui étudie l'anatomie des nerfs’, FEW VII, 106a: 1877. 1691: «ils auroient connu avec les nouveaux Nevrologistes [...] qu'un même nerf reçoit des fibres de différens endroits, du cerveau», M. Chastelain, *Traité des convulsions*, Paris, 58-59. – NICTITANTE adj. f., TLF: 1846. 1810: l'ophisaure et l'orvet «ont pour caractère extérieur une *membrane nictitante*», M. Oppel, «Sur la classification des reptiles», in *Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, XVI, 261. – NIDEUR ‘odeur forte’, FEW VII, 119b: ‘odeur désagréable de brûlé’, 1597. 1548: «Nideur de racine d'Are chasse, & estonne serpens mesmement Aspics», E. Fayard, *op. cit.*, VI, 44; «Nideur de serpolet chasse toutes venimeuses bestes», VI, 97. – NIGAUD s.m. «petit cormoran, Pelecanus gracula L.», FEW VII, 108b: 1781. Var. 1770: aux îles Malouines, «On trouve une quantité prodigieuse d'une autre espece de plongeons [...]. Nos Marins les nommerent d'abord *Becsies*, & dans la suite *Coyons & Nigauts*; parce qu'ils se laissoient tuer à coups de pierres», A.J. Pernéty, *Histoire d'un voyage aux Isles Malouines*, Paris, II, 23. 1778: «Les François les ont appellés, aux îles Falkland, *nigauds*, à cause de leur stupidité, qui paroît si grande qu'ils ne peuvent pas apprendre à éviter la mort», J. Cook, *Voyage au pôle austral cité*, IV, 179; dans la région du cap Horn, «Les matelots mangerent plusieurs jours des petits nigauds & des penguins», IV, 228. Etc. – NITRIÈRE ‘lieu d'où l'on extrait le nitre’, TLF: 1562. 1560: «les Anciens nyoient que l'escume du Nitre [...] ne se povoit faire sinon que la rosee tombé [sic] sur les Nitrieres lors que elles estoient enceintes seulement», *PinDiosc* 466b. Date de l'achevé d'imprimer. – NOCTULE ‘esp. de chauve-souris’, TLF: 1760. 1759: «La *noctule*, ce nom vient des synonymes *noctula* & *nottola* que les Italiens donnent aux chauve-souris [sic], parce qu'elles ne paroissent que la nuit», L. Daubenton, «Mémoire sur les chauve-souris [sic]», in *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, année 1759, Paris 1765, II, 376. Création probable. – NODULE ‘nouet’, FEW VII, 173b: 1845. 1595: «Il est meilleur souuent exprimer le nodule & le reitter, que seulement le laisser tremper», B. Bauderon, *Paraphrase sur la pharmacopoe*, Lyon, 143. – NOISELLE ‘noisette’, FEW VII, 257a: 1596. On peut y joindre NOYSELLETTE, de même sens, et NOYSELIER ‘noisetier’. 1553: «Le plus grand [pain de pourceau] fait la racine, comme vne Raue, & le moindre comme Noysellettes, & comme Ciches», M. Mathée, *Les six Livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la Matiere medicinale, Translatez de latin en françois*, Lyon, 404b. 1550: «Le Noyselier portant Auellanes est vne Arbre...», G. Guérout, *op. cit.*, 279b. – NOISETTE D'INDE ‘noix d'arec’, FEW VII, 256b: 1845. Var. 1572: «Je croirois quasi que ceste sorte de noix seroit la noisette Indique, que Serapio nomme Faufel», «Faufel, c'est à dire la noisette Indienne, est semblable à la noix muscate», *PinDiosc* 115a. Ces passages manquent dans l'éd. de 1561. Var. 1572: «Quant a moy ie croi que sont Noisettes ou Auellanes des Indes, que Serapion nomme Faufel», J. des Moulins, traducteur du latin, *Commentaires de M. Pierre André Matthiole*, Lyon, 178. Var. 1615: «FAUFEL en langage Arabique, ainsi que dit Serapion, signifie la *Noisette d'Indie*», *Daléch* II, 631. – NOISETTE NOIRE ‘esp. d'agaric’, FEW VII, 256b: 1818. 1793: «Le Noisette noir [...] est un petit de couleur noisette», J.-J. Paulet, *Traité des champignons*, Paris 1790-1793, II, 226. Création, – NOISSILLE ‘noisette’, FEW VII, 226b: *noicille* Antid-Nic, *nousille* ca 1440. Var. 1240-1244: «Dou mui de nosilles traire hors de la ville, coumande la raison c'on dée prendre III. Karoubles dou muy», Assises de la Cour

des bourgeois, in *AssJer* II, 179. – NOIX (d’arbalète) ‘endroit où est arrêtée la corde tendue et où on pose le carreau’, *FEW* VII, 255b: ‘ressort de l’arbalète’, 1302. 1195-1196: «Quant uns arbalestiers corteis Fist de s’arbaleste un enteis, E joinst le quarel a la noiz», *Ambroise*, vers 3719-3721. – NOIX D’AREC, *FEW* VII, 255a: 1721. Var. 1708: «la noix d’Arequa», F. Leguat, *Voyages et Avantures*, Amsterdam, II, 88. On trouve aussi, au même sens, NOIX DE FAUFEL, non relevé par les dictionnaires; ex. de 1602, 1615 et 1697 in *ZrP* 90, 1974, 464. – NOIX AVELAINE ‘noisette’, *FEW* VII, 257a: *noix avellaine*, 1580. Var. ca 1500: «Les operations de la noix auellaine», *Ortus sanitatis* cité, I, 156 v° b. 1549: «Carya Pontica ou Leptocarya en Grec, se nomment Noix Auelaines en Latin & Pontiques», *Fousch* 151A. – NOIX DE CYPRÈS ‘fruit du cyprès’, *FEW*: *nois de cypres*, ca 1510. Ca 1500: «Les fueilles et les noix dicelluy cypres sont stiptiques», *Ortus sanitatis* cité, I, 64 r° b; «Et aussi les noix du cypres estraingnent moult quant elles sont broyees avec figues», I, 64 v° a. – NOIX DE FRÈNE ‘esp. de bolet’, *FEW* VII, 255a: 1818. Var. 1790: «La noix du frêne», J.-J. Paulet, *op. cit.*, I, 555a. Création. – NOIX INDIQUE ‘noix de coco’, *FEW* IV, 645a: 1555. XV^e s.: «Noix de Inde ou de indique [sic]», *Le Grant Herbier* cité, n° 333. En 1487-1488, l’*Arbolayre* écrit correctement: «Noix de inde ou indique», [Besançon], X6 r° b; de même l’édition de ca 1498 du *Grant Herbier*, Paris, Qvi r° b. – NOIX PONTIQUE ‘noisette’, *FEW* IX, 173a: *noix pontique* ‘aveline rouge’, 1611. Ca 1500: «Il est vng autre genre de noix vsuales & de petites noix: et lesquelles sont appellees pontiques», *Ortus sanitatis* cité, I, 156 v° b. Var. 1549: «L’Auelaine autrement nommee Noix Pontique, pource qu’elle vient en grande abondance en la region Pontique», *Fousch* 151C. – NOIX DE TERRE ‘terre-noix, Bunium bulbocastanum L.’, *FEW* XIII/1, 251a: 1784. Var. XIII^es.: «ele prist une racine que l’um apele «nuiz de tere» et fis bien sechir», *L’Ornement des Dames*, éd. P. Ruelle, Bruxelles 1967, 58. Identification précisée, note 423, 83. – NOIX VOMIQUE, *FEW* XIV, 630a: *noiz vomice*, hap. XIII^e s., *noix vomique* depuis 1561. Var. ca 1500: «Noix vomique selon diascorides est le fruct de la seconde espece de tintimale carsicete», *Ortus sanitatis* cité, I, 157 v° b. – NOMBRL BLANC ‘esp. d’agaric’, *FEW* XIV, 18a: 1836. 1793: «Le Nombril blanc», J.-J. Paulet, *op. cit.*, II, 135. – NOMBRL EN TOUFFE ‘esp. d’agaric’, *FEW* XIV, 18a: 1845. 1790: «Les nombriils en touffe, bais-gris», ib., I, 575. Créations. – NOME ‘gangrène de la bouche’, *FEW* VII, 175a: 1855. 1548: «Anagal [...] reprime nomes», E. Fayard, *op. cit.*, VI, 31; «feulhes de plantain reprimant nomes», VI, 43. Etc. Var. 1550: «pareillement l’on en vse [sc. des lentilles] contre les nommes gangreniques», G. Guérault, *op. cit.*, 582b. – NONANE (FIÈVRE), *FEW* VII, 190a: *nonaine*, Paré; *nonane*, 1812. 1557: «Comme si vne seule melancholie sans qu’il y eust cinq, ny six, ny sept, ny neuf humeurs, ne peust causer vne quinte, sexte, & nonane fieure, selon la grande crassitude, & grosseur de la melancholie», S. Colin, *L’Ordre et regime qu’on doit garder & tenir en la cure des fieures*, Poitiers 1558 (achevé d’imprimer: 1557), 169-170. Notez aussi SEXTE (FIÈVRE), var. de *fièvre sextine*, Hu: Paré. – NONPAREILLE ‘très petite coquille des environs de Paris’, *FEW* VII, 650a: 1788. Var. 1767: «La Nonpareille», E.L. Geoffroy, *Traité sommaire des coquilles*, Paris, 63; «Sa forme lui a fait donner le nom de Nonpareille, ses volutes étant tournées dans un sens contraire à celui qui est ordinaire aux autres Coquilles», 65. – NORVÉGIEN s.m. ‘langue scandinave parlée en Norvège’, *TLF*: 1826. Var. 1575: «Le langage de Suesse est presque semblable au Gotthien, Danois, & Nordueguois», F. de Belleforest, *La Cosmographie universelle*, Paris, I/2, 1713. Notez aussi l’attestation de DANOIS ‘langue scandinave parlée au Danemark’, mot non daté en ce sens par *TLF* ni *Robert*. – NOSTRATE ‘qui est de notre pays’, *FEW*

VII, 195a: *nostraste*, 1800; *nostrate*, 1803. 1548: «Capres d'Arabie, & autres ferautes regions sont plus acres, que lez nostrates tant que le plus souuant bruslent», E. Fayard, *op. cit.*, VII, 4; à propos du *laserpitium*, «vserez du nostrate, qui singulierement resiste a venim», VIII, 48. – NOTEUR s.m. ‘celui qui enregistre’, *FEW* VII, 198a: *notur* (agn.); *noteur*, ca 1508. 1278 (6 mai): «et pour les despens des noteurs et des escrivens, des registreurs et des sergents de nostre cort [...], maistre Mathe de Gaiete, noteur de ces actes, et d'un noteur establi avec le devant dit vice maistre justicier...», in A. de Boüard, *Actes et lettres de Charles 1^{er} roi de Sicile concernant la France (1257-1284)*, Paris 1926, I, 82. – NOTHE. 1. ‘faux, bâtard’, *Hu*: Paré; *FEW* VII, 200a: 1611. 1541: «La derniere [côte] est separée des aultres, tant seulement en la fin, & urayement est nothe», J. Canappe, *L'Anatomie des os du corps humain*, Lyon, 35. 2. ‘bâtarde’, s’appliquant à la fièvre tierce, *FEW* ib.: 1616. 1559: «Toutefois qu’en la tierce nothe laquelle n'est pas causee de colere pure, les bains ne sont pas proufitables au commencement, comme ils le sont en la vraye tierce, ou en la fieure ardente», Cl. Valgelas, *op. cit.*, 92. – NOUEUSE ‘renouée des oiseaux, *Polygonum aviculare* L.’, *FEW* VII, 173a: *neueuse*, 1611; *noueuse*, 1660. 1567: «la racine de la Noueuse, qui est vne herbe que les Grecs ont nommé Polygone, & les apoticaires Centinodie», J. Grevin, *op. cit.*, 229. – NUBIGÈNE ‘issu des nuées’, *FEW* VII, 220b: appliqué aux centaures, 1838. Appliqué aux tourmentes, 1559: «Et les moins espesses [des tourmentes] se nomment Ecnephies, ou Nubigenes, c'estadire engrendrez de nues», Cl. Valgelas, *op. cit.*, 17. – NUCAMENT ‘fruit en forme de noix’, manque *FEW*, *TLF*. 1548: «Poeurier au commencement produit nucamens, & panoulhes comme coudrier qu'est poeure long», E. Fayard, *op. cit.*, VIII, 16. 1549: l’acanthe a «feuilles longuetes, tournees comme coquilles de noix, ou nucamens, & poignantes», *Fousch* 15B. – NUCIN (FRUIT) ‘en forme de noix’, *FEW* VII, 257a: 1610. 1604: le muscadier «porte son fruit nucin d’vne dure escorce», L. Guyon, *Les diverses Leçons*, Lyon, 564. – NUCULE ‘genre de mollusques lamellibranches’, *FEW* VII, 228a: 1803. An VII (1798-1799): «104. Nucule. *Nucula*», J.-B. de Lamarck, «Prodrome d'une nouvelle classification des coquilles... lu à l’Institut national le 21 fri-maire en 7 [12 déc. 1798]», in *Mémoires de la Société d’Histoire naturelle de Paris*, Paris an VII, 87. Création probable.

Raymond ARVEILLER

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 43. Matériaux pour l’histoire du vocabulaire français réunis par Martine COUTIER, Paris 1994, C.N.R.S. et C. Klinck-sieck éd., in-8^o, XVII + 290 pages.

Le domaine exploré dans cette nouvelle livraison est le français moderne, du XVIII^e siècle à nos jours. Originalité: l'auteur a porté son attention sur l'Est et a relevé un grand nombre de termes propres aux diverses civilisations de l'Orient. Exemples: *ommuli*, 1792 (Sibérie); *puchtanah*, 1863 (Afghanistan); *deb-rajah*, 1804 (Boutan); *ngapie* 1866 (Birmanie); *miao*, 1796 (Chine); *thoumo*, 1916 (Tibet); *ghéko*,

1863 (Japon). Il est vrai que, la plupart du temps, ces mots sont employés dans des phrases françaises et pourvus de l'article. Il est évident qu'ils n'ont pas été vulgarisés et ne sont que rarement recueillis par les dictionnaires de langue. Il en va de même pour des vocables d'Afrique noire tels que *moshoma*, *mosula* ou *pikakholou*, 1866. Se tournant vers l'Ouest, Mme C. a relevé aussi un certain nombre de mots et d'expressions propres à l'Amérique du Nord: *caucus*, 1866, 1868; *freshman*, 1862, 1930; *shaking-quaker*, 1865; *thanksgiving day*, 1865. Ces attestations ont leur intérêt: elles témoignent de la connaissance des mœurs américaines en France. Mais peut-on dire qu'il s'agit ici de vocabulaire français? Plus proches de nous, nos provinces fournissent leur contingent de termes régionaux: *malmignatte* 'espèce d'araignée', Corse, 1864; *lédounès* 'arbousier', Sud-Ouest, 1863; *sauvetat* 'lieu de refuge', Gascogne, 1864; *tourtisseau* 'pâtisserie à base de pomme de terre', Saintonge, 1866; *envorné* 'tourne-boulé', Bourgogne, 1900; *épeuté* 'épouvanté', Nord, 1742. La langue commune n'a cependant pas été abandonnée, et c'est fort bien. Une série de mots reflètent les relations entre états et leurs rivalités: *expansionniste*, 1866; *panslaviste*, 1862; *prussianiser*, 1866; *puissance productrice*, 1862; *slavisé*, 1864. Comme conséquence des hostilités, on trouve *profits de guerre*, 1824; *embusqué*, 1916. L'évolution sociale apparaît dans *ferme-modèle*, 1830; *grande culture*, 1771; *nouveau riche*, 1916; *paupériser*, 1863; *petit propriétaire*, 1813. Touchent aux habitudes de vie, en France, *flirt*, 1866; *leçon de maintien*, 1839; *sclérosé* (au fig.), 1932. On peut joindre, pour l'étranger, un nom de vêtement, *boubou*, 1863, et un nom d'habitation, *igloo*, 1865. Les sciences fournissent quelques mots importants: *étanchéité*, 1865; *sélection naturelle*, 1863; *mythologie comparée*, 1859; *science du langage*, 1865; *thermo-dynamique*, 1863. L'auteur s'est spécialement intéressé à l'œnologie et aux chemins de fer. Il a relevé ainsi, d'une part, *goût de pierre à fusil*, 1767; *infermentable*, 1767; *œnologue*, 1801; *pousse*, 1767; *vin de Côte rotie* et *vin de Nuis*, 1728; de l'autre, *éclisse*, 1863; *s'effacer*, 1864; *train de secours*, 1887; *train-poste*, 1864; *voie libre*, 1864. Les arts sont représentés par *art industriel*, 1960; *leitmotiv*, var. *leit-motive*, 1892; *littérature engagée*, 1945; *porter* (d'une pièce de théâtre), 1916; *roman à thèse*, 1885; *wagnérisme*, 1867. Ont été recueillis, enfin, quelques jeux de mots et quelques plaisanteries, simples curiosités: *animalie*, 1896; *Homo pollex*, 1959; *le-conte-de-linsuleux*, 1926.

Quelques remarques, doutes et ajouts. Les abréviations sont celles du *FEW*. AMPÉCHONÉ (antiq. gr., vêt.), 1829. 1751: «*Ampechoné [...], manteau leger que les femmes portoient sur leur tunique», *Enc* I, 375a. – ANTHROPOSOCIOLOGIE, 1910, H. Mazel, avec renvoi à Vacher de Lapouge [sic]. L'ouvrage de G. Vacher de Lapouge s'intitule: *Systèmes et faits sociaux, race et milieu social, essais d'anthroposociologie*, Paris 1909. – ATTERRAGE (aérost.: atterrissage), 1863. Texte déjà cité par L. Guilbert, *Glossaire de l'aviation de 1861 à 1891*, Paris 1965, 464a. – BABIOLES (fig., péj.: balivernes). N'est-ce pas plutôt le sens usuel de 'choses puériles'? – BAFUTER (rég. Centre). L'indication du sens serait utile. – BOOMERANG, 1863, var. *bowmerang*, 1857; *beaumerang*, 1866. Var. *womerang*, 1835, signalée par M. J.M. Kidman, *FrMod* 39, 1971, 149. Var. 1848: en Australie, «l'arme la plus remarquable sans contredit, et dont l'origine est inconnue, est le bommereng», E. Delessert, *Voyages dans les deux océans*, Paris, 134. Etc. – BRÉKÉKEX, s.m. (onomat., plais.). Substantif français? L'auteur, qui sait le grec, s'amuse à reproduire (notez les guillemets) le cri répété des grenouilles dans la comédie d'Aristophane du même nom; v. l'éd. de V. Coulon et H. Van Daele, *Aristophane*, tome IV, Paris 1928, 96. – BUSHRANGER (t. angl., civil. Australie), 1863. Var. 1835: «On désigne sous

le nom de *bush-rangers* les convicts qui se sont enfuis dans les bois et qui préfèrent mener une vie indépendante et vagabonde à une vie régulière et honnête», J. Dumont d'Urville, *Voyage pittoresque autour du monde*, Paris 1834-1835, II, 325b. De même, 1848: «livrés à eux-mêmes et devenus bush-rangers (batteurs de buissons), ils [sc. les convicts évadés] n'ont d'autre ressource que le vol et l'assassinat», Deles-sert, *op. cit.*, 164. – CACHE, s.f. (monnaie, en Inde), 1777. 1687: les Tonquinois «ont de l'or et de l'argent du Japon en barres ou en caches, qui sont comme les doubles de France: ces caches sont trouées, et six cens valent un écu dix sols», F.T. de Choisy, *Journal du Voyage de Siam*, Paris, 358. – CASÉIFORME. Il serait juste de préciser l'auteur de la note explicative. – CÉCYPHALE s.m. (antiq. gr.), comme s.f., 1771. 1751: «*Cecryphale. s.f. (*Hist. anc.*) sorte de vêtement à l'usage des femmes Grecques, dont nous n'avons aucune connaissance», *Enc* II, 796b. – CHICHA ‘boisson à base de maïs fermenté’, 1864; var. *chica*, 1876. Comme citation, var. 1579: les Indiens occidentaux «appellent aussi leur vin *Chichia*», U. Chauveton, traducteur de l'italien de G. Benzoni, *Histoire nouvelle du Nouveau Monde*, Lyon, 330. Var. 1724: «La *Chica*», sous-titre marginal; «La plus commune de ces boissons, est celle qu'on nomme *Caouin* au Bresil; *Chica* chez les Indiens de la domination d'Espagne», J.F. Lafitau, *Mœurs des Sauvages Amériquains*, Paris, II, 114; «Hornius parlant de cette boisson appellée *Chica* [...] confond la *Chica* avec le *Cia* des Chinois», II, 118. Signalé par G. Friederici, *Amerikanistisches Wörterbuch*, Hamburg 1960 (référence à rectifier). – CHIITE, adj. et s.m. (d'ap. ar., relig. musulm.), var. *schiite*, 1697, 1842; var. *schiaïte*, 1842. Var. 1653: «Si les Ottomans estoient Schais, ou de la Secte de Haly, les Persans se feroient Sonnis, qui est la Secte des Ottomans», F. de La Boullaye Le Gouz, *Les Voyages et Observations*, Paris, 104; «La difference de cette Religion [sc. celle des Persans] procede de ce que les Schais ont plus de foy en Haly, qu'autres Interpretes de l'Alcoran, & les Sonnis croient plus en Mahomet, Omar, Abubesler, & Odeman», 105; forme signalée sans contexte par F. Nasser, *Emprunts lexicologiques du français à l'arabe*, Beyrouth 1966, 483, n. 1. Var. 1670: «La Secte des Schiis, est [...] estimée la plus hérétique de toutes, parce qu'ils préfèrent *Hali* à Mahomet, en ce qui regarde le don de prophétie», P. Briot, traducteur de l'anglais de P. Rycaut, *Histoire de l'Etat présent de l'Empire Ottoman*, Paris, 232. Var. 1674: «vn Sunni estant interrogé s'il est de loy Sunni ou Schiaï, il faut qu'il dise, qu'il est Sunni, quelque danger qu'il y aye à faire cette Profession; mais les Schiaïs ne tiennent pas cela d'obligation», J. de Thévenot, *Suite du Voyage de Levant*, Paris, 209. Etc. Var. 1676: «d'où naissent particulièrement deux sectes entièrement opposées, l'une qui se nomme la secte des *Sunnis*, & l'autre la secte des *Schiaïs*», J.-B. Tavernier, *Les six Voyages*, Paris, I, 423. Etc. Var. 1689: «*Schiites*, Secte de Mahometans, qui suivent la doctrine d'Ali», abbé de Saint-Ussan, *Supplement ou troisième volume du Grand Dictionnaire historique*, Paris. Var. 1721: «en François il faut dire *Schiite* & *Schiaïtes*», Trév. – GOMPA. Dans le texte de 1912, c'est une citation du tibétain. – HUGOLARD (litt., d'ap. Hugo). Ajouter: péjoratif. – INDÉSINENT, adj. (sens?), au pluriel. Nous proposons: ‘ininterrompus’, qualifiant les divers hôpitaux et asiles qui recueillent continuellement Verlaine. Le poète adapte le latin *indesinens*, -entis. – INDUSTRIAL SCHOOL. Citation de l'anglais. – INFRALAPSAIRE, s.m. (hist. relig.), 1710. 1697: «Quand tout est bien compté & pesé, il se trouve que ceux-ci [sc. les supralapsaires] & ceux qu'on nomme *Infralapsaires* soutiennent au fond la même chose», P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, sous *Pauliciens*. – INVOLABLEMENT, au XVIII^e s., 1754. Dans Trév 1752 et Ac 1762. – KIRGHIZ,

s.m. (n. de peuple), var. *Kyrgesses*, 1721; var. *Kirguis*, 1804, 1842. Var. 1575, s. et adj.: «& s'appele ce peuple Kirgesse viuant comme le reste des Scythes par les Hordes», en marge: «Kirgesse Scythes d'Asie, & leur religion», F. de Belleforest, *La Cosmographie universelle*, Paris, II, 1476. Var. 1699: «Les Tartares appellez Kargises, se tiennent dans des déserts, près & tout autour de la Ville de Krasnojar», A. Brand, *Relation du voyage de Mr Everts Isbrand*, Amsterdam, 43. – KWAS (russe, boisson), var. *quas*, 1656; var. *quass*, 1792. Var. 1669: «Pour boire, on a en Moscovie du Quaz, une espece de petite biere, qui n'est pas desagreable [sic]», G. Miège, *La Relation de trois ambassades de Monseigneur le Comte de Carlisle*, Amsterdam, 35. Var. 1766: à Zimovey, en Sibérie, «C'est une espece d'hôtellerie, où l'on trouve [...] une liqueur agréable & fort saine, appellée Quass», M.-A. Eidous, traducteur de l'anglais de J. Bell, *Voyage depuis Saint-Petersbourg... dans diverses contrées de l'Asie*, Paris, I, 92. Var. 1812: «Le kouass se fait avec du malt de seigle et de la farine d'orge», traduction anonyme de l'anglais d'E.D. Clarke, *Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie*, Paris, I, 43, n. 1. – MALÉKITE s. (relig. musulm., d'ap. Malek), 1842. F. Nasser, *op. cit.*, 519, signale Mâleki chez C. Niebuhr, 1773. – MAORI s.m. (n. de peuple), 1864. Nous l'avons signalé à la date de 1848 dans le compte rendu des *DDL* 22, v. *RLiR* 47, 1983, 467. – MASJID, s.m. (t. ar.: mosquée, en Afghanistan), 1863. Forme toute voisine de l'étymon arabe, à rapprocher des adaptations plus anciennes *mesgeda*, 1559, 1595; *mesgede*, 1559, 1575, 1615; v. *ZrP* 101, 1985, 255. – MATSURI, s.m. (civil. Japon), 1771. 1765: «*Matsuri*, (*Hist. mod.*) c'est le nom que les Japonois donnent à une fête que l'on célébre tous les ans en l'honneur du dieu que chaque ville a choisi pour son patron», *Enc* X, 207a. – MAURITANIEN, adj., 1865. Var. 1789: «la langue particulière que l'on parle dans toutes les montagnes qui séparent le Sahara de la Barbarie maurétanique», J.-M. Venture de Paradis, réponses aux questions de l'abbé G. Th. Raynal, in J. Cuoq, *Tunis et Alger au XVIII^e siècle*, Paris 1983, 50. – MIL-LION, 1862. Citation d'un mot anglais. – MOKO, s.m. (civil. maorie), ‘tatouage’, 1864. 1835: «A la Nouvelle-Zélande, le tatouage porte le nom de *moko*», «Le moko n'est permis qu'aux guerriers», Dumont d'Urville, *op. cit.*, II, 404b. Etc. – NOIR ANTIQUE, s.m. (sculpt.: variété de marbre), 1803. Comme adjectif, 1755: «Marbre noir antique», dans la liste des «Pierres fines qui reçoivent le poli», *ArgenvOryct* 46. – OBI ‘ceinture’. L'attestation de 1863 est intéressante, parce qu'elle présente pour la première fois ce mot dans un texte français; mais il est donné ici comme étranger. – PAULICIEN, s.m. (hist. relig.), forme moderne, 1710. 1674: Théodora «entreprit même d'exterminer les restes des Manichéens, que l'on appelloit Pauliciens, du nom de deux frères Paul & Jean, qui s'en firent les Chefs en Arménie», L. Maimbourg, *Histoire de l'hérésie des iconoclastes*, Paris, 550. – PIERRE SONORE. Le texte cité de 1818 dit: «Pierre sonnante ou sonore». On rencontre en 1803 la première forme, qui traduit l'allemand d'A. Werner *Klingstein*, v. E. Patrin, *NDHN* XII, 389 et XVII, 502. – RODENTES. C'est une des nombreuses entrées latines du *NDHN*², non un mot français: v. le texte même. De fait, F. Vicq-d'Azir, auquel il est renvoyé, donne bien «Seconde Classe. RONGEURS [en français], *rodentes* [en latin]», *Encyclopédie méthodique. Système anatomique. Quadrupèdes*, Paris-Liège 1792, 280. – ROUGE ANTIQUE, s.m. ‘sorte de marbre’, 1864. 1742: «Le Rouge antique, *Rosso antico*, se polit moins, & est bon à travailler», *Argenv* 55. L'ouvrage présente aussi «Le Verd antique» et «Le Jaune antique», ib. – SALES, s.pl. (t. mines), 1862, Hudry-Menos, avec citation de Saussure datée de 1789. 1796: à Saint-Georges (Savoie), les paysans qui exploitent les mines «croyent que le roc tendre

annonce ce qu'ils appellent des *sales* ou des masses considérables de minérais», H.-B. de Saussure, *Voyages dans les Alpes*, Neuchâtel 1779-1796, III, 31. 1789 est la date du voyage. – SUNNITE, adj. et s.m. (relig. musulm.), 1697. Var. *Sonnis* pl., 1653; var. *Sunni*, 1674. V. supra sous *Chiite*. – SUPRALAPSAIRE (théol.), 1704. 1683: Calvin «n'a pas esté de ceux que nous appellons *Supralapsaires*, qui pour trouver l'objet de la predestination remontent au delà de la chute de l'homme & mesme de la creation», P. Jurieu, *Histoire du calvinisme & celle du papisme mises en parallèle*, Rotterdam, I, 242. – TAMBOURA(H), s. (t. ar., instr. mus.), f. 1865, m. 1866. D'abord comme citation, *tambora*, 1567; ensuite: *tamera* f., 1656; *tambouras* pl., 1711; *tamboura* m., 1781. V. *ZrP* 109, 1993, 74. – TOUNDRA (russe, géogr.), 1830. Citation d'un mot russe. Emprunt réalisé en 1843, v. *RLiR* 55, 1991, 246. – VAQUOIS (bot.), var. *vacoa*, 1773; var. *baquois*, 1816. Le mot a été étudié par M. R. Chaudenson, qui a relevé, pour le français, *maquois*, 1729; *vacoua*, 1735, 1737; *baquois*, 1750. V. *Le Lexique du parler créole de la Réunion*, Paris 1974, II, 1075. – VÉRANDA, var. *varanda*, 1863. 1848: à Sidney (Australie), «une large et belle varanda permettait aux fumeurs de satisfaire leur goût en toute liberté», Delessert, *op. cit.*, 102. – WADDY 'massue australienne', 1857, 1858; var. *waddis* pl., 1866. Var. 1835: «Leurs casse-têtes ou *waddis*, aux environs de Sidney, sont fabriqués avec du bois très-dur», Dumont d'Urville, *op. cit.*, II, 318b. 1848: «Ce sont de petites massues. Le waddy est assez allongé», Delessert, *op. cit.*, 133; «leur massue ou *waddy* à la main, ils tombent tous sur les parents de la jeune fille», 142. – WOMERIA, manque t. lex. réf., 1866. Il s'agit du bâton propulseur pour arme de jet utilisé par les Australiens. *LitréSuppl* relève en ce sens *woomera* dans un texte de 1872. Var. 1835: «On coupa ensuite un *womara* (bâton à jeter la lance) à huit ou dix pouces de son extrémité», Dumont d'Urville, *op. cit.*, II, 299a. Var. 1848: «L'autre extrémité [de la lance appelée *mo-ting*] présente une échancrure pour recevoir le crochet d'un bâton, n° 15, nommé *wom-mur-rur*, qui sert à lancer au loin le *mo-ting*», Delessert, *op. cit.*, 133; «Le bout du *wom-mur-rur*, qui est plat et peu aiguisé, leur sert à creuser la terre pour en retirer les différentes racines», 135. Le *womar* 'dard des Australiens' des dictionnaires, d'*AcC* 1842 à *Lar* 1933, est peut-être une var. du même mot, pourvu d'une définition peu exacte. – YOYOU, s.m. 'cri de joie en Afrique du Nord', var. *you-you*, 1865. F. Nasser a relevé les var. *ouloulous* pl., 1802, et *olouloulou*, 1846, *Termes d'origine arabe dans les récits des voyageurs*, thèse complémentaire de Paris, dactylographiée, Paris 1967, 109-110. Formes rappelées par le *TLF*.

Voici un complément (lettres N et O). Il va de soi que beaucoup des dates proposées ne sont pas définitives. NAGEURS pl. 'palmipèdes (oiseaux)', *FEW* VII, 63a: 1828. 1816: «5^e ordre. NAGEURS, *Natatores*», L.P. Vieillot, *Analyse d'une nouvelle ornithologie élémentaire*, Paris, 63. Création probable. – NAIADÉES f.pl. 'famille de plantes dont le type est la naïade', *FEW* VII, 2a: 1838. 1825: «*Naiadées*. (Bot.) Cette famille de plantes avoit été établie primitivement par Bernard de Jussieu», A.L. de Jussieu, *DSN* XXXIV, 132. – NASSE 'coquille en forme de nasse', *FEW* VII, 29a: 1803. An VII (1798-1799): «12. Nasse. *Nassa*», «Prodrome d'une nouvelle classification des coquilles... lu à l'Institut national le 21 frimaire an 7 [12 déc. 1798]», in *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, Paris an VII, 71. Création probable. – NEIGÉ (PETIT) 'espèce d'agaric blanc', *FEW* VII, 154b: 1845. 1790: «Le petit neigé. *Agaricus candidus* Batsch, tab. 20, fig. 106», J.-J. Paulet, *Traité des champignons*, Paris 1790-1793, I, 587a. Création. – NÉO-ZÉLANDAIS 'Polynésien de Nouvelle-Zélande', forme actuelle, *GR*: 1854. 1840: «Especie de sceau apposé à un

acte chez les Néo-Zélandais», *AcC*, sous *moko*. Article recopié exactement par *Besch* 1846. – NEPTUNE (PETIT) ‘espèce d’agaric aquatique’, *FEW* VII, 98a: 1825. 1790: «Le petit neptune. *Agaricus alutaceus*, & *agaricus neptunus* Batsch, tab. 23, fig. 118, 119», *Paulet*, *op. cit.*, I, 587b. Création (cf. *TraLiPhi* 26, 170). – NÉRÉIDE ‘genre d’annélide marin’, *TLF*: 1798. 1763: «La *Néréide* ou *Néréis*, est l’animal des tubipores, sorte de coralloïde, ou de lithophyte», *E. Bertrand*, *Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels*, Avignon, 391a. Adaptation du latin de Linné *Nereis*. – NEZ DE CHAT ‘coulemelle, *Lepiota procera* Scop. ex Fr.’, *FEW* VII, 30b: 1818. 1793: la coulemelle est appelée «dans d’autres endroits de la France, *aumelle*, *nez-de-chat*, *coquemelle*, &c», *Paulet*, *op. cit.*, II, 291. – NIDULAIRE ‘genre de champignons dont les embryons sont disposés comme des œufs dans un nid’, *FEW* VII, 122b: 1803. 1791: «Genre VII. Nidulaire. Genus VII. *Nidularia*», *P. Bulliard*, *Histoire des champignons de France*, Paris 1791-1812, I, 163. Création probable. – NOCTILUQUE s.m. ‘protozoaire marin’, *TLF*: 1823. 1818: «NOCTILUQUE, *Noctiluca*. Genre établi par M. Surirai parmi les radiaires. Il se rapproche beaucoup des *Béroés*, et encore plus des *Glèbes* de Bruguière», *L.A.G. Bosc*, *NDHN*² XXIII, 16. – NOMBRIL MARIN ‘opercule de certains coquillages du genre *limas*’, *FEW* XIV, 18a: 1765. 1644: «Du Nombril Marin», «L’on le trouve dans l’orifice du limaçon, lors que l’Hyuer il se ferme, et est en place de couvercle», *J. Bachou*, traducteur du latin d’A. Boèce de Boot, *Le parfaict Ioaillier*, Lyon, 451. – NONNETTE ‘aigle balbuzard, *Falco haliaetus* L.’, *FEW* VII, 188a: 1838. 1689: au Sénégal, «On nous fit remarquer quantité d’oiseaux de Proye, entr’autres des Aigles de deux sortes, dont l’une vit de proye de terre, & l’autre de poisson. Nous appelons celle-cy Nonnette, parce qu’elle a le plumage de la couleur de l’habit d’une Carmelite avec son Scapulaire blanc», *J.-B. Gaby*, *Relation de la Nigritie*, Paris, 28. Création probable. – NORMELLE ‘merle’, *FEW* VI/2, 37a: *Pik. normèle, noermèle* > *nfr. normelle*, 1840. 1767: «Le mot de *Merle*, & par corruption *Mesle*, en Guyenne un *Merlat*, en Picardie *Mierle* ou *Normele* [...] vient du Latin *Merula*», *F. Salerne*, *L’Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l’Ornithologie*, Paris, 176-177; à la table: «Normelle», 454b. 1803: «NORMESLE, nom vulgaire du MERLE», *L.P. Vieillot*, *NDHN* XV, 541. 1825: «NORMELLE (*Ornith.*) Un des noms vulgaires du merle commun, *turdus merula*, Linn.», *Ch. Dumont de Sainte-Croix*, *DSN* XXXV, 150. – NOSODENDRON ‘genre de coléoptère’, *FEW* VII, 193b: *nosodendre*, 1818; *nosodendron*, depuis 1861. 1804: «*135. GENRE. NOSODENDRON [en français], *Nosodendron* [en latin]. Antennes terminées en une massue très-distincte, perfoliée, de trois articles», *P.A. Latreille*, *NDHN* XXIV, 146b. Création. Var. 1811: «NOSODENDRE. *Nosodendron*. Genre d’insectes de la première section de l’Ordre des Coléoptères & de la famille des Byrrhiens», *G.A. Olivier*, *EncMEnt* VIII, 377b. – NUBÉCULE ‘espèce de cône’, coquille, *FEW* VII, 220b: 1838. 1825: «NUBÉCULE, *Nubecula*. (Conchyl.) Rumph (*Mus.*, t. 31, fig. 9) désigne ainsi une espèce de cône, *C. geographus*, Linn., Gmel.», *H.M. de Blainville*, *DSN* XXXV, 211. Adaptation du latin de G.E. Rumph. – NUCULE ‘genre de mollusque acéphale’, *FEW* VII, 228a: 1803. 1801: «NUCULE. *Nucula*. Coq. presque triangulaire ou oblongue, inéquilatérale», *J.-B. de Lamarck*, *Système des animaux sans vertèbres*, Paris, 115. Création. – NUÉE ‘cône tulipe’, coquille, *FEW* VII, 219a: 1838; *RLiR* 57, 1993, 250: 1775. 1736: «Douze jolies coquilles, sçavoir: Deux Nuées...», «Dix-huit autres Coquilles, dont entr’autres: Deux Nuées...», *E.F. Gersaint*, *Catalogue raisonné de coquilles, et autres curiosités naturelles*, Paris, 154. – NUGES ‘folies’, manque *Hu*, *FEW* (qui a recueilli

nugation, VII, 231b). 1542: «Toutesfois il ne se fault point esbahir, si ceulx, qui ignarent, qu'il n'y a, que une seule uertu d'enarration [...], uiennent iusques à ces resueries, & nuges», J. Canappe, *Deux Livres des Simples de Galien... Nouuellement traducts de Latin en Francoys*, Lyon, 117. – NULLIPORE ‘polypier pierreux à rayons’, FEW VII, 233a: 1803. 1801: «NULLIPORE. Nullipora. Polypier pierreux à expansions solides, lobées subfasciculées ou rameuses», Lamarck, *Système* cité, 374. Création. – NUMMULIE ‘nummulite’, foraminifère à coquille spiralée et cloisonnée, FEW VII, 241a: 1845. Var. 1808: «LE NUMULIE», «Coquille libre, univalve, cloisonnée, cellulée et lenticulaire», P. Denys de Montfort, *Conchyliologie systématique*, Paris 1808-1810, I, 155. Création. 1827: «*NUMMULIE. Moll. (Denys Montfort). Syn. de Nummuline. V. ce mot», J.-B. Bory de Saint-Vincent, *DCHN* XII, 7b. Même forme en 9b. – NUMMULINE ‘id.’, FEW id.: 1838. 1826: «NUMMULINE, *Nummulina* (1), *Nummulites* des auteurs»; en note: «(1) Des espèces vivantes ayant été rencontrées, nous nous voyons forcés de changer la terminaison en *ite* du genre *Nummulite*», A. d’Orbigny, «Tableau méthodique de la classe des Céphalopodes», *Annales des Sciences naturelles* VII, 295. Création. – NUNCUPATION ‘dénomination’, manque ce sens *Hu*, FEW VII, 241b. 1550: «ie trouue bon vser du nom vsité des herbiers de nostre temps, tant qu'il m'aduienne de trouuer vne plus vraye nuncupation», G. Guéroult (?), traducteur du latin de L. Fuchs, *L’Histoire des Plantes mis en commentaires*, Lyon, 495b. – NUTRIT adj. ‘dont on a augmenté la force en lui fournissant une sorte de nourriture’ (d’un médicament), manque *Hu*, FEW. 1565: Avicenne «conseille encore d'y aiouster, qui voudra, du litharge nutrit, & broyé long temps, pour en faire l’onguant que nous appellons, vnguentum nutritum caphuratum», *Vallamb* 270. – NUTRITION ‘action d’augmenter la force d’un médicament en lui fournissant une espèce de nourriture’, FEW VII, 253a: 1690. 1574: «La nutrition, qu'on appelle, est aussi comme vne espece d’infusion: & ceste façon de preparation est appellée nutrition, abusiuement & non pas proprement», A. Caille, adaptateur du latin de J. Dubois, *La Pharmacopée*, Lyon, 227. – NYCTALOPIQUE ‘espèce d’agaric’, FEW VII, 259a: 1818. 1793: «Le Nyctalopique», «Cette espèce, que je ne trouve pas décrite...», Paulet, *op. cit.*, II, 242. Création (cf. *TraLiPhi* 26, 168). – NYCTÉRINS pl. ‘famille d’oiseaux rapaces’, FEW VII, 259a: 1825. 1806: «III^e. Famille. NOCTURNES ou NYCTÉRINS. Yeux très-grands, dirigés en avant d’une tête très-grosse», A.M.C. Duménil, *Zoologie analytique*, Paris, 35. Création. – NYMPHE, terme d’anatomie, TLF: 1599. 1552: «Si faictes vostre compte que à quelques dames accroist la partie dicte en Grec *nymphe numphê*», traduction anonyme du latin de G. Manardo, *Traicté familier des noms grecz, latins et arabiques ou uulgaires*, Paris, 18 v^o. – NYMPHÉA ‘nénuphar’, TLF: *nimpheie*, XIII^e s.; *nymphée*, 1545; *nymphaea*, attesté comme mot latin, XVI^e s. Var. début du XIV^e s.: «Pren [...] ninphee, reubarbe, ana dragme .iii.», *AntidNic*, 4. Ca 1500: «Nymphaea [...] croist es eaues dormantes & estantes», «Et est a noter que nimphea a propre chapitre», traduction anonyme du latin de J. de Cuba (?), *Ortus sanitatis translaté de latin en françois*, Paris, I, 155 v^o b. Var. 1549: «la premiere, a raison de sa racine sera nommee *Nymphaea blanche*, & l'autre noire», *Fousch* 203B; «La racine & semence de *Nymphaea*, arrestent flux de ventre», 203E. Etc. – NYMPHÉE ‘bâtiment qui renferme des grottes consacrées aux nymphes’, var. *nymphéum*, TLF: 1840. 1806: les Turcs «passèrent tous les habitans au fil de l'épée, sans qu'Andronique, qui était renfermé dans le *nymphéum* près de Smyrne, fit le moindre mouvement pour les secourir», J.-P. Servois et J.-D. Barbié du Bocage, traducteurs de l’anglais de R. Chandler, *Voyages dans l’Asie Mineure et la Grèce*, Paris,

II, 72. – OBÉLIE ‘genre de méduse vivant en colonie’, *FEW* VII, 261b: 1823. 1809: «*OBÉLIE. *Obelia*. CARACT. GÉN. Quatre estomacs simples...», F. Péron et Ch. A. Lesueur, «Histoire générale et particulière de tous les animaux qui composent la famille des Méduses», *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, Paris, XIV, 355. Création. – OBÉLISQUE CHINOIS ‘coquille univalve du genre cérite’, *FEW* VII, 261b: 1788. 1742: dans la liste des «Coquilles faites en Vis»: «la pyramide, ou l'obelisque Chinois», *Argenv* 272b. – OBOLAIRE ‘gasterostée, vulg. épinoche’, *FEW* VII, 279a: 1826. 1818: «OBOLAIRE, *Obolarius*. Genre de poisson établi par Steller, mais qui ne diffère pas suffisamment du GASTÉROSTÉE», L.A.G. Bosc, *NDHN*² XXIII, 165. Adaptation du latin de G.W. Steller. – OBOMBRATION ‘obscurité’, *Hu*, *FEW* VII, 294a: var. *obumbration*. 1540. Forme mod., XV^e s.: «il appert entre les yeulx du pacient ainsi comme une umbre, nonobstant que les yeulx demeurent clers», «tout premièrement tu purgeras le cervel et l'estomac des humeurs dont vient la obombration», traduction anonyme du latin de B. Graffeo, *Le Compendil pour la douleur et maladie des yeulx*, éd. P. Pansier et Ch. Laborde, Paris 1901, 63. – OBSCÈNEMENT, *TLF*: ex. de 1884. 1766: «*OBSCENEMENT, adv. D'une maniere obscene. *Disonestamente*. Ce terme, qui est nouveau, vient du latin *Obscaene*», A. Antonini, *Dictionnaire françois, latin, & italien*, 6^e éd., Venise. – OBSERVABILITÉ, *TLF*: ex. de 1967. 1740: «Je réponds que le mouvement est indépendant de l'*Observation*; mais qu'il n'est point indépendant de l'*Observabilité*», 5^e écrit de Leibniz, in *Recueil de diverses pièces sur la philosophie*, publié par P. des Maizeaux, Amsterdam, I, 116. – OBSIDION ‘siège’, *FEW* VII, 286a: 1596; *Hu*: 1527. 1488: «De Rhodes lassault ou lobsidion», titre de chapitre, N. Le Huen, *Des saintes peregrinations de Iherusalem*, Lyon, r iiiii r^o [ajouter 1401]: «le long assegement et obsidion de la cité de Troyes», BoccaceFemmesB 107,15 G.R.]. – OBSTRUCTIF ‘qui cause des obstructions’, *FEW* VII, 291a: 1553. 1542: «Mais d'autant, que les remollitifz doibuent auoir plus grande faculté euacuatue, d'autant doibuent ilz auoir uertu emplastique, c'est à dire, obstructiue, ou oppilatiue des pores», Canappe, *op. cit.* 40. – OCCULTINE ‘genre de mousse’, *FEW* VII, 300a: 1829. 1825: «OCCULTINE [...]. Genre de la famille des mousses, voisin des *neckera*, et qui a pour type le *sphagnum arboreum*, Linn.», S. Léman, *DSN* XXXV, 291. – OCÉANIE 1. ‘nautile ombiliqué’, *FEW* VII, 302b: 1828. 1808: «L'OCEANIE. *Caractères génériques*. Coquille libre, univalve, cloisonnée, en disque», Denys de Montfort, *op. cit.*, I, 59. Création. 2 ‘genre de méduse’, *FEW* ib.: 1838. 1809: «*OCÉANIE. *Oceania*. CARACT. GÉN. Quatre ovaires allongés...», Péron et Lesueur, *op. cit.*, XIV, 343. Création. – OCÉANIQUE ‘espèce d'holocentre’, poisson, *FEW* VII, 303a: 1845. An X (1801-1802): «L'HOLOCENTRE OCÉANIQUE (*Holocentrus oceanicus*)», B. de Lacépède, *Histoire naturelle des poissons*, Paris an VI-an XI, IV, 345; «L'océanique a, comme le rosmare, la première partie de la nageoire du dos moins haute que la seconde», IV, 393. Création. – OCULINE ‘genre de polypier pierreux’, *FEW* VII, 320a: 1825. 1816: «OCULINE. (*Oculina*.) Polypier pierreux, le plus souvent fixé, rameux, dendroïde», J.-B. de Lamarck, *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, Paris 1815-1822, II, 283. Création. – OCULUS ‘tulipe rouge-brun et blanche’, *FEW* VII, 320a: 1769. 1651: «*Oculus*, rouge brun, & blanc de laict», *Catalogue de quelques plantes à fleurs qui sont de present au jardin de Pierre Morin le jeune*, Paris, liste des tulipes, 13. Création probable. – ODORATIF ‘odoriférant’, *FEW* VII, 326a: hapax, XVI^e, sans référence. Ca 1500: *sisimbrium* «est semblable a ydicisme, mais il est plus odoratif et ses fueilles sont plus larges», *Ortus sanitatis* cité, I, 229 r^o a. 1556: «de l'Ami, du Pauot sauuaige,

du Sermontain, & de toutes autres herbes odoratius aigres», R. Le Blanc, traducteur du latin de G. Cardan, *De la Subtilité, & subtiles inuentionis*, Paris, 13^o. – ODORATION ‘odorat’, *FEW* VII, 326a: 1550. 1542: «Toutesfois à cause de l’ouye claire, et ague, la faculté n’est pas appellé oxyecos: non plus, que en olfaction, ou odoration, ne au goust, ne en l’attouchement», *Canappe*, *op. cit.*, 79. – ŒDÉMATEUX ‘qui est de la nature de l’œdème’, *TLF*: 1549. 1540: «Et aussi l’interpretation est semblable des aultres mixtions, comme est phlegmon scyrohe [...] et phlegmon œdemateux», F. Tolet, traducteur du latin, *La Chirurgie de Paulus Æginete*, Lyon, 440. – ŒDÉMATIQUE (TUMEUR), *Hu*: Paré, sans date. Var. 1549: de l’herbe appelée plantain d’eau, «si on l’applique en forme d’emplastre, elle adoucist tumeurs œdematicques», *Fousch* 120. – ŒIL DE LA VOLUTE ‘point central qui termine la dernière spire des coquilles’, *FEW* VII, 319a: 1829. Var. 1775: «ŒIL DE VOLUTE. C’est le point concentrique qui termine la dernière spire des coquilles univalves», Ch. E. Favart d’Herbigny, *Dictionnaire d’histoire naturelle*, Paris, III, 5. – ŒIL LUCIDE ‘lycium’, drogue, *FEW* VII, 316a: 1655. Var. XV^e s.: «Licum», «L’en l’appelle autrement oculus lucidus ou œil luisant pour ce qu’il rent les yeux clers et reluisans», *Grant Herbier en Francoys*, éd. G. Camus, Modena 1886, n° 274.

Raymond ARVEILLER

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Kurt BALDINGER, *Dictionnaire onomasiologique de l’ancien occitan (DAO)*, fascicule 6, Tübingen, Niemeyer, 1994, pp. 401-480.

Le DAO, où M. Bernhard Henschel a relayé depuis 1992 Mme Inge Popelar (cf. p. 2 de couverture du présent fascicule), poursuit sa route, parallèle à celle du DAG, à un rythme régulier (le fascicule 5 était paru en 1992; v. les comptes rendus dans *ZrP* 108, 756-7, et dans cette *Revue* 56, 581-2). Le fascicule 6 couvre les articles 824 (CRESSON) à 999 (CAILLE-LAIT). Il témoigne des qualités traditionnelles de l’entreprise, dont l’objet est de ressaisir dans une perspective onomasiologique la matière lexicographique de l’ancien occitan, tout en l’accroissant souvent notamment au passage (dans ce fascicule, en particulier grâce aux recettes médicales publiées par Brunel). Le vocabulaire caché dans les exemples de Lv est, par exemple, régulièrement dépisté; d’utiles corrections sont apportées au *FEW*⁽¹⁾.

Voici d’abord quelques observations particulières. – 825, 4-2, CERFEUIL: lang. *ménudo* n’a pas le sens lexical de «cerfeuil», et n’appartient d’ailleurs pas au champ lexical des plantes potagères, mais à celui de la cuisine (v. la définition telle qu’elle est rédigée dans la source). – 830, 1-2, PANNAIS, CAROTTE: aj. aprov. *pasternaga* (Aix 1445, L. Stouff, *Ravitaillement et alimentation en Provence aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris/La Haye, 1970, 383 [par la suite = Stouff]). – 830, 1-4, PANNAIS, CAROTTE: la lemmatisation de certains pluriels francoprovençaux est cause de difficultés (v. nos

(1) V. notamment 839, 1-1; 841, 2-1; 843, 1-1; 845, 3-1: article OLUS à ajouter; 846, 4-1; 847, 1-1 et 874, 3-1, cf. dans le même sens *TraLiPhi* 27, 156; 851, 1-2; 854, 1-2; 860, 5-1; 861, 1-1; 869, 1-5; 871, 1-1; 877, 1-3; 904, 1-2; 923, 3-1: article LATAKIEH à ajouter; 948, 1-2.

remarques RLiR 56, 581). On entendrait ici corriger la mention stéph. *pastounada* du FEW (7, 754b, PASTINACA) qui serait une «erreur» pour *pastounade* (forme que donne DAO comme singulier); pourtant FEW ne fait qu'entrer correctement au singulier le pluriel *pastounade* de la source textuelle (cf. Vey 451). Et c'est le DAO qui crée un singulier irréel. Si l'on tient vraiment à citer du francoprovençal – et bien tardif –, il faudra tenir compte de l'état actuel des travaux: dans le cas qui nous occupe, il faudrait citer le texte dans l'édition Elsass (*Études foréziennes* 6, 1973, 168/48 et n., et *Oeuvres complètes* de Jean Chapelon, 1985, 246/48) et donc remplacer *pastounade* pl. de l'édition Chauve par *pastounades* (indubitable pluriel), leçon du ms. de la Diana («exécuté sans doute au cours de la première moitié du XVIII^e s., mais pas avant 1712», Straka, *Poèmes* 1, 178; Mme Elsass date ca. 1720, v. *Ét. For.* 6, 144), ou par le singulier *pastounada*; on ne devrait pas non plus laisser le lecteur dans l'ignorance de la date de composition probable (vers 1690, selon Elsass). Attendons la parution du fascicule de DAO^{Suppl} qui nous livrera le passage contenant stéph. *carotte* (1779, 830, 2-1), donné ici comme singulier, pour l'examiner. – 843, 1-1, ASPERGE: on aurait pu signaler que les attestations de Pansier sont aussi correctement classées FEW 25, 482b, ASPERGES ME HYSSOPO. – 845, 1-1, CHOU: aj. apé-rig. *caul* (ca. 1185, Brunel 225/92), aavad. *colh* (hap. 15^e s.), *caul* (1520-1530; tous les deux Pfister MélSindou 2, 19). – 845, 1-2: à propos d'apr. *chaulet* (DalfAlv), signaler qu'il s'agit d'un jeu de mots sur le nom de personne *Chaulet* (v. VidasTrob 288 n. 4; Aston MélRostaing 39 n.); l'anthroponyme est à recueillir (aj. aussi *Chatarz Chauletz* en 1204 dans MélDauzat 73). – 845, 1-3: c'est peut-être faire preuve de trop de formalisme que de classer le nom de femme *Ramunda Cauleta* avec agasc. *cauleto* «petit chou, jeune chou» (il s'agit plus probablement d'une féminisation anthroponymique). – 849, 1-1: «apr.» *caular* tiré de LvP reste hypothétique dans la mesure où le mot se retrouve (comme le DAO le signale) dans un document (abéarn.) exploité par Lv s.v. *por* et qui a donc des chances d'être la source de LvP. – 850, 1-1, VARIÉTÉS DE CHOUX: aj. aprov. *caul vert* (Aix 1445, Stouff 382, 383 [2 ex.]). – 851, 2-1, CHOU BLANC: aj. aprov. *caul blanc* (Aix 1445, Stouff 382, 383); aussi *caulet blanc* pl. (Aix 1445, Stouff 383). – 867, 1-1, ARTICHAUT (et 907, 1-1): l'étiquette «apr.» paraît distribuée bien généreusement (il s'agit d'Auger Gaillard, auteur de la fin du 16^e siècle). – 869, 1-1, POIREAU: aj. aprov. *porris* pl. (Aix 1445, Stouff 383). – 869, 1-6: aj. aprov. *porrat* (Aix 1445, Stouff 383). – 872, 1-1, OIGNON: aj. aprov. *ceba ahostenca* (Aix 1445, Stouff 383), *ceba martinanca* (Aix 1445, Stouff 383 [3 ex.]), *ceba miquelenca* (Aix 1445, Stouff 383 [2 ex.]). – 877, AIL 1-1: il faut retirer de sous «agasc.» l'attestation de *al* localisée et datée «Périg. ca. 1185» (la seconde attestation, tirée de RecMéd, n'est probablement pas gasconne non plus) et le renvoi à DAG. La date et la localisation font penser que l'exemple est tiré de la charte 225 de Brunel. Aurait-on en vue, alors, les occurrences de *al* en 225/32, 62, 98, 102, 109? (Quant à nous, conforté par ce que dit Brunel XXXIX, nous interprétons *al* dans ces passages comme un indéfini). – 879, 3-1, CIBOULE, CIBOULETTE: signaler que *siveto* (1529, Pans) est classé FEW 19, 201, ZABĀD; Wartburg a donc interprété autrement la glose ambiguë de Pansier («civette»); comme Pans 2 ne publie pas de texte de 1529, le passage est invérifiable. – 881, 3-1: on ne voit pas pourquoi *fresa* a droit à son autonomie par rapport à *freza*, alors que *freras* (forme, elle, phonétique et non purement graphique) n'est pas séparé. – 886, 1-1, HARICOT (cf. aussi 872, 3-1): à propos de *faisol* dans PC 406, 10a («RaimMiraval[?], Rn»), v. maintenant l'éd. Topsfield: «Rien n'autorise à croire que ces *coblas* [...] soient de Miraval» (l'attribu-

tion remonte à... Rochegude). – 903, 1-4, SERPOLET: un «apr. *sèrpoulhètt*» (même de 1549) est une graphie vraiment surprenante. Il y a naturellement du RIFI là-dessous (transformation dans son système graphique semi-phonétique); de telles formes ne devraient pas être admises dans les textes d'un dictionnaire philologique comme le DAO sans contrôle à la source. – 920, 1-2, SAINFOIN: Montp. *ésparcétt* (1762, RIFI) est une de ces formes travesties par Rolland et qu'il faut éviter en consultant la source. – 922, 1-1: aj. *fenigrec/fenigrech* (Rothwell, MiscAramon 3, 497). – 929, 3-1a, CHANVRE: aj. aprov. *canebe* (Aix 1476, NoéBarrasJourn 36). – 930, 4-1, CHÈNEVIS: on est heureux de constater que le DAO s'attache ici à une juste critique de certaines données des index d'ArchGir. – 931, CHÈNEVIÈRE, 1-3: aj. *aquerc. canabal* (Cahors 1541, Dobelmann 180 [3 ex.]). – 931, 1-5: aj. le type *canabayril* (arouerg. 1334, R 99, 220). – 933, 2-1 et 2-2, CHÈNEVOTTE: v. aussi FEW 25, 604a, ASTELLA. – 936, 1-1, BROYER, TEILLER: «Apr. *bargar* v.a. (dp. 14^e s., LvP; FEW germ. *BREKAN 1,511b → 15¹, 267a)» semble reproduire les indications de FEW (en ajoutant LvP), si bien que le lecteur du DAO est aussi perplexe que celui du FEW devant la date et devant le «seit» (*bargá* Albi 1538 [= Livres de Raison dans FEW] serait-il la source de LvP?). – 936, 8-2: il faudrait expliciter le rapport avec *ablanhi*. – 940, 3-1, PEIGNE, SÉRAN: l'attestation «for. 1414» de *ferret* (= GonLangVulg 1016) n'est pas à placer sous «apr.». – 943, 2-1, ÉTOUPE: lire FEW 15¹, 268b; – 946, 6-1, GARANCE: mars. *rapegiou*, Aix id., mars. *rapequieu*, pourraient être influencés par RAPÔN + CULU. – 961, 3-3, ELLÉBORE: écrire plutôt *los Marsils*; il n'est pas tout à fait évident que *los* fasse partie du NL (cf. le contexte dans Brunel 181/40, et comparer à Brunel 94/10); v. BEC 145, 198, où d'autres formes anciennes sans article sont citées et où une identification est proposée. – 968, 2-1, GERMANDRÉE: arouerg. *pauc roire* (AuzCass, Rn) paraît très douteux; Rn comprend d'ailleurs «petit rouvre» (ce qui devrait être signalé comme le fait d'ordinaire le DAO); celui-ci reprend une interprétation de FEW (qui la propose sans doute au vu de Vigan *pichot roûve* «germandrée», aveyr. *pichouot roûbe*), mais celle-ci est loin de s'imposer dans le contexte (éd. Schutz 2298) où il s'agit d'écorce (*rusca*) d'arbres (*fraisse, pomier, agrunier*) et où *pauc roire* a tout l'air d'être banalement un syntagme libre signifiant «jeune chêne». – Quelques vétilles: – 405, l. 3: erronée] erronée; – 409, l. 7: *apium graveolens*] *Apium graveolens* (la majuscule manque toujours au premier terme des binômes linéens); – 409, l. -2: apparente] évidente; – 428, l. -14/15: on préférera la lecture de Wartburg en allemand à une traduction qui est maladroite; – 419, l. -3, 432, l. 17, et *passim*: «prm.» traduisant «npr.» du FEW (que le FEW traduit maintenant par *occit.*) est à éviter; – 434, l. -15: même interprétation comme] m. i. que; – 462, l. 3: St-Yrieux] St-Yrieix.

La lecture de cet intéressant fascicule entraîne aussi à faire quelques remarques sur des problèmes généraux ou, du moins, récurrents.

1. Redisons d'abord que la gasconité de RecMéd – texte naturellement souvent exploité dans ce fascicule – est douteuse et plus que douteuse. Le DAO (et le DAG) continuent d'appliquer à ce texte, comme le FEW l'a fait pendant longtemps, l'étiquette «agasc.». Mais cela est extrêmement hasardeux (cf. RLiR 56, 582); cette localisation repose sur une «démonstration» spéciuse de Brunel.

2. Sauf dans des cas véritablement exceptionnels, il est inutile de citer pieusement le volume I du FEW à côté des volumes (15-17, 24-25) contenant les articles refondus, surtout quand il s'agit de formes fautives qui ont été corrigées dans la refonte (cf., par exemple, 880, 1-1).

3. La question de l'inclusion des noms propres dans le *Dictionnaire* est délicate, en théorie comme en pratique, mais la solution qui consiste à définir un anthroponyme de la même manière qu'on définirait un nom commun, comme il est fait en 834, 1-7, 1-8, RAIFORT, RADIS, compte parmi les moins recommandables. Bien meilleure présentation en 845, CHOU, 1-2, 1-3, 865, 1-1, MELON, ou 885, 1-3, CHAMP DE FÈVES. En tout cas, il paraît difficile d'ouvrir une rubrique (907, LIEU OÙ CROÎT LE SÉNEVÉ) pour accueillir une seule attestation toponymique non médiévale (Auger Gaillard), que le DAO ne localise d'ailleurs pas clairement. Les critères de sélection du matériel toponymique paraissent, au reste, quelquefois aléatoires, puisqu'on ne trouve pas, par exemple, *las Canabeiras* (BrunelS) sous 931, 1-1, CHÈNEVIÈRE.

4. Le DAO semble prendre l'habitude de produire fréquemment à l'appui, dans ses parenthèses, des données dialectologiques purement contemporaines de FEW (cf. 876, 4-1, par exemple), sélectionnées parfois, en outre, sur des critères peu clairs (cf. 886, 7-1). Le renvoi à la colonne du FEW semble très suffisant car on n'attend pas que le DAO se transforme en un dictionnaire des parlers contemporains; en s'abstenant, seraient évitées les allusions un peu mystérieuses à des formes en transcription phonétique du FEW qui apparaissent çà et là à présent («[forme phonét.]», par exemple 924, 2-1, ou 987, 1-2).

5. Autant l'admission de plein droit de la documentation française est entièrement conforme au projet du DAG, autant l'existence de tout un vocabulaire français *caché* peut apparaître comme une faiblesse du DAO. Tous les utilisateurs pressés et qui ne vérifient pas les sources savent-ils que les attestations tirées de Musset et de Pierreh (étiquetées «saint.» et «neuch.» sans aucun marqueur, comme dans FEW avant les années 80) sont, pratiquement d'office, du français? Il serait bon que cela soit, au moins, signalé. Au reste, comme on le sait, tout ce qui est tiré de Pierreh ne doit pas être mécaniquement étiqueté sous «neuch.»: «Neuch. *piolet* m. (Aigle 1764, Pierreh [...])» (903, 2-2) est nettement contradictoire.

6. Les deux remarques précédentes nous conduisent à un point problématique de la stratégie lexicographique du DAO: l'extension diatopique et diachronique qu'il est souhaitable de donner au dictionnaire. A notre sens, le lexique de l'occitan postérieurement au 15^e siècle (ou – à l'extrême limite – au 16^e siècle) ne relève pas de l'objet que s'est donné le DAO. Encore moins celui du francoprovençal (auquel la moitié de l'article 932 BOTTE DE CHANVRE (DE LIN), est consacrée) – surtout quand il s'agit du *français* de la Francoprovençalie ou de citations de seconde main (tirées de RIFI ou de FEW). Dans de nombreux articles, on aboutit au paradoxe que le matériel d'ancien occitan devient minoritaire (921, 981, etc.) et comme noyé dans une masse de données hétérogènes (les attestations occitanes médiévales ne figurant pas obligatoirement en tête). Les faits modernes – qui sont, cela va de soi, beaucoup moins systématiquement exploitées par le DAO que ceux de l'ancien occitan – constituent même, parfois par la force des choses (qu'on pense aux articles 842 POMME DE TERRE, ou 923 TABAC), les *seules* données d'un bon quart des articles du fascicule recensé: v. 830a, 833, 840, 841, 842, 844, 848, 850, 853, 854, 855, 857, 859, 861, 863, 864, 867, 873, 874, 883, 889, 892, 893, 907, 908, 909, 923, 924 (pour une seule forme francoprovençale), 933, 938, 941a, 954, 955a, 958, 962, 965, 970, 971, 973, 982, 984, 987, 988, 993, 994, 996; les données de 856, 875, 945 et 978 ne remontent pas au-delà du 16^e siècle. Il s'agit, le plus souvent, de consigner des matériaux lexicographiques du 18^e siècle. Cette pratique «attrape-tout» risque, à la longue, d'obs-

curcir la notion de ce qui est nommé, voire nommable, en ancien occitan, de nuire à l'homogénéité du corpus, et de brouiller quelque peu la cohérence de l'œuvre en tant que *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*. A notre sens, la meilleure solution consisterait à placer le matériel occitan moderne *inédit* dans le DAOSuppl – à condition que la notion étudiée soit effectivement dénommée dans l'ancienne langue d'oc et que les formes modernes se rattachent à un type attesté au Moyen Âge. Les matériaux francoprovençaux nous paraissent à bannir; et a fortiori ceux concernant le français hors de l'aire occitane⁽²⁾.

Il nous semble que cet instrument de travail remarquable et indispensable qu'est le DAO, ne perdrait rien en qualité, au contraire, à pratiquer un recentrage sur l'occitan médiéval.

Jean-Pierre CHAMBON

Kurt BALDINGER, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, G8 (gravilleis-gromet), Tübingen, Niemeyer, 1994; col. 1273-1466.

Cette nouvelle livraison du DEAF, dirigé par K. Baldinger, continue la lettre G, de *gravilleis* à *gromet*. Elle comporte 73 articles, rédigés par K. Baldinger, St. Dörr, M. Fietz-Beck, F. Möhren, Th. Städtler et S. Wolf. On retrouvera dans ce fascicule les mêmes qualités que dans les publications antérieures (v. ici 54,589)⁽¹⁾. Le DEAF n'est pas seulement un dictionnaire étymologique et historique, il est aussi un excellent dictionnaire de la langue de l'ancien français, dont la consultation est aisée et toujours enrichissante. Conformément aux principes de l'ouvrage, le mot vedette, en ancien français, est suivi d'une notice sur son étymologie, d'un classement de ses sens et d'une présentation des mots relevant de la même famille étymologique. Les rédacteurs, avec un souci de l'exhaustivité dont on ne peut que se réjouir, ont été attentifs à donner les variantes graphiques des mots et à signaler, le cas échéant, leur coloration dialectale ou leur appartenance à une aire régionale particulière. On appréciera également qu'ils n'aient pas hésité à faire de nombreuses incursions dans le domaine du moyen français. Pour nous limiter à quelques exemples, citons, au fil de la lecture, *desagreablement* (s.v. *gré¹*), *congreer* «plaire» (s.v. *gré¹*), *grece* «point de l'horizon situé à égale distance entre le nord et l'est» (s.v. *Grece*), *gres* «grosses dents de la mâchoire supérieure du sanglier et qui lui servent à aiguiser ses défenses» (s.v. *gres¹*), *gravoirs* «débris de construction» (s.v. *greve*), *griefvesme* «qui est très pénible à supporter», superlatif synthétique formé sur *grief* (s.v. *grief*), *grifon* «personne connue pour son courage» (s.v. *grif*), *grignier les dens* «exprimer son mécontentement par une grimace produite par l'étirement des lèvres qui fait voir les dents» (s.v. *grignier/graignier*) ou encore *grimace*, qui fait l'objet d'une note détaillée col. 1411, s.v. *grimuche*. Les mots rares sont signalés: par exemple *gravilleis* «bruit fait par des oiseaux», attesté une seule fois dans la traduction en ancien français des *Métamorphoses* d'Ovide.

(2) On cite DuPineauLyon à travers FEW (880, 3-2). Cela engage à la fuite en avant car, en toute logique, on devrait alors exploiter systématiquement, à l'avenir, la récente édition de Mme Vurpas.

(1) [Nous n'avons pas eu l'occasion de signaler le fascicule précédent, G7 de *gove* à *graver* paru en 1993. G.R.]

phoses d'Ovide et dont l'explication fait difficulté; *grege* «troupeau», connu par deux emplois dans la traduction franco-italienne des *Traités de fauconnerie et des chiens de chasse* de Moamin et Ghatrif; *grevamen* «peine», emprunt isolé au latin *gravamen* dans un texte de droit daté de 1278; *griçoler* «avoir des frissons», verbe franco-italien emprunté au vénitien *grizzolare*; *greywerk* «vair», mot anglais partiellement intégré en anglo-normand. Parallèlement, les mots d'un usage courant et qui comportent de nombreuses acceptations donnent lieu à des gloses fines et à des classements de sens nuancés: voir, par exemple, les notices consacrées au substantif *gré*¹ (lat. *gratus*) ou à l'adjectif *grief* (lat. *gravis*). Les investigations sur les étymologies sont soignées et bien informées. Les premières attestations sont régulièrement signalées et, dans le cas d'un étymon latin, les continuateurs dans les autres langues romanes sont en général mentionnés. Lorsque l'étymologie est controversée, les diverses hypothèses qui ont été avancées sont évoquées et judicieusement discutées, par exemple pour *greve*, *grifer/griper*, *grignier/ graigner*, *gringalet/guingalet*, *gris* ou *grocier*. Enfin, des corrections aux dictionnaires antérieurs (Gdf, TL, FEW) ou à des éditions anciennes sont opportunément proposées et il n'est pas rare qu'elles s'appuient sur une lecture directe des sources manuscrites: ainsi *gravissement* est une faute pour *granissement*, variante de *garnissement* avec métathèse *ar* > *ra* (col. 1275); *girnchoun*, enregistré dans le DEAF G 750, était le résultat d'une mauvaise leçon pour *grenchoun* «latte» (?), dont l'étymologie reste problématique (col. 1315); la notice sur **greiūs* établit que ce mot, qui figure comme entrée dans TL, IV, 631, est à supprimer: *gruzuze* (var. *gruzuse* et *grusuze*) sont à rattacher à *grouçous*, picard *groucheux*, anglo-normand *gruçus* «qui proteste souvent par des grognements» (col. 1433, s.v. *grocier*); mfr. *graver* «blessier» (Gdf IV, 354a, s.v. *grever*) est à lire *grauer* «griffer, égratigner» et à ranger s.v. *groe* (col. 1351); le syntagme *a la gregoise*, cité par TL, IV, 610, n'existe probablement pas en afr., l'erreur s'expliquant par une lecture erronée de *a loi grezoise* (col. 1366).

Quelques brèves remarques de détail: col. 1273, s.v. *gravir*, l.44-51: dans les deux premières citations (*AlexParA* et *FetRomF*), le verbe a une construction transitive directe, et non un «objet indirect»; col. 1281, l.18-27: la glose «volontiers» convient mal à *servir en gré*, que j'interpréterais plutôt par «servir conformément aux souhaits de», «servir convenablement» (rapprocher *servir en gré* de *servir a gré*, cité plus haut col. 1278, l.49 et bien glosé; cf. les alternances *prendre a gré/prendre en gré, recevoir a gré/ recevoir en gré, venir a gré/venir en gré* signalées col. 1283); col. 1299, l.11: sous mfr. *congree*, ajouter mfr. *conreement* «approbation, agrément», que j'ai rencontré dans *Perceforest*, IV, 98/99 et qui n'est pas relevé dans Gdf, TL et FEW, s.v. *gratus* (var. de C: *voulonté*; var. de E: *bon gré*); col. 1318-19, s.v. *grenier*: ajouter *estre au fons de ses greniers* «être dépourvu de ressources», enregistré par Di Stefano, *Dic. loc. mfr.*, p. 414a (Geffroy de Paris, *Chronique métrique*, éd. A. Diverrès, v. 3095); col. 1334, s.v. *gresillier*, ajouter l'acception «tomber dru comme grêle» (voir *Perceforest*, IV, 244/230: «il se print a gresillier pierres aussi grosses que feves»); col. 1336-37, s.v. *grec*, adj., ajouter mfr. *boire a la grecque* «boire copieusement et sans mêler l'eau et le vin», cité par Di Stefano, *Dic. loc. mfr.*, p. 414a; col. 1416-18, s.v. *gris*: mention pouvait être faite de la couleur appelée *gris* dans le vocabulaire héraudique (plus fréquemment *bis* ou parfois *brun*), qui tend à disparaître après 1260-1270, au moment où se répand dans les textes et les armoriaux le mot *pourpre* (voir M. Pas-toureau, *Traité d'Héraldique*, Paris, 1979, pp. 101-102); ajouter également la locution du mfr. *en faire de bien grises*, glosée par «faire le fou» dans Di Stefano, *Dic. loc.*

mfr., p. 415a; col. 1428, s.v. *grobis*: en s'appuyant sur l'article de V. Väänänen, M. Fietz-Beck rappelle à juste titre que cet adjectif n'est pas attesté avant le milieu du XV^e siècle et qu'il appartient donc au *mfr*. Sous la même entrée, on pourrait évoquer *se grobier* (*Perceforest*, IV, 262/187, mss. *B* et *C*) «se vanter», qui se rattache peut-être à *grobis* «qui fait l'important», *faire du grobis* «se vanter, se donner des airs d'importance».

Pour conclure, on se permettra de formuler le vœu que les livraisons du DEAF s'échelonnent plus régulièrement et plus souvent dans le temps, tant cet ouvrage de référence, d'une remarquable qualité, est un instrument de travail irremplaçable.

Gilles ROUSSINEAU

Outi MERISALO, *La langue et les scribes. Étude sur les documents en langue vulgaire de La Rochelle, Loudun, Châtellerault et Mirebeau au XIII^e siècle*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica (Commentationes Humanarum Litterarum 87), 1988, 336 pages.

L'intérêt que Mlle Outi Merisalo porte aux documents poitevins du XIII^e s. remonte à l'année 1979, à la préparation, à l'université d'Helsinki, d'un mémoire de maîtrise sur la déclinaison bicasuelle dans les documents poitevins du XIII^e s. en langue vulgaire. Pour mener à bien cette étude, O. M. fit un séjour de dix mois au Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers et, intéressée par ce premier contact avec les documents poitevins, elle poursuivit ses recherches en soutenant en 1982, toujours à Helsinki, une thèse de 3^e cycle sur la déclinaison du substantif dans les documents poitevins du XIII^e siècle. De 1983 à 1986, grâce à l'octroi de cinq bourses, O. M. va faire plusieurs séjours dans différents services d'archives et mener à bien une relecture totale de l'édition de La Du – édition, qu'à la suite de L. Carolus-Barré, elle juge assez peu satisfaisante – cette relecture s'accompagnant d'une analyse à la fois codicologique, paléographique et graphique des documents. Un séjour de dix-huit mois à Amsterdam va permettre à O. M. d'utiliser les ressources de l'ordinateur et de profiter des recherches d'Anthonij Dees et de Pieter van Reenen sur la dialectologie médiévale. Par l'ouvrage dont nous rendons compte aujourd'hui, avec beaucoup de retard, Mlle Merisalo s'inscrit parmi les disciples d'Anthonij Dees; elle applique à une situation précise: la documentation originale en langue vulgaire du XIII^e s. en provenance de La Rochelle, Loudun, Châtellerault et Mirebeau, la méthode d'A. Dees.

D'emblée, *La langue et les scribes* [...], par la solide formation universitaire de son auteur et la méthode choisie: une analyse multidisciplinaire, suscite l'intérêt du lecteur. Malheureusement, dès les premières pages, les éléments négatifs de l'ouvrage vont tendre à masquer les mérites du travail.

– De nombreuses erreurs d'impression laissent supposer une négligence dans la correction des épreuves ou, peut-être, une absence de relecture. Beaucoup de ces fautes ne gênent pas la compréhension du texte; en revanche les erreurs dans les références ne permettent pas toujours de retrouver le passage auquel est fait le renvoi (ex. p. 44 le renvoi à la page 89; p. 212 un renvoi à la p. 00). Les formes analysées ne sont pas non plus exemptes d'erreurs, ainsi, à la p. 216 «Dans le groupe pré-

céder, l'adj. dém. est *ceit-*. Ici, on trouve *cest-* dans 241 264 et 271, contre *cerit-/ceyt-* dans les autres textes». S'agit-il bien d'une forme *cerit*?

Les analyses paléographiques sont très détaillées et elles comportent de nombreuses représentations de diverses lettres, ce qui a dû rendre le travail particulièrement difficile à l'imprimeur. D'après la disposition du texte et de la ponctuation, c'est, parfois même par pages entières, que ces illustrations n'ont pas été reproduites.

– La maîtrise du français n'est pas toujours parfaite, ce qui nuit parfois à la compréhension du texte.

Ces quelques remarques ne seraient que broutilles s'il n'y avait plus grave:

– Des erreurs grossières comme les dates de Louis IX: 1227-1271 (p. 18) ou la curieuse localisation du Haut-Poitou: «Au NE, c'est le Haut-Poitou ou la Plaine [...]» (p. 15) et de la Saintonge: «Au Sud de l'Aunis commence la Saintonge (Charente, 16), déjà d'un aspect nettement méridional» (p. 16).

– Les références bibliographiques ne sont pas épargnées, car l'absence de table des abréviations prive le lecteur curieux d'aller consulter *HPC* ou *HR* largement cités dans les notes des pages 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22. De même, que cache le renvoi à app. 3 (p. 15), certainement pas un renvoi à un appendice 3 car il n'y en a que 2. L'introduction s'achève sur une citation latine de huit lignes (pp. 18-19), donnée sans aucune référence. On comprend qu'il s'agit d'un passage de l'accord conclu entre Louis IX et Henri III, mais d'où est extrait ce texte?

– Les analyses linguistiques ne sont pas non plus dépourvues d'incohérences et d'erreurs, je n'en donnerai qu'un exemple, celui du démonstratif neutre *ceu*, correctement traité p. 111, comme continuateur de ECCE HOC, alors qu'à la p. 44 O. M. le faisait venir de ECCE ILLU. Pour expliquer le *u* de *ceu*, O. M. fait intervenir *Andreu* «étymologiquement injustifiable» (p. 111, note 55), et pour cause, car elle le fait venir directement d'ANDREAS, ce qui lui permet d'envisager «une voyelle de support à la fin» dans le *u* de *ceu* (p. 111, note 55).

Il est difficile d'imputer à une maladresse d'expression ou de traduction l'«insertion d'un *i* entre deux voyelles» (pp. 106, 174), pour expliquer la finale *-eie* <ATA, ou encore les formes *saiela* (pp. 107, 174), *leiaument* (p. 106)...

Venons-en à la méthode et aux principes d'A. Dees, appliqués avec rigueur par Outi Merisalo. Les analyses des données linguistiques sont, dans l'ensemble, bonnes, les formes correspondent à celles déjà étudiées dans les textes de la même région, notamment par Pignon, et elles n'apportent rien de nouveau. Un des objectifs d'O. M. est de démolir la conception du rôle joué par le français central dans l'évolution des scriptae régionales (pp. 10-13). Outi Merisalo met en évidence, pour les documents de chacune des quatre villes, les traits autochtones et ceux qui ne le sont pas et qui sont alors associés à la documentation fournie par divers parlers, par exemple ceux du Pas-de-Calais, des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, de la Wallonie, du Luxembourg... (pp. 159-160), aux parlers du Nord-Est et de l'Est du domaine d'oïl (par ex. p. 159), au Berry (par ex. p. 199), bref à de très nombreux parlers, sauf au français central. Et pourtant, si l'on s'en tient à des formes précises comme celles dérivées de SIGELLUM (pp. 43, 107, 159, 167, 212, 217, 230, 251,

284), force est de constater qu'à côté des formes autochtones *sea, saia* (Pignon thèse, p. 269), d'autres sont des formes françaises: *seel, sael, seau, seaus* tandis qu'une troisième catégorie: *saieau, sayau...* présente des formes hybrides. Cet exemple suffira à montrer que l'ouvrage de O. M. ne parvient pas à convaincre le lecteur du bien-fondé des théories développées par A. Dees et appliquées ici sans nuance. Cette étude ne peut pas contribuer à une plus grande compréhension de la situation dialectologique au XIII^e s. dans le domaine d'oïl puisque le français central en est le grand absent. A la limite, elle pourrait même apporter un argument à la thèse de L. Remacle en faveur du rôle joué par le français central dans l'évolution des scrip-tae régionales. Comment interpréter en effet une phrase comme celle-ci: «Nous avons constaté le caractère non typiquement rochelais de ces textes, et les anomalies peuvent être attribuées aux influences extérieures» (p. 109).

En conclusion, l'étude de Mlle Merisalo, desservie par de nombreuses fautes d'impression et erreurs diverses, est surtout enrichissante par ses minutieuses analyses codicologiques et paléographiques qui répondent au souhait formulé par L. Carolus-Barré dans son c.r. de l'édition La Du (*Bibliothèque de l'École des Chartes* 118, 1960, 232). Il est certain que la méthode d'A. Dees, appliquée avec plus de nuances, et à une région moins étudiée, permettrait de faire avancer nos connaissances sur les langues documentaires médiévales.

Brigitte HORIOT

Anita GUERREAU-JALABERT, *Index des motifs narratifs dans les romans Arthuriens français en vers (XII^e-XIII^e siècles)*, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, CCII), 1992, 502 pages.

Elaine H. RUCK, *An index of themes and motifs in twelfth-century French Arthurian poetry*, Cambridge, Brewer (Arthurian Studies, XXV), 1991, XXX + 176 pages.

Nous avons là deux outils commodes pour établir des ponts entre les œuvres du continent arthurien. Ils ne font pas double emploi car ils obéissent à des principes complètement différents. Le second, fondé sur un corpus plus étroit (le seul texte qui ne soit pas aussi dans le premier est *La partie Arthurienne du Roman de Brut*), suit davantage des principes lexicographiques dans la mesure où il s'organise à partir des *realia*. Le premier, qui réunit l'essentiel de la littérature arthurienne, se fonde sur l'articulation du Motif-Index de S. Thompson, dont il reprend la numérotation [23-210], mais est complété par deux annexes indispensables: une analyse de chaque œuvre au plan des motifs [211-368] et une concordance alphabétique des mots clés de chaque motif [369-501].

Les auteurs de tels instruments méritent toute notre reconnaissance pour un travail ingrat, souvent utilisé et rarement cité, sauf pour en souligner les faiblesses.

Gilles ROQUES

La traduction en prose française du 12^e siècle des Sermones in Cantica de Saint Bernard, éditée par Stewart GREGORY, Amsterdam, Rodopi (Études de langue et littérature françaises, 84), 1994, XXIII + 502 pages.

La prédication en langue romane, sur laquelle on se reportera à la synthèse de M. Zink parue en 1976, a donné des œuvres importantes tant au plan littéraire que linguistique. On connaît une traduction poitevine des sermons de Maurice de Sully, éditée par A. Boucherie en 1873 (sigle du DEAF = SermMaurPB). W. Foerster (= SBernAn¹F) puis A. Schulze (= SBernAn²S) publièrent, il y a plus d'un siècle, des collections de sermons de saint Bernard, contenus dans deux mss complémentaires, dont la langue a été souvent attribuée à la région messine; A. Meiller a consacré ici même (56, 131 et 58, 169) et ds R 112, 533 plusieurs notes à quelques aspects phonétiques, morphologiques et lexicaux de ces textes. Un manuscrit du Musée Dobrée de Nantes contient une traduction française de 44 sermons des *Sermones in Cantica* du fondateur de Clairvaux. A. Henry en avait déjà édité quelques-uns et a consacré à la collection une douzaine d'articles entre 1971 et 1984 et en particulier une belle synthèse dans *Les dialectes de Wallonie*, 8/9 (1981), 95-111.

Gregory, éditeur chevronné, à qui l'on doit notamment une superbe édition d'un Commentaire sur les psaumes destiné probablement à Laurette d'Alsace, témoignage important sur le wallon, daté de 1164-1166 (cf. ici 55, 265), édite ici la totalité des sermons traduits. Il s'agit d'une édition de travail, qui fournit un texte fiable accompagné de notes sommaires mais précieuses [299-364] et se clôt par un glossaire large et solide [373-498]. L'introduction est brève: description du ms [IX-XI], date de la traduction (dernier quart du 12^e s.) [XI-XIII], le modèle latin [XIII-XV], la langue du texte (vocabulaire, phonétique et morphologie; l'éditeur se propose de mener dans un cadre approprié une étude de la syntaxe du texte) [XV-XXIII].

L'édition donne satisfaction. On pourra à l'occasion récupérer dans l'apparat, très clair [285-298], quelques leçons qui méritent d'être maintenues. Je pense ici à XXIV, 73 n. 7 où on lira: «cele soule parole en un moment cant elle conchiet les orelhes de l'assemblee des oianz, s'en ocit les anrmes». En XXXII, 40 on lira *lo parés*. En XXX, 181 je me demande s'il ne faut pas comprendre, malgré le glossaire, *deroient* comme l'ind. prés. 6 de *derore* «ronger»; certes le texte latin porte *demoliuntur* mais il est bien possible que le sujet *vulpilhes* (lat. *vulpeculae* «renards»), employé au figuré, ait amené le verbe *derore*. Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, *derore* est bien attesté ailleurs dans SBernCantG. En XVI, 195 le texte donne: «*Ge ai paür del ver denroiant*». L'éditeur corrige ce dernier mot en *deronjant*, qui devient au gloss. *deronjier* v.a. «ronger». En fait il faut conserver le texte du ms. et interpréter *denroiant* comme un part. prés. de *derore*, muni ici du *n* parasite signalé dans l'introduction [XIX n° IV] à propos de formes comme *renfusat*. Ce verbe *derore* est attesté ds SBernA¹F et SBernA²S (v. TL) et aussi ds CommPsIAG 28,20 (*deroient*: au gloss. *deroïr* «affliger» erroné) et ds BibleMalkS 5880 (*deronront* fut. 6, traduisant le lat. *corrodet*). Il s'agit donc clairement d'un mot d'aire wallonno-messine.

Venons-en au vocabulaire. Gregory a donné [XV] deux listes de mots, l'une regroupant les mots d'une région orientale (= lorrain et wallon) du domaine gallo-roman et l'autre les mots incontestablement wallons. On peut regretter qu'il n'ait pas repris le cadre méthodologique très convaincant que fournit l'article d'Henry 1981 que je citais plus haut. L'inventaire y est aussi plus large (par exemple v. art. cité p. 106 les mots *crape*, *escuer*, *fenbreir*, *frinte* ou *medier*); à l'occasion aussi, des mots relevés ici ne bénéficient pas d'un renvoi à un travail d'A. Henry (par exemple

joises, neaz v. art. cité pp. 105-106). Le mot *creppe* «mangeoire» commenté par A. Henry (cf. art. cité p. 105) et par Gregory (RLiR 45, 282) ne figure pas non plus dans cette liste. Il y aurait lieu d'élargir le commentaire à des mots picards et wallons comme *alurdet* (dont le cas est signalé en note) ou *c(h)alre* (v. RLiR 55, 266 et ColletCésar 38 n. 22). De même à propos de *rester* «résister» Gregory note à juste titre que le mot est «wallon, lorrain et anglo-normand»; ceci rappelle ce que constatait A. Henry, toujours dans l'article de 1981, p. 104: «*desier...* et *encharnement...* qui paraissent caractéristiques du vocabulaire des textes chrétiens de Wallonie et d'Anglonormandie (vocabulaire commun jusqu'à la fin du XII^e siècle [?], qui serait à étudier)». On pourrait ajouter à la liste *faisance, genoilhe* (cf. DEAF G 496), *ordeet* et peut-être *duior*, et rappeler aussi quelques auteurs picards qui présentent de telles convergences, tels Herman de Valenciennes et le Reclus de Molliens.

Il y aurait lieu également de dresser l'inventaire des mots typiques des traductions des textes religieux du Nord-Est, toutes contemporaines (fin 12^e-déb. 13^e s.): JobGregF, wall.; DialGregF, wall.; SBernAn¹F et SBernAn²S, Metz ou wall. méridional; DialAmeB, lorr.; GregEzH, lorr.; EpMontDeuH, lorrain. Certains cas se trouvent évoqués dans les notes consacrées aux mots *plorivouse* et *torture* pour le wall.-lorr. et dans celles consacrées aux mots *curbece, deventrien, entrecessement, ensevance, neaz, reboisement, sordelhe et strendor* pour le wallon. On peut élargir ces inventaires. Le premier avec *engemir* (on supprimera dans la note afférente l'indication «ou bourguignons»), *engresserie, hastanment, martre, reluitier, soltét* (v. la note à ce mot); le second avec *enflor, poable, sainti(e)ble, soventin* (v. la note à ce mot). Enfin relevons quelques mots communs à ces textes et aux traductions anglo-normandes des Psaumes au 12^e s. (PsOxfM et PsCambrM essentiellement): *drecement* (aussi CommPsIAG), *session, recontement, sorespandre*.

Venons-en à quelques remarques ponctuelles à propos des mots régionaux consignés ici: *escuvilhe*, le panorama géographique est trop flou: les attestations dites de l'Est sont franc-comtoises et franco-provençales et il n'est pas prouvé qu'elles forment bloc avec les traces wallones (auxquelles on joindra Tournai 1476 ds GdfC 8, 109b s.v. *amonceler*); – *germon* est à corriger à l'aide du DEAF G 573, 11-19 (et ajouter WauchierMoinesS); – *gier(e)s* renvoyer au DEAF G 712 sqq; – *lo parés* v. aussi maintenant R 112, 539; – *artuer* v. aussi FEW 25, 388-389 et je sais qu'A. Henry se propose de revenir sur cette famille; – *avotierge* ajouter *avoltierge, avortierge, avvolt(i)erge, avortierge, awortierge* ElucidaireK ds le ms BN fr. 1822 dont la couleur régionale est bien connue (cf. RLiR 57, 615); – *botelhon*, citer le FEW dans la refonte des éléments germaniques (15, 2, 33b-34a) et ajouter *battelhon* PawGiffB; – *foruser* renvoyer aussi à FEW 14, 70b; – *joises* renvoyer aussi à DEAF G 951; – *senfoige(rie)* renvoyer aussi à PoèmeMorB LXXX; – *sordelhe et sordelhous*, la note à 3.66 ne tient pas compte de FEW 12, 108a; – *terastre*, ajouter une forme *terastre* ds MenReimsW 384 var³.

Le glossaire est méritoire. D'abord signalons pour ne pas y revenir un nombre relativement grand de références très légèrement fausses (l'erreur est d'une ligne ou deux et jamais plus)⁽¹⁾. Le principal reproche que l'on puisse faire au gloss. est de ne

(1) Dans la seule page 472, examinée exhaustivement, je relève 9 petites erreurs de ce genre: *renfuser* XXXV, 190 (l. 192), *repair* XXVI, 419 et 480 (l. 417 et 478), *repairier* XLIV, 149 (l. 148), *repartement* XLIV, 117 (l. 115), *repartir* XVI, 89 (l. 88), *repaus* IX, 203 et 210 (l. 202 et 209), *reprenre* XXVI, 337 (l. 335).

pas laisser soupçonner que les mots français traduisent des mots latins qu'on aurait aimé y trouver à côté de leurs équivalents français. Quelques remarques: *abundance*, la traduction «torrent» donnée au mot ne satisfait pas; – *chaucie*, plutôt «bien rase»; – *dardant* est une étourderie à lire *d'ardant*; – *deroier* et *deronjier* v. supra; – *desrumpiz* p. pass. n'oblige pas à poser un infinitif *desrumpir* au lieu de *desrumpre*; – s.v. *dotable*, lire «indiscutable»; – *entregesir*, préférer *entregisant* cf. DEAF G 638, 27; – *erragement* plutôt «arrachement»; – *esjoïr*, *esjoïsteront* se lirait mieux *esjoïscheront*; – *fianment* ne faudrait-il pas préférer *fiaument*? – *genoilhe* préférer *genoilhes* pl. «genoux»; – *pa(i)les* n'a rien à voir avec des «mets épices de safran», il s'agit de *pailles* «étoffes luxueuses»; – *parcenir* une lecture *partenir* ne serait-elle pas préférable? – *raemple* ind. prés. 3 n'autorise pas à créer un infinitif *raempler* car *raemplir* convient; – *remontement* plutôt «ascension (du Christ)»; – *soie* «clôture» est un clair régionalisme cf. FEW 11, 46b; Gdf 7, 439a; TL 9, 756; – on regrettera l'absence de *tot la u* «partout où» (XXVI, 375; XVII, 9) qu'A. Henry a signalé dans son article de 1981 p. 109.

Sans vouloir jouer au jeu trop facile du «on aimerait trouver dans le glossaire», on peut signaler qu'il serait bon d'informer les lexicographes qu'à côté de *cortil*, *d'ort* et même de l'hapax *ortelet* (qu'on pourrait juger régional d'après *ortel* qu'il suppose), on rencontre aussi *jardin* XXIII, 89, etc. La lacune la plus sensible concerne ce qu'on appelle les premières attestations. Il s'agit là aussi d'un jeu facile qui ne doit pas masquer l'absence totale, dans le domaine français, de réflexion théorique sur ce qu'est une première attestation. Toute première date donnée par les textes de ce genre, et en particulier DialGregF en a fourni beaucoup à partir de l'édition de Foerster via Gdf ou TL, ne signifie pas que le mot français trouve une sorte d'acte de naissance dans le texte en question; seul un examen historique et philologique est en mesure de retracer un cheminement qui, dans bien des cas, a pu suivre des tracés brisés qu'une vue grossièrement rétrospective s'obstine à représenter comme linéaires. Citons par exemple *enfantin* I, 208, pour lequel le TLF est fier de dire ca 1200 DialGregF ds TL. Ce que l'on peut constater c'est que, d'après ses attestations ds DialGregF, JobGregF et SBernCantG, le mot *enfantin* est usuel dans les cercles monastiques du Nord-Est et qu'il est resté longtemps confiné aux textes traduits du latin (WauchierMoinesS; BibleMacé; Bersuire). A côté de lui, *enfantil* et *enfantif* sont beaucoup plus usuels et l'histoire des chassés-croisés entre ces mots et quelques autres (*puéril* par exemple) pourrait être mise en rapport avec des changements dans la façon de considérer l'enfance; l'histoire de la langue devrait aussi apporter son témoignage là-dessus. Bref, dire «*enfantin* 'qui se rapporte à l'enfant' (v. 1200) s'emploie par extension (1816) pour qualifier ce qui est d'une grande simplicité et péjorativement ce qui est puérial» (ReyHistorique I, 691b) est véritablement enfantin. Ce préalable posé, on pourra relever dans ce texte les premières attestations de mots tels que: *contemplatis* m. pl. «les contemplatifs» VII, 135, 141 et 142 et XXIII, 380 (13^e s., ds TLF); – *plantation* XXIII, 105 (on remarquera que toutes les attestations anciennes de *plantacion* et de *plantaision* viennent de GregEzH, PsCambrM, SBernAn¹F (cf. TL 7, 1097 et 1098; Gdf 10, 351b et 6, 203b; FEW 9, 23b et 25b; AND 529b; TLF 13, 503b; MerkSuffixe, en particulier 1049); – *prerogative* II, 49; XXIII, 269, restreint longtemps à quelques emplois dans le domaine religieux (cf. env. 1235, TournAntW 1420 ds TLF; env. 1320, CiNDitB 12, 5; env. 1334, GirRossAIH 5901 ds TL; env. 1380, JFevLamentH ds TL; fin 14^e s., MirNDPers11P p. 91); – *universalment* «de façon générale» VI, 74 (dep. env. 1265 ds TLF 16, 830b);

— *verset* «verset biblique» XXII, 171 (3^e q. 13^e s., BrendanPr¹W ds TL; fin 13^e, ds TLF); — *vivaciteit* V, 67 (attestation isolée avant la fin du 15^e siècle, cf. TLF).

On voit donc l'intérêt de ce texte, riche à maints égards. Il est sûr que l'activité méritoire de nombreux éditeurs de textes tels S. Gregory apporte, comme on dit dans le jargon journalistique, «du grain à moudre» pour envisager de tracer enfin, plus scientifiquement, l'histoire du vocabulaire français. Il convient donc d'encourager cette activité.

Gilles ROQUES

Le Roman d'Alexandre (texte édité par E. C. Armstrong et al.), traduction, présentation et notes par Laurence HARF-LANCNER, Paris, Librairie Générale Française (Livre de Poche - Lettres gothiques, 4542), 1994, 863 pages.

Le Roman de Thèbes, édition du ms. S (Londres, Brit. Libr. Add. 34114), traduction, présentation et notes par Francine MORA-LEBRUN, Paris, Librairie Générale Française (Livre de Poche - Lettres gothiques, 4536), 1995, 761 pages.

Voici, coup sur coup, deux romans antiques publiés dans cette élégante collection qui offre un bon choix de textes médiévaux. L'une et l'autre éditions sont précédées d'intéressantes introductions littéraires qui font le point sur l'état présent des études en s'appuyant chaque fois sur des bibliographies bien informées.

Mais en ce qui concerne les textes offerts, la divergence est totale. Pour le *Roman d'Alexandre*, Mme Harf-Lancner a choisi de s'abriter derrière le texte des Elliott Monographs. Elle a pratiqué quelques coupures (le début du siège de Tyr à la fin de la branche I; le *Fuerre de Gadres* dans la branche II; la première bataille de Babylone dans la branche III), tout en conservant la numérotation de l'édition-source. On pourra donc utiliser la concordance établie dans le Complément bibliographique 1993 du DEAF [1*-3*] entre AlexParH^M (= éd. Michelant, citée dans Gdf ou TL) et AlexParA. L'utilisateur doit cependant se rappeler que le texte présenté est loin d'être homogène. En effet les éditeurs américains ont fondé leur texte des branches II, III et IV sur le ms G (BN fr. 25517), très largement corrigé, de sorte que pour ces branches la version donnée ici s'écarte souvent assez fortement du ms. de base. Pour la branche I, les éditeurs le jugeant inférieur, lui avaient préféré le ms. M (BN fr. 24365); dans un souci d'uniformité, Mme Harf-Lancner a préféré reproduire ici le texte basé sur le ms. G, largement corrigé aussi, tel qu'il a été donné au volume III de l'édition des Elliott Monographs. Dans les deux cas nous sommes donc en présence d'un texte critique dont le lecteur ne peut pas mesurer l'écart, souvent important, qui le sépare du ms. de base. On pourra regretter que l'édition n'ait pas incorporé les corrections évidentes, introduites par *Erratum* et disséminées dans les notes au texte (vol. V, VI et VII de l'édition).

La traduction est précise. On rectifiera la correction proposée à I, 76, 1682 n. 62: *oreillier* est sans doute un dérivé de *oraille* «lisière» cf. Lecoy ds MélHenry 119. En I, 41, 959 *caille* «coagule» n'est pas traduit.

Pour le *Roman de Thèbes*, Mme Mora-Lebrun a choisi un autre parti, très opportun. Elle donne le texte du ms. anglo-normand S, qui est la base principale de la reconstitution donnée par L. Constans dans son édition plus que centenaire. Ce ms. est reproduit «avec la plus scrupuleuse fidélité» et il n'est abandonné «que lorsqu'il est impossible de faire autrement» et dans ce cas l'éditrice «a généralement adopté les corrections de Constans, mais toujours en portant en note les leçons rejetées» [35]. Cela étant, on ne comprend pas pourquoi l'éditrice a cru bon de rajouter des *u* derrière les *q* et de corriger *qar* en *car*: les graphies du ms. ne pouvaient guère troubler les lecteurs. On voit que dans ce cas le texte de l'édition acquiert une valeur supérieure et n'est plus un simple support pour une traduction. On regrettera cependant que la numérotation des vers ne corresponde pas à celles des éditions Constans ou Raynaud de Lage, ce qui ne va pas faciliter les comparaisons, surtout quand la version longue, picarde, aura enfin été éditée, ce qui serait très souhaitable. De même, puisqu'il s'agissait d'une nouvelle édition, il eût été bon de donner en marge la foliotation du ms. afin qu'on pût aisément vérifier les leçons présentées, qui divergent parfois assez fortement des leçons de Constans.

Certes on pourra considérer qu'en plusieurs occasions on maintient un texte indéfendable (cf. 2685 *Aerent* pour *Ja erent*). A l'occasion on pourra rectifier quelques leçons (cf. 824 *A fourcheüre* pour *Afourcheüre*). Des traductions mériteraient d'être corrigées (613 *empires* à traduire par «royaume»; 2458 *trait* n'a jamais signifié «aspirer»). Mais l'ensemble est très utile.

Ces éditions ont donc des mérites divers. On pourra recommander la première à ceux qui veulent lire avec plaisir une version reconstruite avec goût du *Roman d'Alexandre* et la seconde à ceux qui voudront étudier la langue du *Roman de Thèbes* dans sa version anglo-normande. Deux publics bien différents pour une collection qui vise donc, comme on dit, à ratisser large.

Gilles ROQUES

Nouveau Recueil Complet des Fabliaux (NRCF), publié par Willem NOOMEN, t. VII et VIII, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1993 et 1994, XXIV + 454 pages et XXVI + 438 pages.

Nous avons là la suite de l'entreprise désormais bien connue et unanimement louée (v. en dernier lieu ici 56, 619); on n'attend plus que les deux derniers volumes et W. Noomen aura construit un magnifique monument, édition désormais définitive du corpus des fabliaux français. Le t. VII en termine avec les fabliaux contenus dans le célèbre ms. de Berne; le t. VIII en termine avec ceux des non moins célèbres mss de Berlin et BN fr. 19152 ainsi qu'avec ceux du BN fr. 1593. A l'exception de deux fabliaux, ceux qui restent à publier ne sont contenus chacun que dans un seul manuscrit. Le gros morceau du t. VII est constitué par *Le Sacristain* dont l'édition diplomatique des 7 mss, répartis en 3 versions, occupe presque la moitié du volume. Le dernier texte à tradition manuscrite riche de tout le recueil est constitué par *La Dame escoillée*, qui occupe plus du tiers du t. VIII. La plupart des fabliaux sont anonymes, quelques-uns sont signés de noms qui ne nous disent rien, quelques-uns enfin sont attribués à des auteurs qui ont d'autres fabliaux à leur répertoire ainsi: Gautier

le Leu pour *Connebert*; – Guerin ou Garin pour une version du *Prestre qui manga Mores* et pour le *Prestre qui abevete* (et Noomen admet comme plausible l'hypothèse de L. Rossi (v. ici 58, 270) au sujet de cet auteur, jongleur arrageois; pour ma part, et en m'en tenant au vocabulaire, je puis seulement dire que je ne crois pas avoir trouvé dans les œuvres de ce Garin un de ces régionalismes picards si courants dans la littérature arrageoise); – Haiseau, auteur ici des *Quatres Prestres*, du *Prestre et du mouton* et de *L'Anel qui faisoit les Vis grans et roides*; – et peut-être Guillaumes li Normanx, auteur ici du *Prestre et d'Alison*.

Les éditions sont toujours impeccables; les notes claires et précises; les glossaires irréprochables. Au total une édition qui devrait susciter le désir d'être imitée.

Voici quelques menues remarques. La localisation dans les environs de Paris de l'*Oue au Chapelain* (nº 86) ne me convainc pas. Je situe le texte dans l'ouest d'après l'emploi du mot *pichier* «cruche, pichet» (cf. les exemples cités ds Gdf 6, 142b et c; TL 7, 874-875; AND 523-524; Hu 5, 770a. Ajouter des ex. ds RègleSBenNicH 2351; WaldefH 8189; OvMorB 12, 2480; 1368, Poitiers ds Gdf 7, 3c s.v. *remes*²; PacJobM 1365. En définitive, le seul texte non localisable se lit dans un épisode adventice de AliscW p. 207 (cité d'après AliscG), qui n'est pas non plus ds AliscR. V. RoquesRég 335-336). En conséquence, la rivière de *Suevre* citée me paraît bien être, non la Sèvre, ancien affluent de la Seine, mais la Sèvre niortaise ou nantaise.

Au glossaire, nous lisons: *aplanir, aplainer* «cajoler» 82, 233, 241, C241. En fait *aplanie* de 233 est un ind. prés. 3 qui se range sous un *aplan(oi)ier* comme l'ont bien vu TL 1, 452, 11. *Aplainer* pose un problème plus sérieux. C'est la leçon du ms. dans un couplet qui se lit: *Ne set pas son baron blandir N'esplumer ne aplainer*. L'éditeur propose de corriger le second vers en *Ne esplumer* pour lui donner les huit pieds d'un octosyllabe et de lire la rime sous la forme *blandir* < : *aplanir* > ou *blander* < : *aplayer* >; il choisit dans le texte critique *blandir* < : *aplanir* >. Or si *blandir* existe bien, *aplanir* serait un hapax en afr. au témoignage de TL qui ne donne comme exemple que ce couplet. Certes le glossaire de MontFabl 6, 285b enregistre un *aplanir* «caresser» mais ni MontFabl ni GautLeuL 9, 25, ni TL (qui ne cite pas cet exemple) ne semblent avoir vu qu'il s'agit du subj. prés. 3 d'*aplanoiier*. Quant au mfr. *aplanir* ds GDF (= SongeVergierS 2, 96, 3) il pose aussi quelques problèmes qu'il n'est pas utile de développer ici. Bref, face aux incertitudes qui entourent un afr. *aplanir*, je préfère m'en tenir à la lettre du ms. et je propose de lire *N'esplumer ne aplaniēr* (éventuellement *Ne esplumer ne aplainer* (= *aplaigner*)). Quant à la rime elle serait originellement *blangier* < : *aplanier* ou *aplaigner* > mais le copiste aurait été entraîné par le couplet précédent qui unit *tenir* < : *mentir* > (cf. l'association *mentir et blangier* dans RenClMisH citée ds TL) et aurait transformé *blangier* en *blandir*, les deux verbes pouvant être des quasi-synonymes; on signalera d'ailleurs que la forme *blangier* a une couleur picarde (cf. TraLiPhi 30, 358), ce qui est en accord avec la localisation probable du fabliau. Une autre conséquence de ce raisonnement est de supprimer du glossaire *blander*, forme d'ailleurs rare et parfois discutable, qui n'apparaît pas dans le ms. mais est une proposition hypothétique de Noomen pour rétablir une rime correcte avec un *aplayer* qui, n'étant qu'une graphie pour *aplaigner*, voire même une lecture d'un *aplanier*, réclamerait, en tout état de cause, un *blandier* que les lexicographes sont impuissants à garantir.

Pour le texte en 84, 22 je préfère interpréter le *N'ostes* des mss, corrigé en *N'osties* puisqu'il manque une syllabe, comme une faute pour *N'oïstes*; MontFabl 3, 49 lisait *n'oïtes*⁽¹⁾.

Gilles ROQUES

The Old French Crusade Cycle (vol. VIII). *The Jérusalem Continuations* (the London-Turin Version), éd. par Peter R. GRILLO, Tuscaloosa, The University of Alabama Press, 1994, 1057 pages.

Les Continuations de *La Chanson de Jérusalem* (v. ici 57, 299) sont dans cette série, dont nous avons maintenant 7 des 10 volumes prévus, l'affaire de P. Grillo. Il aborde ici l'énorme version contenue dans les mss de Londres et de Turin, tous deux datés de la fin du 13^e ou du début du 14^e siècle. Il s'agit d'un récit de plus de 27.000 vers contenus pour les 4/5 au moins dans le seul ms. de Londres, puisque le ms. de Turin, plus complet à l'origine, a été très largement amputé par l'incendie de 1904.

Ce texte inédit est loin d'être un chef-d'œuvre; c'est une continuation assez insipide qui commence sous le règne de Godefroi de Bouillon et raconte son empoisonnement par Éracle, patriarche de Jérusalem puis fait apparaître longuement Baudouin de Sebourg et Saladin, promis dans les cycles ultérieurs à un bel avenir. L'introduction dit sobrement l'essentiel: analyse [1-16]; présentation des mss avec brève étude de la langue de chacun, y compris dans son vocabulaire [17-27]; langue de l'auteur [27-29]; étude littéraire [29-33]; table des rimes [33-37].

Le texte est édité avec un soin digne d'éloges. Quelques remarques au fil de la lecture: 1084 *desrent* surprend, on attendrait *desment*; - 2657 lire *troverent*; - 4377 et n. 200, il faut interpréter *contor* comme signifiant «le comte», ici Robert; - 6796 lire *som manz*; - 7401 *poc* ind. parf. 1 de *pooir* est défendable; - lire *Bauduin le fier*; - 8444 garder *deveé* de même que *veé* 24374 (cf. RLiR 57, 304 et 310 et v. d'ailleurs ici *deveé* 7007); - 8469 lire *noif sor gelee*; - 8777 la corr. d'*asmosnier* n'est pas utile; - 9093 lire *s'enbroncha* cf. d'ailleurs ici 10532; d'une façon plus générale, et pour ne pas y revenir, il eût fallu essayer de fixer des critères plus nets pour la soudure ou non de *en* cf. en 9366 et 25877 de bizarres *en raga*, en 16752 et 17101 d'étranges *emprëra* et *enpri* ou en 25807 où l'on lit *li venz les en mainne, qui molt tost les enguie*; - 10504 lire *E. encuserai* cf. 10513; - 10632 lire *l'aparloie*; - 11211 on aimeraît lire *vous avoit enamee*; - 11630 lire *Entreplaiés*; - 11839 lire *a fali* (var. à lire *il failli*); - 12621 lire *enbassemes*; - 13065 lire *sont*; - 13091 lire *li dist raison apercheüe*; - 13137-38, virgule après *oste* et aussi après *plaies* (ou à la rigueur après *environ*); - 13367 on préférerait *tenoient*; - 13932 combler le blanc par *qui* (cf. 15010); - 14143 on préférerait *meslee*; - 14316 *dessi ila* ne me choque pas; - 15223 après *amulainne* supprimer la virgule et les guillemets qu'on ouvrira au début de 15224; - 16314 et 16583 lire *C'est*; - 16447 lire *renvi*; - 17253 lire *parjurés*; - 18416 on préférerait lire *parc*; - 18466 on préférerait lire *cel*; - 19597 lire *redoutés*; - 20084 lire *morés*; - 20717 lire *a droit*; - 20820-22 point-virgule après *soudiant*, point après *belement* et virgule

(1) Quelques contributions à l'errata: t. 7, 401 l. 10 d'en bas lire TL X, 92, 48; t. 8, p. 309 titre courant lire 98 au lieu de 88.

après *roi*; – 21125 *maintas* est parfaitement défendable malgré TL cf. Tilander Maint 56 et par ex. GuillPalm 1905; – 21756 on aimerait être sûr de la graphie *ancubes* (en soi plausible cf. TL 1, 665, 1 et 2) en face d'*aucubes* passim p. ex. 22129; – 22781 lire *enprendroit*; – 23298 lire *En fuie*; – 23640 malgré l'ingéniosité (peu crédible) de la note, je verrais dans *blazon* une interversion pour *sablon*; – 23930 on aimerait être sûr de la graphie *siene* (vu la proximité paléographique de *sieue* qui a ici l'appui de *seue* 24004); – 24420 *aviver* «exciter» me paraît meilleur qu'*aviu[t]er* «mettre à mal» malgré la leçon *aviler* de T; – 25010 et 25248 lire *defors* cf. *ceus dedenz* 26234; – 25962 la correction est nuisible; – 26113 lire *chascie*.

Les variantes [769-980], peu intéressantes du fait de l'état de la tradition, auraient dû être condensées et on aurait pu ainsi gagner facilement les quinze pages qui manquent dans le glossaire. Attentif relevé des proverbes et sentences [981-983]. Soigneuse table des noms propres [985-1029]. Le glossaire [1031-1057], comme tout ce qui a trait au lexique, montre un effort méritoire malgré quelques ratés qui tiennent éveillé le recenseur. Dans un texte qui ne propose pas beaucoup de nouveautés lexicales on aimerait que le glossaire dépasseât le stade de la pure et simple aide apportée à un lecteur supposé ignorant de l'ancien français. Il faudrait qu'on y trouvât les éléments marquants du vocabulaire (et de la phraséologie) du texte, ce qui le différencie ou le rapproche à ce point de vue des autres textes du cycle par exemple, ou bien encore tous les mots dont on n'a pas dix attestations en français médiéval, ainsi naturellement que les mots rares à la date présumée du texte. Quelques remarques dans ce sens et des corrections: *afié* signifie «fiancé»; – aj. *argentoiz* 5809 «d'argent» qui, bien que transparent, n'a jamais été relevé encore; – aj. *atente* (*estre de bone* –) 5297 «savoir être patient» qui pourrait avoir une légère coloration picarde; j'ai relevé l'expression ds Percef(4)R et Calvin (ds Hu); – aj. *avieutis* 18195, 20219, 20763 «mis à mal; avili» qui est susceptible aussi d'avoir une coloration picarde; – l'introduction de mots tels que *bes* «beaks», *biés* «bottom (of river)», *bors* «edges», *bare* «moveable barrier of gate», *clez* «keys (as signs of authority)» etc. ne paraît pas indispensable; – par contre l'ajout de *branlir* 24605 «brandir» l'est; – *chau* 851 (et non 850) s.v. *cax* est «chauve» dans le syntagme *ne chau* *ne [chevelus]*; – *cax* n'est pas «shoes» mais probablement «chou»; – *cavain*, *chatoires* et *clozement* rentrent dans la série des picardismes du texte; – aj. *commander* 17816 «faire venir qn»; – *contor¹* cf. supra n. à 4377; – *contor²* est à lire *con tor* «comme taureau»; – *empalue* est l'ind. prés. 3 du v. intr. signifiant «se souiller»; – *enserai* v. supra n. à 10504; – je range aussi *escheflez* / *esceflez* et *escoispèle* parmi les régionalismes; – *escuitee* me paraît plutôt une faute pour un *esgritee d'esgriter* (var. *d'esgrater*); – *foloie* est l'ind. prés. 3 du verbe *foloier* «divaguer»; – aj. *gieu* (*n'avoir pas le – bel*) 9833 «être en mauvaise posture; – *gressieu* me laissait hésitant mais l'avis que m'a donné A. Henry, dont le flair œnologique est réputé, me fait pencher nettement en faveur d'un «vin grec» (le château en question est baigné par *la mer de Grisse* 26078; mais il est vrai aussi qu'une forme *gressieu* «grec» est inconnue et que ce texte ne connaît que *gregoisse*, *grisoiz* et *grijois*); – *malescement* on lira plutôt *malestement*; – *predant* on aimerait lire *prendant*; – *receullons* est ind. prés. 4 de *recoillir* «récolter»; – *refroidir* lire *refroidier*; – *sommanz* v. supra n. à 6796; – *soumarcie* peut aussi bien représenter *sormachier* que *sosmarchier* cf. *soupris* (= *sorpris*) 15146.

Gilles ROQUES

Matthias HESSENAUER, *La Lumière as Lais – Pierre de Peckhams Vermittlung scholastischer Theologie*, Wiesbaden, Reichert, 1989.

Le texte connu sous le titre *La Lumière as Lais* – contre toute convention pour le traitement de textes afr., M.H. écrit toujours *Lumière* – n'a pas été jugé très favorablement par la critique d'autrefois: «Un bagage littéraire assez lourd, dans tous les sens de cet adjectif» (Langlois [29]), la versification du texte était considérée comme «irrégulière, capricieuse, barbare, en un mot détestable» (Arnould [7]), et l'auteur avait dû se contenter d'être «one of the most well-meaning but stupendously dull writers in Anglo-Norman» (Legge [29]). Une nouvelle approche de l'auteur et son œuvre devait donc être intéressante et était la bienvenue. Elle a pu se réaliser comme thèse de doctorat à l'université de Würzburg, où se trouvait pendant plusieurs années un centre d'études sur la littérature scientifico-didactique du moyen âge.

M. Hessenauer présente d'abord l'auteur, Pierre de Peckham ou d'Abernun [16-32], clerc savant anglais, mort en 1293, qui est aussi l'auteur d'une *Vie de saint Richard* (ca. 3000 vers) et d'une version du *Secré des Secrez* (ca. 2400 vers). Mais son œuvre majeure est *La Lumière as Lais*, œuvre théologique poursuivant des buts didactiques, de ca. 14000 vers en principe octosyllabiques, datée de 1268, qui nous est parvenue dans 18 manuscrits dont quelques-uns ne contiennent que des fragments [23; liste complète des mss. 345-46]. Suit une longue description des deux sources principales, des *Quatuor Libri Sententiarum* de Pierre Lombard, terminés en 1158, et de l'*Elucidarium* de Honorius Augustodunensis, fin 11^e ou début 12^e s. [33-43], ainsi que de leur adaptation dans *La Lumière* [44-111]. Il en résulte que ce sont surtout les *Sententiae*, chef-d'œuvre de la didactique de la théologie scolaistique, sur lesquelles s'appuie Pierre de Peckham, tout en adoptant le système dialogué de l'*Elucidarium*. Le chapitre suivant donne sous le titre «*Pastoraltheologie als neue Zielsetzung*» (la théologie pastorale comme objectif nouveau) une interprétation de *La Lumière* comme l'essai d'une conception nouvelle de la pratique cléricale en tant que travail pastoral quotidien [112-172]. Est soulignée entre autres l'importance de l'évidence pour l'argumentation dans les exemples donnés [141-155]. Toute cette première partie de l'ouvrage n'est pas conçue comme une introduction habituelle, mais plutôt comme une sorte d'exégèse d'un texte que le lecteur regrette de ne pas avoir, pour la partie majeure, sous les yeux. Avant d'en venir aux appendices, on trouve encore une brève comparaison avec d'autres œuvres théologiques anglo-normandes à caractère didactique, à savoir le *Manuel des pechés*, la *Vie de gent de Religion*, le *Mirour de seinte Eglise*, le *Miroir ou les Evangiles des Domnées* et le *Château d'Amour*, où la *Lumière* – ce qui était à prévoir – l'emporte [173-188].

L'appendice I est une liste complète des chapitres de *La Lumière* avec indication des sources respectives et du caractère du chapitre (traduction, paraphrase, etc.) [191-227]. L'appendice II contient une édition partielle du texte, à savoir prologue et les livres I et V (de six au total, soit 4101 de ca. 14000 vers), d'après le meilleur manuscrit, York 16.N.3, 13^e s. [231-344; fac-simile f° 11 r° p. 230]. On aurait cependant pu choisir aussi Oxford Bodley 399, autre bon manuscrit qui est moins fortement anglo-normand. Une bibliographie termine l'ouvrage [345-357].

Une petite remarque: S'il y a un accord général sur le fait qu'une étude approfondie d'un texte doit se baser sur une édition établie avec un certain souci philo-

logique, le travail de M. Hessenauer laisse le lecteur un peu sur sa faim. Que le texte ne soit pas publié dans sa totalité, c'est déjà dommage. Mais que penser d'un texte qui se présente sous différentes formes dans les chapitres 'théoriques' et l'édition elle-même? Quelques exemples: prologue v. 397 *cest chose* [26] vs *ceste chose* [240]; 531 *enquerere* [59] vs *enquere* [244]; 556 *creaturre(e)* [61] vs *creature* [245]; 617 *ches-cun* [46] vs *checun* [246]; livre I 787 *tutes choses* [101] vs *tutes les choses* [251]; 942 *Oir e e lur* [88] vs *Oir e lur* [256]; 954 *eusiez* [88] vs *eusez* [257]; 971 *Dampnedeus* [83] vs *DampneDeus* [257]; fo 115 v° *Si ele ne seyt pas dreyt entendue* [5] vs ... *ne seyt dreyt entendue* [57, également introduction]; livre V 557 *umble* [123] vs *humble* [276]; 620 *sutif /sunt* [124] vs *sutif sunt* [277]; 850 *e/y/sil* [116] vs *eysil* [284]; 875 *r[i]en* [117] vs *ren* [285]; 877 *[a] prestre* [117] vs *a prestre* [285]; 946 *Seettaunte* [120] vs *See-taunte* [286]; 1367 *Confes* [121] vs *Confes* [298]; 1497 *Ke dit /ke* [74] vs *Ke dit ke* [301]; etc. Ce qui gêne en plus la lecture, c'est le manque d'une toilette quelconque du texte (pas de tréma, pas de cédille, etc.) et l'absence d'un glossaire (ce que ne regrettera pas seulement le lexicographe).

Je ne saurais terminer cette annonce sans appeler l'attention sur un point qui aurait peut-être mérité d'être mentionné dès le début. On nous apprend à deux reprises que le texte de *La Lumiere as Lais* n'aurait pas été édité avant le travail de M. Hessenauer [7 et 29]. Qu'il suffise ici d'évoquer l'excellente thèse de Glynn Hesketh, *A critical edition of the Lumiere as Lais by Peter d'Abernon*, Manchester 1984, basée sur le manuscrit Oxford Bodley 399, avec variantes des mss. York 16.N.3, B.L.Harley 4390, B.L.Royal 15.D.II et Cambridge Univ. Library Gg.I.1, avec introduction, notes et glossaire (sigle du DEAF: PAbernLumH).

Thomas STÄDTLER

GIRART D'AMIENS, *Escanor*, Roman arthurien en vers de la fin du 13^e siècle, Édition critique par Richard TRACHSLER, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 449), 1994, 2 vol., 1085 pages.

L'ampleur des œuvres de Girart d'Amiens a longtemps découragé les éditeurs. L'infatigable Michelant avait édité à sa façon habituelle les quelques 26.000 octosyllabes d'*Escanor*; on lui doit au moins une copie fiable du ms. Il a fallu attendre la thèse de Mme A. Saly pour pouvoir lire sérieusement *Meliacin* (cf. ici 49, 524 et 54, 339) et l'on souhaite toujours une édition du *Charlemagne*, qui ferait mentir la pré-diction de G. Paris, annonçant qu'il restera inédit.

La présente édition est abordée sous l'angle de l'histoire littéraire. A ce titre, l'étude littéraire [55-95] dégage avec pertinence l'intérêt de ce texte. A la différence de B. Schmolke-Hasselmann, qui mettait en relief l'aspect politique de l'œuvre, commanditée, on le sait, par la reine d'Angleterre Alienor de Castille, peut-être en 1279 à l'occasion d'un passage à Amiens du couple royal, Trachsler préfère placer l'œuvre à l'intérieur de la tradition littéraire pour examiner comment l'auteur adapte les personnages de Keu et de Gauvain et construit les deux Escanor, l'oncle et le neveu, encore un thème privilégié de la littérature arthurienne.

Pour le reste l'introduction est soignée; l'étude de langue [30-48] est sans surprise. L'œuvre contient quelques mots picards, peu nombreux, qui eussent pu être analysés comme tels. Au plan du vocabulaire le texte ne réserve pas de découvertes.

Tobler avait donné un long CR de l'édition Michelant et *Escanor* est une des œuvres les mieux représentées dans l'inventaire que donne le TL. On ne reprochera donc pas à l'éditeur d'avoir donné un glossaire «strictement utilitaire». L'édition est méritoire et elle améliore le texte donné par Michelant. De courtes notes philologiques [1006-1023] précèdent le glossaire [1025-1051]. On me permettra de présenter quelques remarques à son propos: *artillié* confond *artillié* 16060 et *artillos* 9116; – *assen* est en fait *assenz* ou *assens* car le singulier est assuré entre autres par les vv. 22310 et 25293 (sic et non 2529); on pourrait à son sujet consulter le FEW 25, 518b-519; – *biffe* pour une définition plus précise du mot cf. MélRoques 4, 200-201; – *charra*, le sens donné au glossaire et dans la note ne convient pas: il faut comprendre «ne cessera pas, ne s'évanouira pas» (cf. TL 2, 351, 38) et je crois que la virgule placée après *legierement* est nuisible; selon moi ce *dist*, reprise de *estoit dite* (12616), est le sujet de *charra*: «cette réputation ne s'évanouira pas facilement»; – *consievrrer* préférer *consieurrrer*; – *content* en 18421 me paraît avoir le sens habituel de «débat»; – *cuitement* signifie «en toute possession»; – *deablise* lire «enchantements»; – *escris* est commenté dans une note mais je vois les choses autrement. Gauvain (on corrigera Arthur dans le titre courant de la p. 157) défend Keu en ces termes: «je suis tout heureux quand il se déchaîne et qu'il me dit tout le mal qu'il est capable de dire; c'est qu'alors il me trouve en meilleure place dans la liste de ses amis». En effet, explique Gauvain, c'est une habitude chez Keu: «Car a celui qu'il a pluz chier, A celui premerainz commence Et pluz li gete grief sentence Assez c'un estrange ne fait» (574-77). L'éditeur propose de voir dans *troeve* une première personne (on traduirait «c'est alors que je me trouve en meilleure place dans la liste de ses amis») mais en général la première personne de *trover* est normalement *truis* chez Girart. Reste la question d'*escris*. L'éditeur rapproche opportunément du fr. «être dans les petits papiers de qn»; sur ce tour on pourra consulter RLiR 56, 575. *Ecrit* est effectivement susceptible d'être employé dans ce type d'expressions: *Fors de l'ecrit mon pere sui a tos jors grates* CourtArrF 440 et *Tantost est des escripts au deable mis hors* BN fr. 24432 fo 130 v° a (cité mais mal interprété ds SAntM 200n); – *ferrer* est à supprimer, il s'agit d'une forme de *ferir*; – *justece* est à supprimer, il faut lire *vistece* cf. TL 11, 576, 35; – *main* le sens de «rapidement» est gratuit pour *arriere main*; – *mener*, je ne vois pas la note annoncée au v. 3876; – noter que la ponctuation de TL (5, 1419, 41), pas de virgule entre *puet* et *a*, me paraît meilleure; – *sohait*, préférer *perdre a fin* –, tournure que je crois picarde cf. TL 9, 749, 25-28 et AdenBuevH 3338 note. L'ouvrage se termine par un index des noms propres [1053-1080] et une liste des proverbes et expressions sentencieuses [1081-1082].

Gilles ROQUES

Angélique M. L. PRANGSMA-HAJENIUS, *La Légende du Bois de la Croix dans la littérature française médiévale*, Assen, Van Gorcum, 1995, XIV + 435 pages + 1 tableau.

La très célèbre légende du Bois de la Croix est racontée en français médiéval dans 7 textes qui s'étalent du 13^e s. à la seconde moitié du 15^e s. Mais 16 autres textes en présentent quelques épisodes (dont le *Livre de Sydrac* ou *RenContrR*) et 4 enfin y font des allusions (dont *SGraalIVQuesteP* ou *ChrPizCitéC*). Mme Prangsma-Hajenius en dresse le soigneux inventaire et le complète par les principales versions en latin, en particulier sept, dont la version *Post peccatum Adae* de la fin du 12^e siècle, éditée entre autres par A. Mussafia, H. Suchier et M. Lazar, qui est la

source directe ou indirecte de la plupart des versions françaises. Elle établit la liste des «motifs» (entendus selon la définition de van Luxemburg/Bal/Weststeyn), motifs structuraux (au nombre de 23), fragmentés en motifs secondaires fortement variants. L'étude de tous ces motifs est ensuite menée avec beaucoup de rigueur et de clarté, ce qui permet de caractériser chacune des versions françaises. Une conclusion [299-305] retrace la démarche de l'auteur et en rend manifeste l'utilité.

On trouvera en appendices le répertoire des témoignages français [307-385] où se lisent quelques textes inédits ou parfois peu accessibles. En principe, dans ce dernier cas, l'auteur a suivi le texte des éditions antérieures; à l'occasion elle eût pu hardiment corriger comme dans SCroixTorG [378, 282] où *est haperés des anemis* se lira *eschaperés des anemis*. Dans sa propre transcription [338, 116] on lira *secourça sa robe* pour *s'ecourça sa robe*. Le lexicographe pourra trouver sa provende par ex. en 339 (texte d'env. 1475) où on lit *vive Dieu*, première attestation de ce que FEW 14, 578a définit comme «sorte d'affirmation tirée de l'Écriture sainte» et qu'il atteste de Bossuet à Ac 1798.

Gilles ROQUES

Gérard GROS, *Le Poète marial et l'art graphique*, Étude sur les jeux de lettres dans les poèmes pieux du Moyen Age, Caen, Paradigme, 1993, 133 pages.

G. Gros, spécialiste du poème marial⁽¹⁾, vient de consacrer ici une petite synthèse aux poèmes fondés sur les jeux de lettres (abécédaires, vers tautogrammatiques, acrostiches divers, poèmes dessinés et curiosités en tout genre comme bilinguisme équivoqué, rébus, etc.). L'ouvrage solidement informé et bien charpenté se recommande aussi par un style aisé qui en rend la lecture attrayante. On pourra constater que les audaces d'un Apollinaire ne font que retrouver, sans toujours les égaler, les recherches des rhétoriqueurs, où se détachent les noms de Jean Molinet, André de La Vigne et Jean Lemaire de Belges.

Gilles ROQUES

Denis FOULECHAT, *Le Policratique de Jean de Salisbury* (1372), Livres I-III, éd. par Ch. BRUCKER, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, CCIX), 1994, 449 pages.

Voilà un quart de siècle nous avons publié ici (33, 317) le premier article de Ch. Brucker consacré aux néologismes de Denis Foulechat dans les trois premiers livres de sa traduction du *Policratique*. L'édition de ces livres, qui constituait sa thèse de 3^e cycle (1969), a été suivie de la publication de plusieurs articles sur le sujet (v. DLF MA) et de l'édition du livre IV et d'une partie du livre VIII (v. ici 53, 198). Voici maintenant la publication remaniée du travail initial de 1969.

Denis Foulechat est un marginal parmi les traducteurs de Charles V. La diffusion de sa traduction paraît avoir été très réduite. L'auteur qui y avait travaillé hors de

(1) V. son ouvrage *Le Poète, la Vierge et le Prince du Puy*, Étude sur les Puys de la France du Nord du XIV^e siècle à la Renaissance, Paris, Klincksieck (Sapience), 1992.

Paris, espérait pouvoir la corriger quand il y reviendrait; il ne nous a donc laissé qu'un premier jet. Rien à voir donc avec les œuvres de Nicole Oresme, Jean Corbechon, Raoul de Presles ou Jean Golein! L'œuvre qu'il traduit s'accorde bien à ce que l'on croit savoir du traducteur; le thème dominant du *Policraticus* est celui des *nugae curialium*, c'est-à-dire des *truff(l)es* («vanités, futilités») de la cour et Jean de Salisbury y fait part de son expérience personnelle, au point qu'on a vu en lui un Montaigne du 12^e siècle. La tâche de traduire son latin concis était des plus délicates.

On saura gré à Brucker d'avoir fait l'effort de suivre pas à pas la traduction et son modèle et de nous donner un texte fiable. L'introduction est inégale. On regrettera d'abord que la cote du ms. de base (BN fr. 24287) soit fausse les deux fois où elle est citée [25287 p. 7; 24387 p. 24]. L'étude de langue, intéressante dans sa partie «morphologie et syntaxe» [45-67], est étonnamment fautive dans la partie phonétique [43-45]: à qui fera-t-on croire, par exemple, que *desciré* indique une prononciation /k/, qu'*apostele* se prononce avec /ɛ/, que *procreés* f. pl. est une forme anglo-normande (sur le phénomène v. RLiR 58,269), que *boucler* (= «bouclier») est dû à une réduction de /ye/ à /e/?

Le texte nous l'avons dit est correctement édité. On pourra proposer quelques remarques: 1, 1, 5 lire *conclus* pour *conlus*; – 1, 1, 8 lire *amesuré* pour *a mesure*; – 1, 4, 106 au lieu de *cinterele*, d'ailleurs omis au gloss., Gdf lit à juste titre *cincerele*; – 3, 10, 39 lire *manifeste* pour *manifesté*.

Les variantes [253-286] sont présentées avec beaucoup de clarté et de précision et les notes [291-362] apportent une aide appréciable pour permettre l'approche d'un texte qui ne se lit pas avec facilité. Quelques remarques à propos des unes et des autres: en 1, 13, 26 le texte latin paraît bien appuyer le texte de NG qui se comprend parfaitement; – en 2, 5, 3, le ms. a *descrecion* (lat. *discretione*) corr. en *descpcion*, mais la forme *descrecion* est fort acceptable cf. *descrecio* ds TL 2, 1944, 17 et ajouter *descrepcion* TournAntW 811, v. aussi GdfC 9, 327b; – 1, 3, 9 l'apparat pour *usurpoient* est incompréhensible; – p. 299 (1, 1, 1) la formulation «D.F. ou le copiste auraient-ils confondu la première et la deuxième déclinaison de l'ancien français?» à propos de *douces decevances* (cas suj. sing.) prête à sourire; – p. 318 (2, 11, 5) dire que «le copiste a commis un contresens sur *nisi* en omettant la négation» est curieux; en fait je crois que le traducteur a bien compris le texte et que les copistes l'ont fidèlement suivi. Le *nisi forte quis* du latin se traduirait par «à moins que (ne)» et l'éditeur a tort de prétendre que sa «correction est indispensable». De même *précède* me semble être là un lapsus.

Le glossaire [377-433] est ambitieux dans un domaine particulièrement ardu. C.B. a bien compris qu'il ne s'agit pas de donner seulement des sens mais qu'il faut aussi préciser quel est le mot latin traduit et indiquer si le mot français est employé seul ou associé à d'autres termes. En outre il a tenu à donner des éléments pour l'histoire de la langue en signalant, à l'occasion, les premières attestations. Toutes ces intentions sont louables malgré quelques maladresses dans la réalisation. Le lexicographe doit savoir cependant que le glossaire ne relève pas tous les mots relativement notables mais qu'il privilégie les mots rares (souvent abstraits) d'une part et les mots courants de l'autre, ce qui constitue l'originalité du travail. Ainsi par exemple, *affection*, *amour*, *chetif*, *cognissance*, *condicion*, *courage*, *deffaut*, sont largement traités, de même, on s'y attendait, que *sage(ment)* ou la famille de *raison*, qui occupent chacun une pleine page.

Un point faible réside dans les datations. Si l'on veut donner des dates il faut être exact et le principe qui édicte que «lorsqu'un mot est daté à la fois par DDM³, BW⁵ et TLF [et ajoutons ReyHistorique], nous avons retenu le dictionnaire qui présente la date la plus ancienne, sauf exception» [375] est tout simplement à proscrire. Il entraîne toujours à la catastrophe. Quelques exemples pris dans la seule lettre A: *abjeccion* «ignominie» est daté de 1372; c'est la date de BW⁵, DDM³ et TLF (et aussi de FEW 24, 33b) mais elle est sujette à caution. Sa source est DelboulleRecueil qui cite Corbechon, mais dans une édition de 1522; – *abhominacion* «ignominie» est aussi daté de 1372; cette date repose vraisemblablement sur une confusion car le mot en ce sens est bien attesté dès le 13^e siècle; – *abortif* est daté de 1455 d'après DDM³ (suivi par le TLF) mais cette date ne convient ni pour le texte invoqué, qu'on situera au début du 16^e s. (= 1508 ds FEW 24, 46b), ni pour le sens, car il s'agit alors d'*abortif* adj. «né avant terme» tandis que DenFoul emploie *abortif* «avortement» dans le syntagme *faire abortif* «avorter» (v. Gdf 1, 29b); – *abstraccion* est daté du 13^e s. d'après TLF mais cette date ne convient ni pour le texte, qui y est cité à partir d'un ms. du 15^e s., ni pour le sens, car il s'agit alors du sens de «action d'extraire (une flèche)» alors que nous avons ici celui de «opération par laquelle l'esprit isole des choses qui sont unies»; – *abstraent* la date de 1327 d'après TLF ne convient pas (le mot est cité d'après une édition de 1531); – *accepteur* la date de 1369 d'après Rey-Historique repose sur une simple faute d'impression pour 1389 ds TLF (la date de 1382 dans FEW 24, 71b est une faute d'impression pour 1482 de Gdf 1, 42b) et le sens, dans *accepteur de personnes*, est celui de «celui qui fait entrer en ligne de compte la qualité des personnes»; – *accidentellement* la date de 15^e s. est tirée de DDM³, qui lui-même la tire de DG mais le texte qui y est cité est de 1512; les dates du FEW 24, 74a (hap. 15^e s.) et du TLF (1^e m. 15^e s.) reposent sur un même texte, cité dans GdfC, mais on aimerait savoir s'il est tiré du ms. Ars. 2690 ou du ms. Ars. 5062, qui ne sont pas du tout de la même époque; – *affluer* est daté de 1327 d'après DDM³, qui indique qu'il cite JVignay, en l'occurrence d'après une édition tardive via DelboulleRecueil; pour le même mot la date de av. 1180 ds TLF est naturellement erronée car elle s'appuie sur le passage de DenFoulB 3, 14, 83 (qui manque au gloss.), cité par Gdf et auquel le TLF donne la date de l'œuvre latine de Jean de Salisbury; – *ambicieux* l'indication «dans ce sens: XVII^e s. B-W» est erronée. BW dit: jusqu'au XVII^e s. domine le sens d'*intrigant*; – *arre*, la forme est datée du 16^e s. mais FEW 25, 295b a déjà *arre* CathLille (= 15^e s.) et on lit *arre* ds Aalma 603 (env. 1380); – *avoindre*, l'exemple de DenFoulB 2, 26, 25 est daté avec un bel ensemble du 12^e s., à partir de la citation de Gdf, par FEW > TLF > ReyHistorique (ce dernier se livrant de surcroît à de somptueuses jongleries étymologiques). Brucker cite Huguet mais TL et GdfC ont des vedettes *aveindre* et l'on pouvait ajouter *avaindre* PassBonnesF 1887.

Proposons enfin quelques spécimens d'ajouts: *cornes* (de la lune) 1, 2, 27 (dep. Belleau ds FEW 2, 1197a, mais déjà PastoraletB 3376 et MichautTailleventD Lux206) rend ici le lat. *cornibus*; – *entoxiquer* «empoisonner» 1, 6, 48 (rien avant le 15^e s. ds FEW 4, 771b); – *s'esgarer* «se perdre, errer» 2, 5, 41 (ChrPiz [= 1403] ds FEW 17, 536b); – *exterminer* «exclure» 1, 5, 22 à côté de *exterminement* enregistré; – *retentissement* «écho» Prol 13 (dep. Est 1538 ds FEW 13, 1, 345a; mais déjà FroissartChr-SHF 5, 154 ds TLF et ajouter PastoraletB 99 et LeVerM 52a31); – *supersticieus* «où il y a de la superstition» 2, 1, 7 (dep. 1377 [= SongeVergierS 1, 178, 8] ds FEW 12, 443b); – *s'usurper* qch «s'emparer indûment de qch» 1, 3, 3 (16^e s. - 1700 ds FEW

14, 83b); – *en vertu de* «du fait de» ProLP 17 (1^{re} att. cf. FEW 14, 517b et 518a). Notons aussi quelques syntagmes: *vaisseaux de Nostre Seigneur* «corps humains» 1, 6, 60 rend le lat. *vasa domini*; – *arcs victorieus* «arcs de triomphe» ProLP 7 (Bersuire ds FEW 14, 418a) et *arc victorial* ProLP25 (1532 ds FEW 14, 418a); – *voiz articulee* 1, 6, 5 (1552 Rabelais ds FEW 25, 380a); – *garçons de cuisine* «marmitons» 2, 1, 1 (dep. 1624 ds FEW 17, 615a). Au rayon des expressions, je relève *raconter monstres et merveilles* 2, 6, 3 (rend le latin *monstruosa narrare*), qui précède *conter monts et merveilles* (dep. Montaigne ds FEW 6, 2, 144a; cf. aussi DiStefanoLoc 553b). Pour les proverbes, citons *Quant il (= le temps) est perdu, l'en ne le puet recouvrer* 1, 1, 8 cf. Hassell T25.

Gilles ROQUES

Le Mesnagier de Paris (texte édité par G.E. Brereton et J.M. Ferrier), traduction et notes par K. UELTSCHI, Paris (Livre de Poche - Lettres gothiques, 4540), Librairie Générale Française, 1994, 859 pages.

Nous avons là un volume qui met commodément à la disposition de tous les matériaux principaux contenus dans les éditions MenagB (= éd. Brereton/Ferrier 1981) et MenagP (= éd. Pichon 1847), à l'exception du glossaire de MenagB et de la Table des matières de MenagP. Comme annoncé, le texte est la reproduction de MenagB avec son apparat critique⁽¹⁾, le CR qu'en a donné ici (46, 218) Möhren, garde donc toute son actualité et même si MöhrenLand est cité dans la bibliographie, il n'est nullement utilisé pour améliorer le texte (cf. le cas de *trouz / tronz* [422, 136] v. MöhrenLand 337) et il est parfois oublié pour la traduction (cf. le cas de *ueil* [423 n. 3] MöhrenLand 338). MenagP est reproduit pour les éditions du *Mélibée* trad. par Renaut de Louhans (cf. MelibeeRenS) et de la *Griseldis* trad. par Philippe de Mézières (cf. PhMézGrisG et les travaux de R. Guiette cités dans le *Dictionnaire des Lettres Françaises* MA 581b) ainsi que pour le *Chemin de Povreté et de Richesse* de Jacques Bruyant (v. le *Dictionnaire des Lettres Françaises* MA 727b-728a). La bibliographie [855-856] est assez hétéroclite. Il y manque pour la cuisine *Le Viandier de Taillevent* éd. par T. Scully (cf. ici 57, 307) et pour la chasse les travaux de G. Tilander: ainsi on cite un *Traité d'autourserie* de A. Belvalette, que je ne connais pas, tout en indiquant que «l'auteur [du *Mesnagier*] se sert principalement de trois sources: *le Livre des déduits, Modus et Ratio* et *le Livre de Chasse* de Gaston Phébus» [475 n. 3], sources qu'on ne trouve pas dans la bibliographie, pas plus que les travaux de Van Den Abeele. Bien qu'un peu ancienne la *select bibliography* de MenagB est finalement plus utile que celle donnée ici.

La traduction est conscientieuse; elle n'est pas toujours rigoureuse. Pourquoi traduire *terre engrassee par fiens de vasches et brebis est meilleur que fiens de cheval* par «la bouse de vache ou les déjections de brebis donnent un meilleur engrais que le fumier de cheval» [418, 72] ou *pommes de chou sont semees en mars et plantees en may.... l'en doit planter des choux* par «les choux pommés sont semés en mars et repiqués en mai... on doit planter les choux» [423, 124 et 137 cf. *replanter* traduit par «repiquer» puis par «replanter» en 426, 187 et 189].

(1) Quelques menues erreurs typographiques ont été ajoutées: 236, 927 lire *pour*; 310, 52 lire *fol.* 52a; 448, 293 lire *fol.* 111b.

Enfin, pour tirer tout le parti de cet ouvrage commode, on songera à utiliser l'utile concordance dressée dans le *Complément Bibliographique* du DEAF 21*-22*; elle permet par exemple de retrouver aisément dans cette édition les citations que TL fait du *Mesnagier* d'après l'éd. Pichon.

Gilles ROQUES

Doris RUHE, *Gelehrtes Wissen, «Aberglaube» und pastorale Praxis im französischen Spätmittelalter: der second Lucidaire und seine Rezeption (14.-17. Jahrhundert)* Wiesbaden (Wissensliteratur im Mittelalter, 8), Reichenert, 1993, 513 pages.

Ce travail est issu de l'équipe qui s'occupe à Würzburg et à Eichstätt de faire connaître les versions des *Lucidaires* (cf. ici 57, 614). Le texte étudié est celui du *Second Lucidaire* dont la diffusion fut très large, y compris par plusieurs éditions du 15^e au 17^e siècle.

L'introduction, très solide, établit l'état de la question et montre l'importance de textes de ce genre pour éclairer les mentalités médiévales. L'œuvre dérive de la *Traduction I* de l'*Elucidarium* (dont on attend l'édition annoncée par M. Türck) en particulier dans la version qu'en donne le ms. de Lille 190. L'auteur, qu'on peut se représenter comme appartenant à la sphère dominicaine, a composé son œuvre peu après 1312. L'œuvre se ressent fortement de l'influence de Thomas d'Aquin et de l'enseignement universitaire contemporain. Le texte s'efforce en particulier de combattre la superstition et contient des passages précieux sur les fées, les estries, la Mesnie Helequin, les diablotins de toute espèce, les enchantements et les sorcières. L'œuvre originelle destinée aux prêtres a été adaptée à l'usage des Grands. Il y a eu aussi des versions abrégées à l'usage des nonnes et des bourgeois. L'édition des textes [146-369] donne parallèlement les textes de la version la plus ancienne (BN fr. 2458; 14^e s.), d'une version dérivée destinée à la formation des clercs (BN fr. 25548; 15^e s.), d'une autre version destinée à un grand seigneur, en l'occurrence à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours (BN fr. 1468; avant 1477) et d'une impression de ca 1500. Le tout est accompagné d'un appareil très riche [395-493]. Les textes sont édités de façon très satisfaisante.

Par contre leur langue n'a pas été véritablement étudiée. La seule partie où la linguistique est mise à contribution consiste en un court glossaire [495-508] fait avec soin mais qui ne constitue pas une étude lexicale. Il est visible qu'on a demandé à un éditeur consciencieux d'enrichir au maximum ses gloses et sa bonne volonté paraît aussi clairement qu'une certaine inexpérience (qui se révèle par exemple dans l'utilisation des articles d'ores et déjà refondus dans le t. 1 du FEW). On corrigera ce qui est dit de *cheruble*, rapproché de *chéribin*, alors qu'il s'agit d'une forme de *chasuble* avec rhotacisme, de même qu'on supprimera de *fortin* (épithète de Samson) le rapprochement avec le subst. du fr. mod., en préférant renvoyer à TL 3, 2162. De son côté le FEW n'est pas toujours irréprochable ici on invoque un *tirer* «torturer qn» (hap. 13^e s. Lac ds FEW 6, 1, 398a). En fait dans l'ex. de Lac cité, il faut lire *tirepelé* (v. RenAndJ 55d).

Pour terminer je donnerai quelques exemples précis de ce qu'on eût aimé trouver au glossaire: *ajugeable* 116 A61 «qui peut être attribué» et *ajugier* 116 A66 «attri-

buer, imputer» qui forment couple avec *emputer* (relevé au gloss.) et *emputable* 116 A61 (qui manque au gloss.); – *deablon* 163H27 «diablotin» (cf. *diablon* hap. DesPerriers ds FEW 3, 64a et Hu); – *deffault (de la lune)* «éclipse» 20I11 (1583 ds FEW 3, 388b); – *deffranchir* 162A25 (cf. 162B60; 162H72; 162I194; et aussi 164ABH) «priver de sa liberté» cf. StNeoph 60; 232; – *dureté* (des pierres) 25A21 «qualité de ce qui est dur» (dep. Montaigne, TLF); – *soubz espece de pain et de vin* 94I4 «sous l'apparence de pain et de vin (après la transsubstantiation)» (cf. 1561-1668 ds FEW 12, 155b); – lat. *fatatrices* 162A20 «fées» (Ø DC, Niermeyer, Blaise); – *fumee* (du vin) 162A43 «vapeur d'alcool» (fin 14^e s. (en fait 1404) ds FEW 3, 854b; cf. aussi R 107, 11 n. 8); – *gouster vie* 184ABHI15 «vivre» inconnu des dictionnaires en face de *gouster mort* «mourir» (DEAF 1039, 19); – *yraignie* 31I12 «araignée» (cf. *arignée* dep. 1530 ds FEW 24, 78b-79a); – *larme* ds *ne veoir* *larme* 162AB1 où *larme* vaut *gote* (cf. TL 5, 187, 12): ce fait, ainsi que l'emploi d'*acomparagier* (cf. RoquesRég 98-99 et BHR 53, 408), de *gobelín* (cf. DEAF 925), voire de *trans(s)es* 167AB (cf. TraLiLi 20, 1, 45), m'inclinerait à trouver à cette version du texte une légère coloration normande qu'il reste cependant à étayer plus solidement; – *moutepliemt* 3A16 «multiplication» (15^e s. ds FEW 6, 3, 204b); – *presupposicion* 20E12 var (dep. 1570 ds FEW 12, 450b); – *sabbat* 162I26 «réunion des sorcières» [cf. pp. 77-78] (dep. 1508 ds TLF).

Gilles ROQUES

Paris et Vienne, Romanzo cavalleresco del XV secolo, éd. par A.-M. BALBI, Verone, Franco Angeli, 1992, 155 pages.

Le roman de *Paris et Vienne*, attribué à un Marseillais, Pierre de La Cépède, eut un beau succès au Moyen Age. L'édition de R. Kaltenbacher (1904), fournit le texte de la version française du 15^e s. mais à côté de celle-là, le ms. BN fr. 20044 contient une autre version plus brève, moins littéraire, elle aussi du 15^e s., et qui eut une diffusion extraordinaire dans toute l'Europe. La présente édition vise à nous la rendre accessible; elle rendra possible la comparaison des versions. L'introduction décrit les témoins manuscrits et imprimés apparentés à cette version en France et en Italie; il y a en outre des versions anglaises, catalanes et castillanes, des mises en vers en yiddish et en arménien et un des chefs-d'œuvre de la littérature crétoise, l'*Erotòkritos*, y a puisé sa source.

L'édition est conscientieuse. Quelques remarques: I, 12 lire *parfaictement*; – I, 15 lire peut-être *ce* (= se) *percevoit*; – VIII, 10 *non* peut être conservé cf. FEW 4, 457a; – VIII, 14 reculer après *pour vous* la virgule qui suit *onneur*; – VIII, 14 lire probablement *croistra* pour *coistra*; – IX, 3 lire probablement *estoient*; – IX, 15 au lieu de *sera louee* préférer, d'après l'éd. Kaltenbacher 100, 21, *sera tenue*; – XI, 4 lire *levriés*; – XI, 6 lire *estiés*; – XII, 3 il y a passage abrupt du discours indirect au discours direct après *long temps* et on lira: *temps* «*mais va tousjours...*»; – XIV, 8 lire probablement *l'eussent*; – XVI, 2 on préférera lire *pourquoy ne pensey ge*; – XVIII, 5 lire *creüe* au lieu de *crevé*; – XLIII, 1 on préférera lire *saintura d'une espee* «*se ceignit d'une épée*»; – XLIII, 3 lire *rompré*.

Même si cette version du texte n'est pas un chef-d'œuvre littéraire, elle aurait bien mérité un petit glossaire. Je signale dans ce texte l'emploi de *tresque* I, 11 «trés, extraordinairement» forme régionalement marquée v. Gdf 8, 45b et FEW 13, 2, 197b.

On soulignera quelques expressions: *ne faire semblant de rien* VII, 5 «prendre un air indifférent pour tromper» (cf. TraLiPhi 31, 341 et y ajouter: ca 1230 *ne faire semblant de rien* «ne rien laisser paraître de ce qu'on ressent» PèresL 1132 de même que 1496 *sans faire semblant de rien* «en ne laissant rien paraître» ds AndrVigneSMarD p. 121) ou encore *par gré ou par force* II, 6, *ou pour gré ou pour force* II, 13 qui précèdent *de gré ou de force* (dep. 1647 ds FEW 4, 250a).

Gilles ROQUES

Guillaume FILLASTRE, *Le Traittié de Conseil*. Édition critique avec introduction, commentaire et glossaire par Helena HÄYRYNEN, Jyväskylä, University of Jyväskylä, 1994, 430 pages.

Guillaume Fillastre a écrit à la fin de sa vie *l'Histoire de la Toison d'or* (après 1468-1473) en trois livres pour Charles le Téméraire, et *le Traittié de Conseil* publié ici fait partie du livre II (écrit en 1472-1473). L'Introduction de l'édition retrace bien la genèse de l'œuvre et examine les sources multiples dont l'auteur s'inspire. Le texte est conservé soit comme compris dans le livre II (neuf mss.) soit comme œuvre indépendante (quatre mss.): ainsi voit-on bien que Guillaume Fillastre a rencontré un succès non négligeable. Les manuscrits sont décrits minutieusement [42-92], mais il faut remarquer que les particularités linguistiques relevées dans l'Introduction ne sont pas toujours notées dans l'apparat critique. Ainsi: *affiction* s.f. 118M (p. 67) «désir» forme à ajouter à FEW 24, 247a; – *anclins* a loc.adj. 241C (p. 50) «qui a un penchant pour» v. FEW 3, 627a qui cite *anclin* EnfGuill pour le substantif; – *chamble* s.f. 1843F (p. 58) «chambre» forme à ajouter à FEW 2, 130a; – *chorre* v.a. 1561G (p. 62) «fermer» v. FEW 2, 747a; – *darriere* adv. ou prép. C (sans référence, p. 50) v. FEW 3, 47a pik. *d(a)rièr*e; – *espicial* (par –) loc.adv. 164M, 362M, 370M (p. 67) «surtout» v. FEW 12, 152b qui cite mfr. *espicial* CohF; – *faugeux* adj. 300W (p. 92) «couvert de fange» forme à ajouter à FEW 15, 2, 109b; – *fort* adj. 299B (p. 81 et v. aussi var.) «fou» forme à ajouter à FEW 3, 688b; – *habisme* s.m. B (sans référence, p. 81) «abîme» forme à ajouter à FEW 24, 62b; – *herreur* (mettre en –) loc.verb. 801G (p. 62) «tromper» cf. FEW 3, 241b ERROR qui cite Mons *horreur*; – *hunne* art.indéfini (?) G (sans référence, p. 62) «une» forme à ajouter à FEW 14, 54a; – *jous* s.m.pl. 1202F (p. 58) «jours» cf. FEW 3, 102b qui cite Mons *jou*; – *lavasche* s.f. 1556W (p. 92) «pluie torrentielle» forme à ajouter à FEW 5, 214b; – *ligier* adj. 933M (p. 67) «prompt» FEW 5, 288a, 2509M (p. 67) «de peu d'importance» FEW 5, 287b; – *meignetement* adv. 1513G (p. 62) «avec grâce» forme à ajouter à FEW 6, 2, 139a afr. mfr. *mignotement* adv. (13^e s.-Oud 1660); – *moriginez* (bien –) adj. 422K (p. 64 et v. aussi var.) «bien élevé» FEW 6, 3, 138b; – *monarchie* s.f. M (sans référence p. 68 mais v. 1943M) «monarchie» forme à ajouter à FEW 6, 3, 71a; – *naviere* s.f. (ou m.?) 1676G (p. 62) «bateau» forme à ajouter à FEW 7, 65b; – *ouvrer* v.a. 204M (p. 67 et v. aussi var.) «expliquer, faire savoir» FEW 25, 1b *ouvrir* qch à qn (13^e s.-1670, Molière); – *pour* s.f. 1888M (p. 67) «peur» FEW 8, 86a; – *perstance* s.f. 697D (p. 56) forme à ajouter à FEW 8, 268a PERSISTERE; – *posposa* prét.3 de *posposer* v.a. G (sans référence [probablement 1830], p. 62) «négliger qch en faveur de qch» forme à ajouter à FEW 8, 72a; – *prudence* s.f. 585D (p. 56) «prévoyance, sagesse» forme à ajouter à FEW 9, 490a; – *quil* adj.interr. 277M (p. 67 et v. aussi var.), 1500M (p. 67 mais l'apparat donne *quel*) «quel» forme à ajouter à FEW 2, 1411b; – *segretz* adj. C (sans

référence, p. 50) v. FEW 11, 375b mfr. *segret* (1372; Sotties); – *seul* adj. 954F (p. 58 et v. aussi var.), 2190C (p. 50; on le lit aussi en 210C) «sûr» forme à ajouter à FEW 11, 389a; – *seulement* adv. 1951FG (p. 58 et v. aussi var.), *seullement* 1951B (p. 81; et p. 228 dans les var. 1951 *seullement* est-il à lire *seullement*?) «en sécurité» forme à ajouter à FEW 11, 389b; – *souldre* v.n. 2147C (p. 50) «surgir, se produire» v. FEW 12, 458a *souldre* (16^e s., Gdf; AncThéâtre); – *succetible* adj. «apté à recevoir» 384D (p. 56) forme à ajouter à FEW 12, 467a; – *virtu* s.f. H (sans référence, p. 85) FEW 14, 518b; – *virtueux* adj. H (sans référence, p. 85) FEW 14, 518b.

On peut relever dans les textes que l'éditrice cite dans l'Introduction un certain nombre de mots, par exemple: *adresce* s.f. p. 15 [*par une adresce que on nomme conseil*] (T, f. 170v) «direction, aide (?)» FEW 3, 84b cf. gloss; – *haultesse* s.f. p. 11 (Thott 465) «haut rang, distinction» FEW 24, 366b; – *orde* s.m. p. 11 (Thott 465 où l'éditrice met *sic*) «certaines compagnies honorifiques que des souverains ou des États ont instituées et dans lesquelles on est admis en raison de sa naissance, de ses mérites» FEW 7, 407b (dep. Froiss), la forme *orde* est citée par FEW 7, 406a Desch, 406b Molin; – *peu (quelque –)* loc.adv. p. 15 [*en dire quelque peu*] (T, f. 170v) «assez» cette expression n'est attestée que depuis 1530 Palsgr d'après TLF 13, 200b mais on la lit déjà au mil. du 15^e s. ds JJuvénalUrsinsLewis I, 198, 3 *quelque pou*, cf. FEW 8, 52a mfr. *quelque peu de* «quelques» Comm; – *reluisant* adj. p. 11 (T, f. 1-1v), p. 11 (Thott 465) «remarquable» FEW 5, 430b mfr. «remarquable, illustre» Amyot; – *reluisés* adj. p. 11 (Thott 465) «remarquable, illustre» cf. FEW 5, 430a fr. *reluire* v.n. «se montrer avec éclat, briller (fig.)»; – *resplendeur* s.f. p. 11 (Thott 465) «éclat, lustre» cf. gloss.

L'Introduction se termine avec une Étude de la langue [115-132] qui porte surtout sur la graphie du ms. de base (Vienne, Archives de la Toison d'Or, 2) et qu'il faut compléter par les deux articles excellents que l'éditrice a publiés ailleurs (Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, t. IV, sec. VI, 135-146 et TraLiPhi 30, 1992, 367-386). Le texte est parfaitement édité et il est suivi de Notes critiques [256-259] sur le texte, d'un Commentaire [260-282] sur les sources, d'un Glossaire [283-390], d'un Index des noms propres [391-393], d'une Bibliographie [394-414] et d'une annexe iconographique. Sur le texte on remarquera seulement: 279L *fait au c.* est-il à lire *fait au conseille*? on s'attendrait plutôt à *fait au contraire* «il fait d'une manière opposée»; – 298-299 *qui qui* semble fautif malgré p. 125, tous les autres mss donnent un seul *qui*; – 396 on lira plutôt *sciences, et, pour*; – 471-474 on lit deux fois la leçon de L; – 783 *qui l. qu'i*; – 829L *m.* est-il à comprendre *Metellus*? – 874 (de même en 1122 et 1124) *quil* «qui» peut être conservé v. Ph. Ménard ds MélHolden 5-6; – 1059 virgule ou point d'interrogation au lieu de point; – 1061 point d'interrogation après *meysmes*; – 1189-90 on peut se demander s'il ne faut pas lire en conservant le texte: *Ancores est Jhesus au desert. Ou [var. En] quel lieu? En lieu vast et horrible ou il ne croit ne fruit ne herbe, etc.*; – 1200 la leçon de W est à biffer, elle répète celle de 1192W; – 1405 la corr. de *amee* en *armee* est-elle nécessaire? cf. FEW 25, 246a, *soi amer* «prendre ses armes» Bueve3; – 1671 si l'on conserve la leçon des mss. lire *Grande vertu et constance de honesteté!* – 1800 pas de virgule après *pareillement*; – 1847-48 *pour* n'est pas nécessaire (malgré p. 112) v. TL 9, 256, 38; – 2364-2367L entre *il* et *chose* il semble manquer *fait*; – les quatre répétitions fautives du ms. de base relevées à la p. 135 ne semblent pas si nombreuses qu'on doive s'abstenir de les noter dans le texte édité.

Le glossaire relève presque tous les mots et expressions que contient le texte et pour chaque cas le renvoi est fait à FEW: il mérite donc de grands éloges. Seulement, il est dommage que les données des dictionnaires soient souvent citées sans être vérifiées. Les dates qu'on lit par exemple s.v. *absence* déb. 13^e s. ds TLF (en fait 15^e s.), *accident* 1237 ds TLF (en fait ca. 1275 RoseM), *adolescent* 1327 ds TLF (en fait édition de 1532) sont toutes à corriger; de même pour *grandement* qui est considéré comme la «première attestation de cette forme» (dp. 1501, CohenRég;... FEW 4, 220a), DEAF G 1228, 20 cite des attestations antérieures; s.v. *approuver* l'ex. de 1250-60 correspond à AtreW 2324 où on lit *a prover*; ou encore s.v. *immodéré* l'exemple de la fin du 13^e s. n'existe pas cf. FEW 6, 3, 6a, n. 1 et TLF (qui donne 2^e moitié 15^e s. JRobertet [ms. 16^e s.] comme une première attestation mais qui relève par erreur 1282 *immodérément* = ms. 16^e s.). D'autre part, la façon dont l'éditrice utilise le FEW et les formes dialectales qu'il contient paraît être parfois un peu hâtive. On lit par exemple s.v. *invehir* (= *envaîr*) que «la forme *invehir* peut être un régionalisme bourguignon» mais cette forme se lit ds JMontreuilOpera 2, 130 et c'est le même cas que *pays*; de même la forme *plain* n'est pas plus régionale que la forme *citain* n'est liégeoise; on ne peut pas non plus déduire de *amaine* pr.3 l'inf. *amainer* que l'éditrice a tiré du «vocabulaire d'Andelis (Eure)»; s.v. *despit*, le recours à un sens normand n'est pas pertinent pour un texte qui n'a rien de normand, la loc.prép. *ou despit de* signifie du reste «par ressentiment contre» cf. PercefR gloss. On supprimera l'entrée *clouer*: *clouoit* est l'impft de *cloure*.

Par ailleurs, on aurait aimé que les renvois internes soient faits de façon plus systématique surtout pour les locutions, ainsi s.v. *ensemble* le renvoi à *mettre* pour l'attestation de 678 (*mettre ensemble* v. DiStefanoLoc 296b) ne serait pas inutile; de même s.v. *sembler*, renvoyer à *bon*. Et si l'on confondait *i* et *y* l'on pourrait unifier un certain nombre d'articles: *ire* et *yre* par exemple. On regrettera enfin que les variantes ne soient citées que de façon sporadique, mais je reviendrai ailleurs sur la moisson qu'on peut faire des leçons ignorées.

Au total, on a là une contribution importante à l'étude du moyen français et souhaitons que le reste de l'*Histoire de la Toison d'Or* soit édité avec le même soin.

Takeshi MATSUMURA

Two late medieval love treatises (*Heloise's Art d'Amour* and *Collection of Demandes d'Amour*), ed. with Introduction, Notes and Glossary by Leslie C. BROOK, Exeter, Short Run Press (Medium Aevum Monographs, New Series, XVI), 1993, X-107 pages.

Il s'agit de l'édition de deux traités sur l'Amour contenus dans le ms. British Library Royal MS 16F II, qui paraît constituer une compilation faite en 1500 à l'intention du Prince Arthur, fils du roi Henri VII. Dans le premier texte l'abbesse *Heloys* donne un enseignement dans l'Art d'Amour à un disciple nommé Gautier; cet enseignement s'inspire largement du *De Amore d'André le Chapelain* et les passages comparables sont indiqués et commentés [11-18]. Les *Demandes d'Amour* (18 en vers et 88 en proses), appartiennent à un genre littéraire qui est ici décrit [18-26]. L'intérêt linguistique de ces textes est limité. En tout cas l'édition est consciente. Quelques obscurités subsistent: p. 56 ligne 17 et p. 62 ligne 14 d'en bas; -

p. 48 ligne 11 *boblesse* est à lire *noblesse* et p. 50 lignes 15 et 18 d'en bas on gardera *contraire* corrigé à tort en un impossible *contrainte*. Le glossaire [99-101] rendra service mais il faut savoir que l'indication, «Normally only the first occurrence of a particular word or form is listed» [99], n'est pas toujours respectée. Quelques remarques: la distinction entre *concevement* et *contenement* gagnerait à être affermée car paléographiquement il paraît difficile de séparer les deux mots: ainsi en 180r on lit *par concevemens de la rigle d'amours* et en 175v (absent au gloss.) *es contenemens d'amours*. Dans cette optique il importait de relever au gloss. une forme comme *les concepemens d'amours* 169r qui paraît plaider pour *concevemens* dans ce syntagme; – une vedette *despiser* n'est pas justifiée, d'autant que la forme *despise* (subj. prés. 3 de *despire*) est une correction pour *despire* qui peut s'expliquer par l'influence de *pire*; – *gest, en gest* «on heat» n'a pas besoin de point d'interrogation (cf. DEAF G 667); – *glay* signifie «joie» (cf. DEAF G820); – *reveleux*, qu'on le prenne au sens de «pétulant» ou de «gai» (sens difficiles à distinguer), paraît être un picardisme, passé aussi Outre-Manche (cf. TL *revelos* et AND s.v. *revelus*).

Gilles ROQUES

Jean BOUCHET, *Le Temple de Bonne Renommee*, éd. critica con introduzione, note e glossario a cura di Giovanna BELLATI, Milano (Contributi del «Centro studi sulla letteratura medio-francese e medio-inglese» vol. 10), Vita e Pensiero (Pubblicazioni dell' Università Cattolica), 1992, 414 pages.

On se réjouit de la publication d'une nouvelle œuvre du poète poitevin, Jean Bouchet. Ce *Temple de Bonne Renommee* a été publié en 1517 en hommage à Charles, fils de Louis, duc de la Trémouille, patron de notre poète, qui venait tomber à Marignan. On voit passer dans le poème – visite aux tombeaux du héros des temps anciens et récents et occasion de moraliser –, où est visible l'influence de Pétrarque, de Boccace et de George Chastelain, les noms de ces auteurs, associés à maints autres du 15^e s. français, sans oublier bien sûr les grands anciens, Jean de Meun et Dante.

La partie littéraire de l'introduction est très solide, comme ce qui concerne les sources et la versification. Le vocabulaire lui-même est l'objet d'une étude méritoire [184-203], même si l'aborder sous l'aspect des néologismes (lexicaux, sémantiques et phonéticos-graphiques), pour intéressant que cela puisse être si l'étude est solidement documentée, n'est probablement pas le plus pertinent; mais il s'agit là d'une déformation, consacrée par les pouvoirs institutionnels de la lexicologie française, issue du fait qu'au lieu d'associer un mot ou un sens à un milieu culturel, géographique, historique, il est plus simple de lui donner une date, dont peu importe même parfois de savoir si elle est juste ou fausse.

Le glossaire est par contre peu satisfaisant alors que celui de l'édition de J. Britnell de *La Déploration de l'Église Militante* m'avait paru (ici 56, 649), et me paraît encore, après un nouvel examen, fait avec beaucoup de soin. Certes, notre excellent confrère et ami, J.-P. Chambon, a contesté ce jugement dans un CR aussi péremptoire que magistral (RLR 98, 518), sans peut-être en mesurer le caractère relatif;

parmi les glossaires d'éditions de textes du 16^e s. (et j'en ai lu quelques-unes!) celui de l'édition Britnell tranche par le soin et la méthode qui ont présidé à sa confection⁽¹⁾. Bien sûr, il n'y est pas fait usage du FEW mais finalement le dommage n'est pas majeur. Il faut bien se rendre compte que le FEW, même utilisé par qui en connaît tous les méandres mais n'en évite pas pour autant tous les pièges, n'est pas la panacée et le mètre-étalon en matière d'histoire du vocabulaire. La problématique qui l'inspire est en la matière trop souvent partielle et réductrice et tout examiner à travers le prisme des articles passés, présents ou à venir du FEW, pour être intellectuellement confortable, détourne de proposer les renouvellements méthodologiques dont nous avons tout particulièrement besoin.

Pour les critiques ponctuelles concernant la présente édition, on me permettra de renvoyer à mon CR à paraître en 1995 dans la ZrP. J'y ajouterai cependant: 1095 lire *moieus* (= «moyeux») au lieu de *moiens*; – 1689 comme *o* est la préposition signifiant «avec» on supprimera le point-virgule après *malfacteur* et on ajoutera un point après *justice*; – 2701 mettre une virgule après *esmouvoir*.

Gilles ROQUES

-
- (1) Face aux nouvelles éditions essayons d'être équitables. Gardons-nous d'une tendance au malthusianisme, telle qu'elle affleure par exemple dans les notes 3 et 6 de l'Introduction du remarquable *Complément bibliographique* du DEAF (1993). Évitons de monter trop vite sur nos grands chevaux pour stigmatiser des fautes auxquelles nul n'échappe; la chute du critique n'en est que plus retentissante. Ainsi, à propos de JBouchetDeplB 530 (*Mes biens mectez en estatz dissolluz*), notre ami écrit qu'aucune des deux définitions données au glossaire pour *estatz* (sic et non *estactz*), à savoir «costume, parure; train de vie», ne convient. Or l'éditrice a bien vu que *mectre en* signifiait «dépenser en» (sens archi-connu), ce qui excluait d'office tout rapprochement avec *mettre en état*. Avec méthode, elle a sélectionné dans Hu les deux sens compatibles avec le contexte et les a donnés sans choisir; au spécialiste de la linguistique historique d'utiliser ensuite sa «méthodologie», qui lui permettra d'affiner cette approximation, satisfaisante dans un premier temps. Et si le critique est justement ce spécialiste qu'il en profite pour montrer un échantillon des principes de base de sa discipline et à cette occasion il ne manquera de mettre en parallèle *en estatz et bonbans plus despendent* JBouchetTempleB 1653 ou *tout son revenu... Ne suffisoit... A deffraier ses estatz et sa bende* JBouchetTempleB 3228. – On peut dire la même chose, par exemple, de *tumber mallade*. Il est de peu d'utilité de relever l'expression pour la seule raison que c'en serait la première attestation (avant d'avoir pu consulter le t. 16 du TLF). En fait il faut relever *tumber mallade au lict* qui prend place dans la longue histoire qui conduit des afr. *acouchier malade* ou *enmaladir* et variantes médiévales à *tomber malade* en passant par *cheoir en maladie* et tours apparentés. Vue sous cet angle, l'histoire de la langue devient autre chose que le simple enregistrement de dates auquel elle est trop souvent confinée. – Les considérations développées sur *aultier* sont oiseuses. Ici, comme dans le texte de Pascal invoqué dans le TLF, il s'agit de l'écho du proverbe bien connu: *Qui a autel sert d'autel doit vivre* ProM 1779 (cf. Hassell A208; DiStefanoLoc 43a; SingerSpr II, 113-114; RutebHerbF² 278). On est donc bien loin d'une première attestation, comme voudrait le faire croire notre savant ami. Il importe surtout de modifier la ponctuation de

l'édition, en plaçant après *bien* (688) la virgule qui change tout. – *Ancien Testament* se lit déjà en 1401 ds BoccaceFemmes, éd. Baroin / Haffen, 97,40 et en 1404-05 ds ChrPizCitéC 84 et voir aussi naturellement GrebanJ 2022. – Pour une «meilleure (!!)» date de *transsubstancier* v. RLiR 50,286. D'une façon générale il est très imprudent de chercher des premières dates au 16^e siècle sans prendre en considération les œuvres des siècles antérieurs. – Prenons pour terminer l'exemple d'un cas plus difficile mais instructif. L'adj. *mat* dans *l'université*, *Qui doit estre ma loyalle advocate, Je la treuve trop souvent froide et mate* est glosé par l'éditrice «affaibli, fatigué». Selon sa méthode, explicitée p. 151, elle a repris les définitions d'Huguet, dans la section du dictionnaire où cet exemple aurait pu être classé. Chambon propose «tiède, manquant d'ardeur (dans la défense d'une cause)», qui semble s'approcher plus de la valeur contextuelle. Malheureusement le philologue ne peut pas l'accepter. Le sens de «tiède» n'est attesté que dans quelques patois modernes et dans une aire géographique cohérente (FEW 6, 1, 521b § 1) mais qui n'a aucun rapport avec Poitiers. Comment se comportera le philologue? Il cherchera un texte. Et si ses dossiers sont bien tenus, il tombera sur un lexique monolingue de la fin du 15^e s., conservé à la Bibl. Mun. de Poitiers et bien localisé dans les environs du Val de Loire, édité par G. Hasenohr ds R 105, 114. Or parmi les adjectifs illustrant les divers aspects de la paresse on trouve, associés *court*, *refredi*, *mate*; l'éditrice traduit le dernier épithète par «mou, indolent» [121]; notons que *refredi* y précède immédiatement *mate* et appuie le groupe *froide et mate* de JBouchet. On ajoutera que dans les exemples donnés par Hu *mat* est souvent coordonné à des adjectifs comme *faible*, *las*, *debile* mais jamais avec *tiède*. On voit en outre ce qu'aurait de contradictoire un passage où une avocate serait jugée à la fois «froide» et «tiède». On préférera donc partir du sens de «mou», attesté à la fin du 15^e s. dans une aire géographique proche et confirmé par des formes patoisées de la même région (FEW 6, 1, 521b § m). En toute rigueur le lexicographe récusera la notion de chaleur utilisée dans la définition du critique sous la forme des mots *tiède*, *ardeur*. Il lui substituera celle de mollesse et dira «mou, sans force». On voit l'évolution: l'éditrice s'est contentée, et on ne le lui reprochera pas, de s'appuyer sur le dictionnaire le plus commode pour son travail; notre critique a brodé à partir du contexte et/ou du FEW mais en négligeant la géographie et l'histoire (serait-ce la «panchronie»?) qui situent le mot dans un ensemble social; le philologue a replacé le mot dans son contexte culturel et géographique et a essayé à son tour de formuler un avis. Au lecteur de se faire maintenant son opinion.